

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1 30 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 11

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

...déséquilibré tue ...n des gardiens ...palais de l'Élysée

LIRE PAGE 48

Dayan estime qu'Israël doit se préparer « à des décisions difficiles »

L'Égypte expulse le représentant de l'OLP

Quarante-huit heures après la fin de la « mission de paix » du président Sadate à Jérusalem, les premières conséquences politiques du voyage se font sentir en Israël

M. Moshe Dayan, ministre des affaires étrangères, estime que le pays doit se préparer à des « décisions difficiles ». *La presse israélienne exprime généralement la même opinion : le quotidien* Davar *souhaite que soit effectué à l'égard du monde arabe un « geste significatif », tandis que le* Jerusalem Post *se demande « si M. Begin sera capable de prendre les décisions nécessaires ». Le ministre israélien de la défense a assuré, pour sa part, mardi, que le pays « ne devait pas passer à côté de l'occasion historique offerte ».*

Au Caire, l'optimisme de la population contraste avec le scepticisme d'une classe politique qui relève l'absence de résultats concrets de la visite.

De source palestinienne, on apprenait ce mercredi matin que quatre cent vingt-cinq Palestiniens ayant pris position contre le voyage du président Sadate, dont le directeur du bureau de l'O.L.P. au Caire et le représentant du Fath, *ont été expulsés d'Egypte.*

A Damas, l'Organisation de libération de la Palestine et le parti Baas au pouvoir en Syrie ont publié mardi un communiqué commun. Les signataires annoncent que leur attitude à l'égard des Etats arabes sera déterminée « en fonction de la position que ceux-ci adopteront sur le voyage de M. Sadate » *et* « appellent le peuple et l'armée d'Egypte à faire échec à la trahison *nationale* ».

De notre correspondant

Jérusalem. — M. Moshe Dayan s'est déclaré persuadé, le mardi 22 novembre, que le président Sadate ne partage nullement la « déception » qui s'exprime dans la presse internationale quant aux dispositions de ses interlocuteurs. Le ministre des affaires étrangères israélien, qui s'adressait à la fraction parlementaire du Likoud, a demandé à ses auditeurs *de ne pas perdre de vue que le* chef d'Etat égyptien n'était pas venu à Jérusalem pour négocier les détails d'un règlement, mais pour « *abattre un mur psychologique* ». Cet objectif, selon M. Dayan, a été atteint dans une très large mesure, et « *l'accueil que M. Sadate a reçu en Israël est plus important pour le peuple égyptien que le discours de M. Begin à la Knesset* ».

Le ministre des affaires étrangères a affirmé que le président égyptien veut la poursuite des pourparlers engagés à Jérusalem, et même leur « accélération ».

ANDRÉ SCEMAMA.

(Lire la suite page 3.)

...cohérence française

...déclaration » en diplo-...t toujours une opération ...on publique : il s'agit de ...appui de l'opinion natio-...internationale pour faire ...er une politique. Considé-... cet angle, la déclaration ... publiée mardi 22 novem-...ruxelles, sur la visite du ...t Sadate à Jérusalem est ...eo, qui atteint moins la ...nauté européenne dans ...emble que Paris.

...en effet toujours la France ...é le moteur de la politique ...f au Proche-Orient. Non ...l, elle a fait prévaloir ses ...près de ses partenaires ...ns, et sa contribution a ...on de la pensée — déter-... — des Américains n'est ...gligeable. C'est la France ...ul, samedi (même si elle ...pas seule de cet avis), s'est ... à la publication d'une ...tion des Neuf, et c'est elle ...qui, avec l'Allemagne, a ...mardi le texte finalement

...xplications de M. de Gui-...d sur cet apparent revire-...ne sont pas sans valeur. Il ...pas bon, a-t-il dit, que ...du président Sadate appa-...comme « cautionné » par ...pays que ce soit, et sur-...s par les puissances occi-...s. Le chef de l'Etat égyp-...yant « réussi à faire une ...considérable dans le mur ...néfiance », « l'intervention ...nne, a poursuivi le ...e, n'a plus du tout le ...re d'un encadrement de ...nitiative par l'Occident ». ...ns qu'en présentant samedi, ...ne certaine candeur, son ...de déclaration comme l'exé-...tambour battant d'un vœu ...cain, M. Henri Simonet, ...tre belge des affaires étran-...et président en exercice du ...il de la Communauté, n'avait ...acilité les choses. Il a d'ail-...volontiers reconnu que la ...e n'avait pas élevé d'objec-...de fond à sa proposition, ...qu'elle avait seulement jugé ...ment mal choisi.

...este, et c'est ce qui a choqué, ...i le président de la Répu-... ni le gouvernement fran-...les Occidentaux, les Juifs ...tion générale qui, pendant ...ek-end, étreignait les Fran-...les Occidentaux, les juifs ...Arabes. Les longues expli-...s de M. Barre, dimanche ...sa démonstration du bien-...de la politique française ...roche-Orient, étaient hors ...ison. Comment ne pas croire ...e souci du premier ministre ...surtout de se ménager un ...accueil à Damas, samedi ...ain ?

...confusion est totale dans ...ervices diplomatiques fran-... Entre un président de la ...blique, préoccupé par les ...ons, un premier ministre ...lièrement silencieux qui voit ...onde en économiste, et un ...tre des affaires étrangères ...eux d'enrayer la *détério-*...n des positions françaises ...le tiers-monde, l'harmonie ...lle parfaite ? Beaucoup en ...nt. Depuis des années la ...ce a laissé se défaire son ...ment diplomatique, moins ...des raisons financières (les ...ts sur lesquels on cherche ...gner sont dérisoires), que, ...n peut dire, par principe. ...l'élaboration, ni l'exécution ...a politique étrangère fran-... ne procèdent désormais ...e volonté unique sans la-...e il n'est pas d'action exté-...e digne de ce nom. Cette ...ersion des responsabilités est ...tant plus regrettable que la ...ce, même si sa puissance ...aujourd'hui réduite, ne man-... ni de clairvoyance ni d'ima-...tion.

...-delà du problème brûlant ...Proche-Orient, la France a ...des positions en flèche dans ...approchement avec le tiers-...de, la nécessaire coopération ...les riches et les pauvres, ...ceux qui ont des ressources ...ceux qui ont les moyens, ...le Nord et le Sud. Mais, ...de rigueur et de cohérence, ...d'une direction ferme clai-...ent expliquée, toutes les ...ertures, laborieusement prati-...es, se sont refermées.

M. Vance en Amérique latine

• L'Argentine ratifiera le traité sur la « dénucléarisation »

• Aucun engagement de Buenos-Aires les droits de l'homme

L'Argentine a accepté de ratifier le traité de Tlatelolco signé en 1969 et qui déclare l'Amérique latine zone dénucléarisée. Tel est le principal résultat de la visite à Buenos-Aires de M. Cyrus Vance. *Mais, en ce qui concerne les droits de l'homme, le secrétaire d'Etat américain n'a pu obtenir qu'une vague allusion dans le communiqué final. Il en a été de même à Brasilia, que M. Vance devait quitter ce mercredi 23 novembre pour poursuivre à Caracas sa tournée en Amérique latine.*

C'est un point important que l'administration Carter vient de marquer dans sa lutte pour la non-prolifération nucléaire. La promesse faite par le vice-amiral Oscar Montes, ministre argentin des affaires étrangères, de ratifier le traité de Tlatelolco est aussi un pas de l'Argentine vers l'alignement en matière nucléaire sur les positions américaines. L'Argentine, ainsi que le Brésil, s'était violemment opposée aux initiatives du président Carter tendant à établir un embargo sur les fournitures d'équipements nucléaires en l'accusant de vouloir « *désarmer les désarmés* ». Le geste argentin est de nature à accroître les chances de Buenos-Aires d'obtenir l'aide du Canada et des Etats-Unis pour la construction d'un réacteur à eau lourde.

Il semble, en revanche que M. Cyrus Vance n'ait pas réussi mardi à persuader les dirigeants brésiliens de modifier leur politique nucléaire. Les entretiens devaient se poursuivre mercredi à Brasilia. Selon les porte-parole des deux délégations, aucun « *résultat tangible* » n'avait été enregistré au cours des premiers entretiens mardi entre M. Vance d'une part, le président Geisel et son ministre des affaires étrangères, M. Azeredo da Silveira d'autre part. Les Brésiliens, favorables au principe de la non-prolifération nucléaire, restent hostiles au traité de Tlatelolco, qualifié d'« *instrument inadéquat* ».

En ce qui concerne la question des droits de l'homme, que la délégation américaine comptait aborder à Buenos-Aires et à Brasilia à l'occasion de la visite officielle du secrétaire d'Etat, les résultats sont particulièrement décevants.

A Buenos-Aires, le communiqué final fait vaguement allusion aux droits de l'homme en précisant que leur défense incombe « *à tous les gouvernements* ». Le dossier argentin est pourtant particulièrement lourd. Mme Patricia Derian, assistante du secrétaire d'Etat pour les droits de l'homme, a remis au chef d'Etat argentin, le général Videla, une liste de sept mille cinq cents personnes, que les organismes de défense des droits de l'homme qualifient de « détenues », de « disparues » ou « d'assassinées ». Les autorités argentines n'ont pas précisé la suite qu'elles donneraient à cette requête.

(Lire la suite page 5.)

En Espagne la nouvelle Constitution limiterait les pouvoirs du roi

L'avant-projet de Constitution espagnole, dont un tiers des articles ont été publiés ce mercredi 23 novembre, à Madrid, par un périodique, limiterait, selon l'agence CIFRA, les pouvoirs du roi Juan Carlos. Le chef du gouvernement, élu par la Chambre basse, serait en effet responsable devant elle. L'avant-projet définit l'Etat espagnol comme une monarchie parlementaire.

De notre correspondant

Madrid. — La commission parlementaire chargée par le congrès des députés de rédiger un projet de nouvelle Constitution est parvenue à un accord le 17 novembre dernier, a révélé, le mercredi 23 novembre, le périodique *Cuadernos para el dialogo.*

Le document adopté en première lecture définit l'Etat espagnol comme « *une monarchie parlementaire* ». Il stipule que « *la souveraineté réside dans le peuple* » et fixe comme « *valeurs suprêmes : la liberté, l'égalité et le respect du pluralisme politique* ».

Après avoir reconnu l'autonomie « *garantie par la monarchie* » pour toutes les régions d'Espagne, le rapport de la commission énonce toute une série de droits inviolables : de réunion, d'association, d'opinions. Les partis politiques sont, selon l'avant-projet, « *les éléments fondamentaux de la participation politique du peuple* » (article 5), et les syndicats, de même que les organisations patronales « *contribuent à la défense des intérêts politiques et sociaux* » (article 6)...

(Intérim.)

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

TÉLÉCOMMANDE

Les deux Concorde sont arrivés à New-York et repartis sur la pointe des trains d'atterrissage, un manche à balai sur les tuyères. En fin de compte, la campagne contre eux a fait plus de bruit que leurs moteurs.

Pourtant, la rumeur a réussi à les retarder de plus d'un an. Faut-il rapprocher cela des émissions parasites qui ont retardé de quelques heures le lancement du satellite météorologique européen ?

En un temps où l'on parle beaucoup de piraterie aérienne, doit-on croire que l'arraisonnement, le blocus et l'abordage dans l'espace se sont mis au goût du jour et se font désormais par télécommande ?

ROBERT ESCARPIT.

Le Japon dans la « guerre économique »

Le ton monte entre les Etats-Unis et le Japon. A l'issue de « consultations de travail » qui viennent de se dérouler à Tokyo, les Américains ont à nouveau exprimé leur mauvaise humeur. Selon eux, « le système économique mondial ne peut fonctionner avec un pays qui ajoute des excédents commerciaux à ceux considérables des pays producteurs de pétrole ».

Les Américains reprochent surtout aux Japonais de ne pas avoir tenu les engagements pris « au sommet » économique de Londres en mai dernier. L'excédent de la balance commerciale, qui devait être contenu en dessous de 8 milliards de dollars, atteindra en fait le double. Faute de changement, *le conseiller du président Carter pour les affaires économiques*, a, la semaine dernière, devant des membres du Komeito (parti bouddhiste), menacé de ne pas se rendre à Tokyo comme prévu.

Le différend nippo-américain ne peut que nourrir la hausse accélérée de la monnaie japonaise ; le yen a encore continué à monter le 22 novembre, le cours du dollar à Tokyo tombant à son niveau historique le plus bas : 239,50 yens pour 1 dollar contre 292 au début de l'année.

Tokyo répond aux accusations de Washington

Tokyo. — Les déclarations américaines ont été fort mal accueillies à Tokyo, où la presse parle de « guerre économique ». Les Japonais sont d'autant plus choqués qu'ils estiment avoir largement cédé aux exigences *de Washington sur le yen qui, depuis* le 28 octobre, s'est revalorisé de près de 10 % par rapport au dollar (20 % depuis le début de l'année).

De notre correspondant

Au départ, c'est bien le Japon qui a provoqué la montée de sa monnaie. D'une part, Tokyo a vraisemblablement demandé aux grandes maisons de commerce japonaises aux Etats-Unis, qui détiennent d'importants avoirs en dollars, de procéder à des ventes massives de dollars et d'acheter des yens (elles ont été, soit dit en passant, les premières à tirer profit de la revalorisation de la monnaie japonaise). D'autre part, en annonçant qu'elle « interviendrait » si le yen dépassait certains seuils, la Banque du Japon n'a fait, en réalité, qu'encourager *la spéculation* à Tokyo et accentuer le mouvement. Les autorités monétaires étaient alors maîtresses du jeu. Elles ont apparemment, depuis, « perdu la main » et ne contrôlent plus vraiment les fluctuations du yen. Malgré des achats massifs de dollars effectués ces dernières semaines par la Banque du Japon et les deux mesures prises jeudi 17 novembre pour freiner la spéculation (*le Monde* du 19 novembre), le yen a continué à monter, cotant 241,35.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 4.)

UNE SEMAINE AVEC LA RÉGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Durant cette semaine, « le Monde » publie chaque jour sur plusieurs pages les enquêtes, les reportages de ses correspondants et de ses envoyés spéciaux sur les six départements de la région Provence-*Alpes - Côte d'Azur.*

Aujourd'hui : un département, les Bouches-du-Rhône, et le dossier des difficultés que soulèvent dans la région le maintien de l'emploi et le renouvellement du tissu industriel.

(Lire pages 21 à 29.)

LE TOUR DE FRANCE DE JEAN FERNIOT

Un grand reportage à domicile

Dans la mythologie du journalisme, le grand reporter est l'un des derniers aventuriers d'aujourd'hui, l'un de ceux, bien rares, dont le métier fait encore rêver. Terres vierges, peuples exotiques, tribus sauvages aux mœurs étranges, enfer vert de la jungle et paradis de l'homme primitif, voilà son domaine. Toujours prêt à sauter dans un avion pour l'autre bout du monde, il vit dangereusement et, entre deux découvertes, entre deux équipées, raconte ses hauts faits, whisky en main et une blonde sur le genou, à des lecteurs éblouis.

Or il est un pays fort intéressant et mal connu, qui est pourtant proche et d'accès facile, nullement extraordinaire et tout à fait civilisé, où le grand reporter ne fait que passer *sans le décrire jamais. Jean Ferniot* a voulu combler cette lacune. Au lieu de s'envoler vers les Aléoutiennes, la Terre de Feu ou le Spitzberg, il a voyagé huit mois à travers la France, observant, interrogeant, écoutant. Il en a rapporté des impressions, des anecdotes, qu'il confie chaque matin aux auditeurs de R.T.L., et un gros livre, *C'est ça la France.*

La France de Ferniot, c'est celle de la mesure, du bien-vivre et du bon sens. Une France qui sait raison garder et ne se paie pas de mots, qui mêle le respect de la tradition à la recherche parfois audacieuse de l'innovation. Une France sage, réaliste et sceptique à la fois, qui n'a que faire des docteurs Tant-Pis qui lui prédisent chaque jour la paralysie, la fièvre, le haut mal si elle ne suit pas leur traitement, n'applique pas leurs ordonnances. Une France qui n'écoute pas davantage les docteurs Tant-Mieux, toujours prêts à lui promettre la prospérité, la chance et le bonheur, parce qu'elle se méfie autant des utopistes béats que des angoissés chroniques.

C'est aussi une France des hommes. Ils défilent au fil des pages, semblables et pourtant différents, d'Alexis Gourvennec, responsable agricole breton, à Georges Chavanes, *industriel audacieux, de Michel* Crépeau, député, maire de La Rochelle, à François Nussbaum, qui administre le petit village alsacien de Bourbach-le-Haut, en passant par Philippe Lamour, exceptionnel semeur d'idées et réalisateur multiforme, Libert Bou, qui a réussi à transférer les Halles hors de Paris, et vingt autres interlocuteurs, célèbres ou inconnus.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

(Lire la suite page 8.)

idées

JEUNESSES

La liberté sexuelle

par DENISE STAGNARA (*)

LA liberté sexuelle est entrée dans nos mœurs. Elle atteint même les enfants et les adolescents. Mais si ceux-ci trouvent de plus en plus souvent l'occasion de faire, ils ont moins fréquemment la possibilité de parler de ces problèmes, spécialement en famille. Cette absence de dialogue est néfaste, car les chemins de la liberté passent par la réfexion, l'expression et le dialogue.

C'est ce que *j'ai* constaté en rencontrant depuis 1967, avec mes collaborateurs, près de quinze mille élèves de neuf à dix-huit ans et leurs parents, et en analysant quelque trente mille questions sur la sexualité posées anonymement par ces élèves. Ces rencontres, et le millier de discussions auxquelles elles ont donné lieu, donnent une idée saisissante de la manière dont ont évolué sur ce plan, en dix ans, les médias, les parents, les maîtres et les enfants eux-mêmes.

Pour la culture de masse, la chose est claire : sexualité libérée, plaisir précoce et répété en dehors de toute notion de faute ou de péché. En un mot : « *Il est interdit d'interdire.* » La publicité n'est plus allusive, mais incitative : « *Fini le cauchemar des séducteurs : une agrafe et ça s'ouvre !* » Les films, même les meilleurs, rendent sympathiques l'adultère ou l'homosexualité et tournent en ridicule — voire odieux — le conjoint ou la famille nombreuse.

Je connais bien les livres d'éducation sexuelle pour en avoir étudié cent quatre-vingt-sept. On est passé, en moins de dix ans, d'une pudeur (excessive), d'un rigorisme moral (plaisirs interdits, péchés contre la pureté) à une permissivité totale. Les publications abondent où la masturbation fréquente est vivement conseillée dès que possible (Pomeroy, Hunold, Celma, Simon, Carpentier, Duvert, de Goustine, Meignant, Zwang, Goldrach). Les relations sexuelles précoces sont encouragées pourvu qu'elles soient agréables et sans conséquences : l'avortement est souvent mis au rang des contraceptifs.

Certains livres, vieux de quelques années, se rééditent au goût du jour en remplaçant les mots démodés tels que « *mariage* » et « *conjoint* » par ceux plus modernes de « couple », « partenaire ». Les illustrations se *corsent : on montre pour les jeunes enfants l'homme et* la femme « en coupe » pour faire comprendre la relation sexuelle ; à de beaux dessins pudiques (du type Trémois sur la couverture d'*Amour sans carré blanc* ou Marie-Claude Monchaux dans ses livres), succèdent des photographies de nus qui se voudraient pédagogiques, mais sont parfois d'une esthétique discutable. Plusieurs auteurs affirment que tous les problèmes d'échecs scolaires, d'incompréhension familiale, de désordres pubertaires ou de difficultés psychologiques seront résolus par la libération sexuelle.

A l'extrême inverse se situent l'école et la famille. On peut ici parler, comme Guy Avanzini dans le titre de son livre paru en 1975, d'immobilisme scolaire. L'éducation sexuelle a droit de cité à l'école depuis les circulaires Fontanet du 2 février 1973, mais avec quelle prudence, quelle sage lenteur, elle est mise en œuvre ! Quelle méfiance elle suscite encore auprès de certains directeurs d'établissement ou professeurs ! Combien d'écoles en France se contentent d'affirmer que le problème est résolu en classe de biologie et que les élèves sont bien renseignés par le professeur de sciences naturelles ! C'est, en effet, son rôle d'informer et beaucoup le font correctement ; mais que de questions personnelles restent et resteront sans réponse !

La peur du passage à l'acte

Quant aux parents — dont nous sommes, — leur immobilisme est encore plus marqué. Ils savent pourtant que le monde a changé, que, autour d'eux, les jeunes « sortent » plus tôt, prennent la pilule, « vivent avec » (le verbe a remplacé le substantif : concubinage ou flirt ne se disent plus). Mais leur enfant, lui, est ouvert, confiant : s'il avait des problèmes, il en parlerait sûrement ; il est trop jeune, ça ne l'intéresse pas, c'est pour les autres. Si bien que, en dix ans, les vingt mille parents que j'ai interrogés n'ont pratiquement pas évolué.

A peine 25 % d'entre eux abordent franchement et précocement, avec leurs enfants, les sujets de la sexualité et de l'amour. Il n'y a que 5 % de pères qui prennent la peine de répondre personnellement aux questionnaires que nous leur soumettons. Les autres réponses sont rédigées par les mères soit pour moitié avec l'approbation tacite ou implicite du père, soit carrément sans lui. Les familles qui refusent que leurs enfants participent à une réunion d'information sur la sexualité et l'amour en classe sont, depuis dix ans, sensiblement le même nombre : autour de 10 % en moyenne.

Quand il y a conservation entre parents et enfants, les thèmes abordés sont souvent en retard de deux ans sur l'âge réel des élèves et leurs intérêts actuels. En cinquième, par exemple, on parle en famille de puberté, procréation, grossesse, accouchement, alors que les questions posées et les intérêts exprimés concernent surtout les sorties, les relations sexuelles précoces, la contraception et l'amour. L'adolescent offre ainsi, sans hypocrisie, à ses parents un visage d'enfant et satisfait l'attente inconsciente des adultes. Ceci explique la sérénité parentale : « *Notre enfant, lui au moins, n'est pas trop précoce.* »

Une enquête récente nous a montré que les pères de famille ont, en général, fort peu de dialogues singuliers avec l'un ou l'autre de leurs enfants. Cependant, ceux qui affirment avec fierté que leur plus récente conversation remonte à moins d'une semaine, doivent convenir qu'elle a roulé sur le dernier livret scolaire et qu'il s'agissait plutôt d'un monologue. Quant à parler d'amour ou de sexualité avec sa grande fille de douze à quinze ans, cela ne viendrait pas à l'esprit du père !

De toute façon, beaucoup de parents pensent qu'aborder ces sujets — eux-mêmes ou à l'école — c'est prendre le risque d'un passage à l'acte. D'autres estiment, en outre, qu'ils sont mal placés pour donner des conseils dans un domaine qu'ils maîtrisent mal, tant du point de vue linguistique que personnel.

Voici donc nos enfants perplexes entre une société qui leur dit : « *Vas-y, profite de la jeunesse, prends ton plaisir !* » (pour ne pas dire ton « pied »), et des parents méfiants, restrictifs et plus encore muets. Ont-ils changé ces enfants et à quelle allure : celle supersonique des *mass media* ou celle, sénatoriale, des parents ?

L'étude de trente mille questions anonymes et individuelles permet de souligner quelques points de cette évolution. L'information anatomique et physiologique peut sembler globalement acquise à partir de la troisième. En réalité, elle est très variable, suivant le milieu, le sexe et l'environnement. On trouve encore aujourd'hui, malgré des progrès indéniables dans la richesse du vocabulaire, bien des ignorances et des naïvetés. « *Comment se fait-il que le trou de la femme par où passe le spermatozoïde se bouche quelquefois ?* » ; « *Comment se fait la rencontre, est-ce que c'est dure ?* » ; « *Comment se passe la cérémonie du passage de la graine ?* », sont des questions posées en 1977 par des élèves de quatrième et cinquième.

La précocité des enfants à propos des sorties est chaque année plus grande et les demandes de renseignements, qu'on rencontrait surtout en cinquième et au-delà il y a deux ou trois ans, nous sont adressées dès la sixième aujourd'hui. « *Qu'est-ce qu'il faut faire quand on ai dans un lit avec une fille ?* » ; « *Pourquoi les enfants nom pas le droit de faire l'amour comme les adultes ?* » ; « *Est-il normal de s'intéresser aux filles à onze ?* » ; « *Au lit, qui esce qui doi prendre ses précaussions ?* » Je dois ajouter que ce genre de questions n'est pas la règle dès la sixième, mais il m'a paru significatif de les relever chez des enfants de onze ans en 1977.

Mais ce qui est le plus frappant depuis vingt ans que je discute avec des élèves pour répondre à leurs interrogations, c'est l'extraordinaire constance des questions sur l'amour (et non pas faire l'amour). Amours précoces, amours naïves, amours non partagées, amours définitives, tous les enfants et adolescents rêvent d'amour aujourd'hui comme hier et souhaitent, de la sixième à la classe terminale, un amour qui se veut — au moins au départ, — unique et fidèle : « *Comment être aimé de celle que j'aime ?* » (sixième) ; « *Peut-on aimer pour toujours à treize ans ?* » (cinquième) : « *J'ai quatorze ans, j'aime un garçon, il m'aime aussi je pense car il m'a demandé de coucher avec lui, mais je n'ai pas voulu ; il a été déçu et voulait casser avec moi ; je lui a dit que j'allai réfléchir : dois-je accepter ? J'ai peur de tomber enceinte, mais aussi j'ai peur qu'il me laisse tomber si je dis non ; mes parents ne veulent pas que je sorte seule (ils ne saevnt pas que je sore avec ce garçon et que je l'aime) j'ai peur de leur réaction ; que faire ?* » (quatrième) ; « *Je pense que l'amour est unique, on ne peut pas vraiment aimer deux fois ou alors ce n'est plus l'amour mais de simples flirts ; je crois qu'il est important de ne pas tout lui céder, sinon ce ne serait plus de l'amour mais de la lâcheté : céder pour garder n'est pas une solution ; quand on aime quelqu'un, l'Amour grandit chaque jour* » (seize ans).

Les enfants souhaitent donc trouver l'amour, le vrai, mais veulent aussi être comme les autres, conformes, normaux suivant les critères imposés par la société. « *J'ai douze ans, je n'ai pas encore embrassé de garçon, est-ce normal ?* » ; « *On dit que tout le monde prends la pilule, moi je me demande si je dois la prendre ?* » (quatrième) ; « *Trouvez-vous qu'à notre âge c'est anormal de ne pas avoir eu de relations sexuelles ?* » (troisième) ; « *De quoi j'aurai l'air si je suis vierge au mariage ?* »

Enfin, beaucoup pensent que le grand Amour est fatal, qu'il submerge la volonté et supprime le libre choix. « *Une fille de quinze ans, tout à fait raisonnable, aime un garçon très fort et c'est réciproque. Elle voudrait lui dire non pour faire l'amour ; avant de le connaître elle pensait que jamais elle ne ferait l'amour de peur de se trouver fille-mère. Emportée par cet amour, est-il quand même possible de refuser ou bien quand on aime on est emporté dans un autre monde qui fait tout oublier ?* »

Comment faire entendre la voix des enfants qui parlent avec confiance à l'adulte ? Nous avons tous trop d'autres choses à faire. Si, oubliant leur courrier, comptabilité ou affaires en retard, quelques pères et mères prenaient le temps d'écouter leur garçon ou leur fille, peut-être ce dernier aurait-il enfin l'occasion de verbaliser en famille ce qui reste à l'état d'images, d'impulsions, de rêves, de désirs, d'interrogations habituellement informulées ou même refoulées.

Il nous semble important qu'on puisse « en » parler en famille avec attention, avec amour... avec humour.

(*) Animatrice de groupes d'information sexuelle. Son dernier livre, *Est-ce que ça change ?* est paru aux Editions du Chalet.

AVANT LE MARIAGE

Dans un exposé fait à la Rencontre nationale des Associations des centres de préparation au mariage, reproduit par *la Croix* du 19 novembre, M. Alain Girard, chef du département de psychologie à l'INED, observe :

« *Les résultats d'études réalisées au printemps 1977 auprès des jeunes de dix-huit à trente ans montrent que la cohabitation entre futurs conjoints augmente très vite.*

» *Elle était de 17 % pour les mariages célébrés en 1968-1969. Elle atteignait 25 % en 1970-1973, 37 % en 1974-1975 et se situait à 44 % en 1976-1977. Cette proportion ne concerne que les jeunes qui se marient. Certains, 10 % environ, restent en état de cohabitation sans aller jusqu'au mariage.*

» *On note des différences d'attitudes selon le milieu. Le taux de cohabitation des jeunes avant le mariage n'est que de 16 % à la campagne, mais atteint 46 % dans l'agglomération parisienne.* »

CORRESPONDANCE

« Adolescence et sainteté »

Mme Marie-Yvonne Goubet nous écrit au sujet de l'article de Gabriel Matzneff, « Adolescence et sainteté » (le Monde du 5 novembre).

Parce que j'ai plus de quarante ans, parce que j'ai vécu une adolescence suicidaire, parce que je suis fille de parents encore en vie et avec lesquels j'ai amorcé récemment un dialogue qui essaie d'être vrai, parce que je suis mère de quatre adolescents, parce que je tente de vivre la foi chrétienne, je ne puis approuver cet article.

1) « *La nostalgie de l'absolu (... qui) s'éprouve dans l'intimité du cœur ; [...] la faculté qu'ont les meilleurs des adolescents d'échapper à la grossièreté de l'univers adulte ; [...] ces âmes rares, ces fils de roi ; [...] un enfant qui vit parmi des gens ordinaires peut être conduit à la voie aride qui mène à la possession de soi...* »

Et cela, ce serait la sainteté ? Au sens chrétien du terme ?

Il n'y a pas de race élue, ni de sexe ni d'âge. Pour un chrétien, toutes les âmes sont rares, créées par Dieu, renouvelées par ce Roi qui est mort sur une croix comme un pauvre, un vulgaire, un grossier, un esclave.

La sainteté n'est sans doute pas la « *possession de soi* » mais plutôt la dépossession totale de ce que l'on aurait voulu être, en grand orgueil. « *Laisse tout et suis moi* », mais nous ne savons pas jusqu'où ; « *Je suis la Voie* », mais nous ignorons où elle mène sinon vers une vérité et une vie auxquelles nous essayons de croire.

C'est pourquoi l'Eglise prie et honore tous les saints, ceux qui ont vécu dans l'ombre, dans une médiocrité apparente, ceux et celles dont la préoccupation constante a été de donner et qui par-là même n'ont jamais eu le temps, ou la tentation, de se posséder.

2) Cette recherche incessante de la sainteté pour un chrétien, cette tristesse de ne pas l'avoir atteinte dans le moment présent, ne sont pas particulières à l'adolescence. La conscience de ce que les chrétiens appellent le péché est quelque fois plus aiguë à l'âge mûr quand le monde pèse dans toute la matérialité de ses structures. Vivre pleinement sa vie de « surdoué » devient alors impossible, à moins de consentir à écraser le don, le talent (au sens biblique) des autres, de tous ceux-là, grossiers et ordinaires, près desquels nous vivons quotidiennement, qui se livrent à toutes sortes de travaux et productions inférieurs permettant ainsi à la race des seigneurs de sur-vivre.

Sur cette « voie aride », qui n'a rien de « princier », nous y arrivons tous, un jour ou l'autre, à l'enfance, à l'adolescence mais aussi plus tard quand on ne peut plus ne pas voir tout ce que l'on a raté, quand on essaie malgré tout de peser sur les structures et d'écouter les gens pour « changer la vie ».

C'est à ce moment-là que le contact, souvent conflictuel, avec les adolescents est riche pour tous. Eux nous aident à croire, ils nous redonnent sans cesse un peu de leur enthousiasme. En nous voyant essayer de vivre, ils savent que « changer » n'est pas facile et qu'ils doivent être armes pour une longue lutte collective.

D'un côté « l'enfant supérieur », de l'autre les « parents ordinaires »... ce serait trop simple et aussi usagé que le manichéisme. Concrètement, nous sommes tous dans une société dans laquelle s'affrontent des forces politiques, économiques et sociales, et aussi des individus. C'est bien au milieu de ces affrontements que chacun d'entre nous doit se situer... pour découvrir ensuite, ou en même temps, que les affrontements passent au-dedans de lui-même, qu'il est à la fois fils de roi et homme aliéné.

3) Le suicide ne « sauve » pas : il n'est pas une issue mais tout au plus un terme à une souffrance intolérable qui ne peut être mise en mots. Derrière le miroir, le « suicidaire » ne voit ni Dieu ni le néant, mais toujours lui-même avec les contradictions qu'il ne peut assumer, dont il ne peut pas parler. C'est peut-être justement lorsqu'il se croit « archangélique » (c'est-à-dire tout-à-fait autre que le reste du genre humain) que l'adolescent ou l'adulte se met en tentation de suicide. Ainsi, le suicide serait un peu comme la momification d'une aliénation essentielle. Le suicide, c'est en somme l'inverse de la sainteté, la possession de soi en toute solitude, le narcissisme intégral, l'aliénation voulue, reconnue, acceptée.

[Il me semble que Mme Goubet m'a mal lu, et qu'elle me prête des sentiments qui ne sont pas les miens. J'adhère absolument à sa définition de la sainteté, comprise comme « dépossession totale » ; et ce qu'elle dit du suicide est vrai, et beau. J'ai dans mes livres beaucoup écrit sur ces thèmes ; mais dans une chronique de trois feuillets, on est contraint de resserrer sa pensée, et en la resserrant on la durcit. — G. M.]

TÉMOIGNAGE

Je suis homosexuel

DU lycéen timide qui s'enfuyait gravement vers ses rondes nocturnes, il ne me reste aujourd'hui qu'un souvenir délavé. Je ne connaissais alors que le plaisir de ces nuits interdites dont je croyais qu'elles passeraient comme elles étaient venues. Plus tard seulement j'ai appris les mots : pédé ou homosexuel, selon ceux qui vous parlent, et aussi qu'on ne guérissait pas de l'amour des hommes comme d'une varicelle.

Les premières années furent difficiles, avec leur horizon de pissotières et de jardins publics, parsemées de lits inconnus et de retours en débandade au petit jour. Puis vinrent les femmes, leur mépris ou leur confiance, et de nouveau l'espoir d'atteindre une prétendue normalité. J'ai parlé pendant des nuits entières, confondant naïvement ces séances d'exorcisme avec mon souci d'honnêteté. Pourtant les nuits ont continué, semblables, et, si les aventures se faisaient parfois moins éphémères, il n'y fallait souvent voir que pure commodité.

Tout cela s'est évanoui ensuite dans l'engagement militant. L'extrême gauche n'est pas friande de déviations quelles qu'elles soient : je me suis tu une autre fois, avec joie d'abord, puis jusqu'à l'étouffement, le mien bien sûr, mais aussi celui des hommes avec qui j'ai pu vivre. Ce sont eux qui peut-être m'ont réveillé de ce suicide par omission, eux qui m'ont rappelé au désir et d'une certaine façon à la vie. Je ne crois pas que la passion brève et rayonnante que j'ai connue alors ait été le fait de la providence ; elle marquait la fin d'une errance et sans doute le début d'une quête nouvelle que je distingue encore à peine, mais où le bonheur a sa place.

Il n'est pas simple de retracer ainsi en quelques lignes un parcours de quinze ans dont on connaît soi-même chaque ornière, chaque arrêt et chaque avancée. Le quotidien disparaît derrière ces découpages à grands traits où l'on perd la notion des jours.

Un malheur camouflé

Je n'ai rien dit ici de ma honte, de ma peur que les autres sachent ou ne comprennent pas, rien dit non plus de ma révolte ni de ces corps pris au hasard qui devenaient le déversoir de mon propre dégoût. J'ai effacé les injures et les cassages de gueule, les flics, les portes cochères et les orgasmes à la sauvette. J'ai gommé la misère de ces lieux tolérés où l'on fait semblant d'être à l'aise, oublié les boîtes newyorkaises où je me suis parfois englouti dans des hommes indistincts jusqu'à en perdre la conscience. Je n'ai pas raconté non plus les rencontres éblouissantes d'une nuit, où quelque fois tout s'accomplit, la tendresse fragile au détour des rues, ni cette complicité immédiate et tenace née d'un regard ou d'un sourire.

Tout cela est inscrit dans un recoin de ma mémoire, sans amertume. J'ai appris tôt les apparences, les faux-semblants; je n'ai pas mis longtemps non plus à comprendre que l'homosexualité n'était acceptée que dans le silence ou le tapage, et je n'avais envie ni de l'un ni de l'autre. Ce sont là des leçons bonnes à prendre. On y mesure le prix des compromissions, car, si l'on peut accepter de se soumettre pour un bonheur médiocre, le marché devient plus délicat lorsque l'on ne vous propose qu'un malheur camouflé.

Ma sexualité « différente » m'a contraint, à plusieurs moments de ma vie, à de profondes remises en question, dans la mesure où les cadres dans lesquels je m'efforçais de tenir ne me contenaient jamais tout entier. Peut-être faut-il voir là la source de ce qui apparaît comme instabilité et qui n'est pour moi qu'une forme de ma liberté.

Il est certain toutefois que l'homosexualité ne m'est pas toujours apparue sous un jour aussi clair. A garder une part de soi-même dans un secret plus ou moins transparent, on finit en effet par s'en défier comme d'une tumeur maligne. La réprobation des autres était parfois peu de chose comparée à mon propre regard, et, si j'aimais les hommes, je m'en voulais souvent de ces amours trop difficiles.

C'est sans doute la force la plus redoutable d'un système social que de vous laisser vivre hors la loi en vous confiant le soin de votre châtiment. De fait, j'ai commencé à me sentir coupable au moment précis où les autres ne me reprochaient officiellement plus rien. Coupable des enfants que je n'aurais pas, des femmes que je désirais pas, des hommes aussi que je trahissais. Une sorte de déserteur universel puisque je ne me reconnaissais même pas dans un monde homosexuel dont les rites et les déguisements n'étaient pas les miens.

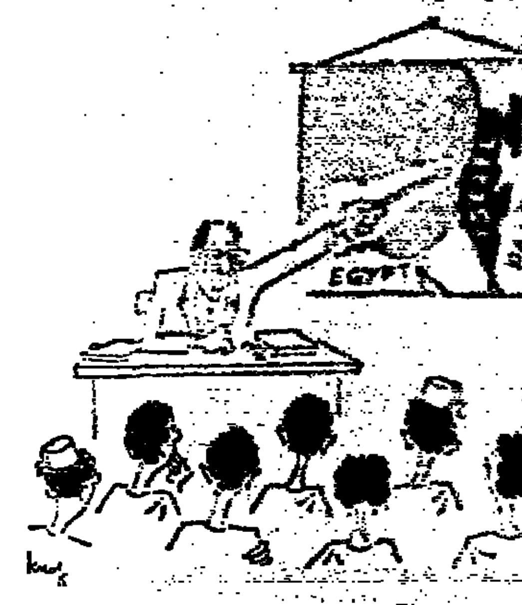
Un amour lointain

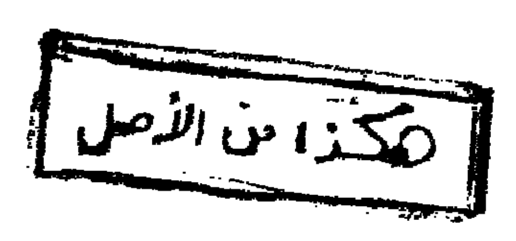
Tout cela bien sûr restait diffus : je n'ai jamais été atteint de paranoïa galopante. Peu à peu cependant, ce n'est pas l'homosexualité, mais ma propre sexualité qui m'est devenue haïssable et j'ai choisi pour quelques mois la solution la plus simple, l'impuissance. Je ne crois pas avoir vraiment regretté alors un plaisir sexuel qui de toute façon ne me satisfaisait plus beaucoup; je crois aussi que, à cette époque de grande militance, je n'avais pas très envie d'analyser le mécanisme de cet arrêt intempestif, de peur d'y trouver des interrogations plus larges.

Pourtant, dans un ordre moral dont la virilité constitue l'un des plus fermes piliers on ne se découvre pas impunément dépouillé des attributs du pouvoir, même s'il s'agit d'un pouvoir méprisé. Les questions sont venues d'elles-mêmes, et l'évidence de ma vie dont j'effaçais lentement le désir parce qu'il était, à un niveau plus ou moins conscient, synonyme de faute. Je me souviens avoir, à cette époque, entendu un camarade, vieux routier de la révolution, affirmer en public que tout homosexuel était un flic potentiel : il n'en fallait pas beaucoup plus pour décider de la suite. Je suis parti peu après vivre un amour lointain. J'y ai trouvé la certitude que lui, moi et tous les autres étions normaux et sains de corps, retrouvé la confiance que devait avoir mon petit lycéen au retour de ses équipées.

Il est des carrières plus douloureuses sans doute, beaucoup d'autres plus dures aussi : les moralistes au pouvoir ceux qui décrètent les sexualités bonnes ou mauvaises, ne sont que les rouages infimes d'une machine sociale à broyer le bonheur qui reste l'enjeu de tous les justes combats. On ne choisit pas d'aimer les hommes ou les femmes, il faut simplement les aimer bien, sans se justifier ni se taire.

GILLES SOLINE.





Le Monde

étranger

APRÈS LA RENCONTRE DE JÉRUSALEM

Les dirigeants arabes multiplient les contacts pour tirer le bilan de la visite du président Sadate en Israël.

● A DAMAS, dans la soirée du mardi 22 novembre, le parti Baas syrien et l'O.L.P. ont publié un communiqué commun annonçant que leur attitude commune vis-à-vis des Etats arabes serait désormais définie « à la lumière de la position que chacun d'entre eux adoptera à l'égard de la visite en Israël du président Sadate ». Les deux parties ont « lancé un appel au peuple égyptien et à son armée qui a offert des milliers de martyrs et consenti les plus grands sacrifices... pour qu'ils mettent en échec cette trahison nationale ».

Le même jour, M. Yasser Arafat a été reçu par le président Assad. Selon l'agence palestinienne Wafa, l'entretien a porté « sur tous les aspects de l'étape délicate que traversent actuellement la cause palestinienne et la nation arabe, à la suite de la visite en Israël du président Sadate, ainsi que des dangereux résultats qui en découlent ». L'agence Wafa ajoute que les points de vue syrien et palestinien sont « totalement concordants ». Par ailleurs, le premier ministre jordanien, M. Moudar Badrani, a remis au chef de l'Etat syrien un message du roi Hussein.

● A RABAT, on a appris, mardi, de source officielle, que le roi Hassan II avait répondu au message du président Kadhafi dans lequel le chef de l'Etat libyen avait demandé aux dirigeants arabes de transférer le siège de la Ligue arabe du Caire dans une autre capitale, de boycotter l'Egypte et de l'expulser de la Ligue arabe. Le souverain chérifien affirme : « Nous ne saurions, sans faire preuve de précipitation, condamner irrévocablement et définitivement le président Sadate et le peuple égyptien et demander, notamment, l'exclusion de la République arabe d'Egypte de la nation arabe... Jugement et réprobation nous paraissent, dès lors, pour le moins prématurés, d'autant qu'en l'état actuel de nos informations, tout nous permet de penser que le président Sadate est demeuré résolument attaché aux lignes fondamentales de la politique décidée par la nation arabe, notamment lors du « sommet » de Rabat de 1974 et que loin de s'en écarter il a, au cours de son voyage, essayé avec force et sincérité d'en faire ressortir la légitimité et le bien-fondé. »

● A ALGER, le président Boumediène a reçu, mardi, le commandant Jalloud, envoyé spécial du président Kadhafi, qui serait venu l'informer de la décision de la Libye de rompre ses relations diplomatiques avec Le Caire.

● A MOSCOU, la presse soviétique continue de publier, selon notre correspondant Daniel Vernet, des réactions hostiles au voyage du président Sadate. Dans un commentaire, l'agence Tass insiste sur le « schisme » au sein du monde arabe et sur l'« isolement de l'Egypte »... L'agence conclut : « La rencontre peut, dans une grande mesure, être exploitée par Israël pour entraver la préparation de la conférence de Genève, en lui conférant un caractère purement formel, en vue de camoufler les négociations séparées et les contacts directs pris à Jérusalem. »

● A BELGRADE, le ministre yougoslave des affaires étrangères, M. Minic, a implicitement désapprouvé certains aspects de la rencontre Begin-Sadate, en soulignant que « seules des initiatives servant le renforcement de l'unité des pays arabes et de l'O.L.P. pouvaient contribuer à la recherche d'un règlement pacifique au Proche-Orient ».

● A WASHINGTON, M. Henry Kissinger, ancien secrétaire d'Etat, a estimé, mardi, que la diplomatie américaine devrait désormais agir au Proche-Orient « tout à fait indépendamment de l'U.R.S.S. » et faciliter la conclusion d'accords entre les parties avant même la convocation de la conférence de Genève. — (A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)

Au Caire

L'optimisme de la population contraste avec le scepticisme de la classe politique

De notre envoyé spécial

Le Caire. — Les journalistes qui, après le président Sadate et sa suite, ont eu le privilège de se rendre directement par avion de Tel-Aviv au Caire, ont eu l'étrange sensation de se déplacer dans un même et seul pays : la durée du vol (une heure) est équivalente à celle du trajet qu'ils avaient dû effectuer par la route de Jérusalem à Tel-Aviv. Israéliens et Egyptiens s'expriment en des termes euphoriques, virtuellement identiques, au sujet de l'avènement de l'ère de la paix...

Les passagers du charter ont eu droit à un traitement de faveur. Ils ont été fêtés avec enthousiasme, au départ comme à l'arrivée : sourires émerveillés, chaleureuses poignées de main, formalités réduites au minimum. Le visa d'entrée en Egypte, délivré gracieusement, a été apposé avec une évidente satisfaction sur la même page du passeport, où figurait le tampon israélien. La livraison des bagages s'est effectuée sous une enseigne géante où l'on pouvait lire en caractères latins gravés en noir et blanc « *Tal Abeeb* » (orthographe phonétique de Tel-Aviv). Les douaniers, les agents de la sécurité, les porteurs sollicitaient en guise de souvenirs des pièces de monnaie et des journaux israéliens en notre possession.

Tous avaient suivi avec émotion sur le petit écran, les péripéties du voyage présidentiel. Chacun cherchait à s'informer davantage. Inquiets, ils voulaient savoir si la paix était proche, si « *missiou Beguine* » allait consentir à la restitution de tous les territoires occupés et à la création d'un Etat palestinien.

« Golda est une grande dame ! »

Aucune trace d'animosité ou de rancune à l'égard des Israéliens. Au contraire, l'admiration et le respect percent dans les propos que nous avons recueillis dans les milieux populaires. Des applaudissements ont éclaté spontanément dans un café du Caire quand les clients, agglutinés autour d'un poste de télévision ont vu le chef de l'Etat égyptien échanger des propos cordiaux avec M. Dayan et étreindre Mme Golda Meïer. « *Malgré tout,* nous a dit l'un d'eux, *il faut bien admettre que Dayan est un prestigieux chef militaire et Golda est une grande dame dévouée à la cause de son peuple.* »

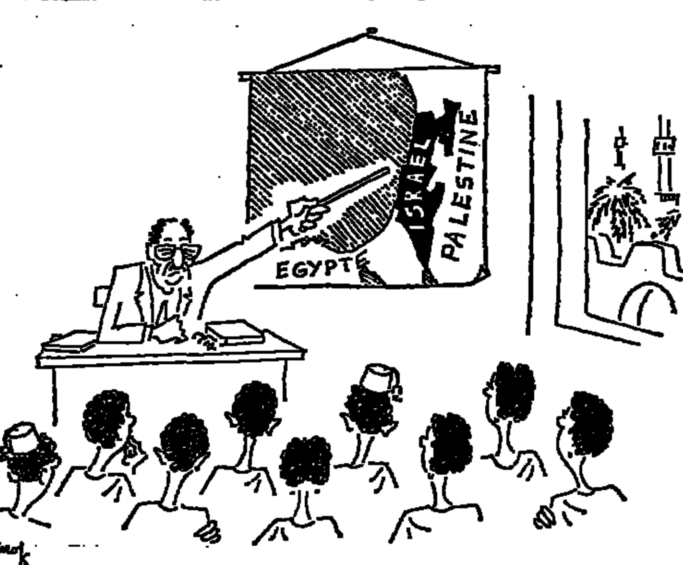
Le nom de Begin, en revanche, est évoqué avec des réserves évidentes. Le discours du premier ministre israélien à la Knesset et ses déclarations à la conférence de presse tenue conjointement avec le président Sadate, ont profondément déçu les Egyptiens comme beaucoup d'Israéliens. « *Il n'a rien offert* », dit-on à l'unisson ici avec une pointe de tristesse. « *Nous le recevrons néanmoins dignement s'il devait être invité en Egypte*, ajoute-t-on aussitôt, *car nous sommes un peuple hospitalier et nous n'oublierons pas de surcroît l'accueil chaleureux auquel notre président a eu droit en Israël* ».

En Egypte, comme dans l'Etat hébreu, l'euphorie incite le petit peuple à brûler les étapes. Un employé de banque, par exemple, nous disait, que « *l'âge d'or s'ouvrira bientôt. Les milliards actuellement dilapidés dans l'achat d'armements et l'entretien de l'armée seront consacrés au développement du pays et au bien-être du peuple* ». « *Nous ne supportons plus les pénuries de produits alimentaires, la cherté de la vie, la misère, les injustices sociales* », ajoutait-il. « *Le président Sadate l'a bien compris lors des émeutes de janvier dernier. Tout cela changera, vous verrez...* »

Le concierge d'un grand hôtel nous confie : « *Un millionnaire juif égyptien, qui avait émigré il y a une vingtaine d'années, loge ici depuis quelques jours. C'est merveilleux. Il envisage de créer une grande entreprise industrielle.* »

« *Les juifs sont nos frères, nous les connaissons biens pour avoir vécu ensemble pendant des siècles. Sans ce conflit, ils auraient continué à vivre avec nous en bonne intelligence* », nous dit pour sa part un boutiquier avant d'ajouter : « *Nous espérons qu'ils répondront à l'appel que leur a lancé le président Sadate au printemps dernier, les invitant à rentrer dans leur patrie d'origine et à reprendre leur citoyenneté. Nous l'espérons car ils contribueront demain, comme autrefois, à la prospérité de notre pays.* »

Ces propos n'étonnent pas M[e] Chehata Haroun, lui-même juif égyptien, qui avait choisi de ne pas quitter l'Egypte. Avocat près la Cour de cassation, l'un des principaux responsables de l'information au sein du rassemblement national progressiste (le parti de la gauche unie), il nous explique que les autorités officielles ont commencé à préparer l'opinion à une telle évolution dès la fin de la guerre d'Octobre. « *Entre autres*, nous déclare-t-il, *les mesures discriminatoires à l'encontre des juifs ont été levées les unes après les autres. Des visas de tourisme ou d'affaires ont été accordés ces dernières années à de nombreux Israélites qui sont revenus pour des séjours plus ou moins prolongés. Depuis le printemps dernier tout résident juif peut partir à l'étranger sans autorisation et revenir à son gré. Nous sommes désormais traités en citoyens à part entière sur le même pied d'égalité que les musulmans ou les chrétiens.* »



(Dessin de KONK.)

Tout en affirmant qu'il n'était pas, en principe, opposé à des pourparlers directs entre dirigeants israéliens et égyptiens, M[e] Haroun estime — tout comme son parti — que « *Sadate se nourrit d'illusions en croyant qu'il obtiendra quoi que ce soit de valable de Begin, dont le chauvinisme frise une forme de fascisme* ». « *Le discours de Begin*, ajoute-t-il, *a choqué tous les membres de la communauté juive dont beaucoup rêvent d'aller bientôt en Israël pour visiter parents et amis.* »

Les responsables égyptiens s'emploient, depuis le retour au Caire de Sadate, à alimenter l'optimisme de la population comme en témoignent les manchettes de la presse : « *La visite du raïs s'est soldée par un succès à 100 %.* » « *Sadate a atteint tous ses objectifs.* » « *Israël établit un plan de paix pour Genève.* » « *Accord sur les principes de la paix.* » « *Ceux qui s'en prennent au voyage du président vont bientôt se réjouir des résultats de cette initiative* », etc.

La plupart des observateurs étrangers, tout comme la majeure partie de ce qu'il est convenu d'appeler la « classe politique » égyptienne, demeurent néanmoins sceptiques. Les exégèses de textes et les analyses débouchent sur la même conviction que le président Sadate n'aura rien de concret à offrir à l'opinion arabe lors du discours, très attendu ici, qu'il doit prononcer samedi prochain. A moins que les dirigeants israéliens puissent prendre auparavant les « décisions concrètes » qui s'imposent. Face au froid réalisme des « pessimistes », les « optimistes » se persuadent que le « rêve » vécu ces derniers jours ne fait que commencer.

ÉRIC ROULEAU.

Des « décisions difficiles »

(Suite de la première page.)

Selon M. Dayan, le Raïs, ne voulant pas parler au non du seul peuple égyptien, aucune proposition concrète portant sur une éventuelle restitution du Sinaï ne lui a été faite. M. Dayan a insisté sur le fait qu'il convenait de ne pas donner à la déclaration du président égyptien, selon laquelle « *la guerre d'octobre 1973 serait la dernière* », une signification qu'elle n'a peut-être pas. Cette déclaration n'est pas « opérationnelle » et n'a fait l'objet d'aucun engagement. Il convient donc de l'interpréter simplement comme un vœu.

Les divergences entre l'Egypte et Israël restent, en effet, profondes, tant sur le contenu de la paix qui devrait être établie entre les deux pays que sur le tracé des frontières qu'Israël juge nécessaire à sa sécurité. M. Dayan a enfin affirmé que l'Egypte souhaitait restreindre le rôle de l'Union soviétique à la conférence de Genève, et a conclu, sans être très explicite, sur la nécessité pour Israël de se préparer à des décisions « *difficiles* ».

La presse israélienne de ce mercredi fait un large écho à des rumeurs non confirmées faisant état d'un accord auquel seraient parvenus Le Caire et Jérusalem sur la composition de la délégation palestinienne à Genève. Cette délégation, selon le *Davar*, organe travailliste, comprendrait des personnalités qu'Israël avait jusqu'à présent récusées, et le consentement obtenu de ses interlocuteurs explique l'optimisme du président Sadate quant à la prochaine convocation de la conférence.

Cette délégation, dans laquelle ne figureraient pas de dirigeants de l'O.L.P., pourrait comprendre, en plus d'un ou de plusieurs professeurs américains d'origine palestinienne, les maires de villes de Cisjordanie, Naplouse et Tulkarem, connus pour leurs liens avec l'O.L.P., et le maire de Gaza beaucoup plus proche de la couronne hachémite.

Pour sa part, le journal *Al Hamishmar*, citant ce mercredi des sources autorisées de Jérusalem, indique qu'une date aurait même été arrêtée pour la conférence de Genève, dont la séance d'ouverture pourrait se tenir le 22 décembre, les séances de travail reprenant après les fêtes.

ANDRÉ SCEMAMA.

Aux Nations unies

La Syrie accuse le président égyptien de « reddition devant le sionisme raciste »

De notre correspondant

New-York (Nations unies). — La Syrie a réouvert, brutalement, mardi 22 novembre, le débat sur le Proche-Orient, à l'assemblée des Nations unies. On attendait, certes, de M. Allaf, son délégué permanent, un discours ferme, mais la dureté du réquisitoire qu'il a prononcé — certains observateurs l'ont qualifié « *d'impitoyable* » — a surpris les diplomates présents, à commencer par les Egyptiens. Le discours syrien était à vrai dire très argumenté et prononcé sans violence, mais il a pris à partie le président Sadate de façon tellement personnelle et presque insultante que l'ambassadeur égyptien, M. Abdel Meguid, a quitté la salle.

« *Ce nouveau coup fait suite aux accords du Sinaï, mais il est plus humiliant.* » « *Il s'est courbé*, a dit le représentant syrien, *devant le symbole de l'oppression. Il a écouté l'hymne au son duquel les soldats sionistes ont occupé les territoires arabes.* »

Qualifiant la visite du président Sadate de « *coup d'épée dans le dos du peuple arabe* » et de « *reddition devant le sionisme raciste* », M. Allaf a demandé : « *Pourquoi le président de l'Egypte s'incline-t-il si bas devant l'ennemi ? Comment peut-il faire passer pareille défaite pour la poursuite du combat du peuple arabe ?* ». Il a accusé M. Sadate d'avoir « *embrassé la joue de Golda Meïr, une raciste, et d'avoir serré la main d'un criminel de guerre, Dayan* ». « *La visite de Sadate*, a-t-il ajouté, *a gravement endommagé la cause arabe et fourni une façade de crédibilité aux dirigeants extrémistes sionistes.* » Il a dit encore que « *cette visite a constitué une sorte de reconnaissance* de facto *de l'annexion de Jérusalem* » et que « *cet événement a permis à Israël de sortir de son isolement* ».

Il a cependant, pour finir, « *lancé un appel pour la paix* ».

« *Que l'agresseur prouve ici même son désir de paix*, a-t-il dit. *Nous lui demandons de reconnaître les droits du peuple palestinien et d'annoncer qu'il évacuera les territoires annexés. Si Israël veut la paix, la voie est facile et les étapes sont claires.* »

Une « soupape de sécurité »

M. Hazem Nuseibeh, délégué de Jordanie, a été plus nuancé. « *Nous sommes prêts*, a-t-il dit, *à apporter notre concours à une solution, à condition qu'Israël en fasse autant en évacuant tous les territoires occupés, y compris la partie arabe de Jérusalem, et qu'il rétablisse les droits inaliénables du peuple palestinien.* »

M. Jamil Barrody, délégué d'Arabie Saoudite, s'est abstenu, lui aussi, de critiquer le président Sadate. Il a noté que « *l'impasse demeure* » et que « *le peuple palestinien est au cœur du problème du Proche-Orient* ». Visiblement, ces deux diplomates sont montés en ligne pour rappeler aux adversaires de l'Egypte que celle-ci n'était pas isolée.

En fait, les discours prononcés cette semaine par les divers délégués arabes servent surtout de « *soupape de sécurité* » et ne compromettent pas les négociations en vue de la convocation de la conférence de Genève. Sur le fond, les positions syriennes restent voisines de celles de l'Egypte, et on croit savoir que les deux pays veulent faire adopter par l'assemblée générale un projet de résolution qui serait à peu près identique à celui de l'année dernière. Il condamnera Israël en raison de son occupation des territoires arabes, il l'invitera à les restituer et à reconnaître les droits inaliénables du peuple palestinien. Il se prononcera également en faveur de la réunion de la conférence de Genève et de la participation de l'O.L.P. à cette conférence « *sur un pied d'égalité* ».

Le délégué permanent de l'Egypte, M. Abdel Meguid, devait prendre la parole, ce mercredi, tandis que le représentant d'Israël, M. Herzog, parlera jeudi.

LOUIS WIZNITZER.

La déclaration des Neuf

LA COMMUNAUTÉ PARTAGE L'ESPÉRANCE SUSCITÉE PAR L'INITIATIVE COURAGEUSE DU PRÉSIDENT SADATE

Voici le texte de la déclaration adoptée mardi 22 novembre à Bruxelles par les ministres des affaires étrangères des Neuf à propos de la visite en Israël du président Sadate (nos dernières éditions, datées 23 novembre) :

« *Les neuf ministres des affaires étrangères, convaincus que la méfiance constitue l'un des principaux obstacles à un règlement pacifique du conflit israélo-arabe, partagent l'espérance qu'ont suscitée l'initiative courageuse du président Sadate et sa rencontre historique avec les dirigeants israéliens.*

» *Ils souhaitent que le dialogue sans précédent qui s'est noué à Jérusalem ouvre la voie à une négociation globale conduisant à un règlement d'ensemble juste et durable tenant compte des droits et des préoccupations de toutes les parties intéressées.*

» *Il est urgent qu'une vraie paix s'établisse enfin pour tous les peuples de la région, y compris le peuple palestinien, sur la base des principes reconnus par la Communauté internationale, et qui figurent en particulier dans la déclaration du Conseil européen en date du 29 juin 1977.*

» *Ils expriment l'espoir qu'il sera possible de réunir dans un proche avenir la conférence de Genève.* »

(1) Dans leur déclaration du 29 juin, les neuf chefs de gouvernement de la Communauté rapelaient leur position de fond sur un règlement au Proche-Orient. Ils insistaient particulièrement sur « *la nécessité d'une patrie pour le peuple palestinien* » et d'une participation palestinienne aux négociations de paix.

PROCHE-ORIENT

APRÈS LA RENCONTRE DE JÉRUSALEM

Tribune internationale

Ce qui est déjà acquis

par ALBERT STARA (*)

ET maintenant ? C'est la question qui vient naturellement à l'esprit, au lendemain de la rencontre Sadate-Begin que le monde entier a suivie à travers la « petite lucarne ». Pour une fois, les habitués de la télévision ont eu une authentique vision — dans le sens noble du terme — d'un des plus graves problèmes de la vie internationale. Après quoi, l'on s'est demandé si quelque progrès — et lequel — avait été fait dans la voie d'une solution.

Nul n'était assez naïf pour imaginer que la visite du président égyptien suffirait à régler un conflit aussi complexe. Les deux prestigieux acteurs du drame ont, dès l'abord, marqué qu'ils n'avaient pas la prétention, en quelques heures d'entretiens privés encadrant leurs apparitions publiques, d'effacer trente années de combats, de ruines et de sacrifices. Mais c'est précisément cet écrasant fardeau d'une haine dévastatrice que Begin et Sadate veulent, d'un même élan, rejeter dans le passé. En proclamant une égale volonté d'aborder leurs litiges, si graves soient-ils, non plus l'arme au poing mais par la discussion, certes difficile mais indispensable, ils ont fait franchir à leurs peuples une étape décisive, celle qui doit à tout prix mener à la paix.

Sans doute ont-ils tous deux exprimé à nouveau leurs thèses sous une forme apparemment intransigeante. Mais pour la première fois Sadate n'a pas accompagné ses exigences de la menace de reprendre la guerre, au contraire. Quant à Begin, il n'a certes rien abandonné de ce qu'il considère comme les droits fondamentaux et imprescriptibles de l'Etat hébreu — mais en ajoutant toutefois que « tout peut être négocié ». Il a même déclaré qu'il ferait « des propositions pour résoudre la question des Palestiniens ». Il est évident que, pour que des positions si divergentes, et parfois même contradictoires, finissent par être conciliables, il faudra beaucoup de bonne volonté réciproque. Mais n'est-ce pas le sens essentiel du dialogue qui vient de se nouer.

On voit déjà se dégager, au-delà de la solennité historique, les conséquences les plus importantes du rendez-vous de Jérusalem. Pour commencer, Sadate ne s'est pas contenté de reconnaître la réalité d'Israël, mais aussi l'inéluctable avenir, selon sa formule « vivre ensemble ». Vivre et non mourir dans une lutte sans merci. Vivre dans une coexistence que Begin a aussitôt définie comme un voisinage harmonieux d'échanges et de coopération en vue d'une prospérité commune.

CELA signifie — et ne peut que signifier — que Sadate va se tourner vers ses associés du « camp arabe », et plus particulièrement ceux du champ de bataille, pour leur dire : « Il n'y a que deux moyens de trancher ce débat tragique : la négociation où, à partir de vues radicalement opposées, nous devrons aboutir à un règlement par compromis, ou la guerre. Mon peuple, qui en a subi la charge la plus cruelle, n'en veut plus. Si l'on opte pour la négociation, nous pourrons y aller ensemble ; mais si vous choisissez la guerre, ce sera sans nous. » Telle est la logique de l'attitude sans ambiguïté que Sadate a prise devant des millions d'auditeurs.

On a beaucoup dit que c'était là un avantage marqué par Israël ; mais on a omis de souligner que cette conclusion libérait Le Caire d'une hypothèse meurtrière et dévastatrice. Désormais, Sadate peut contribuer à l'élaboration d'un plan de paix sans se laisser obnubiler par les surenchères démagogiques de « frères » éloignés du champ de bataille et donc indifférents aux hécatombes que l'Egypte a subies à chaque reprise du conflit. Pour sa part, Begin a manifesté qu'Israël — pour lequel aucun prix n'est trop élevé si peut être épargnée la vie de ses enfants, la mort de chacun d'eux étant un deuil national — est prêt à pousser l'esprit de concession très loin. A condition qu'aucune atteinte ne soit portée aux nécessités impérieuses de sécurité stratégique, lesquelles coïncident étroitement avec les titres inaliénables de notre peuple sur son patrimoine territorial historique.

Comme on le voit, la controverse entre Sadate et Begin ne se déroulera pas sans obstacles ni peut-être sans incidents plus ou moins sérieux, en cours de route. Mais ce qui est déjà acquis, c'est d'abord que « le mur qui nous séparait n'est plus là », et que, dans un même élan de ferveur humaine, Begin et Sadate ont proclamé qu'ils refusaient désormais que cette querelle fasse encore couler le sang des hommes et des femmes au nom desquels ils ont, face à l'univers, engagé leur entretien miraculeux.

(*) Délégué général du Likoud en France.

BIBLIOGRAPHIE

« Israël et ses populations » de Doris Bensimon et Eglal Errera

Enfin, un bon livre sur Israël, résultat du travail de deux sociologues, Doris Bensimon et Eglal Errera. Il se présente comme un ouvrage de référence sur les communautés ethniques et religieuses. Les chapitres sont accompagnés de biographies (celle de M. Begin est excellente et originale) et de documents divers : lois, déclarations importantes, etc., qui illustrent bien le texte. Mais, à l'opposé des ouvrages officiels du type *Israël, faits et chiffres*, le livre applique une indépendance de jugement et un esprit critique à la présentation rigoureuse des faits.

Les deux auteurs se sont partagé la tâche. Mme Bensimon traite des Juifs en mettant l'accent, entre autres, sur les disparités sociales entre originaires des pays d'Asie et d'Afrique et ashkénazes, sur le conflit entre pratiquants et laïcs, entre générations et entre classes. Elle rappelle l'histoire proche et lointaine, pour donner un tableau d'ensemble, mais son récit est parfois incomplet ; c'est le cas pour l'expédition de Suez. Quant aux fedayin palestiniens, il n'est pas exact que, dès 1964, les organisations palestiniennes aient été vraiment regroupées au sein de l'O.L.P. L'existence des fedayin était, en effet, une sorte de *« protestation armée »* contre les régimes arabes qui exploitaient le problème palestinien tout en utilisant l'O.L.P. à leurs fins propres comme un instrument de leur politique. En 1968 seulement, le Fath, dirigé par Yasser Arafat, a pris le contrôle de l'Organisation.

La deuxième partie du livre porte sur les Arabes israéliens et est due à Mme Errera. Sa tâche était plus difficile, car le matériel existant sur cette communauté est moins riche que celui portant sur les Juifs d'Israël. Toutefois, l'auteur a réussi à présenter les grandes caractéristiques de cette population. Il est regrettable qu'elle n'ait pas complété son exposé en examinant la littérature et la poésie arabes en Israël.

Le livre s'achève sur deux épilogues, où les auteurs présentent de façon remarquable les problèmes et les perspectives des Juifs et des Arabes en Israël. Enfin, l'ouvrage est illustré par le dessinateur israélien Doughy, en parfait accord avec son esprit.

A. K.

★ Doris Bensimon et Eglal Errera, *Israël et ses populations*, Bruxelles, 1977, distribution Presses universitaires de France, 420 p., 65 F.

● *Le quotidien « Jerusalem Post »* écrit, dans son éditorial du 22 novembre : *« Un certain élan a été donné mais il peut facilement retomber sans une nouvelle impulsion... La grande question pour Israël est de savoir si Begin est en mesure de prendre les décisions difficiles nécessaires. Il ne fait aucun doute qu'il y a aujourd'hui un consensus national en faveur d'une politique de paix courageuse et imaginative. »*

● *M. Jean Lecanuet*, président des démocrates sociaux, écrit dans l'éditorial de *Démocratie moderne*, organe de son mouvement : *« Quelles que soient les difficultés qui se dresseront encore, ce premier dialogue mérite les encouragements et le soutien de tous les hommes, de toutes les nations attachées à la paix. »*

ASIE

Le Japon dans la « guerre économique »

(Suite de la première page.)

C'est là désormais le principal moyen de pression dont disposent les Américains : le Japon peut difficilement réagir et freiner le renchérissement de sa monnaie, à moins de bloquer le marché de Tokyo, ce qui ne limiterait la spéculation ni à Londres ni à New-York. A la fin de la semaine dernière, la rumeur circulait dans les milieux financiers de Tokyo, étrangers, mais aussi japonais, que la monnaie japonaise pourrait atteindre sous peu le taux record de 200 yens pour un dollar, si aucune solution n'était trouvée au différend avec les Américains.

Pas plus qu'ils ne s'estiment satisfaits de la revalorisation du yen, les Américains ne considèrent que les mesures prises le 20 septembre par M. Fukuda pour développer les importations sont de nature à modifier la situation des échanges entre le Japon et les Etats-Unis. Tokyo a annoncé l'achat supplémentaire d'avions, de pétrole, d'uranium, de métaux non ferreux et de produits agricoles pour un montant total de trois milliards de dollars. En ce qui concerne les avions — il ne semble pas qu'Airbus fasse partie du projet, — il s'agit d'une accélération du rythme de livraison des appareils commandés aux constructeurs américains dans le cadre du plan d'équipement des compagnies aériennes nippones. Cette mesure semble, en fait, se heurter aux réticences de ces dernières.

Camouflage des excédents

Pour le pétrole, on ne peut guère non plus parler de mesure nouvelle : l'augmentation des achats est surtout un rattrapage dans la constitution des stocks — le Japon entend porter sa capacité de stockage à quatre-vingt-dix jours, — ce qui aurait dû être réalisé en octobre, mais ne l'a pas été en raison de l'insuffisance des installations (il est envisagé aujourd'hui d'utiliser des pétroliers désarmés). Quant aux achats d'uranium, il s'agit en fait du paiement anticipé d'un contrat déjà signé pour la livraison par les Etats-Unis de 1 300 tonnes de minerai. Le Japon a affirmé vouloir en acheter 10 000 tonnes. Ce projet contrarie en fait la politique stratégique américaine, Washington ne souhaitant pas que d'importantes quantités d'uranium soient disséminées à travers le monde. Certains observateurs voient surtout dans ce projet une manœuvre de Tokyo pour démontrer à Washington que, malgré la *« bonne volonté japonaise »*, les Américains sont peu coopératifs.

Pour les métaux non ferreux, le gouvernement a accordé, en septembre, une aide financière de 17 milliards de yens aux métallurgistes dans l'espoir de les inciter à importer. Les stocks nippons étant déjà importants, il est peu vraisemblable que cette mesure soit suivie d'effet. Enfin, pour les produits alimentaires, il s'agit essentiellement de livraisons anticipées de nourriture pour le bétail et d'augmentation des contingents de produits de la mer, toute mesure plus radicale se heurtant au veto du lobby paysan, dont l'influence sur le parti libéral démocrate au pouvoir est très importante.

Concessions symboliques

Fussent-elles suivies d'effet, ces mesures ne sont pas satisfaisantes pour les Américains. D'une part, font-ils valoir, elles n'apportent qu'un remède temporaire à l'excédent de la balance des paiements courants par un rééquilibrage comptable dû à des flux financiers, mais ne constituent en rien une solution réelle au problème central de l'excédent commercial. D'autre part, estime-t-on à Washington, la majorité de ces importations n'ayant pas d'emploi, en l'état de la conjoncture économique nippone, elles reviennent à camoufler en stocks des excédents. Déjà, au cours de la période 1971-1972, le Japon avait proposé des solutions analogues. Les achats d'avions avaient alors été accélérés par les pots-de-vin versés par Lockheed à des politiciens japonais...

Les Américains ne se contentent pas, cette fois, de ce genre de solutions : ils souhaitent un changement structurel des importations japonaises. Les produits industriels ne représentant, selon les statistiques nippones, que 20 % du total de celles-ci, Washington presse Tokyo d'augmenter substantiellement ses achats de produits manufacturés (ceux-ci comptent pour 53 % dans les importations américaines et 66 % dans celles de l'Allemagne fédérale).

Les Japonais ont annoncé, fin octobre, un « train » de mesures visant à alléger les droits de douanes et à simplifier les procédures d'importation. Toutefois, en ce domaine, seule a été prise une mesure de rationalisation des procédures pour les importations dont la valeur ne dépasse pas 1 million de yens. Quant aux allégements, *rien*, pour l'instant, n'a été arrêté, ni leur taux ni les catégories de produits. Apparemment, les Japonais ne sont guère pressés de commenter, devant les journalistes étrangers, les mesures envisagées, les fonctionnaires du MITI (ministère du commerce international et de l'industrie) étant « trop occupés » pour les recevoir, nous a-t-il été répondu.

Vraisemblablement, les réductions tarifaires porteront sur des produits, tels que l'automobile, les ordinateurs (I.B.M. voit de jour en jour son marché se rétrécir au Japon) et les films en couleur. On peut douter de l'importance de leur effet. D'une part, elles seront imputées sur les concessions que le Japon fera au cours des négociations multilatérales du G.A.T.T. et auront, par conséquent, des contreparties. De l'autre, elles apparaissent assez symboliques, car, beaucoup plus que les droits de douanes — au demeurant peu élevés, — ce sont les marges des revendeurs qui rendent les produits étrangers si peu compétitifs sur le marché nippon (une R 5 vaut 2 millions de yens, soit environ 40 000 F, presque le double de son prix en France). Il en va de même pour les voitures américaines, qui valent parfois jusqu'à trois fois leur prix aux Etats-Unis.

Les distributeurs japonais font valoir que cette différence est due aux modifications nécessaires pour adapter la voiture ou le produit au marché japonais. Pour l'instant, le MITI a été pour le moins timide dans les demandes adressées aux revendeurs de limiter leurs marges. Malgré la montée du yen — qui, théoriquement, rend les importations moins chères, — les prix des produits étrangers à Tokyo n'ont pratiquement pas varié. Apparemment, ce sont les revendeurs qui empochent ce profit supplémentaire.

La situation paraît pour le moins bloquée si les Japonais ne cèdent pas sur un point réclamé aussi bien par les Etats-Unis que par l'Europe : la relance de l'activité économique interne. La hausse du yen par rapport au dollar va sans doute réduire la compétitivité des produits japonais à l'étranger, mais elle ne va pas changer du jour au lendemain les habitudes des consommateurs. D'ailleurs, pour les exportations de pointe (automobile, électronique), l'effet n'a commencé à se faire sentir qu'une fois que la valeur du yen a augmenté de 18 % par rapport au dollar.

Les importations, quant à elles, sont davantage liées à la conjoncture que sensibles aux variations de prix. Tout en se battant pour la diminution des barrières tarifaires et non tarifaires, les Américains reconnaissent implicitement qu'à l'heure actuelle le Japon *n'est pas en position d'importer*. Aussi demandent-ils qu'en 1978 le taux de croissance japonaise soit de 7 à 8 %. Il est désormais *évident que l'objectif de 6,7 % pour* l'année fiscale qui s'achève en mars prochain ne sera pas atteint.

Une politique conservatrice

Depuis trois ans, d'abord à la tête du ministère des finances, puis comme premier ministre, M. Fukuda ne s'est pas départi d'une politique fondamentalement conservatrice : priorité à la lutte contre l'inflation et « soutien » de l'activité économique par une politique budgétaire qui a prouvé ses limites. En fait les pressions américaines rejoignent celles exercées, depuis quelques mois, par les milieux d'affaires nippons. Le patronat japonais est apparemment de plus en plus mécontent de M. Fukuda et impatient que soient prises des mesures sérieuses de relance. La montée du yen a d'ores et déjà annulé l'effet des mesures prises en septembre.

M. Fukuda, sous la double pression de Washington et de son patronat, devrait, dans les semaines qui viennent, alors qu'est élaboré le budget 1978, renoncer à la limite qu'il s'était fixée en matière de déficit budgétaire (30 %). Pour certains économistes japonais, les risques d'inflation, même avec un déficit budgétaire plus important, sont minimes. D'une part, l'appareil de production tourne à 80 % de sa capacité. De l'autre, le déficit du budget étant financé sur le marché obligataire, il n'est pas, en définitive, générateur d'inflation, puisqu'il n'y a pas création de monnaie.

Les Etats-Unis ne souhaitent certes pas « *abattre* » le Japon, allié privilégié en Asie. Ils n'en semblent pas moins déterminés cette fois à obtenir, même au prix d'une épreuve de force, des concessions qui, certes, serviront en priorité leurs intérêts, mais supposent une *modification de la structure* des échanges extérieurs japonais qui pourrait également être favorable à l'Europe.

Celle-ci assiste, impuissante, à l'empoignade nippo-américaine, consciente en fait que seuls les Etats-Unis sont en position d'obtenir ce que la C.E.E. a demandé à Tokyo, vainement, depuis des mois. Avec cette crainte, cependant, chez certains financiers, que la montée du yen ne soit le détonateur d'une crise monétaire mondiale. Il est certain, en tout cas, que M. Fukuda ne pourra satisfaire les Américains avec des « pirouettes » : le premier ministre se plaît, paraît-il, à « *démontrer* » aux ambassadeurs européens en poste à Tokyo la « *bonne volonté* » du Japon envers la C.E.E. en leur disant que sa cravate est française, son complet anglais et ses chaussures italiennes. On peut douter que Washington se contente de savoir que ses clubs de golf sont américains.

PHILIPPE PONS.

Chine

SUPPRIMÉES PENDANT LA RÉVOLUTION CULTURELLE

Les primes de rendement pourraient être rétablies

De notre correspondant

Pékin. — Le système des primes de rendement, banni depuis la révolution culturelle et condamné comme une manifestation du droit bourgeois encourageant les relations mercantiles entre les hommes, va sans doute être prochainement rétabli dans l'industrie chinoise. C'est du moins ce que laisse prévoir le compte rendu d'un débat organisé par la municipalité de Pékin et dont le journal *Clarté* a rendu compte cette semaine.

Le journal s'abstient lui-même de prendre parti, mais aucune des opinions exprimées ne met plus en question l'utilité du système des primes. Sa condamnation passée est, au contraire, inscrite au passif des membres de la « bande des quatre » et présentée comme une expression de leur « *métaphysisme* ». Dans l'exposé du débat, un distinguo subtil est d'abord établi entre, d'une part, le système des « *stimulants matériels* » tel qu'il est pratiqué en Union soviétique, où il constitue un « *reflet du révisionnisme* » et « *corrompt l'esprit du peuple* », et, d'autre part, le principe de la rémunération selon le travail accompli, qui appartient au contraire à l'économie marxiste et contribue à promouvoir l'édification socialiste. C'est dans le cadre de ce principe qu'est justifié le recours aux « *encouragements matériels* ». « *Nier les encouragements matériels*, déclarent les participants au débat, *équivaut à nier le système de la rémunération selon le travail. Il n'est pas suffisant de s'appuyer seulement sur l'éducation politico-idéologique pour encourager l'ardeur au travail.* »

Le débat paraît avoir pris un tour tout à fait concret avec des considérations sur la place respective que doivent occuper salaire et primes dans la rémunération des travailleurs. Il est admis, par certains du moins, que l'attribution de primes de rendement, d'assiduité, d'entretien, etc., peut comporter des « *aspects négatifs* » et doit, en conséquence, être limitée pour que le salaire demeure la rétribution essentielle de l'ouvrier. Le caractère « *positif* » du système n'en est pas moins souligné avec vigueur en tant que facteur « *promoteur de la production* ». Certains orateurs ont même réclamé que des efforts soient accomplis par les départements responsables pour « *trouver une base théorique à l'application de primes* » et « *réhabiliter le système afin de balayer l'influence des « quatre » dans ce domaine* ».

Après la réforme de l'éducation supérieure, la réintroduction du système des primes constituerait l'abandon le plus marquant des méthodes héritées de la révolution culturelle et considérées jusqu'à présent comme les innovations les plus originales — et les plus ambitieuses — du socialisme chinois. Le retour au principe des stimulants matériels fait partie de la politique pragmatiste de M. Teng Hsiao-ping. Différents articles sur la notion de rétribution proportionnelle au travail avaient déjà laissé prévoir une évolution dans ce domaine. C'est la première fois, néanmoins, qu'une référence explicite est faite au système des primes.

ALAIN JACOB.



AMÉR

Colombie

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS VINGT ANS

...éraux et conservateurs iront sép... aux batailles électorales de 1...

De notre correspondant

Argentine

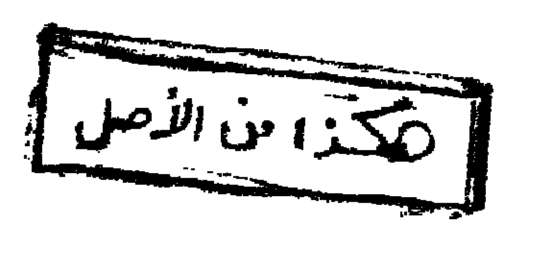
Aucun engagement sur les droits

TÉMOIGNAGE

Torture et répressi... dans la province de M...

Chili





مكرر من الأصل

AMÉRIQUES

Colombie

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS VINGT ANS

Libéraux et conservateurs iront séparément aux batailles électorales de 1978

De notre correspondant

Bogota. — Un parti libéral divisé entre deux candidats qui multiplient les anathèmes, un parti conservateur partagé entre factions rivales qui réunissent deux conventions pour nommer le même candidat, un parti dit de troisième force, l'ANAPO, dont les dirigeants ne parviennent pas à se mettre d'accord sur une ligne claire, une gauche électoralement très faible et, de plus, divisée en trois secteurs : trois mois avant les élections générales, le panorama politique colombien est passablement confus.

C'est en février prochain que doivent avoir lieu les élections législatives, suivies, quatre mois plus tard d'une élection présidentielle qui désignera le successeur de l'actuel chef de l'Etat, M. Lopez Michelsen. Pour la première fois, les deux grands partis traditionnels, libéral et conservateur, se présenteront de manière indépendante, après vingt ans de front national créé en 1958.

Ce pacte visait à mettre fin à des décennies de sanglants affrontements entre libéraux et conservateurs. Les deux partis s'engageaient, durant seize ans, à présenter un candidat unique à la présidence, qui serait exercée successivement par chacune des deux formations. Un régime transitoire fut appliqué en 1974 : les deux partis présentaient à nouveau leur propre candidat, mais le vainqueur s'engageait à gouverner avec un cabinet formé paritairement de représentants des deux partis. Ce ne sera plus le cas en 1978.

Le parti libéral, qui avait obtenu en 1974 deux fois plus de voix que son rival, constitue incontestablement la force politique majoritaire. Mais quel sera son candidat ? Pas moins de quatre personnalités aspirent à représenter le parti. Deux d'entre elles peuvent espérer être nommées : MM. Carlos Lleras, déjà président de la Colombie de 1966 à 1970, et Julio Cesar Turbay, ex-ambassadeur à Londres et à Washington. Il semble bien difficile de les distinguer en fonction de critères d'ordre politique ou idéologique. Personne, d'ailleurs, au sein des deux partis traditionnels, n'a véritablement présenté, durant l'actuelle campagne électorale, un programme de gouvernement, sinon en termes délibérément vagues.

La drogue et les émeraudes

Dans un pays où il est vain d'espérer la présidence sans l'appui d'un des grands groupes financiers, les deux « candidats » libéraux se distinguent surtout par leur base d'appui. M. Carlos Lleras a les faveurs des secteurs économiques traditionnels, c'est-à-dire avant tout l'Association des exportateurs de café et les milieux du textile de Medellin, bien représentés au sein de l'Association nationale des industriels.

M. Julio Cesar Turbay est le porte-parole d'une bourgeoisie de formation plus récente. Il jouit de l'appui de l'Association nationale des institutions financières et de la Banque de Colombie, dirigée par M. Jaime Michelsen, un parent de l'actuel président. Les adversaires de M. Turbay, qui se présente comme le porte-parole des « classes nouvelles », voient aussi en lui le représentant d'un secteur en plein essor qui s'est enrichi avec les exportations que l'on qualifie à Bogota, *par euphémisme, de « non officielles »*, c'est-à-dire la drogue et les émeraudes.

A de multiples reprises, M. Turbay a été accusé d'avoir des liens avec les milieux de la contrebande, voire avec la Mafia colombienne, aujourd'hui en expansion, sans qu'aucune preuve ait jamais été apportée. Mais ces constantes accusations ont contribué à détériorer son image de marque.

Pour se départager, les deux « candidats » libéraux sont convenus que les élections de février seront des « primaires » : le nombre de voix obtenu par leurs partisans permettra de désigner le candidat du parti à l'élection présidentielle.

Mais le vainqueur de février est-il assuré de faire le plein des voix du parti, en juin ? Rien n'est moins sûr, et une division du parti libéral à l'élection présidentielle pourrait faire l'affaire du candidat conservateur, M. Belisario Betancur. Ancien ambassadeur, il s'est jusqu'ici maintenu dans une prudente imprécision quant à son programme de gouvernement. Il cherche à se présenter comme un candidat « au-dessus des partis », afin de capter des voix en dehors de sa formation, aujourd'hui minoritaire.

Si le parti conservateur est divisé en deux fractions, l'une modérée qui intègre le gouvernement, et l'autre qui est passée à l'opposition intransigeante, les deux *secteurs, cependant, appuient* M. Betancur.

Aucune troisième force ne paraît en tout cas à même de remettre en question la suprématie des deux partis traditionnels, malgré leurs divisions. L'ANAPO (Alliance nationale populaire), qui se réclame de l'ex-général Gustavo *Rojas Pinilla*, président de la Colombie, de 1953 à 1958, n'a plus grand-chose à voir avec la formation qui avait mis en péril, en 1970, l'élection du candidat du Front national.

Morcelée en plusieurs courants, elle n'a pu jusqu'ici se prononcer en faveur d'un candidat. Un Mouvement de rénovation nationale, d'inspiration similaire, qui vient de « lancer » dans la course un militaire en retraite, le général Alvaro Valencia, ne paraît avoir de son côté que des perspectives limitées. Quant aux trois candidats de la gauche, on s'attend à *ce qu'ils ne récoltent qu'un* faible nombre de suffrages.

Ce panorama politique ne facilite pas, c'est le moins qu'on puisse dire, l'audace durant la campagne électorale. Le contraste est total entre l'acuité des problèmes auxquels doit faire face le pays, et la banalité des thèmes traités par les candidats. Face à une population préoccupée par la brutale augmentation du coût de la vie et par l'inflation, par le développement de la violence et de l'insécurité urbaine, personne, jusqu'ici, ne s'est aventuré à offrir des formules concrètes. Un tel décalage pourrait à la longue se révéler dangereux.

THIERRY MALINIAK.

Chili

M. FRANZ-JOSEF STRAUSS FAIT L'ÉLOGE DU RÉGIME MILITAIRE

Santiago-du-Chili (*A.F.P.*). — « *Le pouvoir militaire au Chili a mis en échec la stratégie de l'Union soviétique en Amérique du Sud* », a estimé, le mardi 22 novembre, à Santiago-du-Chili, M. Franz-Josef Strauss, dirigeant du parti démocrate-chrétien ouest-allemand.

« *Ce fut un coup terrible pour le communisme international et ses possibilités les plus agressives d'expansion* », a ajouté le leader bavarois, invité au Chili par la junte militaire.

« *Ne pas voir les choses comme elles sont au Chili est simplement idiot* », a précisé M. Strauss, qui estime que ce pays progresse en vertu d'un programme économique bien défini. « *J'ai remarqué que le Chili jouit d'une tranquillité bien plus profonde qu'en Argentine et au Brésil* », a ajouté le dirigeant ouest-allemand.

Selon lui, le Chili est « *un pays qui vit un processus de transition vers la démocratie permanente et solide* ». Le plus important étant que ce pays « *ait instauré une politique économique sur la base de principes libéraux* ».

● *A Bonn* le bureau du groupe parlementaire social-démocrate (S.P.D.) au Bundestag a critiqué les déclarations faites au Chili par M. Franz-Josef Strauss « *tournant en dérision des dizaines de milliers de victimes politiques du régime Pinochet* ». Le groupe C.S.U. au Bundestag s'est élevé contre ces critiques, et a invité le gouvernement de Bonn, en revanche, à soutenir M. Strauss « *pour être intervenu en faveur de la démocratie au Chili* ».

Argentine

Aucun engagement sur les droits de l'homme

(Suite de la première page.)

M. Vance et Mme Derian se sont longuement entretenus à Buenos-Aires avec les familles de prisonniers politiques. Mais le secrétaire d'Etat, qui a été également en contact à deux reprises avec des groupes de manifestantes, des mères de disparus, a évité toute déclaration publique « irritante » pour le gouvernement argentin.

L'échec de M. Vance à Brasilia sur ce même sujet est évident. La question a été rapidement « *évoquée* » selon les Brésiliens et « *longuement discutée* » selon les Américains. M. John Trattner, porte-parole du secrétaire d'Etat, a indiqué, mardi soir, que les deux pays « *avaient des voies différentes pour le respect de l'homme et de sa dignité* ». Mme Derian s'est plainte à Brasilia de n'avoir pu prendre les contacts souhaités.

● A ROME, le mouvement péroniste d'extrême gauche des Montoneros a annoncé, mardi 22 novembre, au cours d'une conférence de presse clandestine, qu'il intensifierait ses actions de guérilla en Argentine pendant les prochains championnats du monde de football.

TÉMOIGNAGE

Torture et répression dans la province de Misiones

Des prisonniers politiques récemment libérés d'Argentine — parmi lesquels un Français — nous ont fourni des indications sur la répression dans la province de Misiones : une région rurale, peu peuplée (400 000 habitants), dans le nord-est du pays. Ce témoignage est sans doute fragmentaire. Mais il a le mérite d'être le fruit d'une minutieuse enquête.

Aucun des détenus mentionnés ci-dessus n'a été condamné pour fraude, vol ou faute administrative. Tous ont subi la répression pour des raisons politiques :

● Trente-trois agriculteurs et ouvriers agricoles, tous dirigeants syndicaux, proches du parti authentique (considéré comme la gauche du péronisme). L'un est mort sous la torture et son corps a été remis à la famille un mois après son arrestation.

● Six avocats : l'un était péroniste, deux appartenaient au parti radical et avaient défendu de prisonniers politiques. Deux autres étaient membres du parti authentique et avaient été candidats aux élections législatives dans la province.

● Un cadre : il lui était reproché ses activités en tant que dirigeants d'un syndicat d'étudiants dans la province de Cordoba aux environs de 1969.

● Huit employés de l'administration, âgés de vingt-trois ans à trente-six ans. Dirigeants syndicalistes dans plusieurs branches de l'administration provinciale. Ils appartenaient à diverses fractions du péronisme.

● Six étudiants. Ce faible nombre des étudiants — qui constituent la cible préférée de la répression — est dû au fait qu'il n'y a pas d'université importante dans cette province. Tous les six ont subi des tortures atroces.

● Deux instituteurs du parti authentique. L'un est mort après plus d'un mois de torture.

● Trois médecins du parti socialiste et du parti authentique.

● Huit ouvriers exerçant une activité syndicale et politique. L'un est mort sous la torture.

● Six Paraguayens qui n'avaient aucune activité politique. Le régime les a accusés d'être opposés à la dictature du général Stroessner.

● Trois prêtres dont un candidat aux élections législatives provinciales et deux animateurs de groupes paroissiaux.

● Quatre professeurs d'université. Trois sans activité politique et le quatrième, candidat au poste de gouverneur pour un parti de gauche.

● Deux voyageurs de commerce : un ex-député péroniste et un dirigeant du P.C.

● *Plusieurs militants syndicalistes argentins ont été arrêtés*, le 2 novembre, à Buenos-Aires, et séquestrés avec leurs enfants. On est, depuis, sans nouvelles d'eux, en particulier de M. Georges Georgieff et de Mme Marie-Thérèse Galeano, sa femme, ainsi que de M. Dionisio Rios, responsable du parti communiste marxiste-léniniste, qui a participé à des grèves dans les verreries, et de sa femme, Mme Béatrice Longhi. Les enfants auraient été retrouvés dans la rue, non loin de l'endroit où avaient été séquestrés leurs parents, par une patrouille de police. Les autorités ont fait publier leurs photos dans la presse en demandant à ceux qui connaissaient ces « enfants perdus » de se faire connaître. Curieusement, les trois enfants des Georgieff (Nicolas, trois ans, Nathalie, six ans, et Dario, sept ans) ont été affublés du faux nom de famille de Calabria et le fils des Rios, Facundo (cinq ans), de celui de Cuterno. Les amis des deux couples, inquiets du sort des enfants détenus par les autorités, ont décidé d'alerter l'opinion publique.

AFRIQUE

Maroc

Le ministère de la justice dénonce la « mauvaise foi » des auteurs d'un rapport d'Amnesty International

Une centaine de détenus politiques marxistes-léninistes de la prison centrale de Kenitra et de la prison civile de Casablanca ont entrepris, le 8 novembre, une grève de la faim à durée non limitée. Selon le comité contre la répression au Maroc (1), qui a diffusé cette information, ils entendent ainsi « protester contre la répression dont ils sont victimes en prison ». Ils demandent notamment que soient abolies des pratiques telles que « les sévices, la mise à nu, l'isolement sans alimentation, le cachot, les brimades et les pressions exercées sur les familles ». Ils réclament le transfert à Kenitra de M. Abraham Serfaty (2) et « la fin des persécutions dont il est victime ».

Dans un communiqué daté du 9 novembre, les familles des détenus politiques de Kenitra appuient ces revendications et demandent que soit amélioré le régime de détention des prisonniers. Elles affirment aussi leur solidarité avec une autre grève de la faim, suivie depuis le 14 octobre par des détenus politiques se réclamant de l'U.S.F.P.

Dans une mise au point diffusée le 21 novembre, le ministère marocain de la justice affirme en revanche que les conclusions d'un récent rapport d'Amnesty International sur la répression au Maroc sont inexactes et partiales.

De notre correspondant

Rabat. — Les allégations contenues dans le rapport publié à Londres (*le Monde* du 3 novembre) par Amnesty International, sont suffisantes « *pour juger de la parfaite mauvaise foi* » de ses auteurs, estime le ministère marocain de la justice.

« *Il est profondément regrettable*, poursuit-il, *qu'une association dont la réputation mondiale vient de lui valoir l'attribution du prix Nobel de la paix, puisse avec une telle légèreté répandre des accusations à l'encontre de la justice marocaine et donner sa caution à un soi-disant rapport qui n'avait pu être établi que par des observateurs qui ont été autorisés à suivre les débats devant la chambre criminelle de la cour d'appel de Casablanca du 3 janvier au 14 février 1977.* » (Il s'agit du procès dans lequel ont comparu plus d'une centaine d'accusés se réclamant du marxisme-léninisme, qui étaient poursuivis notamment pour attentat et complot contre le régime monarchique.)

Il n'existe au Maroc ni « *infraction politique* » ni cours d'exception. Le rapport d'Amnesty *prétend qu'il y a « plus de deux cents détenus politiques dans les prisons marocaines à la suite de procès et condamnations* ». Il s'agit de personnes détenues non en raison de leurs convictions ou de leurs activités politiques « *mais seulement en application du code pénal pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat* », affirme le ministère de la justice.

Il conviendrait que les « *observateurs* » précisent la source de leurs informations quand ils prétendent qu'il y a plusieurs centaines d'autres détenus, dans les prisons ou dans des centres de détention. Nul dans le royaume n'est incarcéré sans mandat d'arrêt ou sans jugement, et il n'existe aucun centre de détention, souligne la mise au point des autorités.

C'est autour du procès de Casablanca *qu'est « orchestrée » toute* l'affaire, note le ministère de la justice.

En fait, inculpés, avocats et « *observateurs* » ont bénéficié de la « *grande mansuétude* » du président de la chambre criminelle. Celui-ci, insulté par des inculpés et des avocats, n'a pas fait expulser les inculpés perturbateurs, comme il en avait le droit. Il a tenu à « *les entendre ensuite séparément, alors que la loi ne l'y obligeait pas* ».

Le ministère de la justice fait observer que le rapport d'Amnesty « *est manifestement inspiré de l'extérieur, en vue de créer un climat de suspicion contre le Maroc* », où « *l'exercice des droits et de la démocratie n'est plus à prouver* ». Il avertit Amnesty International que, « *si elle entend pouvoir continuer à œuvrer au Maroc, où ses représentants ont toujours été accueillis courtoisement, il serait nécessaire que, lorsqu'elle envoie des « observateurs », elle ne les choisisse pas systématiquement parmi les amis et complices des perturbateurs* ».

LOUIS GRAVIER.

(1) Comité de lutte contre la répression au Maroc, 78930 Guerville.

(2) M. Abraham Serfaty, cinquante-trois ans, ingénieur des mines, arrêté le 9 novembre 1974, Marocain d'origine israélite, est particulièrement connu pour son combat antisioniste. Militant marxiste-léniniste, il a été condamné le 15 février 1977 par la cour d'appel de la chambre criminelle de Casablanca à la réclusion perpétuelle. L'un de ses amis, M. Abdellatif Zeroual, arrêté en même temps que lui, n'a jamais reparu et serait mort sous la torture. — (N.D.L.R.)

● *Le roi Hassan II* a accordé deux cent trente-six remises de peines partielles ou totales, à l'occasion de l'Aïd El Adha (fête du sacrifice). Plusieurs étudiants, condamnés lors du procès des marxistes-léninistes de septembre 1973, seraient parmi les personnes graciées, notamment M. Anis Balafrej, fils de l'ancien représentant personnel du roi, condamné à quinze ans de détention pour tentative de renversement du régime. — (*A.F.P.*)

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Le Polisario a attaqué un train sur la voie Nouadhibou-Zouérate

Des éléments du Front Polisario ont attaqué mardi 22 novembre un train de service qui acheminait des vivres et des hydrocarbures de Nouadhibou à la cité minière de Zouérate. L'accrochage s'est produit non loin du lieu où avaient été enlevés le 25 novembre deux cheminots français et vingt-quatre travailleurs mauritaniens, alors qu'ils effectuaient des travaux d'entretien sur la voie. Selon des informations non encore confirmées, le mécanicien du convoi et une partie de l'escorte ont été enlevés. Cette attaque, intervenant quelques heures seulement avant le moment fixé pour la reprise du trafic des trains minéraliers, aura sans doute pour conséquence de retarder la remise en route des convois.

● A NOUAKCHOTT, le chef de l'Etat mauritanien, M. Moktar Ould Daddah, a lancé mardi un appel à la mobilisation générale pour faire face à « *l'agression algérienne* », qui a « *renforcé l'unité du peuple mauritanien* ». Il a aussi reçu M. Martin Bongo, ministre gabonais des affaires étrangères, qui arrivait de Rabat, et qui lui a remis un message du chef de l'Etat gabonais.

On a appris, d'autre part, à Nouakchott que les forces mauritaniennes avaient arraisonné, le 5 novembre, un chalutier cubain, alors que celui-ci naviguait à 24 milles des côtes. Selon des indications recueillies de bonne source, l'état du matériel de pêche du bateau indiquait qu'il n'avait pas servi depuis longtemps. Le quotidien gouvernemental cubain *Granma* a confirmé l'arraisonnement de ce chalutier, le *Rio Mayabeque*, « *alors qu'il ne pêchait pas* », et affirme que le gouvernement de Nouakchott demande pour sa restitution un million et demi de dollars et agit ainsi « *en violation flagrante du droit international* ».

● A ARRECIFE (Canaries), les autorités espagnoles ont interdit aux bateaux de pêche espagnols de se rendre dans le secteur maritime du Sahara occidental. Cette décision fait suite à l'enlèvement par le Polisario de trois pêcheurs espagnols le 14 novembre. A MADRID, le quotidien *Diaro 16* a annoncé mardi qu'une délégation de dirigeants du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.) et de son syndicat affilié, l'U.G.T., allait se rendre à Alger, où lui seront remis les trois pêcheurs enlevés. — (*A.F.P., U.P.I., Reuter.*)

● *Les représentants des familles* des six Français enlevés à Zouérate et leur conseil, Me Miquel, ont été reçus, le 22 novembre, au ministère des affaires étrangères, indique un communiqué de l'Association de défense des expatriés de Zouérate.

M. Chayet, de retour d'Alger, a tiré pour eux les conclusions de ses entretiens avec les représentants du Polisario.

★ Association de défense des expatriés de Zouérate, d'Afrique et du Moyen-Orient (ADEZAMO), 50, avenue François-Mansart, 78600 Maisons-Laffitte.

LE CHEF DE L'ÉTAT ÉTHIOPIEN SE SERAIT RENDU A CUBA

Nairobi (Reuter). — Le lieutenant-colonel Hailé-Mariam Menguistu, chef de l'Etat éthiopien, s'est rendu en visite secrète à Cuba au cours de la dernière semaine d'octobre, et il a ensuite probablement poursuivi son voyage par l'Allemagne de l'Est et l'Union soviétique, a-t-on appris mercredi 23 novembre, de source diplomatique, à Addis-Abeba. Peu après son séjour à La Havane, cent cinquante conseillers militaires cubains supplémentaires sont arrivés en Ethiopie, où l'armée se prépare à défendre la ville de Harrar contre l'assaut des forces somaliennes.

AFRIQUE

Libres opinions

Impérialisme français ? Question interdite

par FRANÇOIS DELLA SUDDA (*)

COMBIEN de gens s'interrogent sur les responsabilités du peuple allemand dans le génocide hitlérien ? « Savaient-ils ? Qu'ont-ils fait ? Que pouvaient-ils faire ? » Ces questions se posent aujourd'hui à propos des crimes commis par l'impérialisme français au nom de notre peuple. Celui-ci les a posées, bien sûr, au temps des guerres coloniales, à l'époque où l'Etat français n'hésitait pas à recourir à la force pour défendre les privilèges des colons, les bénéfices des sociétés coloniales et une conception surannée de son propre prestige

Nombreux sont les Français qui ont alors partagé un tel souci et participé aux luttes contre leur propre colonialisme déclinant. Beaucoup d'entre eux vivent aujourd'hui dans l'illusion que le problème est réglé. La décolonisation gaulliste n'a-t-elle pas balayé toutes les séquelles d'un passé lointain ? L'indépendance de Djibouti n'a-t-elle pas été le dernier épisode de l'aventure coloniale ?

C'est à ceux-là surtout que nous voulons nous adresser pour leur faire comprendre que la question est toujours posée, que leur responsabilité est toujours engagée, même si les dimensions du problème sont apparemment réduites par le rétrécissement de la puissance française elle-même, et sa subordination croissante à l'impérialisme américain.

La question est posée dans les territoires d'outre-mer, où la France exerce encore une tutelle coloniale directe et réprime durement toute revendication d'indépendance, voire de simple autonomie.

La question est posée dans les prétendus départements d'outre-mer, où l'assimilation juridique aux institutions métropolitaines camoufle mal la réalité d'un système purement colonial.

La question est posée quand le président de la République vole au secours du régime le plus despotique et le plus corrompu de l'Afrique, la sinistre dictature du général Mobutu.

La question est posée quand l'armée française est engagée au Tchad contre une insurrection populaire.

La question est posée quand le gouvernement s'enfonce dans une véritable guerre en Mauritanie, aux côtés de l'Etat marocain, et s'oppose par la force au mouvement de libération nationale du peuple sahraoui, sans que jamais cette intervention ait été discutée par le Parlement.

La question est posée, sur un plan plus général quand ces interventions extérieures servent de prétexte à une réorganisation de l'armée française autour d'unités spécialisées, entraînées non seulement pour les guerres coloniales, mais aussi pour la lutte contre l'ennemi dit *« de l'intérieur »*, c'est-à-dire pour la guerre civile contre le peuple français lui-même.

La question est posée, sur un plan plus général, quand ces ciens français, la vie de nos compatriotes et celle des peuples contre lesquels on les fait se battre sont engagées dans une cause dite de « coopération » qui n'est même pas celle de la « France », quelque sens que l'on puisse donner à ce terme.

Que sont les intérêts français au Zaïre, au Tchad, en Mauritanie même, où les gisements de fer arrivent à épuisement ? Ce que l'impérialisme français en crise défend avec acharnement, ce sont encore, pour quelques entreprises, des intérêts immédiats.

Mais c'est bien plus une conception stratégique, un rôle de gendarme contre les dangers de libération populaire effective, de soutien aux régimes néo-coloniaux, dans lequel l'impérialisme français n'est plus qu'un comparse de l'impérialisme mondial, sous la domination des Etats-Unis et de l'Allemagne fédérale. Les militants du CEDETIM (Centre d'études anti-impérialiste) croient, avec d'autres, qu'il faut poser toutes ces questions à très haute voix et que la responsabilité de notre peuple est engagée. Ils croient que son silence constituerait à long terme une complicité dans les crimes de la France officielle.

Tel était le sens du meeting contre l'impérialisme français organisé mercredi soir 23 novembre par le CEDETIM au Palais de la Mutualité.

L'interdiction de ce meeting par le préfet de police est illégale. Elle revêt une signification particulière quelques jours après que la justice française a livré Klauss Croissant à la répression allemande, quelques jours après que le président Giscard d'Estaing a reçu très amicalement à Paris le chah d'Iran.

A toutes les questions posées, cette interdiction symbolique en ajoute une autre : sommes-nous déjà dans un régime de liberté surveillée ? Les Français ont-ils encore le droit de condamner les crimes commis en leur nom par « leur » Etat, « leur » gouvernement, « leur » capitalisme ?

C'est un droit auquel nous ne sommes pas prêts à renoncer, un droit que nous appelons tous les démocrates à défendre avec nous, par-delà les divergences, car il en va tout simplement de nos libertés, tout simplement de notre dignité d'homme et de citoyen.

★ Membre du bureau du CEDETIM.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● UN TROISIEME PISTOLET ET UNE CERTAINE QUANTITE DE MUNITIONS ont été trouvés dans le mur d'une cellule de la prison de Stammheim, derrière des pierres. Cette cellule était occupée par l'extrémiste Helmut Pohl, transféré le 12 août dans la prison de Hambourg. — *(A.F.P.)*

États-Unis

● LE PRESIDENT CARTER, recevant mardi 22 novembre les lettres de créance du nouvel ambassadeur de France, M. de Laboulaye, a déclaré : *« J'espère d'ici peu visiter votre pays »*. La France, a-t-il souligné encore, *« est notre plus vieux et plus solide allié politique et militaire »*. M. de Laboulaye a affirmé l'intention de la France de *« poursuivre la lente construction d'une confédération des Etats européens occidentaux »*. — *(A.F.P.)*

Madagascar

● M. ROBERT GALLEY, ministre de la coopération, est arrivé mardi 22 novembre à Tananarive pour une visite officielle de quatre jours. Il participera aux travaux de la commission mixte franco-malgache de coopération. — *(Reuter.)*

Nigéria

● LES SYNDICATS DE NAVIGATION DANOIS ont demandé à la Fédération internationale des transports de boycotter le Nigéria tant que les autorités de Lagos n'assureront pas sérieusement la sécurité des navires qui mouillent dans le port. Cette démarche fait suite à un grave incident survenu dans la nuit du 20 au 21 novembre, au cours duquel une vingtaine de pirates ont attaqué et pillé un cargo danois. Quatorze hommes d'équipage ont été blessés. Le corps du capitaine, jeté par-dessus le bastingage, n'a pas été retrouvé. — *(Corresp.)*

Pays-Bas

● LES CHEFS DES GROUPES PARLEMENTAIRES chrétien-démocrate et libéral, MM. Andries van Agt et Hans Wiegel, se sont mis d'accord, mardi 22 novembre, sur un éventuel programme de gouvernement pour mettre fin à la crise politique qui dure depuis les élections législatives du 25 mars.

Portugal

● LE PRESIDENT DU CONSEIL PORTUGAIS, M. Mario Soares, a proposé mardi 22 novembre un « sommet » des chefs de gouvernement des pays de la Communauté, ainsi que du Portugal, de l'Espagne et de la Grèce, pour discuter de la candidature de ces trois pays. — *(A.P.)*

EUROPE

Yougoslavie

UN DES PRINCIPAUX OPPOSANTS SERA JUGÉ A BELGRADE

Belgrade *(Reuter, A.F.P.)* — M. Mileta Perovitch, l'un des animateurs présumés de l'émigration yougoslave « kominformiste », a été arrêté en Yougoslavie, annonce l'agence officielle yougoslave Tanyoug. Ni la date, ni les circonstances de son arrestation, ne sont précisées. Selon l'agence Tanyoug, il se serait livré à *« des activités clandestines et organisées, dirigées contre l'indépendance et la souveraineté de la Yougoslavie »*. Il fait l'objet d'une instruction judiciaire pour *« plusieurs crimes graves contre le peuple et l'Etat »*.

[En fait, la famille de M. Perovitch, établie en Israël, avait signalé, durant l'été 1976, sa disparition durant un voyage entre Israël et Paris. M. Mileta Perovitch, un Monténégrin, avait pris le parti de Staline contre Tito en 1948, alors qu'il suivait des cours à l'Académie militaire de Moscou. Au cours de différents procès qui se sont déroulés en 1975 et 1976 en Yougoslavie, le nom de M. Perovitch a été cité à plusieurs reprises comme étant celui d'un des principaux organisateurs et idéologues du « nouveau parti communiste de Yougoslavie », dont le programme inclurait le renversement du régime du président Tito et la dissolution de la Ligue des communistes. En fait, il avait quitté l'U.R.S.S. dans le courant de 1975 et, après un bref séjour à Paris, s'était établi en Israël. Il a toujours proclamé, en effet, qu'il considérait comme hérétique le régime du président Tito, mais s'est toujours défendu d'être un partisan du régime soviétique, qu'il juge aussi mauvais que celui régnant en Yougoslavie.

Cette affaire rappelle le cas de M. Dapcevitch, disparu en août 1975 d'un hôtel de Bucarest et réapparu subitement en Yougoslavie un an plus tard, où il fut condamné à vingt ans de prison. Durant son procès, M. Dapcevitch, naturalisé belge, affirme avoir été enlevé en Roumanie et emmené de force en Yougoslavie. Les autorités de Belgrade ne donnèrent, à ce sujet, aucune explication convaincante.]

Union soviétique

M. Brejnev définit la « société socialiste développée » étape obligatoire pour tous vers le communisme

De notre correspondant

Moscou. — Dans le numéro 12 de la revue *les Problèmes de la paix et du socialisme*, qui paraît à Prague en plusieurs langues, M. Leonid Brejnev signe un long article intitulé « Une solution historique sur la voie conduisant au communisme ». Cette dissertation sur la nouvelle Constitution soviétique apporte quelques précisions sur la conception de « *socialisme développé* », étape nouvelle et indispensable pour l'édification du communisme, selon le secrétaire général du P.C. soviétique. Il s'agit d'expliquer pourquoi, soixante ans après la révolution d'Octobre, la construction d'une société communiste reste encore un objectif à long terme.

« L'expérience de l'U.R.S.S. et des autres pays de la communauté socialiste témoigne que la création des bases du socialisme ne permet pas encore d'entamer le passage direct au communisme », écrit M. Brejnev. Il convient d'abord de passer par l'étape intermédiaire de la société socialiste développée. Cette expérience n'est pas spécifique à l'U.R.S.S. mais concerne aussi bien tous les pays qui construisent actuellement le socialisme comme tous ceux qui, dans l'avenir, entameront sa construction. *« L'étape du perfectionnement du socialisme sur la base qui lui est propre, celle du socialisme mûr et développé, constitue un maillon indispensable des transformations sociales, une période relativement longue du développement de ces pays dans la voie conduisant du capitalisme au communisme. Il va sans dire que cette nécessité et cette loi se concrétiseront compte tenu des conditions des différents pays socialistes »*, ajoute M Brejnev. Pour lui, cette étape est graduelle, continue ; il s'agit d'un processus et non d'une rupture : la transformation de la société socialiste développée en société communiste se fait progressivement, car *« il est impossible de séparer ces deux processus, de tracer entre eux une ligne de démarcation »*.

La société socialiste développée a plusieurs caractéristiques. Elle est marquée par l'apparition d'un citoyen *« de type nouveau »* qui allie toujours plus harmonieusement le travail physique et le travail intellectuel. La paysannerie jouit d'un niveau et d'un genre de vie qui se distinguent peu de ceux des habitants de la ville L'intelligentsia issue de la classe ouvrière et paysanne est la catégorie de la population qui s'accroît le plus rapidement En U.R.S.S. on assiste à la formation d'une communauté sociale et multinationale *« historiquement nouvelle »* le peuple soviétique L'Etat de la dictature du prolétariat s'est transformé en Etat socialiste du peuple tout entier.

Cependant, cette étape ne doit pas être confondue avec le communisme : *« Il va sans dire que le principe de la répartition selon le travail fourni est encore en vigueur à cette étape du développement, et qu'il le restera encore longtemps »*, avertit M. Brejnev Dans la société socialiste développée, le parti communiste est appelé à jouer un rôle de plus en plus important, ainsi que le confirme la nouvelle Constitution soviétique.

« Le rappel des répressions iniques, de la violation des principes de la démocratie et de la légalité socialiste, qui ont eu lieu dans les années du culte de la personnalité, est aujourd'hui un procédé courant de la propagande anticommuniste, qui s'attache à dénigrer le système soviétique, écrit M. Brejnev *Mais elle préfère passer sous silence le fait que c'est précisément le P.C. de l'U.R.S.S. qui a condamné ouvertement et sans compromis les pratiques contraires à la Constitution. »*

Pour M Brejnev, la nouvelle loi fondamentale adoptée au début du mois d'octobre multiplie la force d'attraction de l'exemple socialiste. Il exprime enfin sa reconnaissance aux partis communistes et ouvriers du monde capitaliste qui, *« dans une ambiance souvent difficile de campagne antisoviétique effrénée, font beaucoup pour une connaissance véritable de la vie au pays des Soviets et pour une analyse objective des problèmes de la société socialiste développée »* Mais ces remerciements sonnent plutôt comme une exhortation.

DANIEL VERNET.

Italie

La crise économique crée un malaise entre les partis « constitutionnels »

De notre correspondant

Rome. — Quelques nuages commencent à assombrir l'entente entre les six partis « constitutionnels » (démocrate-chrétien, communiste, socialiste, social-démocrate, républicain et libéral). Nul ne parle de crise gouvernementale, mais le malaise est assez grand pour qu'un « sommet » soit prévu dans les prochains jours. Il portera sur la situation économique, car c'est elle qui agite les syndicats et perturbe l'« accord de programme » conclu en juillet dernier par les partis.

Le projet de budget pour 1978 a été critiqué par les socialistes et les sociaux-démocrates. Quant aux républicains, ils voteront contre, et les libéraux s'apprêtent à les imiter ou à s'abstenir. L'un des points de discussion est le secteur public : l'Italie s'est engagée auprès du Fonds monétaire international à ne pas dépasser un déficit de 14 000 milliards de lires ; mais ce plafond sera largement dépassé ; on se demande même par quelles nouvelles recettes l'Etat pourrait s'en tenir à 19 000 milliards de lires.

Pour M. Ugo La Malfa, président du parti républicain, seul un pouvoir fort peut mettre en œuvre une politique d'austérité. Il réclame donc l'entrée des communistes au gouvernement et demande au P.C.I., si la démocratie chrétienne le refuse, de retourner dans l'opposition.

Réponses embarrassées des deux grands partis. Certes, le P.C.I. est candidat à des portefeuilles ministériels. Il est d'accord avec M. La Malfa pour dire que son entrée au gouvernement est indispensable Réaliste cependant, il n'entend pas forcer la porte. Il attendra son heure, comme il a si bien su le faire jusqu'à présent.

Le président de la démocratie chrétienne, M. Aldo Moro, vient d'ailleurs d'indiquer les limites de l'entente, du moins pour le moment. Dans un discours un peu obscur — c'est son style. — il a rendu hommage au P.C.I. et reconnu que sa collaboration était précieuse. Il faut continuer à avancer de la sorte, a ajouté en substance M. Moro.

Le président du Sénat, M. Amintore Fanfani, a pris à son tour la parole. On s'attendait à quelques phrases amères contre cette curieuse situation politique dans laquelle n'existent ni majorité ni opposition. Pas du tout : citant des paroles de Jean XXIII, la veille de l'expérience de centre gauche, M. Fanfani a déclaré : *« La poursuite du bien commun ne fait pas refuser des concours utiles »*

Certains commentateurs se sont empressés d'y voir une candidature au Quirinal. L'élection présidentielle n'a-t-elle pas lieu l'an prochain ? L'appui du P.C.I. n'est-il pas indispensable pour se faire élire ? Mais on peut dire la même chose de M. La Malfa et — pourquoi pas — de M. Moro, qui apparaît comme le candidat le plus sérieux.

L'entente entre les partis « constitutionnels » traverse, en tout cas, une petite crise. Crise de croissance, seraient tentés de dire les communistes, pour qui ce n'est qu'un premier pas vers le « compromis historique ». Numériquement, l'appui des partis intermédiaires n'est pas indispensable. Leur défection changerait néanmoins la signification de la « majorité de programme ».

ROBERT SOLÉ.

Espagne

LA NOUVELLE CONSTITUTION LIMITERAIT LES POUVOIRS DU ROI

(Suite de la première page.)

Le document reconnaît, en outre, l'objection de conscience et interdit la torture ou *« les traitements inhumains ou dégradants »* (article 20). Le délai de détention préventive est fixé à soixante-douze heures. Le projet consacre, par ailleurs, un article aux travailleurs immigrés : *« (...) L'Etat devra protéger efficacement les Espagnols de l'étranger, et spécialement les immigrants pour qu'ils puissent jouir des mêmes droits que les citoyens des pays où ils vivent »* (article 14). Le divorce est d'autre part implicitement reconnu et la censure préalable en matière de presse abolie.

Dans le domaine économique, l'avant-projet adopte le principe de l'économie de marché et encourage les pouvoirs publics à avantager les diverses formes de participation dans l'entreprise.

Les trente-neuf articles publiés par *Cuadernos para el dialogo* ne donnent cependant aucune indication sur les pouvoirs du roi Juan Carlos ni sur les relations entre le gouvernement et le Parlement. L'agence nationale Cifra croit néanmoins savoir que le monarque ne dispose dans le projet que de fonctions « de représentation » et que le chef du gouvernement est élu par la Chambre basse et responsable devant elle.

La commission parlementaire est composée de trois membres de l'Union du centre démocratique (le parti de M. Adolfo Suarez), d'un membre du P.S.O.E., d'un membre de l'Alliance populaire, d'un membre du P.S.U.C. (P.C. catalan) et d'un membre de la Convergence démocratique (Catalogne). Elle se réunira de nouveau le mardi 29 novembre à Madrid.

(Intérim.)

Irlande du Nord

Le secrétaire d'État britannique reprend ses conversations avec les dirigeants politiques

Correspondance

Belfast. — Une nouvelle série de conversations a commencé à Belfast pour tenter de combler le « vide politique » dans la province depuis l'instauration de l'administration directe de Londres, en juillet 1974, et pour mettre au point une nouvelle formule de gouvernement régional.

Le secrétaire d'Etat britannique à l'Irlande du Nord, M. Roy Mason, rencontre les leaders des différents partis séparément. Il a déjà eu un entretien avec les protestants modérés du parti unioniste. Ses prochains interlocuteurs seront les catholiques modérés du S.D.L.P. (parti travailliste social-démocrate), les loyalistes « durs » du parti unioniste démocrate du pasteur Paisley, et les modérés du parti interconfessionnel de l'alliance.

Les partisans du pasteur Paisley souhaitent que Londres instaure un parlement provincial basé sur un système de vote à la majorité simple. Ce qui assurerait, comme dans le passé, le pouvoir aux protestants. Une telle décision serait absolument contraire aux espoirs du S.D.L.P. Les catholiques modérés, eux, veulent un système de représentation proportionnelle qui leur permettrait de participer au pouvoir et faciliterait la coopération avec la République d'Irlande. Mais les unionistes considèrent ces projets comme une menace contre les liens constitutionnels de l'Ulster avec la Grande-Bretagne. Le parti de l'alliance est, lui aussi, favorable au maintien de ces liens. Du moins, pour autant que la majorité de la population continuera à le souhaiter.

Depuis la dissolution de la convention constitutionnelle, il y a deux ans, le nombre des représentants de la population dans les instances locales est tombé de deux cents à vingt-cinq. Dans la mesure où il n'existe plus — depuis la dissolution du Parlement de Belfast en mai 1974 — de véritable forum politique dans la province, ce processus de dépolitisation risque de s'amplifier. La plupart des hommes politiques souhaitent vivement la poursuite des négociations avec les autorités de Londres. Mais certains observateurs redoutent que, si les conversations de M. Mason échouent, les leaders des partis ne se découragent, que la population n'ait l'impression qu'il n'y a décidément pas de solution politique à la crise de l'Ulster, et que les organisations paramilitaires, relançant leurs activités terroristes, ne deviennent les arbitres de la situation.

Grande-Bretagne

Le gouvernement est mis en minorité sur une clause du projet de régionalisation

De notre correspondant

Londres. — Les députés de la Chambre des Communes, réunis, mardi 22 novembre, en commission, ont rejeté, par quinze voix de majorité, la première clause du projet de loi sur la création d'une assemblée régionale en Ecosse, au cours d'un examen du texte article par article.

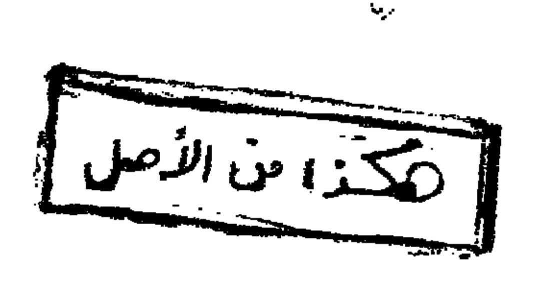
Il s'agit d'un vote de principe qui ne met pas en jeu l'avenir de la loi, comme l'a rappelé le leader de la Chambre, M. Michaël Foot, représentant le gouvernement. La première clause affirme, en préambule, que la loi sur l'assemblée écossaise *« ne porte pas atteinte à l'unité du Royaume-Uni »*. Les députés ont voulu montrer au gouvernement qu'ils pensaient différemment.

Mis en confiance par ses succès lors du vote, en deuxième lecture, de la loi sur la régionalisation et sur la procédure pour en accélérer les débats (*le Monde* des 16, 17 et 18 novembre), le gouvernement travailliste avait négligé, mardi soir, de battre le rappel de ses troupes aux Communes. Les libéraux et les députés nationalistes écossais ont sans doute jugé le moment propice pour montrer au gouvernement qu'il ne devait pas compter sur un appui inconditionnel de leur part.

C'est la première fois, depuis l'entrée en vigueur du « pacte » entre les libéraux et les travaillistes, que les premiers retirent leur soutien à M. Callaghan dans un vote important. Mais, rappellent-ils, ce pacte ne signifie pas que les députés libéraux s'engagent à voter toujours pour le gouvernement. Ils conservent leur liberté de vote, mais évitent de mettre l'existence du cabinet en danger dans un vote majeur. De leur côté, les députés nationalistes écossais ont ainsi rappelé brutalement au gouvernement que la loi sur la régionalisation ne suffirait pas à calmer les aspirations nationalistes de la province et ne constituait, en tout état de cause, qu'une étape sur la voie de l'indépendance.

Le gouvernement reste assuré du soutien des libéraux et des nationalistes pour la suite du débat sur la régionalisation. L'ensemble des textes, légèrement amendés, devrait finalement être adopté. Cependant, les travaillistes se trouvent désormais dans une position plus délicate aux Communes à l'approche du vote, jeudi, sur le projet de loi pour les élections directes au Parlement européen. Après cette mise en garde, les libéraux vont renouveler leurs pressions pour que le gouvernement accepte le système de la représentation proportionnelle au Parlement européen, au lieu du scrutin de liste majoritaire qui a la faveur des travaillistes.

(Intérim.)



هكذا من الأصل

293, rue Saint-Jacques, Paris 5e

Dans le paysage architectural du Val-de-Grâce

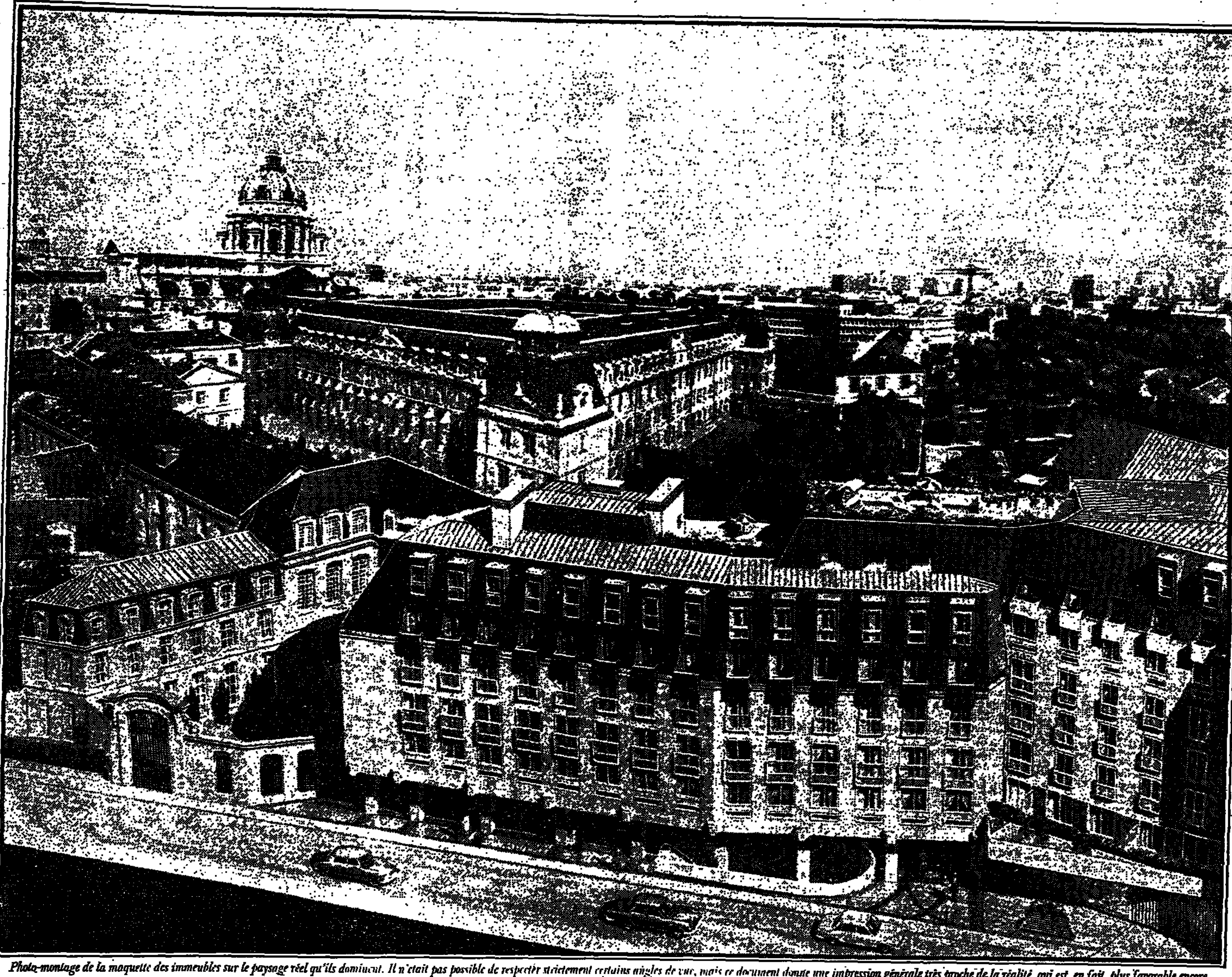


Photo-montage de la maquette des immeubles sur le paysage réel qu'ils dominent. Il n'était pas possible de respecter strictement certains angles de vue, mais ce document donne une impression générale très proche de la réalité, qui est, en fait, plus favorable encore.

Le Longueville SAINT-JACQUES

En regardant Mansart...
Le Longueville Saint-Jacques fait face au Val-de-Grâce. A trois siècles d'écart, c'est l'alliance réussie de deux architectures et une certaine parenté dans la ligne des façades rend l'intégration parfaitement satisfaisante. Les trois-quarts des appartements vont bénéficier d'une vue imprenable sur le parc et les façades Louis XIV et jouir d'une atmosphère *calme et paisible*.

A la fois moderne et fidèle au passé
Conçue dans l'esprit des hôtels anciens la résidence offre, sur la rue Saint-Jacques, une élégante façade habillée de pierre sous un vrai toit d'ardoises. Elle met en valeur, tout en le liant aux constructions nouvelles, le très bel hôtel de Longueville du XVIIe siècle. Entièrement restauré il demeure, dans le cadre du programme, comme le dernier *témoignage* d'un passé somptueux.

Dans le quartier le plus "intelligent" de Paris
C'est, dans un rayon de 1.000 mètres : la Sorbonne, le Panthéon, le Collège de France, le Luxembourg; tout proches également : le Jardin des Plantes, Montparnasse, le marché Mouffetard. C'est en vérité le quartier de Paris qui offre le plus de commodités et le plus de possibilités de se cultiver et de se distraire. Au sein de *ce périmètre d'élite* et dans un tel site, Le Longueville Saint-Jacques représente une valeur immobilière solide, ce qui est également très important.

Des appartements d'exception et une *grande variété de plans.*

Du **studio aux 6 pièces et duplex**, ils sont luxueusement traités et la plupart sont agrandis par des **balcons.** Dans les plus grands appartements, conçus pour recevoir, la surface salon-salle à manger tient une large place. Certains sont d'ailleurs dotés d'immenses terrasses qui multiplient par deux la surface "réception" déjà importante. Les plans, très originaux, sont presque tous **différents les uns des autres.** Ainsi, chacun trouvera parmi ces appartements hors du commun, celui qui correspond le mieux à son style de vie.

Début des livraisons : été 78

Visitez l'appartement-décoré
tous les jours,
de 10h30 à 13h et de 14h30 à 19h.

Et si vous ne pouvez vous déplacer, téléphonez-nous ou envoyez-nous votre carte de visite. Vous recevrez une luxueuse brochure en couleurs décrivant le programme.

Renseignements et vente
Sur place : 293, rue Saint-Jacques, 75005 Paris
Tél. 033.49.91
Au siège : COGEDIM, 21 rue d'Astorg, 75008 Paris
Tél. 266.36.36

Réalisation 

Vente 

Le Monde

politique

LA VISITE DE M. BARRE A CRUSEILLES (HAUTE-SAVOIE)

UNE VIEILLE RECETTE

Il ressort des derniers sondages d'opinion que la grande querelle de la gauche n'a eu pour effet ni de consolider une majorité qui plafonne obstinément depuis juin à 47 % des intentions de vote, ni de restaurer la cote d'un premier ministre qui réussit à faire en novembre moins de « satisfaits » encore qu'en octobre (40 % au lieu de 43 %).

Que faire ? Le plus simple en pareil cas est d'ignorer superbement ce qui ne doit être que la France superficielle et de s'en aller parler à la fameuse « France profonde ». C'est ce qu'a fait mardi le pauvre M. Barre, qui a tenu à Cruseilles (Haute-Savoie) des propos d'une grande élévation puissamment orchestrés tout au long de la soirée, non seulement par la télévision mais aussi par France-Inter.

Le chef du gouvernement a repris l'inusable thème présidentiel de la cohésion nationale et s'est plu à citer son maître, qui écrivait dans *Démocratie française* : « *La France doit devenir une communauté humaine qui va à l'unité par la justice.* »

Quelle justice et pour qui ? Voilà une question éminemment politique (comme toutes les autres), mais M. Barre n'en a cure. Lui qui n'a jamais cessé de se vanter depuis août 1976 et qui se vantait dimanche encore de « *ne pas appartenir au milieu politique ou plutôt à la classe politique* » ne s'occupe que des « *vrais problèmes* » qu'il oppose aux « *questions politiques* ».

C'est une très vieille recette que d'ignorer ce qu'on n'arrive pas à dominer, et il faut rendre cette justice à M. Barre qu'il ne domine guère « la politique ».

Réduit à admettre que « *chacun se déterminera librement* » à l'égard de ses « *objectifs d'action* », ne pouvant compter vraiment ni sur M. Servan-Schreiber, qui le condamne, ni sur MM. Chirac et Lecanuet, qui semblent s'entendre comme larrons en foire électorale, quelles divisions va-t-il lancer à la conquête de la « France profonde » ?

Ce n'est pas seulement une question. C'est un « vrai problème ».

RAYMOND BARRILLON.

Le chef du gouvernement oppose les «vrais» problèmes aux «questions politiques»

Cruseilles. — Invité par l'Association pour la démocratie, M. Raymond Barre s'est « entretenu » pendant deux heures, mardi soir 22 novembre, avec les habitants des treize communes du district de Cruseilles (Haute-Savoie), conviés à venir « dialoguer » avec le premier ministre. Quatre mille invitations avaient été lancées, mille quatre cents personnes y ont répondu après avoir réservé leurs places auprès de leur mairie.

L'objectif de l'Association pour la démocratie est d'amener les responsables politiques « au contact des Français ». Trois membres du gouvernement ont déjà répondu à cet appel : Mmes Simone Veil, Alice Saunier-Seïté et Hélène Missoffe. C'était la première fois que M. Raymond Barre se livrait à un exercice de ce genre.

Après avoir été accueilli par une chorale, M. Raymond Barre répondit pendant deux heures aux questions d'un auditoire attentif, qui souhaitait principalement exposer ses problèmes quotidiens et qui aurait aimé trouver chaque fois dans les propos du chef du gouvernement une réponse immédiate à ses difficultés. Certaines personnes repartirent déçues, M. Barre s'étant contenté souvent d'expliquer « *ce que fait le gouvernement et pourquoi il agit ainsi* » ; parfois, le premier ministre demandait à ses interlocuteurs de lui écrire ou leur promettait d'agir auprès d'un ministre ou d'un fonctionnaire, ou bien encore déclarait : « *Le gouvernement étudiera avec soin ce problème.* »

En réponse à une question sur les problèmes d'emploi dans une entreprise d'Annecy, le chef du gouvernement devait notamment déclarer : « *Dans certains cas, des allégements sont absolument indispensables à la survie des entreprises (...). Si nous voulons survivre dans la compétition économique de demain, si nous voulons sauvegarder le niveau de vie des Français, nous devons restructurer nos industries, nous adapter et accepter un certain nombre de sacrifices.* »

M. Barre répondit ensuite à des questions portant sur l'artisanat, le travail clandestin, la réforme des collectivités, la monnaie, le cours actuel du franc suisse. A propos du livre de M. Valéry Giscard d'Estaing, *Démocratie française*, il affirma : « *Nous sommes encore une société trop divisée. L'objectif profond du président de la République est d'arriver à surmonter ces divisions et ces oppositions afin de parvenir à une plus grande cohésion nationale.* »

Avant de se retirer, M. Barre remerciait son auditoire « *de ne pas lui avoir posé de questions politiques, mais de vrais problèmes, ceux que se posent tous les Français* ».

Mardi soir, la « France profonde » a écouté M. Raymond Barre, mais son auditoire savoyard, sur lequel étaient braquées les caméras des trois chaînes de télévision, n'a cru discerner, dans les propos du chef du gouvernement, qu'un long discours « électoral », bien « monté » par l'Association pour la démocratie.

CLAUDE FRANCILLON.

● *Le Syndicat des journalistes C.G.T.* dénonce, dans un communiqué, le « *déplacement de propagande préparé par l'Association pour la démocratie* » que constitue la visite de M. Barre dans un petit village de Haute-Savoie.

« *M. Bassi et son association multiplient de façon éhontée les pressions sur les rédactions pour gonfler ces événements de baudruche* », estime le S.N.J.-C.G.T.

AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN » : LES FRANÇAIS ET LES PARTIS POLITIQUES

Les Dossiers de l'écran du 29 novembre auront pour thème « les Français et les partis politiques ». Comme ils l'avaient fait pour l'émission consacrée en février dernier à M. Valéry Giscard d'Estaing, les producteurs, Armand Jammot et Guy Darbois, ont demandé à un institut de sondage — cette fois-ci l'IFOP — de sélectionner soixante personnes représentatives de la population française. Elles interrogeront les dirigeants de six formations politiques, MM. André Diligent (C.D.S.), Jacques Douffiagues (P.R.) et Yves Guéna (R.P.R.) pour la majorité, MM. Claude Estier (P.S.), Robert Fabre (M.R.G.) et Georges Marchais (P.C.) pour l'opposition.

M. Guy Darbois a indiqué jeudi 17 novembre qu'il ne s'agirait pas d'une émission « *électorale* ». Il a précisé : « *Ce qui nous intéresse, c'est le caractère institutionnel des partis. Y en a-t-il trop ou pas assez ? Quels sont leurs rapports avec les groupes de pression ? Avec l'argent ? Quel est leur rôle dans le fonctionnement de la démocratie ? Quel est le degré d'autonomie d'un homme politique par rapport aux instances de son parti ?* »

Le débat, qui exceptionnellement ne sera pas précédé par un film, aura lieu à l'hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée nationale. Il durera environ trois heures.

Un grand reportage à domicile

(Suite de la première page.)

Avec eux, *c'est toute la* richesse et la diversité des tempéraments, la capacité d'imaginer et d'entreprendre, le sérieux et le caractère, le courage, mais aussi la *gaieté* et une aisance hardie qui forment une galerie impressionnante de portraits, un peu flattés parfois, voire résolument roses.

Qu'on ne cherche pas, pour chacune des vingt régions que l'auteur a abritairement découpées en faisant fi de la carte administrative — et comme il a eu *raison* ! — une histoire documentaire et exhaustive. Ici *ce sont* deux ou trois bons connaisseurs de leur province qui commentent et expliquent sa situation, son état d'esprit. Là, la mise au jour des racines historiques ou sociales de l'évolution actuelle introduit deux ou trois récits ou descriptions qui en disent plus long que toutes les statistiques et les analyses. Ailleurs, les impressions, les réactions, les opinions du voyageur, parfois exposées avec feu et soutenues avec flamme, occupent *presque tout le* chapitre. Paradoxalement, l'un des meilleurs — mais d'autres, ceux qui ont trait au Languedoc, à la Côte d'Azur, à la Bretagne, à l'Aquitaine, au Lyonnais en particulier, sont excellents — porte sur la seule région où Ferniot n'est pas allé, la Corse, parce que, à son *précédent* passage, il avait peu goûté d'être accueilli à tous les coins de rue par les inscriptions « *I Francesi fora !* » (« *Dehors les Français !* ») qui le sommaient de déguerpir.

Ce qu'on trouvera, en revanche, vigoureuses et fortement étayées, ce sont des prises de position sur des sujets brûlants et controversés. Ceux-ci, en particulier, : la centralisation administrative n'a pas que des inconvénients, les Parisiens ont envie de la province et les provinciaux n'envient plus Paris, l'audience des mouvements autonomistes ou régionalistes est insignifiante et en *déclin, celle des écologistes tout à* fait dérisoire, l'idée d'instituer un « pouvoir régional » est une redoutable faribole. On ne peut s'empêcher de goûter l'ardeur joyeuse que met notre auteur à pourfendre quelques idées reçues et, notamment, certaines pages sur la jubilation des maires normands qui ont réussi à obtenir dans leur canton la construction d'une centrale nucléaire, sur la déshérence de la langue bretonne et l'inexistence de l'Occitanie, hier terrain de combat de la droite réactionnaire contre la République et ses instituteurs, aujourd'hui champ clos où piétinent de petits cortèges d'extrême gauche. Gaston Bonheur consent que les camisards parlaient français et non patois et que cela l'a toujours troublé, en contrepoint des *défis enflammés* que lance le poète montpelliérain Léon Cordes à l'impérialisme français. Et partout aussi, mais dans le Languedoc viticole plus qu'ailleurs, on accuse l'Etat de tous les méfaits en même temps qu'on le sollicite allègrement à tout bout de champ.

Ferniot-le-Jacobin se tient ferme sur ses positions, mais il sait sourire sans méchanceté aucune tandis qu'il regarde avec une grande tendresse et une curiosité amusée cette France qui est « comme ça », cette France des braves gens.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

★ Jean Ferniot. *C'est ça la France*. Julliard, 386 p., 50 F.

QUATRE MINUTES SUR R.T.L.

7 h. 16 chaque matin, du lundi au vendredi, et durant quatre minutes, Jean Ferniot raconte aux auditeurs de R.T.L. une petite histoire de « C'est ça la France ». *Il était parti en voyage pour rapporter des émissions de radio :* « J'en avais un peu assez d'éditorialiser, *avoue-t-il.* J'ai proposé autre chose au directeur de R.T.L. » *Il est revenu avec un livre et travaille maintenant presque au jour le jour, en tout cas semaine après semaine, pour ses quatre minutes de micro. Vingt minutes, cinq numéros sont donc consacrés à chaque région :* « Pour ne pas faire de jaloux, *dit Jean Ferniot.* Remarquez ce sont mes régions tel qu'il m'a semblé bon de les découper ; j'en préfère certaines à d'autres, et je ne manque pas de le dire. » *Il le montre en effet dans le choix même des personnages qu'il campe, des situations qu'il crée, des paysages qu'il décrit : comme ça, simplement avec une introduction, deux ou trois minuscules parties et une brève conclusion en forme de pirouette ou de boutade.*

Interprétant lui-même les dialogues s'il y en a, citant tel ou tel auteur en changeant de ton, rappelant d'une voix un peu complice telle ou telle de ses impressions personnelles, glissant, badin, au jugement pour retrouver « la France ». C'est comme partout : « Et la femme qui quittait sa ferme d'Auvergne par tait sa ferme d'Auvergne parce qu'elle en avait assez de passer après la vache ressemblait à ma mère, une Bretonne venue « se placer » à Paris. » *Voilà pour la confidence. Non, même pas : seulement le rassurant bon sens. Les gens se ressemblent.*

Jean Ferniot n'a pas utilisé de documents sonores pour réaliser ses émissions. Il veut éviter la couleur locale, le folklore des accents. Et puis, en quatre minutes... Il se veut conteur, conteur de choses intemporelles. Il ne lit pas de passages de son livre, il choisit des images, il rend plus visuels des détails pas forcément importants. Il met en scène, il joue au portrait sans chercher à être exhaustif. Il croit aux figures symboliques. « Vous savez, *dit-il,* je me rends compte qu'en interrogeant les gens je les ai fait parler dans un sens radiophonique, et cela m'a bien servi pour mon livre. » *Alors ? Livre ou radio, qu'est-ce qui passe avant ?*

MATHILDE LA BARDONNIE.

هكذا من الأصل

مكبرة من الأصل

LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Condamnée à payer une somme d'argent l'administration devra s'exécuter

Mardi 22 novembre, sous la présidence de M. Allainmat (P.S.), l'Assemblée nationale a examiné le projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux astreintes prononcées en matière administrative.

M. GERBET (P.R.), rapporteur, indique que ce texte vise à résoudre partiellement le problème de l'exécution des décisions de justice par l'administration. « *La méconnaissance par cette dernière de la chose jugée*, estime-t-il, *provient parfois d'une volonté délibérée, mais le plus souvent d'une inertie qui se traduit par l'absence de mesures nécessaires pour donner une suite pratique aux jugements prononcés.* » Après avoir rappelé les moyens dont disposaient actuellement les requérants pour venir à bout de cette résistance, il présente les innovations que propose le projet.

Ce dernier fixe les conditions dans lesquelles le *Conseil d'Etat* pourra prononcer des astreintes à l'encontre de la personne publique qui n'exerce pas ou n'exécute que partiellement ou tardivement la décision d'une juridiction administrative. L'astreinte est un moyen d'obtenir l'exécution d'une obligation, par la menace d'une condamnation pécuniaire d'autant plus élevée que le retard apporté à l'exécution aura été plus long. Le texte prévoit également la mise en cause de la responsabilité des agents publics, qui sont à l'origine de l'inexécution ou de l'exécution tardive d'une décision de justice. La cour de discipline budgétaire et financière pourra leur infliger une amende dont le montant maximum sera celui de leur traitement brut annuel.

M. PEYREFITTE, garde des sceaux, souligne la portée d'un texte qui « *efface l'image désastreuse d'une justice impuissante à faire respecter ses engagements* ». « *Désormais*, déclare-t-il, *le citoyen pourra faire valoir ses droits face à la mauvaise volonté de certaines administrations.* »

M. FORNI (P.S., Territoire-de-Belfort), souligne l'engorgement des juridictions administratives et la lenteur dans le règlement des litiges. « *Il faut*, précise-t-il, *accroître les effectifs et les moyens et garantir l'indépendance des personnels.* » Il reconnaît que le texte en discussion comble une lacune de notre législation. Opinion partagée par M. RICHOMME (P.R., Calvados).

La commission des lois invite l'Assemblée à introduire dans le texte une disposition qui permettrait d'assurer, *dans tous les cas*, sans difficultés ni délai, le paiement des sommes que les personnes publiques ont été condamnées à verser par décision de justice. Pour ce faire, ces décisions vaudraient ordonnancement des sommes qui y sont portées.

M. Peyrefitte, d'accord sur le fond, fait observer qu'une telle disposition relève du domaine réglementaire. M. FOYER ne voit dans la position du gouvernement qu'« *arguties juridiques faibles et contestables* » Il stigmatise « *l'impérialisme du ministère des finances* ». Pour M. CLAUDIUS-PETIT (réf., Paris), « *il s'agit bien de la garantie des droits du citoyen et la loi doit, en la circonstance, primer sur le décret* ». « *L'Etat*, affirme-t-il, *ne peut être, en aucun cas, au-dessus de sa loi.* » Le ministre de la justice observe qu'il serait, dans la pratique, impossible de mettre en œuvre cette disposition. Quel serait, en effet, l'ordonnateur ? Il s'engage à étudier la possibilité d'accélérer le paiement des sommes dues par des personnes publiques. M. Foyer conteste la démonstration du ministre. « *Il n'existe aucune impossibilité matérielle* », affirme-t-il.

Contre l'avis du gouvernement, *l'Assemblée adopte à l'unanimité* l'amendement de la commission. M. Peyrefitte avait précisé que, dans ce cas, il pourrait saisir le Conseil constitutionnel.

L'Assemblée adopte ensuite le texte voté par le Sénat ainsi complété.

L'État civil des naturalisés

Les députés examinent ensuite le projet de loi relatif à l'état civil des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité française. Ce texte donne la possibilité à tout étranger devenu français de recevoir, à partir du 1er octobre 1978, dès l'acquisition de la nationalité française et quelle que soit la forme dans laquelle ils ont acquis cette nationalité, l'ensemble des pièces d'état civil français. Ces pièces, délivrées sans frais aux intéressés et sans qu'ils aient à en faire la demande, leur permettront de faire valoir immédiatement leur qualité de Français.

M. BEULLAC, ministre du travail (ministère compétent en matière de naturalisations), indique que la réforme proposée concernera environ quarante-cinq mille personnes par an. Répondant à M. FORNI (P.S.), le ministre assure que la rédaction des actes sera entourée de garanties juridiques suffisantes.

L'Assemblée adopte le texte présenté dans une nouvelle rédaction, la commission des lois ayant décidé d'insérer ses dispositions dans le code civil et le code de la nationalité. Elle le complète toutefois par un amendement de M. Berger (R.P.R.) qui supprime le délai au terme duquel les médecins et chirurgiens-dentistes naturalisés pouvaient exercer.

De l'« absence »

Les députés examinent également la proposition de loi de M. Foyer (R.P.R.), qui rénove les dispositions du code civil relatives au régime de l'« absence ». A l'heure actuelle, l'absent, c'est-à-dire la personne disparue mais dont le décès n'est pas établi, est présumé en vie et ses proches ne disposent, à l'égard de ses biens, que de droits entachés de précarité. La proposition réduit la période transitoire au cours de laquelle ces droits revêtent un caractère incertain. Elle donne *au jugement déclaratif d'absence* prononcé par le tribunal de grande instance (dix ans après la constatation de la présomption d'absence ou vingt ans après les dernières nouvelles) tous les effets que le décès établi de l'absent aurait eus.

M. Peyrefitte indique que l'on compte seulement une cinquantaine de jugements déclaratifs d'absence par an. Une modernisation du droit ne s'en imposait pas moins.

L'Assemblée adopte enfin une proposition de loi de M. Pinte (R.P.R.) qui, pour faciliter le remembrement des exploitations agricoles et assurer une utilisation plus rationnelle des sols, supprime une disposition de la loi du 3 janvier 1967, loi qui mettait fin au régime juridique auquel étaient soumis certains terrains communaux, notamment ceux dénommés « parts de marais » ou « parts ménagères ». Disparaît ainsi toute restriction à la liberté des communes pour le choix du locataire d'un terrain soumis au régime de la loi de 1967. — P. Fr.

● *Le premier congrès des maires des capitales et métropoles francophones* aura lieu à l'Hôtel de Ville de Paris les samedi 26 et dimanche 27 novembre, a indiqué, jeudi 17 novembre, M. Jacques Chirac. Le maire de Paris, qui avait annoncé en juin dernier l'organisation de ce congrès, a précisé que jusqu'à présent vingt et un maires représentant dix-neuf pays ont répondu à son invitation.

L'ordre du jour

LE PROJET D'INDEMNISATION DES CARACTÈRES SERA EXAMINÉ LE 29 NOVEMBRE

Réunie, mardi 22 novembre, au Palais-Bourbon, la conférence des présidents a fixé comme suit l'ordre du jour des prochaines séances de l'Assemblée nationale :

JEUDI 24 NOVEMBRE : proposition relative au régime des brevets d'invention et projet relatif à diverses dispositions en matière de prix.

VENDREDI MATIN 25 : question orales sans débat.

MARDI 29 : projet relatif à l'indemnisation des Français rapatriés d'outre-mer.

MERCREDI 30 (matin, après-midi et soir) : après les questions au gouvernement, indemnisation (suite), projets, adoptés par le Sénat, relatifs au Fonds international de développement agricole et à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution, projet autorisant l'approbation d'une convocation avec la Roumanie, projet de loi de finances rectificative pour 1977 et troisième lecture du projet portant règlement définitif du budget de 1975.

JEUDI 1er DECEMBRE : projet instaurant la gratuité des actes de justice, proposition de M. Edgar Faure sur la société anonyme à gestion participative (ce texte devait initialement être examiné le mercredi 23 novembre), projet, adopté par le Sénat, sur les tribunaux administratifs, et deuxième lecture du projet relatif à l'élection des députés des T.O.M.

VENDREDI 2 : questions orales (matin) et projet modifiant le régime communal en Polynésie (après-midi).

LE DÉBAT BUDGÉTAIRE AU SÉNAT

M. Barre souligne le poids des contraintes extérieures

Le Sénat a terminé, dans la nuit du 22 au 23 novembre, la discussion générale du projet de loi de finances pour 1978, ouverte au début de l'après-midi par l'exposé du rapporteur général, M. Maurice Blin (Un. cent., Ardennes) (le Monde daté du 23 novembre). A la tribune, comme dans son rapport écrit, M. Blin a insisté sur la nécessité de favoriser les investissements productifs, et notamment la Bourse, au détriment des placements refuges (or, immeubles, œuvres d'art, etc.) qui représentent, a-t-il dit, « de véritables paris contre l'avenir ». A défaut de cette « mobilisation du capital français », le pays risque de rater « la seconde étape de la révolution industrielle où elle s'est engagée depuis vingt-cinq ans ».

Le rapporteur général a aussi évoqué le danger « d'étatisation de l'économie » que fait courir l'excès des aides publiques au secteur privé. Cette aide, a-t-il précisé, représente plus de 12 milliards, soit le quart du produit de l'impôt sur les sociétés.

On retiendra du discours prononcé ensuite par M. Raymond Barre une allusion au « laxisme » qui présidait à la politique avant son arrivée à l'hôtel Matignon et l'affirmation qu'il ne renoncera pas à l'action rigoureuse qu'il a entreprise. « La France, a-t-il déclaré, s'est engagée plus tard que ses partenaires dans la lutte contre l'inflation et ne peut pas se permettre de relâcher son effort. »

« *Le gouvernement*, a souligné le premier ministre, *a concentré son effort sur le front extérieur. Nos problèmes, en effet, ne sont pas des problèmes internes. Ils tiennent à nos relations avec l'étranger... On explique parfois*, a-t-il ajouté, *que nos résultats en matière de taux de change sont artificiels et dus d'abord à notre endettement. Je ne vois pas bien comment nous aurions pu ne pas emprunter. A moins, évidemment, de laisser glisser le franc.*

» *Notre redressement sera long*, a encore dit M. Barre, citant à ce propos l'exemple allemand, puis déclarant : « *Notre gouvernement s'est attaché à relancer l'économie par l'investissement parce que c'est le seul moyen non inflationniste et le seul aussi qui crée des emplois. Sans doute est-ce moins démagogique que la relance de la consommation, mais cela a le mérite d'être sérieux.* »

M. Barre répète ensuite que le montant des investissements réalisés en 1977 met la France au second rang, juste derrière le Japon. Puis il précise : « *Le président du crédit national vient de me faire savoir que les 3 milliards que nous avons affectés au mois d'août aux équipements, ont été entièrement utilisés : ils doivent permettre des réalisations de l'ordre de 10 milliards intéressant la création de dix-sept mille emplois directement et de cinquante mille indirectement. Vous voyez par là que la situation de la France n'est pas la situation tragique que l'on dépeint ici et là en fonction d'évidentes arrière-pensées.* »

Le premier ministre a ensuite justifié sa politique des prix, soulignant que celle-ci devait être appréciée en fonction de la situation à l'automne 1976. Puis il a condamné toute « *fuite en avant* » qui menacerait la capacité concurrentielle de notre économie.

« *Pour 1978*, a poursuivi M. Barre, *un certain nombre de facteurs liés à la reprise de l'investissement, dus à l'éclaircissement de l'horizon politique, nous permettent d'espérer un taux de croissance de 4 %. Si nous fixons un demi-point de plus, c'est que nous attendons un effet stimulant suplémentaire de la reprise de l'économie allemande...* » « *Il faut être éclairé sur la gravité de nos contraintes internationales. Il suffit*, conclut-il, *de considérer les intérêts fondamentaux de la France et des Français pour mesurer la nécesité de poursuivre l'action que nous avons engagée. Il faut des années pour réparer les dégâts de quelques mois de laxisme.* »

M. FOSSET (Un. centr., Hauts-de-Seine), au nom de la commission des finances, donne connaissance du rapport sur les observations de la Cour des comptes et sur les suites qui y sont données. Il cite certains cas dont la Cour dit « *périodiquement* » qu'ils se situent « *à la limite de sa compétence* ». Il s'agit, note M. Fosset, de décisions prises au plus haut niveau, mais sans études préalables suffisantes. Ainsi du programme Corvette, dont le coût aura été de 900 millions de francs pour la SNIAS, c'est-à-dire finalement pour le contribuable.

Autre problème évoqué : le financement privé des autoroutes. Les sociétés concessionnaires ont obtenu des avantages substantiels que la Cour des comptes relève pour conclure que cette formule est « *tout au désavantage de l'Etat* ».

M. FOURCADE : nous risquons de perdre notre siège au F.M.I.

M. TOURNAN (P.S., Gers) condamne la « thérapeutique classique du docteur Barre » et affirme qu'il n'a pas mieux réussi que son prédécesseur.

Pour M. PELLETIER (Gauche dém., Aisne), c'est dans le domaine des prix que l'échec est le plus patent. La clé du changement est dans une relance régionale. Or aucune allusion n'y est faite. « *Ce budget*, déclare-t-il, *malgré son honnêteté, n'est pas convaincant et, ainsi que plusieurs membres de mon groupe, je ne pourrai l'approuver par mon vote.* »

Mme GOUTMANN (P.C., Seine-Saint-Denis) souligne que l'O.C.D.E. prévoit deux millions de chômeurs en France et que dix-sept millions de Français vivent au-dessous du seuil de la pauvreté. « *Le changement est possible*, affirme-t-elle. *Mais cela implique de lutter contre la domination des trusts. C'est tromper les Français que dire qu'on ne peut pas tout faire à la fois.* »

M. FORTIER (R.P.R., Indre-et-Loire) ne voit de remède que dans l'accroissement de la compétitivité et reproche au gouvernement d'avoir « pris à chaud » les mesures touchant la distribution.

M. DESCOURS DESACRES (ind., Calvados) félicite le gouvernement d'avoir renversé la tendance du chômage et redressé notre commerce extérieur. Il proteste, en revanche, contre la « *fâcheuse rétention des crédits aux collectivités locales* ». M. LOMBARD (Un. centr., Finistère) considère que toute l'économie occidentale est entrée dans une période déflationniste. Il craint qu'un processus ne soit déjà engagé « *qui ferait dépendre notre destin des décisions d'un puissant voisin* ». M. MOINET (Gauche dém., Charente-Maritime) estime que l'« *autosatisfaction* » du premier ministre pourrait faire perdre le nécessaire « *sang-froid* ». Il dénonce l'« *incohérence* » du plan Barre. « *Comment*, demande-t-il, *concilier le blocage des tarifs publics et l'établissement du vaste programme d'investissements demandé à E.D.F. ?* » M. VALLIN (P.C., Rhône) estime que le gouvernement a trompé les responsables des collectivités locales.

« *Quand*, demande M. MAURICE SCHUMANN (R.P.R., Nord), *le gouvernement se décidera-t-il à l'indispensable libération des prix industriels ?* » Pour l'ancien ministre, l'endettement des entreprises, la baisse de l'excédent brut d'exploitation, la hausse des taux d'intérêt, ruinent le pari fait sur la relance de l'investissement. A défaut d'une décision portant l'avoir fiscal à 100 %, ou d'une détaxation des dividendes, M. Schumann suggère une troisième formule : la création d'un volant d'action conjoncturelle par la suppression du décalage d'un mois en matière de T.V.A.

Le décalage d'un mois, rappelle-t-il, représente une énorme avance consentie au Trésor par les entreprises, obligées, de ce fait, à emprunter au jour le jour.

M. FOURCADE (Indép., Hauts-de-Seine) s'exprime pour la première fois à la tribune comme sénateur. « *En période de flottement des monnaies*, déclare-t-il, *il faut conduire l'économie comme sur le verglas. Toute politique précipitée entraîne des dérapages. Seules des entreprises prospères nous permettront de lutter à armes égales dans la concurrence internationale et, en dernière analyse, de créer des emplois.* » L'ancien ministre des finances préconise donc la vérité des prix du secteur public et la libéralisation des prix industriels, mais, dans ce dernier cas, au seul bénéfice des industries exposées à la concurrence. Au sujet du Fonds monétaire international, il déclare : « *Depuis que les Etats-Unis ont rompu avec l'or en 1971, et après l'accord de la Jamaïque en 1976, on attend de savoir quelle sera la place de la France dans le nouveau système. Si nous ne ratifions pas rapidement l'accord, nous perdrons et notre siège au F.M.I. et notre influence dans le domaine monétaire.* »

M. CLUZEL (Un. cent., Allier) considère que, « *ce qu'il nous faut, c'est une politique des revenus fondée sur un consensus social, associée à une relance industrielle prudente et une politique de plein emploi* ».

M. BOULIN, ministre délégué à l'économie et aux finances, estime, comme M. Cluzel, que la théorie keynésienne de la relance par la consommation est morte. Le redressement, souligne-t-il, exigera du temps et de la patience. En ce qui concerne la ratification des accords de la Jamaïque, M. Boulin considère qu'« *il n'y a pas urgence, du moins à quelques mois près* ». Il annonce enfin, « *d'ici la fin de l'année, une assez forte décélération des prix* » et répond à M. Schumann que le décalage d'un mois de la T.V.A. coûterait 28 milliards au Trésor.

M. ANICET LE PORS (P.C., Hauts-de-Seine) reproche notamment au gouvernement son incapacité « *à raisonner de façon dialectique sur l'économie* », et M. TOURNAN (P.S., Gers), dernier orateur à prendre la parole dans la discussion générale, critique le pouvoir pour sa persévérance à croire qu'en luttant contre l'inflation il résorbera automatiquement le chômage.

ALAIN GUICHARD.

● *M. Charles Pasqua*, sénateur des Hauts-de-Seine et secrétaire général adjoint du R.P.R., a été désigné en remplacement de *M. Jean Fleury* pour représenter le Sénat à la délégation parlementaire pour la radiodiffusion et la télévision. M. Fleury, ancien sénateur R.P.R., ne s'est pas

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

La rencontre de MM. Chirac et Lecanuet à Rouen

Cordialité unitaire et impératifs électoraux

(De notre envoyé spécial.)

Rouen. — *M. Jacques Chirac a commencé le mardi 22 novembre son voyage en Seine-Maritime par une visite de Rouen et une promenade dans les rues piétonnes. Il a ensuite été reçu à l'hôtel de ville par M. Jean Lecanuet, maire et nouveau sénateur. Après un tête-à-tête prolongé, les deux hommes ont échangé, devant les membres du conseil municipal et des personnalités rouennaises, de nombreuses amabilités et des hommages appuyés entre lesquels il était malaisé de distinguer ceux que l'ancien garde des sceaux adressait à son ancien premier ministre, ceux du maire de la capitale à son collègue de province, ou ceux, réciproques, du président du R.P.R. au président du C.D.S. Elles semblaient bien oubliées, les tensions qui étaient apparues — notamment en mai 1976, à l'époque du congrès constitutif du C.D.S. — entre le leader centriste qui recherchait alors auprès des républicains indépendants, une alliance contre l'U.D.R. et le chef de ce parti, qui venait d'être désigné la majorité.*

Au « Cher monsieur le maire de Paris » *de M. Lecanuet M. Chirac a répondu par un cordial* « Mon cher collègue, mon cher Jean ». *Chacun a exalté à la fois l'unité et le pluralisme de la majorité et fait référence au président de la République. Le maire de Rouen a déclaré :* « Je salue en vous un homme qui a toute l'autorité pour affirmer ses convictions mais que est aussi un homme d'union », *et M. Chirac a répondu en soulignant* « les relations cordiales et amicales qui existent entre nos deux mouvements ».

Ces proclamations unitaires s'expliquent notamment par la situation particulière qui existe dans la première circonscription de Seine-Maritime qu'en 1973 M. Jean Lecanuet, alors dans l'opposition, avait enlevée à M. Dusseaulx, député sortant U.D.R. Le candidat officiellement désigné, à ce jour, par le C.D.S., est M. Henri Colombier, secrétaire général de la mairie et ancien collaborateur de M. Lecanuet au ministère de la justice. Celui du R.P.R. est M. Roger Parment. Une élection primaire au sein de la majorité est donc prévue. Toutefois, si M. Lecanuet acquérait la conviction que « son » candidat risque d'être battu par l'un des deux représentants de la gauche — hypothèse fréquemment envisagée ici — il se présenterait lui-même.

La majorité aurait de plus grandes chances de conserver le siège, M. Lecanuet étant remplacé au Sénat par son suivant de liste. Dans ce cas — que beaucoup considèrent comme vraisemblable, y compris dans l'entourage de M. Chirac, après l'entrevue de celui-ci avec le maire de Rouen — le R.P.R. ne présenterait pas de candidat.

L'ambiance unitaire était donc de règle mardi soir en Seine-Maritime. Dans toutes les réunions publiques qu'il a tenues au cours de la soirée, aussi bien à Forges-les-Eaux, (où M. Delatre, député sortant R.P.R., sera candidat unique), devant un public d'agriculteurs, qu'à Rouen devant un auditoire urbain populaire, M. Chirac a certes critiqué globalement les choix économiques du gouvernement pour annoncer que le R.P.R. présenterait un projet de nouvelle politique en ce domaine, mais il n'a pas renouvelé ses attaques directes contre les dernières mesures prises par M. Raymond Barre. Le président du R.P.R. semblait, dans ce pays de mesure et de circonspection, faire siens les principes que M. Lecanuet exposait lui-même en disant : « Si des réserves sont possibles, il faut éviter d'accumuler les critiques. Il ne faut pas pousser les différences jusqu'à en faire des oppositions. »

ANDRÉ PASSERON.

Le président du R.P.R. estime qu'il lui revient d'arbitrer entre les partis de la majorité à Paris

Le groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale s'est réuni, mardi 22 novembre, en présence de M. Jacques Chirac, président du mouvement. Le président du groupe, M. Claude Labbé, a indiqué que M. Chirac avait précisé le sens des propos qu'il avait tenus sur la politique économique du gouvernement, lors de son passage à l'émission « L'événement » le 17 novembre. Ces propos, a déclaré M. Labbé, ne visaient pas « *une formation politique ou une personne* » et n'exposaient pas « *une position partisane, mais une position doctrinale de fond* », approuvée par l'ensemble du R.P.R.

M. Chirac, qui recevra les députés de sa formation à l'Hotel de Ville de Paris le 13 décembre, leur a déclaré que la liste des candidatures de la majorité aux élections législatives, dans la capitale, sera rendue publique lorsque « *les derniers problèmes en suspens* » auront été résolus. M. Chirac a ajouté que toutes les formations de la majorité « *sont d'accord pour que les arbitrages, s'il devait y en avoir, soient rendus par le maire de Paris* ». A ce jour, les partis de la majorité sont parvenus à un accord sur les candidatures uniques de MM. Jacqeus Dominati (2[e] et 3[e] arrondissements), Roger Chinaud (18[e] arrondissement) et Edouard Frédéric-Dupont (7[e] arrondissement), qui se présenteront tous trois sous l'étiquette du parti républicain.

M. Labbé a indiqué, d'autre part, que son groupe est réservé sur le projet de loi tendant à proroger, en 1978, le blocage des loyers et des prix de l'eau et des transports institué en 1977. Ce texte devait être examiné par l'Assemblée jeudi 24 novembre. Les deux rapporteurs, MM. Jacques Cressard et Charles Bignon, membres du R.P.R., ont fait adopter par leur commissions respectives, celle des finances et celle des lois, divers amendements qui visent notamment à supprimer l'article du projet qui porte sur le tarif de l'eau et à modifier profondément ceux qui traitent des prix des transports et des loyers. Au cours de la séance que la commission des lois a consacrée à ce projet, le 17 novembre, M. André Fanton (R.P.R.) a indiqué qu'il voterait contre ce texte, dont le « *caractère incohérent* » témoigne, a-t-il dit, d'un « *manque de courage politique* ». M. Labbé a déclaré pour sa part que le groupe du R.P.R. sera amené « *à amender ou à repousser* » les propositions du gouvernement.

L'ÉLECTION CANTONALE DU BAS-RHIN

M. Marzolf (réformateur) ne se désiste pas pour M. Grossmann (R.P.R.)

De notre correspondant

Strasbourg. — Après le premier tour de l'élection cantonale partielle qui a eu lieu dimanche 20 novembre (*le Monde* du 22 novembre) dans le canton de Strasbourg 5 (La Robertsau), le parti communiste appelle ses électeurs à reporter leurs suffrages « *par discipline républicaine* » sur le candidat socialiste, M. Marc Brunschweiler, dont l'élection acquise en mars 1976 avait été invalidée. Les communistes, dont le candidat, M. René Jeanvoine, a recueilli 6,3 % des suffrages exprimés contre 10,9 % en 1976, critiquent toutefois la campagne « *apolitique* » menée par M. Brunschweiler, qui a pu « *entretenir l'illusion qu'une troisième voie est possible* ».

De son côté, M. Jacques Marzolf (réf.), qui, n'ayant pas totalisé au premier tour un nombre de voix au moins égal à 10 % du nombre des électeurs inscrits, ne peut se maintenir au second tour, ne donne pas de consignes de vote précises. Il recommande à ses électeurs — dont les suffrages sont indispensables au candidat R.P.R., M. Robert Grossmann, pour l'emporter au second tour — de choisir le candidat qui saura le mieux défendre « *le progrès social, la région et l'Europe* (1) ».

Enfin des poètes, des écrivains et des chanteurs se réclamant de la jeune culture et du régionalisme se manifestent pour la première fois à l'occasion d'une élection, et appellent à voter pour M. Brunschweiler. — J.-C. H.

(1) MM. Brunschweiler, Grossmann et Marzolf avaient respectivement recueilli, dimanche dernier, 38,94 %, 34,14 % et 16,69 % des suffrages exprimés.

Les vingt et une « propositions concrètes » du parti républicain

Le parti républicain a rendu publique, mardi après-midi 22 novembre, la liste de vingt et une « propositions concrètes » extraites de son programme et sur lesquelles il fondera sa campagne électorale (« le Monde » du 16 novembre).

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général, avait déclaré auparavant au micro de TF 1, dont le journal de 13 heures était diffusé en direct du siège du P.R. : « *Nos propositions ont vocation à rassembler, au-delà de divisions souvent artificielles et qui n'apportent rien à la France ni aux Français. (...) Entre les critiques des uns et les disputes des autres, le parti républicain a choisi le soutien au président de la République. (...) Il existe deux conceptions de la vie politique : l'une excitant les passions et dressant les Français les uns contre les autres. Ce n'est pas la nôtre. Celle du P.R. a pour objectif l'unité des Français.* » Le soir, à Marseille, au cours d'un dîner-débat, M. Soisson a affirmé : « *Le parti républicain ne cassera pas la baraque des institutions. Si quelques-uns sont là pour la casser, ils doivent en prendre la responsabilité.* »

Les vingt et une propositions du parti républicain sont les suivantes :

— A chacun la propriété de son logement ;
— Un métier manuel à l'école ;
— De vraies vacances pour tous les enfants ;
— La réforme du service militaire ;
— Des contrats de débouchés pour les étudiants ;
— Un code de défense du consommateur ;
— La retraite à la carte ;
— Le téléphone gratuit pour les personnes âgées ;
— Un fonds national pour le développement du sport ;
— Une charte nationale de l'écologie ;
— Une garde européenne de la mer pour lutter contre la pollution ;
— Une aide à la création des entreprises ;
— La participation des travailleurs à l'organisation de leurs ateliers ;
— L'association des cadres à la décision dans l'entreprise ;
— Un statut pour les femmes de commerçants et d'artisans ;
— Des contrats d'installation pour les jeunes agriculteurs ;
— La protection de l'agriculture méridionale ;
— Un programme de développement pour les départements d'outre-mer ;
— La liberté pour les communes de gérer leurs affaires ;
— Une communauté des peuples libres ;
— Les mêmes droits pour les Français à l'étranger.

● *La fédération Rhône-Alpes du Mouvement des radicaux de gauche* a déclaré mardi 22 novembre que « *l'accord national sur les élections législatives conclu avec le parti socialiste sacrifie les intérêts du Mouvement des radicaux de gauche* ». Elle demande « *aux fédérations départementales et au bureau national d'entreprendre immédiatement des démarches auprès de la direction du parti socialiste pour obtenir une représentation plus équitable du M.R.G.* »

● *M. Léo Hamon*, ancien ministre, président d'Initiative républicaine socialiste (gaullistes d'opposition), vient de déclarer : « *M. Jacques Chirac a affirmé avec insistance la similitude entre le message de son mouvement et ce qu'est, ailleurs, la social-démocratie. S'il s'agit des vues et des projets du général de Gaulle lui-même ou des inspirations et des espérances des militants gaullistes — particulièrement de milieu populaire — que je connais bien, l'assimilation se justifie sans doute. (...) Le droit d'évoquer la social-démocratie s'acquiert, et ici où sont les titres des uns et des autres ? De la nouvelle société à la social-démocratie, pourquoi pas ? Mais qui donc a poignardé la nouvelle société ?* »

Active campagne du chef de l'État auprès des Français de l'étranger

Plusieurs correspondants nous signalent, généralement pour exprimer leur désapprobation, « la sollicitude toute particulière » dont fait preuve actuellement le chef de l'Etat pour gagner à la cause de la majorité le vote des Français de l'étranger. Une lettre personnelle à en-tête du président de la République et signée de sa main, a notamment été adressée à tous ces électeurs pour leur apprendre les mesures prises en leur faveur et leur apporter un témoignage « de considération et d'affection ».

Sur place, les services des ambassades et des consulats mènent une active campagne allant, naturellement, dans le même sens, et précisant les facilités nouvelles qui sont offertes aux électeurs établis hors de France pour le scrutin de mars prochain. Nos correspondants doivent savoir (qu'ils l'approuvent ou non) que cette politique d'information (ou de propagande) n'est que le prolongement d'une législation approuvée par la majorité, en juin 1977, après, il est vrai, quelques hésitations.

La nouvelle loi tendant à faciliter le vote des Français établis hors de France a été votée, le 30 juin dernier, dans la précipitation des ultimes navettes de la session de printemps. Le projet avait été repoussé en première lecture par le Sénat. L'une des dispositions de ce texte a porté de deux à cinq le nombre des procurations dont un mandataire peut disposer lorsqu'il s'agit du vote d'un électeur établi hors de France. Le président de la République avait annoncé lui-même ces mesures aux Français de l'étranger, le 6 juillet, sur les ondes de « Radio-France international ». (*Le Monde* daté du 8 juillet.)

Président de l'Union des Français de bon sens

M. FURNON SOUHAITE PRÉSENTER UN CANDIDAT PAR CIRCONSCRIPTION

M. Gérard Furnon, président de l'Union des Français de bon sens (U.F.B.S.), a précisé mardi 22 novembre au micro de France-Inter que son mouvement a investi soixante-dix sept candidats en vue des élections législatives ; il a ajouté : « *Nous pensons arriver à deux cents candidats avant le début de la campagne électorale.* » Evoquant cette question mardi soir, à Paris, au cours d'un dîner-débat, M. Furnon a, cette fois, affirmé sa volonté de présenter « *un candidat par circonscription* », dès le premier tour de scrutin, précisant que, pour le second tour, l'U.F.B.S. proposera, « *en cas de désistement* », une plate-forme de « *quinze idées* » aux candidats, leur demandant de « *s'engager formellement à les voter quand ils seront à l'Assemblée nationale* ».

M. Furnon a ensuite dénoncé les deux catégories qui « *menacent la France* », à savoir les communistes et les technocrates. Il a notamment déclaré : « *Face à l'immense compromission actuelle, nous proposons une autre voie, qui n'est pas une troisième voie.* »

Après avoir estimé qu'« *il n'y a rien à espérer du côté de la majorité* », il a appelé les Français à rejoindre l'U.F.B.S. et à créer « *partout trente-huit mille et une cellules du bon sens face aux trente-huit mille cellules communistes* ».

A Mâcon

UN CONSEILLER MUNICIPAL (P.S.) DONNE SA DÉMISSION

M. Maurice Bronchard (P.S.), élu en mars dernier sur la liste d'union de la gauche, a donné sa démission de conseiller municipal de Mâcon (Saône-et-Loire), pour « *des raisons personnelles, familiales et politiques* ». A propos de ces dernières qu'il qualifie de « *déterminantes* », M. Bronchard, qui assure avoir « *toujours été partisan d'une collaboration franche et loyale avec le parti communiste* », écrit dans une lettre adressée au maire : « *Force est de constater que l'union de la gauche est brisée, la responsabilité de la rupture n'étant pas imputable au parti socialiste. (...) Dans ces conditions, je considère trahie la confiance mise en nous par les électeurs au dernier scrutin municipal où une liste d'union de la gauche a été portée à la mairie.* »

Ayant pris connaissance de ce texte dans la presse locale, le maire, M. Michel-Antoine Rognard (P.S.), a déclaré : « *Prenant acte des raisons personnelles et familiales invoquées par M. Bronchard, je pense que celles-ci doivent expliquer son absence de toute participation aux travaux et activités de la nouvelle municipalité. S'il en était autrement, M. Bronchard aurait pu constater la parfaite solidarité de gestion qui règne au sein du conseil municipal d'union de la gauche, quels que soient les problèmes politiques qui se posent sur le plan national* ».

M. MARCHAIS : Mitterrand emploie une méthode déloyale.

M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, a déclaré le mardi 22 novembre au micro de Radio Monte-Carlo :

« *François Mitterrand cherche à accréditer l'idée que les communistes ne seraient plus pressés, qu'ils ne souhaiteraient plus la victoire et ne voudraient plus aller au gouvernement.*

» *Autrement dit, le champion de l'union, ce serait celui qui en est le naufrageur, celui qui a pris la responsabilité de faire échouer les négociations : François Mitterrand.*

» *Le parti communiste français est, lui, immédiatement prêt à reprendre la négociation et la discussion. Un accord est immédiatement possible. Nous voulons la victoire. Nous voulons aller au gouvernement si les Français nous donnent la majorité et y assumer toutes nos responsabilités.* »

Evoquant la première interruption des négociations « au sommet » entre les signataires du programme commun, le 14 septembre, M. Marchais a indiqué : « *Robert Fabre, en accord — j'en suis convaincu — avec François Mitterrand, suspend les négociations.* »

En ce qui concerne l'ouvrage publié par le parti socialiste, *Quatre-vingt-neuf réponses aux questions économiques*, le secrétaire général du P.C.F. a expliqué : « *C'est un appel à accepter l'austérité (...) quand j'ai lu ce document, je croyais que c'était un livre écrit par M. Barre.* »

Deux nouveaux ouvrages sur le P.S.

Le nouveau parti socialiste, sorti en 1971 du congrès d'Epinay-sur-Seine, s'est imposé en l'espace de cinq ans comme la principale force politique du pays, ce qui lui vaut de susciter intérêt et curiosité. D'autant que sa vie interne, la diversité des courants qui le composent, étonnent, intriguent, de même que les nouveaux venus qu'il a fait surgir sur la scène politique à l'occasion des élections municipales.

Deux journalistes de l'hebdomadaire *le Nouvel Economiste*, Claude Bunodière et Lyne Cohen-Solal, sont allées interroger dix-sept responsables du P.S. symbolisant la génération montante. Un jeune historien, Georges Ayache, et un journaliste, Mathieu Fantoni, ont joint leurs efforts pour tenter de décrire les mécanismes du pouvoir au sein du P.S. Ils ont pu constater que le pôle autour duquel tout s'organise est le premier secrétaire du parti, M. François Mitterrand, et ils n'ont pu s'empêcher, pour caractériser son attitude, d'évoquer « *quelque chose de profondément gaullien* ».

Leur ouvrage relève pourtant moins de l'analyse que de la description et les amène à brosser, comme c'est le cas pour *les Nouveaux Socialistes*, une série de portraits des principaux responsables socialistes, ceux qu'ils appellent *les Barons du P.S.* Ils ont regroupé leurs sujets en cercles concentriques. La première vague est constituée des intimes du premier secrétaire et leur permet de présenter MM. André Rousselet, Georges Dayan et Louis Mermaz. L'évocation du groupe des experts qui épaulent M. Mitterrand est l'occasion de mettre en scène MM. Jacques Attali et Laurent Fabius, mais aussi M. Lionel Jospin, qui a su s'imposer comme un responsable politique.

Pour dépeindre les hommes d'appareil, ils ont retenu MM. Roger Fajardie et Claude Estier. Viennent ensuite les « grands feudataires » au premier rang desquels — noblesse oblige — M. Gaston Defferre, puis M. Pierre Mauroy.

Enfin, ceux que l'on serait tenté d'appeler les « chefs de clans » : MM. Chevènement, Poperen et Rocard et, curieusement rassemblés sous le vocable d'inclassables alors que plusieurs d'entre eux auraient pu figurer dans l'une ou l'autre des rubriques précédentes, MM. Jean-Pierre Cot, Pierre Joxe, Gilles Martinet et Jacques Delors.

L'éventail que déploient Claude Bunodière et Lyne Cohen-Solal, plus particulièrement attentives à une génération déterminée du P.S., va de M. Pierre Mauroy, quarante-neuf ans, à des hommes qui ont à peine franchi la trentaine, comme MM. Laurent Fabius ou Marc Wolf. L'échantillonnage recense aussi bien de nouveaux notables comme MM. Georges Frêche, député, maire de Montpellier, Edmond Hervé, maire de Rennes, ou Michel Castel, maire d'Albi, que des socialistes en quête d'une implantation locale comme Mme Catherine Lalumière ou MM. Jean Matouk et Jean-Claude Colliard. Il va du mineur militant syndicaliste, tel l'Alsacien Jean Kaspar, à l'intellectuel privilégiant la recherche comme M. Patrick Viveret, rédacteur en chef de la revue *Faire*, en passant par le gestionnaire engagé au P.S. presque par accident, tel M. Michel Delebarre, directeur du cabinet régional Nord-Pas-de-Calais. Il comprend, bien sûr, des membres de la majorité du P.S. comme MM. Lionel Jospin, membre du secrétariat, Charles Josselin, député des Côtes-du-Nord, ou Mlle Françoise Gaspard, maire de Dreux, et des militants du CERES : MM. Pierre Guidoni, membre du bureau exécutif, et Christian Pierret, par exemple.

Présentés tantôt sous forme d'interviews, tantôt comme des portraits brossés par les auteurs, ces dix-sept croquis, tout comme les itinéraires recensés dans *les Barons* du P.S., offrent une image un peu imprécise d'une formation encore en gestation. Les auteurs n'y sont pour rien. Ce n'est pas leur appareil qui était mal réglé ni leur doigté qui est en cause. C'est leur sujet qui semble un peu flou.

Les nouveaux socialistes retenus par Claude Bunodière et Lyne Cohen-Solal sont, bien sûr, différents de par leurs tempéraments, leurs caractères. La fougue de M. Matouk contraste avec la réserve de M. Fabius, et ces oppositions transparaissent dans le style même de leurs réponses. Plus étonnante déjà est la différence qui existe entre les perspectives de MM. Delebarre et Wolf. Bien que militant dans le même département, ils ne semblent pas se référer au même univers. Si le terme « autogestion » cache un désir commun de « *changer la vie* », le contenu de cette politique semble pouvoir varier dans des proportions importantes.

Tels qu'ils ont été saisis, ces socialistes se préparaient pour une sorte de marche triomphale vers le pouvoir. Ils privilégient donc leurs rêves, leurs espoirs. « *Cela me plairait bien d'être député,* explique par exemple, sans plus de prudence, M. Matouk. *J'ai envie de faire partie du Front populaire de 1978. Ce sera un grand moment d'histoire, un peu comme 1789. Je voudrais être, enfin, du côté de ceux qui gouvernent.* » Cette soif de pouvoir se retrouve chez tous les nouveaux socialistes. Elle recouvre un désir d'agir enfin sur les leviers qui peuvent commander les changements sociaux. Elle n'exclut pas toujours un certain appétit personnel.

Une homogénéité politique plus profonde ne peut s'obtenir sans l'épreuve des échecs et des désillusions. C'est là que le message collectif prend le pas sur les ambitions personnelles et sert de refuge. Si, comme il le semble, l'heure a de nouveau sonné, pour la gauche, des temps troublés, les nouveaux socialistes vont se trouver confrontés à des choix. Que seront-ils ? Les déclarations recensées dans le livre de Claude Bunodière et Lyne Cohen-Solal amènent à se poser la question. Elles font en effet apparaître que la véritable homogénéité de cette génération reste, pour l'instant, sociale et culturelle plus que politique.

Les nouveaux socialistes sont, en règle générale, issus de familles bourgeoises et chrétiennes. Ils sont venus tard à la politique — en 1971 — et jugent de l'histoire contemporaine en quelques traits tranchés. La S.F.I.O. et Guy Mollet sont le mal. M. Pierre Mendès France est le bien. Quant à M. François Mitterrand, il semble être né en 1965 sous les traits du candidat unique de la gauche face au général de Gaulle.

Non marxistes, les nouveaux socialistes sont unitaires, mais peu préparés à affronter la dialectique communiste. Passionnés par la politique, ils répugnent à se considérer comme des professionnels dans ce domaine et ne paraissent pas décidés à tout lui sacrifier. Comme notent les auteurs des *Nouveaux Socialistes*, ils « *calculent leurs risques, la politique est tout pour eux, sauf l'aventure* ». L'étape d'un plan de carrière ? Ce serait trop dire, bien que la plupart soient diplômés de l'enseignement supérieur, que plusieurs sortent de l'ENA, et qu'ils aient tous réfléchi aux perspectives que leur offre l'inévitable relève politique.

THIERRY PFISTER.

★ *Les Nouveaux Socialistes*, de Claude Bunodière et Lyne Cohen-Solal, Ed. Tema, 191 pages, 35 F.
★ *Les Barons du P.S.*, de Georges Ayache et Mathieu Fantoni, Ed. Payolle, 168 pages, 33 F.

...TIVES

...mpagne du chef de l'É...
...les Français de l'étrang...

M. MARCHAIS : ... emploie ... déloyale.

...es sur le P.S.

POINTS DE VUE

Défendre quoi et contre qui ?

par FLORENCE D'HARCOURT (*)

L'OPINION publique ne doit pas retenir, de la discussion sur les crédits militaires et des difficultés qui se sont élevées entre l'Assemblée nationale et le gouvernement, l'impression d'une querelle de doctrinaires ou de techniciens. *A travers la critique de l'abandon* de la construction du sixième sous-marin nucléaire lance-engins ou de l'insuffisance des crédits de recherche et d'entraînement des forces, c'est bien la volonté de faire comprendre à la nation les raisons de sa défense qui apparaît.

Certes, depuis quelques années, les Français peuvent avoir le sentiment que ces raisons, entendues comme elles l'étaient par les générations précédentes, ne sont pas déterminantes pour créer un esprit de défense. Il est vrai que nos frontières sont maintenant sûres et que, si la politique de certains pays peut parfois nous irriter, nos différends restent du domaine de l'action diplomatique. Pour la première fois dans notre histoire, nous ne nous connaissons pas d'ennemi. Est-il cependant *possible dans ces conditions*, en prenant prétexte de notre force de dissuasion, que nos concitoyens se désintéressent de la défense ? Cela n'est évidemment pas concevable. Les Français doivent être conscients du fait qu'aujourd'hui il leur appartient de défendre vigoureusement cette paix qu'ils ont tant cherchée avant de l'obtenir, la défendre en refusant de s'engager aveuglément derrière l'un des Deux Grands, qui peut toujours être tenté de régler ses querelles par « alliés » interposés. La constitution d'une force de dissuasion nationale a, au premier chef, cet objet, étant entendu que la volonté populaire est une condition nécessaire sans laquelle la possession d'une arme, si sophistiquée soit-elle, demeure vaine.

Le respect du droit

Les Français doivent aussi savoir que la guerre atomique ou la guerre classique ne sont plus seules à menacer la paix. Aujourd'hui, il existe des formes de combat non militaires mais aussi efficaces que le recours aux armées. Le terrorisme international, le chantage à l'énergie et aux matières premières, peuvent être des moyens de pression sur nos libres décisions, donc sur notre paix, aussi puissants qu'une déclaration de guerre.

On ne peut à la fois refuser le développement accéléré de l'énergie nucléaire et les moyens d'une défense contre des attaques qui nous priveraient d'autres sources d'énergie indispensables. Il n'est pas question de revenir à une politique des canonnières, mais bien de posséder les armes qui nous permettent de faire respecter nos droits, et le droit si la diplomatie ne peut suffire. Tel est le sens qu'il convient de donner à nos forces classiques, à leur modernisation et à leur maintien en condition.

Une discussion populaire

Enfin, s'il n'existe pas d'ennemi visible, si l'ennemi héréditaire a heureusement disparu, il doit demeurer présent à l'esprit de tous les citoyens que cette situation est éminemment précaire. L'absence d'ennemi ne peut rester une réalité que dans la mesure où les Français montreront et prouveront qu'ils demeurent unanimes par leur volonté de rester maîtres de leur destin. Le monde doit savoir que la France peut affronter toutes les transformations internes et être un facteur de paix sur la scène internationale, à condition qu'aucune attitude, qu'aucun changement, ne lui soit imposé de l'extérieur par la force. A cette volonté correspond le concept de dissuasion populaire, qui repose, comme par le passé, sur la mobilisation des citoyens.

Il est évident que le service militaire doit être rénové, adapté à notre civilisation moderne. Il est non moins évident que sa totale disparition et son remplacement par une armée de métier risquent de porter atteinte à l'esprit même de défense, qui doit demeurer solidement ancré dans la nation. Il paraît aberrant que les citoyens réclament, avec juste raison, d'être mieux associés aux décisions concernant leur cadre de vie, l'environnement, leurs conditions de travail... et refusent de participer à ce qui, demain, pourrait être une question de vie ou de mort : la défense de leurs libertés.

Voilà pourquoi, à travers un dialogue parfois difficile entre le ministre de la défense et les représentants du peuple, ce ne sont pas seulement des problèmes techniques qui ont été abordés mais aussi des questions fondamentales quant à l'existence même de notre pays et quant à son rôle dans le monde contemporain. Ce débat budgétaire a été l'occasion d'interroger, certes, le gouvernement, mais surtout chacun et chacune des Français et des Françaises.

(*) Député R.P.R. des Hauts-de-Seine, membre de la commission de la défense nationale et des forces armées à l'Assemblée nationale, ancien auditeur à l'Institut des hautes études de défense nationale.

La bombe contre la patrie

par PIERRE ANDREU (*)

JE suis, depuis longtemps, taraudé par l'envie d'écrire un article sur la bombe atomique. Je n'en ai jamais pensé beaucoup de bien et, en 1945, je m'étais réjoui qu'une voix se fût élevée pour condamner les supplices d'Hiroshima et de Nagasaki. C'était celle du pape Pie XII, et il s'était fait alors vertement reprendre par *l'Humanité*, pour des sentiments humanitaires tout à fait hors de saison.

En 1961, j'ai été le témoin de la tristesse de Daniel Halévy — je ne pense pas avoir été le seul — quand a explosé la première bombe atomique française au Sahara. Pour la première fois, et par la France, *notre France, un continent* vierge était sali, souillé. L'Amérique et l'Asie avaient été salies par les Américains, l'Asie, à nouveau, par les Russes, l'Océanie par les Anglais, et les Français, à leur tour, entraient dans la ronde de mort. Dans l'idée qui *lui* venait de l'ancien temps, des choses propres et pures, d'une nature vierge qu'il fallait pieusement préserver, idées que *lui avaient suggérées tous ses maîtres*, Proudhon, Michelet et Péguy, il ne pouvait pas admettre que la France s'associât à ce sacrilège contre la Terre. (Il n'avait jamais beaucoup aimé le général de Gaulle et il y voyait un nouveau trait de son amour exagéré des grandeurs. Pour moi, à travers mon gaullisme d'alors, pourtant déjà bien chancelant, je m'efforçais de trouver des raisons d'approuver le général.)

Aujourd'hui, la bombe à laquelle j'ai vu, avec horreur, la gauche se rallier, me paraît la plus noire des démences, et je voudrais essayer de le dire d'un point de vue qui n'est généralement pas celui de ses négateurs habituels. Je suis fanatiquement contre la bombe parce que je chéris la France, parce que je veux sauver la patrie. Comment *peut-on se refuser à voir la part* immense que la menace de la mort atomique, la bombe, tiennent dans l'effondrement complet du sentiment national, effondrement que tous les officiels — ils sont payés pour cela — déplorent, mais dont, finalement, ils s'arrangent très bien. L'emploi de l'arme nucléaire, vingt fois, trente fois, cent fois la puissance de mort, de mutilations, d'horreur d'Hiroshima — qui peut assurer, sans se mettre en contradiction avec soi-même, qu'elle ne sera jamais employée ? — lie de la manière la plus atroce l'idée de mort à celle de patrie, l'idée de patrie à celle d'un suicide collectif de la nation. Quand l'idée de patrie et la perspective d'une destruction totale ou quasi totale du sol national sont aussi intimement unies que les doigts *de la main, comment l'amour de la* patrie, avec ses douces joies de chaque jour, pourrait-il réaliser, exister, subsister dans l'âme de ses *enfants* ?

Je sais bien que les hommes qui sont pour l'arme nucléaire nous disent qu'ils ne sont pour que parce que c'est, selon eux, la plus pacifique des armes, parce qu'ils sont presque sûrs qu'on ne s'en servira jamais. Il m'est difficile de les croire. Je fais partie de ceux qui ne peuvent pas arriver à penser que l'on n'emploiera pas un jour la bombe, qui sont même, hélas ! persuadés qu'un jour on la lancera, la rejettera. Et seraient-ils tellement pour, tous ces journalistes, ces *hommes politiques, ces stratèges*, s'ils rêvaient un seul instant le cataclysme final où leurs femmes leurs petits-enfants, disparaîtraient leurs petits enfants, disparaîtraient volatilisés ? Cette confiance dans le destin est absurde. Comme il est plus probable qu'on se serve un jour — quand ? je ne le sais, — de ces engins que les Etats ne cessent de perfectionner et d'entasser et que les impérialismes les plus débiles et les plus démunis veulent aujourd'hui posséder. Et demain, grâce aux surrégénérateurs français, tout le monde aura son petit stock de plutonium...

La jeunesse, heureusement, ne s'y est pas trompée. On ne se bouscule pas au portillon du service militaire. Si la bombe est *l'alpha et l'oméga de la défense nationale*, si la bombe est tout, comme on le serine maintenant de l'extrême droite à l'extrême gauche, du P.C. à la NAF, *pourquoi ferait-on encore* un service militaire qui n'est déjà plus ni vraiment obligatoire ni vraiment universel et qui apparaît de *plus en plus comme une inutile perte* de temps ? La bombe a enlevé toute volonté de se défendre — il y en avait déjà si peu — dans la masse française. Ou la bombe est acceptée — *c'est le discours officiel* — comme suprême et, en fait, unique moyen de dissuasion et de défense, ou elle est rejetée avec horreur. Mais le résultat, chez les uns et chez les autres, est, en définitive, le même. La bombe trône seule, écrasante, et, dans la réalité du vécu, même si *on nous affirme qu'il en existe en*core, elle annule toutes les autres formes, possibilités et moyens, de la défense nationale. Elle ruine jusqu'à l'idée même de défense nationale. La vraie défense nationale, c'est la volonté de se battre...

Avant, un *avant* qui n'est pas si lointain, on disait sans doute d'une manière inadéquate et mythique, mais enfin on le disait :

Enfants de la patrie, vous partez pour défendre vos foyers, vos femmes, vos enfants, qu'un envahisseur sanguinaire avait, paraît-il, l'intention d'égorger.

Aujourd'hui, avec la bombe, il faudrait dire :

Enfants de la patrie, vous partez — *peut-être vous vous en tirerez*, il y aura peut-être, *pour vous*, des abris anti-atomiques — mais vos foyers seront *détruits*, vos femmes, vos enfants, vont mourir d'une manière atroce, brûlés, mutilés, incinérés...

Qui pourrait aimer cette patrie ? Qui pourrait faire cette *guerre* ? Si l'on veut sauver la patrie, et, avec elle, la possibilité un jour de la défendre contre l'Est ou contre l'Ouest, *il faut détruire la bombe...* Que ceux qui le veulent se suicident.

★ Ancien journaliste à l'O.R.T.F.

● *La France* a effectué une nouvelle expérience nucléaire souterraine dans l'atoll de Mururoa, dans le Pacifique, a annoncé, ce mercredi matin 23 novembre, le gouvernement néo-zélandais. — *(Reuter.)*

A L'OCCASION D'UN EXERCICE COMMUN

La France envoie au Gabon des avions de combat Jaguar

Un exercice militaire franco-gabonais, baptisé « Estuaire 77 », aura lieu du lundi 28 novembre au samedi 3 décembre prochain au Gabon pour tester la coopération entre les forces armées françaises et gabonaises dans le cadre des accords de défense entre les deux pays.

La France mettra en œuvre deux compagnies du 6e bataillon d'infanterie de marine et un avion de transport Noratlas stationnés à Libreville. Ces moyens déjà en place seront rejoints, pour l'exercice, par deux compagnies de combat et une compagnie de commandement constituant un détachement d'intervention « Guépard », qui sera acheminé par avion DC-8. Participent également à l'exercice quatre avions de combat Jaguar, un avion ravitailleur C-135, deux avions de transport Transall et un Noratlas de l'armée de l'air, ainsi que deux escorteurs de la marine nationale.

De son côté, le Gabon met en œuvre sept compagnies de combat ainsi que des moyens aériens et naval (un patrouilleur et un transporteur de troupes).

Libreville est l'une des bases en Afrique francophone où stationnent en permanence des forces françaises, actuellement de l'ordre de quatre cents hommes du 6e bataillon d'infanterie de marine. Des exercices communs ont déjà eu lieu avec le Gabon, qui a acheté des matériels français, notamment cinq avions de combat Mirage III et des hélicoptères.

Ce n'est pas la première fois que la France envoie en Afrique, à l'occasion d'une manœuvre, des avions de combat Jaguar ravitaillables en vol. Déjà, en 1976, le Sénégal avait accueilli six Jaguar de l'armée de l'air française et la Côte-d'Ivoire trois autres. Ces exercices sont pour la France l'occasion d'expérimenter son dispositif d'intervention militaire outre-mer à la demande des gouvernements africains intéressés.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

société

UN LIVRE DU PROFESSEUR MAURICE TUBIANA

Le refus du réel ou la hantise de la mort

Huit millions de consultations sont données chaque année en France par plus de quarante mille guérisseurs, dont la clientèle comporte une proportion élevée de personnes instruites et cultivées. Au temps où s'affaiblit l'Eglise, où la fréquentation de la messe ne cesse de baisser, le nombre des pèlerins de Lourdes est passé, entre 1960 et 1973, de deux millions à plus de trois millions et demi.

Les populations défavorisées qui se contentent, par la force des choses, d'aliments dits « naturels », voire d'ordre exclusivement végétal, connaissent un état de santé déplorable, bien pire que celui des pays *développés, où l'on ne cesse néanmoins d'enrichir* le mythe des « aliments artificiels » et de leur nocivité.

Le risque d'accident mortel en avion est, par kilomètre parcouru, trente fois plus faible qu'à bicyclette et cent fois plus faible qu'à cheval. C'est pourtant l'avion qui fait peur... et non la bicyclette.

Aucun courrier portant l'en-tête d'un centre anti-cancéreux ne doit être adressé aux malades atteints de cette maladie, fût-elle cutanée, fût-elle bénigne, fût-elle guérie depuis de longues années. Son spectre, infamant ou terrifiant, a remplacé celui de la lèpre ou de la peste de jadis.

Trente ans de cancérologie à la direction de l'un des plus importants centres d'Europe ont donné au professeur Maurice Tubiana une situation assez exceptionnelle pour observer les mythes et les réalités, les réactions humaines devant les faits et devant les illusions, la puissance de l'angoisse, l'espérance et l'irrationnel, comme fondements d'idées et de comportements qui échappent à toute logique, à tout esprit critique et relèvent de *« l'infinie cécité de ceux qui préfèrent ne pas voir »*.

Les combats menés avec ardeur dans tout le monde occidental, au nom de l'écologie, visent à dénoncer, pour la protection de la santé publique, toutes les formes de pollution (alimentaires comprises), de technologie, de tensions urbaines.

Or, jamais auparavant et nulle part ailleurs dans le monde, la santé des populations n'a été meilleure qu'en Occident, la mortalité infantile plus faible, l'espérance de vie plus longue. Les principaux facteurs nocifs responsables, selon les études actuelles, d'un très grand nombre de maladies sont l'alcool et le tabac avant tout, la sédentarité et la suralimentation ensuite.

Et ces quatre coupables essentiels ne relèvent pas de la technologie collective, mais de l' « auto-pollution » ; ce qui explique sans doute que, au mépris de toute logique, ils ne puissent mobiliser l'intérêt des combattants écologiques.

L'esquive du passéisme

La nostalgie du passé, l'idéologie du retour à la nature ont toujours été, estime le professeur Tubiana, un recours pour esquiver les problèmes posés par des changements rapides. Symptômes d'essoufflement, ils traduisent l'angoisse devant la rapidité des évolutions, et ce « néo-rousseauisme » a toujours reposé sur une vision sommaire du monde.

La médecine, tout au long de son histoire, n'a pas échappé aux pièges des idées préconçues et des raisonnements trompeurs. Des milliers de malades sont morts de la fièvre thyphoïde durant la dernière guerre mondiale parce que les médecins s'obstinaient à les mettre à la diète et à leur donner des bains froids pour atténuer une fièvre qui, précisément, est l'un des éléments les plus efficaces de la lutte contre les bactéries ou les virus...

Les principes mêmes de la méthode scientifique restent largement ignorés : l'humilité devant les faits, l'absolue primauté de l'expériecne sur les idées préconçues comme sur la logique formelle se sont heurtées au goût des généralisations hâtives, à la subjectivité des observateurs, à la rationalisation abusive des pulsions déterminant les entreprises les plus irrationnelles.

Non seulement les médias n'ont pas remédié à cet état de choses, mais, estime le professeur Tubiana, elles l'ont aggravé, par le mélange systématique des faits et de leur interprétation, par la primauté des préoccupations subjectives s'exprimant dès le stade du tri des nouvelles, et de la place qui leur est réservée.

De multiples exemples viennent à l'appui de cette critique, allant de l'importance excessive donnée aux suicides des prisonniers jusqu'au maniement éminemment subjectif des données concernant les centrales nucléaires et l'importance de leur risque.

Ce risque est « *égal, pour la marche des centrales nucléaires durant trente ans, à celui causé par la consommation de trois cigarettes ou d'un litre de vin* ».

Mais qu'importent les faits et les chiffres lorsqu'une angoisse trouve sa source dans les méandres de l'inconscient ? Les vrais problèmes des hommes d'aujourd'hui ne sont pas d'ordre matériel. Si la technique peut apporter des solutions à toutes les difficultés que soulève son emploi, elle ne peut apportr de remède aux conséquences psycho-sociologiques qu'elle entraîne, lesquelles ont été systématiquement négligées.

La discordance est frappante entre l'abondance des recherches sur les risques sanitaires des contraceptifs et l'inexistence de celles concernant les conséquences de leur usage sur les structures familiales ou démographiques, cependant beaucoup plus importantes.

L'homme nu

L'indifférence des technocrates aux mécanismes psychologiques explique à la fois leur discrédit actuel et le rejet d'idées nouvelles, ou de décisions, que l'on cherche à imposer sans une préparation suffisante et suffisamment longue de l'opinion.

Le « refus du réel » dénoncé tout au long d'une démonstration rigoureuse et passionnante ne relèverait-il pas de ces mécanismes, d'une défense psychologique sous-estimée d'une manière erronée ? Tel est bien le cas, constate le professeur Tubiana ; le compagnon ultime de ceux qui souffrent et qui meurent prend alors chez lui le pas sur le technicien de la physique et des radiations ; le psychologue se substitue au défenseur rigoureux des faits pour constater que « *l'homme ne peut vivre que grâce à ses illusions, à sa folie, à son refus du réel* ».

Pour se protéger du vertige existentiel, l'homme « *n'avait que deux cuirasses : la misère et la foi* ». « *La technologie et la science les ont brisées toutes les deux, laissant l'homme nu, et c'est sans doute la véritable raison des reproches qu'on leur adresse.* »

Le refus du réel n'est, au fond, qu'une manifestation du refus de la mort, et de la vérité, auxquelles sont consacrées des pages émouvantes, fruits d'une longue expérience médicale et d'une profonde compassion.

Le grand enseignement de ce livre exceptionnellement riche et qui ne manquera pas de susciter controverses et passions, c'est que les mythes sont une réalité, une réalité qui joue dans le déterminisme des comportements individuels et collectifs, un rôle essentiel, une réalité dont il serait grand temps d'entreprendre une étude attentive, objective, et non plus seulement passionnelle.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

★ *Le Refus du réel*, par le professeur Maurice Tubiana. Robert Laffont, éditeur, 327 pages, 49 F.

M. René Lenoir ouvre une campagne d'information sur l'insertion sociale des handicapés

M. René Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la Sécurité sociale, chargé de l'action sociale, vient d'annoncer une campagne nationale d'information sur l'insertion sociale des personnes handicapées, organisée avec l'aide du Comité français d'éducation pour la santé. Cette première campagne, qui a débuté le 20 novembre, aura lieu jusqu'au 16 décembre. Elle a pour objectif de susciter « des attitudes d'ouverture réciproque entre handicapés et non-handicapés.

La préparation de cette action a bénéficié du concours des associations privées les plus représentatives, ainsi que des résultats d'une étude psycho-sociologique, appuyée par des sondages d'opinion, réalisée par le Comité français d'éducation pour la santé.

Cette analyse, estime le secrétaire d'Etat à l'action sociale, montre que le grand public ne nie pas l'importance du problème des handicapés : il y a deux millions de Français atteints d'un handicap physique ou mental, et chaque année deux cent mille accidents de la route et cent mille accidents du travail, sans parler des nombreuses maladies invalidantes ; et si les progrès de la science médicale améliorent les possibilités de réadaptation, ces mêmes progrès accroissent les chances de survie et, par conséquent, le nombre des handicapés, des plus jeunes aux plus âgés.

Cependant, l'opinion a tendance à rejeter les solutions de ce problème soit sur les seuls pouvoirs publics, soit sur les handicapés eux-mêmes ou sur leur entourage immédiat.

La campagne actuelle — qu'il ne faut pas confondre avec la propagande menée au même moment, notamment dans la métro, par le Comité national français de liaison pour la réadaptation des handicapés — comporte la diffusion de « flashes » télévisés illustrant des rencontres entre des personnes valides et des personnes atteintes d'un handicap moteur, sensoriel ou mental, l'installation de mille panneaux d'affichage à Paris et en province au cours de la première quinzaine de décembre et la projection d'un court-métrage de six minutes dans neuf cent quatre-vingts salles du circuit Gaumont entre le 23 novembre et le 21 décembre. Enfin, une boite postale sera ouverte aux suggestions du public (1) et un film didactique de douze minutes sera mis à la disposition des comités régionaux et départementaux d'éducation pour la santé.

∴

M. René Lenoir a présenté d'autre part le *Guide du promoteur social* (2), un fascicule destiné à faciliter les démarches des collectivités locales et des associations qui se lancent dans la construction d'un établissement social.

(1) Comité français d'éducation pour la santé (C. F. E. S.), B. P. 16-16, 75761 Paris Cedex 16.

(2) Disponible au siège du C.F.E.S., au ministère de la santé et de la sécurité sociale et dans les directions départementales de l'action sanitaire et sociale.

● PRECISION. — Dans le compte rendu de l'assemblée générale des Eclaireuses et Eclaireurs de France (E.E.D.F.), qui a eu lieu du 11 au 13 novembre à Villeurbanne (*le Monde* du 15 novembre), nous avions écrit que le budget avait été rejeté par les participants. En réalité, c'est le projet de budget qui a été rejeté. D'autre part, la direction des E.E.D.F. conteste les termes de « *gauche réformatrice* » et d'« *alliance de la droite et de l'extrême gauche* » dont nous avons usé pour rendre compte des débats et nous demande de préciser que les Eclaireurs se définissent comme « *un mouvement de jeunesse, d'éducation permanente et de scoutisme laïc* ».

DEUX CONGRÈS DE FEMMES

A Marseille

L'U.F.F. dénonce les inégalités « dans les lois comme dans la pratique »

De notre correspondant

Marseille. — « Femmes majeures, solidaires pour une vie digne de notre temps » : *tel était le thème choisi par l'Union des femmes françaises (U.F.F.) pour son treizième congrès réuni à Marseille, du 18 au 20 novembre, et qui a rassemblé quelque mille deux cents déléguées, représentant trois mille cinq cents comités locaux, auxquelles s'étaient jointes quarante-cinq délégations étrangères dans un palais des Congrès transformé tour à tour en véritable cité du livre, en marché des produits régionaux, agricoles et artisanaux, et en lieu de fêtes folkloriques. Le congrès a notamment mis en avant les deux préoccupations essentielles du mouvement qui revendique cent trente-cinq mille membres : la promotion de la femme et la solidarité.*

Pourquoi « *femmes majeures ?* ». La réponse a été donnée par Mme Marcelle Huisman, présidente d'honneur du mouvement, qui a cédé, à l'issue du congrès, la présidence effective à Mme Denise Breton, tandis que Mme Jacqueline Gelly était confirmée dans son poste de secrétaire générale. « *Majeures, nous le sommes en théorie seulement* », a précisé Mme Huisman. *Citoyennes depuis 1945, nous prenons part à tous les scrutins, mais de nombreuses inégalités en droit subsistent dans les lois, comme dans la pratique. Si plus de la moitié du corps électoral est féminin, la proportion des élues est faible* », a fait remarquer la présidente qui a engagé son auditoire à exiger une plus large représentation lors des prochaines élections législatives.

Le congrès a réclamé, d'autre part, une plus complète égalité. Cette conquête, dans l'esprit des dirigeantes de l'U.F.F., ne doit d'ailleurs pas se faire en s'opposant aux hommes, mais à la suite d'un effort commun contre l'apathie d'un grand nombre et l'appétit de puissance de certains. « *Il n'y a pas de tâches nobles et d'autres plus ingrates qui reviendraient, les premières aux hommes, les secondes aux femmes* », a-t-il été réaffirmé à maintes reprises.

Toutes les intervenantes ont fait allusion à la « *liberté illusoire* » de la femme qui travaille, contrainte à mener une « double vie » professionnelle et familiale. L'un des six débats proposés « *Les droits des femmes, l'accès à la culture* » a mis en relief les difficultés qu'éprouvent les femmes à parvenir à cette « *liberté d'esprit* » qui donne l'envie de se cultiver. Une envie trop souvent ressentie par les femmes elles-même comme un luxe, et qui leur donne un sentiment de culpabilité, « *souvent aggravé par l'attitude maritale* », lorsqu'il leur faut laisser tant soit peu les tâches matérielles que « *le seigneur et maître répugne ou refuse d'exécuter à la place de l'épouse* ». L'attitude encore trop fréquente des mères qui préparent leurs filles à un rôle de femmes au foyer a été mise fréquemment en accusation.

Pour une aide aux familles

Changer les mentalités (et celle des femmes elles-mêmes) paraît être l'une des conditions premières pour que se développe la volonté de vivre une existence plus digne, plus responsable pour que s'améliore la vie matérielle. Tout en rappelant quelle part l'U.F.F. a prise dans le courant revendicatif qui souligne le besoin d'égalité auquel aspirent les femmes, Mme Jacqueline Gelly a tiré en ces termes les leçons du congrès : « *On a voulu cantonner les femmes dans un rôle subalterne pour lequel la nature les aurait préparées. On les a enfermées en cage. Mais, tel l'oiseau de Prévert, elles se sont mises à chanter ! Elles prouvent aujourd'hui en masse leur maturité. Elles prennent en main leur vie, proclamant leur volonté de la conduire en être majeurs.* »

Après avoir dénoncé les « *blocages juridiques* » qui donnent encore, en dépit de la reconnaissance du droit parental, la prédominance à l'homme dans le couple, Mme Gelly, tout en faisant la part des progrès législatifs et des restrictions ambiguës qui subsistent, a réclamé les mesures d'urgence propres à chasser ce « *troisième convive du couple que constitue la misère : aide concrète aux familles, à l'éducation notamment* », avant de conclure : « *L'époque est finie où la femme soumise acceptait son sort. Aujourd'hui, elle s'impose, revendicatrice mais non revancharde, résolue mais non agressive.* »

JEAN CONTRUCCI.

★ U.F.F., 15, rue Martel, 75010 Paris.

Le « Women's Lib » à la recherche d'un deuxième souffle

Le congrès national des femmes américaines a réuni vingt mille participantes

De notre correspondant

New-York. — Vingt mille femmes américaines, dont deux mille déléguées par les cinquante-six chapitres du premier congrès national des femmes, se sont réunies le 19 novembre, à Houston, pour dresser un plan d'action à soumettre au président Carter et au Congrès. De l'avis de tous les observateurs, c'était la plus importante manifestation de l'histoire du mouvement féministe américain depuis la réunion des suffragettes, à Seneca-Hills, en 1848.

Mmes Rosalyn Carter, Betty Ford, Coretta King, lady Bird Johnson ainsi que les « ténors » du « Women's Lib », tels que Mmes Betty Fried-n, Kate Millet et Gloria Steinem ont participé aux débats. Les vingt-six points à l'ordre du jour ont été adoptés.

Ils concernent, notamment l'ERA (Equal Rights Amendement : amendement constitutionnel devant assurer aux femmes l'égalité avec les hommes dans tous les domaines légaux), l'avortement, le viol, les femmes battues, les femmes appartenant aux minorités ethniques, les femmes handicapées, les femmes âgées, etc. « *Les droits de l'homme*, a déclaré Mme Barbara Jordan, députée noire du Texas, *s'appliquent aux dissidents soviétiques, aux paysans chiliens, mais aussi aux femmes américaines.* » Les déléguées ont aussi rejeté une motion proposant la création d'un « département de la femme » au niveau gouvernemental.

L'association qui a organisé ce congrès coiffe des centaines d'organisations féministes, depuis les plus activistes telles que « Now » jusqu'aux plus modérées comme les Girls Guides et la Y.W.C.A. (Association des jeunes femmes chrétiennes).

Une contre-manifestation

A Houston, le mouvement de libération des femmes s'est cherché un deuxième souffle et une stratégie nouvelle, à mi-chemin entre celle préconisée par les extrémistes et celle de son aile droite (20 % environ des participantes) qui estime que la place de la femme est au foyer.

Jeunes femmes en blue-jean, mères de famille arborant des chapeaux fleuris, élégantes de Manhattan, étudiantes en col roulé, bonnes sœurs proprettes, femmes d'affaires vêtues de tweed, cow-girls du Kentucky, serveuses noires de Harlem se sont relayées pour prendre la parole dans l'atmosphère de kermesse propre aux « conventions » américaines.

Une contre-manifestation « *en faveur de la famille* », à laquelle ont pris part environ quinze mille femmes qui agitaient des drapeaux et brandissaient des bibles, a eu lieu, samedi 9 novembre, à proximité du Congrès. Elles s'inscrivait dans le cadre de la réaction anti-féministe qui se fait jour depuis deux ans aux Etats-Unis et qui fut responsable, récemment, du rejet de l'ERA par les électeurs de New-York, du New-Jersey et de Floride. Les manifestantes ont proclamé leur opposition à l'avortement et à l'ERA, qui, selon elles, vise à saper la vie de famille et à instaurer « *l'ère des lesbiennes* ».

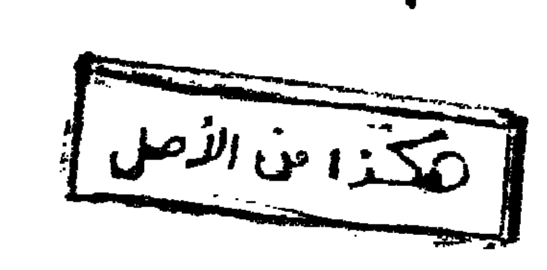
LOUIS WIZNITZER.

● *L'Union féminine civique et sociale* (U.F.C.S.) vient de réélire son conseil d'administration. Mme Monique Saunois remplace à la présidence Mme Chantal Decroix. L'U.F.C.S., qui déclare regrouper douze mille adhérentes, existe depuis cinquante ans. Elle développe depuis quelques années des actions de formation pour les femmes.

★ U. F. C. S., 6, rue Béranger, 75003 Paris.







AU PALAIS DE LA MUTUALITÉ A PARIS

Réunion mouvementée contre l'extradition de Me Croissant

Salle comble et agitée, mardi 22 novembre, au palais de la utualité, pour une « réunion d'information et de protestation » propos de l'extradition de Me Klaus Croissant. Ce rassemement, organisé par la Ligue des droits de l'homme et plusieurs sociations de juristes, d'avocats ou de magistrats, a donné lieu à de vives prises de position de la part de ces mouvements mais aussi à la dérision de groupes gauchistes qui ont bruyamment troublé la réunion et interrompu à plusieurs reprises les orateurs. Près de trois mille cinq cents personnes assistaient à cette réunion qui s'est, en fin de compte, terminée sans incidents.

Au nom des organisateurs, . Henri Noguères, président de Ligue des droits de l'homme, déclaré que ce rassemblement ait pour but de dénoncer les teintes portées par cette décion d'extradition à plusieurs incipes fondamentaux tels que droit d'asile, les droits de la fense et l'indépendance de la agistrature. Il a souligné *« la ite indécente avec laquelle le cret d'extradition avait été pris ur rendre tout recours imposble ou inefficace »*. M. Noguères involontairement déclenché les otestations des groupes qui étaient formés dans le fond de salle en précisant : *« Nous resons l'amalgame qui est fait ur nous accuser de défendre le rrorisme quand nous soutenons cause de Klaus Croissant. »*

Avant d'annoncer que les difrents organisateurs de ce eeting venaient de créer un *« comité de vigilance pour le respect des droits de la défense et du droit d'asile »*, il a ajouté : *« Même si cela déplait à certains, nous devons affirmer notre commune réprobation à l'égard du terrorisme. »* Ce fut aussitôt des huées, certains manifestants criant : *« Il n'y a plus que ça... »*

Le chahut devait être porté à son comble, quand M. Noguères a lu les messages de soutien adressés aux organisateurs par le parti communiste et le parti socialiste, et quand il a présenté la délégation du parti communiste conduite par M. Henri Fiszbin, député de Paris. Ces contestataires, qui semblaient appartenir à ces groupes dits « autonomes » qui se sont récemment manifestés à plusieurs reprises, critiquaient ainsi la modération et, selon eux, le caractère tardif des réactions des partis et mouvements de gauche. A diverses reprises, ces manifestants ont couvert de leurs voix les discours, en scandant : *« Marchais, Mitterra..., merci pour Klaus Croissant ! »*

Les représentants de chacun des mouvements qui avaient organisé ce meeting ont tour à tour pris la parole. Me Nuri Albala, pour l'Association française des juristes démocrates, a dénoncé, comme la plupart des autres orateurs, les dangers de l'application du projet de convention européenne contre le terrorisme qui prévoit de faire exception au droit d'asile politique lorsqu'il s'agit de la répression du terrorisme. *« Avant sa ratification, ce projet n'a-t-il pas été déjà appliqué dans le cas de Klaus Croissant ? »*, a déclaré Me Albala. Représentant la Cimade, M. André Jacques a souligné l'*« insécurité »* dans laquelle se trouvent les étrangers en France. Pour sa part, Me Eric Boyer, au nom de la Fédération nationale des unions de jeunes avocats, a affirmé que les droits de la défense venaient d'être *« violés »*.

M. Jacques Debû-Bridel, représentant l'association France-Terre d'asile, a provoqué les applaudissements de toute la salle en déclarant que, jusqu'à présent, la seule exception faite par un gouvernement français au droit d'asile avait eu lieu sous le régime de Vichy, qui livrait à Hitler les démocrates allemands réfugiés en France. *« Encore Laval avait-il une excuse*, a-t-il ajouté, *c'était la présence sur le sol français de la Gestapo et d'une armée étrangère. »* M. Antoine Lazarus, pour le Groupe multiprofessionnel des prisons, a dénoncé les dangers du « processus » suivi en République fédérale d'Allemagne, où *« pour lutter contre un petit groupe, on a changé la loi générale qui s'applique à tous les citoyens »*.

Au nom du Mouvement d'action judiciaire, Me Michel Tubiana a déclaré que la France devenait désormais *« un piège pour ceux qui avaient la naïveté de s'y réfugier »*. Me Francis Jacob, pour le Syndicat des avocats de France, a lui aussi dénoncé le projet de convention européenne contre le terrorisme en affirmant que cette convention, *« contraire à la Constitution française, préparait de nouvelles affaires Croissant »*. M. Marc Dreyfus, président du Syndicat de la magistrature, a récusé le rôle répressif que les gouvernements, *« rendus fragiles par la crise »*, voudraient faire jouer aux magistrats. *« Le terrorisme n'existe guère en France*, a-t-il dit. *Ne cherche-t-on pas à le susciter pour mieux réprimer toute contestation ? »*

Outre les partis communiste et socialiste, la Ligue communiste révolutionnaire et les syndicats C.G.T., C.F.D.T., ainsi que la FEN (Fédération de l'éducation nationale), apportaient notamment leur soutien à cette manifestation. — F. C.

DE NOUVELLES RÉACTIONS

L'Union des jeunes avocats mousins et la section de Limoges Syndicat des avocats de rance s'élèvent contre la *« livraim expresse d'un individu à un pareil d'Etat* [qui] *rompt délibrément avec la tradition franise du droit d'asile et* [qui] *ne rmet à aucun réfugié politique e se sentir à l'abri dans notre ys »*.

L'Union des jeunes avocats de antes, ainsi que les partis et ndicats de gauche, le SAF, le yndicat de la magistrature, le louvement d'action judiciaire et Ligue des droits de l'homme de lantes déclarent notamment : *Les organisations soussignées, ostiles à la violence terroriste veugle comme moyen de lutte, ondamnent tout autant la vionce de l'Etat qui bafoue sa prore légalité, les droits de la léfense et les libertés fondamenles. Pour ces raisons, une telle xtradition doit être condamnée r tous au seul nom de la berté. »*

oit et Démocratie *« s'étonne de précipitation du gouvernement ançais pour remettre Klaus roissant aux autorités allemandes rs que l'arrêt de la chambre accusation était frappé de pour- i et que le Conseil d'Etat était isi d'un recours contre le décret extradition à l'occasion duquel tte haute juridiction avait tout uvoir pour déclarer ledit recurs suspensif »*.

La Cimade (Comité œcuménie d'entraide), le collectif des rétiens pour l'autodéterminaon des DOM TOM, la Jeunesse udiante chrétienne (JEC), Action catholique universitaire ACU), le Mouvement rural de la *jeunesse chrétienne*, la fédération des groupes Témoignage chrétien, Vie nouvelle et Notre Combat, déclarent notamment dans un communiqué : *« L'extradition d'un homme qui avait demandé refuge à la France interpelle gravement la conscience des chrétiens qui ont toujours considéré comme sacré le droit à l'asile politique. Les mouvements signataires, sans préjuger la culpabilité de Klaus Croissant, protestent contre la mesure arbitraire qui le frappe, qui mène à un rétrécissement des libertés et qui porte atteinte à l'image de la France dans le monde. »*

● *A Bordeaux, cinq cents personnes ont manifesté*, mardi 22 novembre, contre l'extradition de M. Klaus Croissant, après un face-à-face d'une heure avec les forces de l'ordre ; un boulon, lancé du groupe des manifestants, a blessé légèrement un policier. Plusieurs charges ont alors dispersé les manifestants, qui ont allumé des feux de papier et de carton d'emballage en divers points de la ville. Une quarantaine de personnes ont été interpellées. Elles ont toutes été relâchées. *(Corresp.)*

● *A Nantes*, environ cinq cents personnes ont manifesté, mardi 22 novembre, en *faveur de* Me Klaus Croissant, à l'appel de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.) et de l'Organisation communiste des travailleurs (O.C.T.). Une centaine de manifestants se son dirigés, après l'ordre de dislocation, vers le consulat de la République fédérale d'Allemagne. Le cortège s'est dispersé avant de l'atteindre.

L'INTERPELLATION EN R.F.A. D'UN DIRIGEANT DES JEUNESSES COMMUNISTES DE FRANCE

« Ce n'est ni une bavure ni une mésaventure », a déclaré M. Jacques Perreux, membre du bureau national du Mouvement de la jeunesse communiste de France. *« Cet événement nous paraît très significatif du climat de chasse aux sorcières qui règne en République fédérale d'Allemagne »*, a ajouté M. Jean-Michel Catala, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste de France, lors d'une conférence de presse réunie mardi 22 novembre au Sénat. De quoi s'agit-il ? D'une arrestation *(le Monde* du 22 novembre).

Samedi 19 novembre, M. Perreux, qui se rend au second séminaire de préparation de la conférence pour la paix et le désarmement, prend le train à Düsseldorf en direction de Bonn. Sur le point d'entrer en gare de Bonn, le train s'immobilise : *« Trois hommes en civil, arme au poing »*, pénètrent dans le compartiment où se trouve M. Perreux qui lit *Avant-garde*, journal de la Jeunesse communiste. Mains en l'air, on le fait descendre du train. Quinze policiers, pistolets-*mitrailleur au côté*, attendent. Aux fenêtres, aux portes, les voyageures regardent, s'interrogent : *« Terroristen ? »*

M. Perreux *« sent qu'il faut surtout ne pas bouger »*, ne pas faire de geste brusque. Il demande en français, puis en anglais, la (les) raison(s) de cette interpellation. La réponse est claire : une personne l'a dénoncé au chef de train qui a prévenu la police.

Transporté dans un premier commissariat, le militant communiste français est fouillé, ses papiers sont longuement étudiés, sa carte de membre du M.J.C.F. regardée comme une pièce à conviction. Toujours mains en l'air, on le retourne contre un mur sur lequel sont affichées les photos des terroristes recherchés. Un policier passe son doigt sur sa gorge ; un de ses collègues traduit : *« It's finished for you »* (c'est fini pour vous).

Bientôt, M. Perreux est conduit dans un autre commissariat. Au bout de trois quarts d'heure, nouveau transfert. Cette fois, M. Perreux est conduit, lui dit-on, au « présidium de la police criminelle de Bonn ». A nouveau, on le fouille, on le photographie sous tous les angles avec pour matricule le n° 77 1646, on lui prend ses empreintes digitales, on l'interroge durant une heure trente en anglais. Première accusation : avoir écrit le sigle de la Rote Armee Fraktion dans les toilettes du train. Deuxième accusation : avoir barbouillé sur un mur, en allemand, *« la RAF est toujours vivante »* (M. Perreux ne parle pas l'allemand). M. Perreux dément formellement. Il est alors conduit dans une cellule. A 20 h. 30, soudain, un policier mène M. Perreux à la porte du « présidium ». Il est libre. Pas un mot d'explication, pas un mot d'excuse.

A propos de cette interpellation, M. Catala a asséné : *« Quand un parti socialiste est à la direction des affaires d'un pays avec un comportement qui consiste à faire la politique des monopoles et des puissances financières, il est irréductiblement contraint à porter atteinte aux libertés. »*

● *Un colis suspect* a été découvert lundi 21 novembre, vers midi, par M. Robert Sabatier, membre de l'académie Goncourt, devant l'entrée de son hôtel particulier, boulevard Exelmans, à Paris 16e. Averti par l'académicien, le laboratoire municipal a procédé à l'enlèvement du colis suspect, qui contenait un engin incendiaire, *« un cocktail Molotov dont la mise à feu n'a pas fonctionné »*, a indiqué la police.

LE CONSEIL DE L'ORDRE DES AVOCATS DE PARIS « S'ÉMEUT » D'UNE « HATE INHABITUELLE »

Dans un communiqué annoncé rs de la réunion du palais de Mutualité, le conseil de l'ordre s avocats de Paris vient de rendre position contre la procére suivie par le gouvernement ans l'affaire Croissant. Au cours une délibération, le 22 novembre, conseil de l'ordre a adopté le xte suivant :

« Le conseil de l'ordre des avots de la cour de Paris s'émeut es formes et des conditions dans squelles une décision judiciaire été exécutée par les autorités ncernées dès après le prononcé e l'arrêt, avec une hâte inhabielle, en dépit des pourvoi et recours formés tant auprès de la Cour de cassation que du Conseil d'Etat

» Le conseil rappelle avec force que l'exécution d'une décision de justice, pour être comprise et acueillie avec sérénité, doit avant tout veiller au respect scrupuleux des traditions et des principes du droit des gens comme de celui des droits de la défense. »

Cette prise de position fait suite à la délégation d'un représentant du conseil de l'ordre parmi les défenseurs de Me Croissant au cours de l'une des audiences de la chambre d'accusation. (*Le Monde* du 12 octobre.)

DEUX « BAVURES » DEVANT LA COUR D'APPEL DE RENNES

Témoignages de policiers

De notre correspondant

Rennes. — La troisième chambre correctionnelle de la cour d'appel de Rennes a rendu, mardi 22 novembre, deux arrêts concernant deux affaires embarrassantes, relatives à la conduite de gardiens de la paix du commissariat de police de Douarnenez (Finistère) (« le Monde » du 27 octobre).

Dans un premier dossier, elle a confirmé la décision de relaxe du chef de rébellion, prise le 16 mai 1977 par le tribunal correctionnel de Quimper, à l'encontre de M. Jean-François Pichavant, vingt ans, étudiant, demeurant à Douarnenez. M. Pichavant, qui avait conservé quelques ecchymoses de son interpellation, le 22 février 1977, vers minuit, pendant la fête de Mardi-Gras, et de sa conduite au commissariat, ne s'était donc pas rebellé, comme l'avaient soutenu les policiers dont les témoignages avaient été contredits par les déclarations de tous les témoins.

« Il n'y a aucun élément dans la procédure de nature à fonder la conviction de la cour », précise l'arrêt. Même remarque pour la contravention d'ivresse publique et manifeste qui était reprochée à l'étudiant, condamné pour cela à une amende de 80 francs par les premiers juges. Reste l'outrage à un citoyen chargé d'un ministère public (M. Pichavant a reconnu avoir adressé aux pompiers une phrase désagréable), et l'outrage à agents de la force publique contesté par le prévenu. M. Pichavant s'est vu, pour cela, infliger une peine de quinze jours de prison avec sursis et de 500 F d'amende, soit la confirmation de la décision des premiers juges, condamnation qui ne figurera pas sur le bulletin numéro deux de son casier judiciaire.

Dans le second dossier, une banale affaire de stationnement irrégulier remontant au 23 octobre 1976, M. Georges Huguet, trente-quatre ans, demeurant à Asnières, professeur d'éducation physique à l'Ecole normale de Paris, poursuivi pour rébellion et refus d'obtempérer, avait été relaxé du premier délit et condamné à 1 500 francs d'amende et trois mois de suspension du permis de conduire pour le second, le 24 mai 1977, par le tribunal correctionnel de Quimper. Dans son arrêt, la cour d'appel de Rennes considère, en se référant aux déclarations des policiers, que M. Huguet a refusé de recevoir le timbre-amende, de dégager son automobile et de présenter ses papiers. Elle précise que, alors que *« le prévenu voulait s'éloigner au volant de sa voiture»*, et il *« en fut empêché par les agents qui durent employer la force pour le faire monter dans le fourgon de police »*.

Vingt-quatre jours d'arrêt de travail

Au cours de cette scène, un policier aurait reçu des coups de pied donnés par M. Huguet, accroché au volant d'une petite R 5. Deux témoins l'ont confirmé, mais d'autres ont déclaré avoir vu les policiers s'acharner et frapper sur un homme qui ne se défendait pas et s'accrochait à son volant, mais ces témoins-là, précise la cour d'appel, *« n'ont assisté qu'à la phase finale de la scène »*. Pourtant, M. Huguet, qui a eu vingt-quatre jours d'arrêt de travail, est frappé d'une invalidité permanente de 7 à 10 %. Il sera toutefois déclaré coupable de rébellion et de refus d'obtempérer, et condamné à un mois de prison avec sursis, 3 000 francs d'amende et trois mois de suspension du permis de conduire.

○ *Non-lieu en faveur du meurtrier présumé du Paris-Vintimille.* — Le malade mental de vingt-six ans, arrêté après le meurtre, le 25 janvier, dans un compartiment du train Paris-Vintimille, de Mlle Martine Bouvet (*le Monde* du 27 janvier et du 9 mars), a été mis hors de cause vendredi 18 novembre, par M. Guy Bellocq, juge d'instruction à Draguignan (Var), à qui le parquet de Nice avait transmis le 14 novembre ce dossier.

JUSTICE

Des fonctionnaires pénitentiaires « s'étonnent » des propos de Mme Troisier

Les propos de Mme Solange Troisier, médecin-inspecteur de l'administration pénitentiaire, sur la peine de mort et Patrick Henry (« le Monde » des 16, 17 et 20-21 novembre) continuent de susciter de multiples réactions. On lira, ci-dessous, celles de sous-directeurs de l'administration pénitentiaire ainsi que celles de deux lecteurs.

Les sous-directeurs du centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis, MM. Daguerre, Jesson, Lintanff et Pajot, ainsi que les sous-directeurs de l'école nationale d'administration pénitentiaire de Fleury-Mérogis, MM. Fetrot et Philippon, « *s'étonnent* », dans un communiqué publié lundi 21 novembre, de la « *contradiction flagrante* » des propos « *prêtés à Mme Solange Troisier, médecin-inspecteur général des prisons, dans la presse quotidienne* » (*le Monde* des 16 et 17 novembre) « *avec les dispositions de la réforme pénitentiaire de 1975, qu'ils ont la charge d'appliquer : adaptation des conditions d'exécution des peines à l'évolution de la société moderne, accentuation des missions de resocialisation des détenus confiés à l'administration pénitentiaire* ».

Bien que Mme Troisier ait déjà démenti (*le Monde* daté 20-21 novembre) avoir fait à Nice des commentaires sur la peine de mort, la personnalité de Patrick Henry et le régime des permissions de sortie, « *les fonctionnaires pénitentiaires demandent instamment à M. le garde des sceaux, ministre de la justice, faute d'un démenti immédiat, formel et sans ambiguïté, de faire connaître les suites qu'il entend donner à l'attitude d'un haut responsable qui, solidaire de par ses fonctions, de la politique en vigueur, la mettrait ainsi délibérément en cause* ». « *L'évolution que l'administration pénitentiaire a amorcée, et que nous entendons promouvoir*, concluent-ils, *ne peut souffrir davantage de prises de position, d'où qu'elles viennent, incohérentes, voire démagogiques et irresponsables.* »

CORRESPONDANCE

Les victimes honnêtes

M. Fernand Genet, de Saint-Jean-Cap-Ferrat, écrit :

Mme Troisier rapporte le comportement et l'attitude de cet assassin particulièrement odieux qui, pour se procurer de l'argent, a kidnappé, puis immédiatement tué, le jeune nefant d'une famille amie qu'il voulait dépouiller. Elle en déduit des conséquences sur son caractère profond et sur l'évolution que l'on peut déduire pour son comportement futur — ce sont des faits et une analyse que ses connaissances et sa culture professionnelles lui permettent de faire. [...]

Certes, Mme Troisier, ainsi que la majorité des Français et, dans le cas Henry, la quasi-unanimité sont partisans de la peine de mort et préfèrent les victimes honnêtes et sans défense aux truands chevronnés et irrécupérables. C'est un choix qui les regarde et qui est aussi respectable que le choix inverse.

Pourquoi Mme Troisier, qui a quelque expérience en ce domaine, et dont l'appréciation à ce titre est intéressante, n'aurait-elle pas le droit d'exprimer une opinion que l'on n'a pas souvent l'occasion de voir exprimer à la presse et à l'audiovisuel ? Pourquoi seuls les partisans des truands, de la télé dans les cellules, des grandes sorties qui permettent à ces professionnels du crime de ne pas perdre la main avant leur libération, auraient-ils seuls le droit d'occuper tout le terrain ? [...]

Le droit à la vie

L'abbé Jean Toulat, auteur de la Peine de mort en question, *écrit :*

Dans ses propos rapportés par *le Monde*, Mme Solange Troisier, médecin-inspecteur des prisons, se déclare chrétienne et favorable à la peine de mort. Il y a une autre lecture de l'Evangile. « *Toute vie humaine est sacrée et intangible* », écrivait l'*Osservatore Romano*, organe du Vatican, le 23 janvier 1977, après le procès de Troyes. « *Quels que soient les crimes dont il a pu se rendre coupable, un homme ne perd pas son droit à la vie. (...) Tout sang versé est une offense à Dieu et à la vie qu'il a créée.* »

Selon Mme Troisier, Patrick Henry, « *être diabolique* », aurait écrit « *à tous les prêtres de France* » pour émouvoir l'Eglise. En fait, nous sommes quelques prêtres et laïcs à lui avoir spontanément écrit quand déferlait la haine. Sa correspondance, sur laquelle il a toujours souhaité la discrétion, révèle, au-delà du « *monstre de Troyes* », un homme conscient de son crime, repentant et résolu à se racheter.

● ERRATUM. — Une erreur de transmission nous a fait omettre les noms des trois membres du conseil de l'Ordre des avocats à la cour de Paris au milieu de la liste publiée dans notre numéro daté du 23 novembre. Il s'agit de M[es] Philippe Jacob, Philippe Lafarge et Jacques Chanson.

Faits et jugements

Douze ans de réclusion pour René Damotte.

Poursuivi pour meurtre et tentative de meurtre (*le Monde* du 23 novembre), René Damotte a été condamné mercredi 23 novembre à douze ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de Paris. Le ministère public, représenté par M. André Houdot, avait fait part de son hésitation entre une peine de vingt ans et la perpétuité, tout en précisant qu'il n'était pas un partisan absolu de cette dernière.

On remarquera que, suivant en cela l'argumentation de M[e] Georges Kiejman, le jury a disqualifié l'accusation de meurtre en coups mortels.

Un greffier jugé pour abus de confiance.

M. Yves Chassary, âgé de cinquante-deux ans, greffier en chef du tribunal de commerce de Marseille, a comparu, mardi 22 novembre, devant la septième chambre du tribunal de grande instance de Marseille, sous l'inculpation d'abus de confiance. M. Chassary est accusé d'avoir détourné 1 424 000 francs de la caisse du tribunal. Ancien propriétaire du greffe de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, M. Chassary toucha 3 650 000 F que lui versa l'Etat quand le greffe fut nationalisé en 1972. En février 1973, il se rendit acquéreur du greffe du tribunal de commerce pour la somme de 3 850 000 francs.

La désignation d'un greffier suppléant, à la suite d'un accident dont il fut victime, fit découvri un important trou financier. M. Chassary, qui menait un grand train de vie, a expliqué au tribunal qu'il avait puisé dans la caisse pour payer des arriérés d'impôts. Les débats doivent reprendre jeudi 24 novembre. — (*Corresp.*).

Martine Willoquet devant la chambre d'accusation.

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris examinait, mardi 22 novembre, la demande des défenseurs de Martine Willoquet — qui élève en prison son fils William — au sujet de la confusion des deux peines de cinq ans de réclusion criminelle auxquelles elle a été condamnée les 25 et 31 mars dernier (*le Monde* des 19, 30 mars et 2 avril).

« *Les jurés de Paris ont considéré que rendre à un enfant sa mère et un espoir de père, c'était aussi défendre la société* », avait on écrit après le verdict (*le Monde* du 2 avril). A cela près que, si les peines de Jean-Charles Willoquet, deux fois vingt ans de réclusion criminelle, étaient automatiquement confondues, celles de son épouse s'ajoutaient l'une à l'autre, à moins d'une nouvelle décision judiciaire.

Si la requête de ses avocats, M[es] Pelletier et Deodato, était acceptée et la confusion des peines prononcée, Martine Willoquet pourrait bénéficier d'une libération conditionnelle dans quelques mois, et continuer à élever son enfant, qu'on doit lui retirer le 25 décembre, quand il aura dix-huit mois, comme le prévoit le règlement de l'administration pénitentiaire. Si, au contraire, les réquisitions du ministère public sont suivies et l'addition des peines maintenue, elle ne retrouvera pas son fils avant plusieurs années. Les magistrats rendront leur jugement le 20 décembre.

● *Ecologiste condamné à Grenoble.* — Le tribunal correctionnel de Grenoble a condamné à quatre mois de prison avec sursis M. Guy Dannet pour la détention de documents volés, le 18 septembre 1976, dans les locaux de la préfecture de l'Isère (*le Monde* du 8 novembre 1977) Le tribunal a retenu le délit de recel.

Nouvel attentat contre E.D.F.

Un violent incendie a gravement endommagé, mardi 22 novembre dans la soirée, un transformateur de l'Electricité de France situé près de Lunel (Hérault). Cette commune a été plongée dans l'obscurité et le trafic ferroviaire entre Nîmes et Montpellier un moment interrompu. Un coup de téléphone anonyme à l'agence France-Presse de Marseille a attribué à la « *Coordination autonome des révoltés en lutte ouverte contre la société* » (CARLOS) cet incendie.

La CARLOS avait déjà revendiqué les attentats commis au cours de la nuit du 19 au 20 novembre contre le siège de la présidence et de la direction générale de l'Electricité de France, rue Montceau à Paris (8[e] arrondissement) et contre un certain nombre de locaux et d'installations de l'E.D.F. à Asnières, Lyon, Toulouse, Narbonne et Saint-Maurice-de-Gourdans (*le Monde* du 22 novembre).

L'Union nationale des cadres et de la maîtrise (U.N.C.M.) et l'Union des cadres et techniciens (U.C.T.) protestent dans un communiqué contre cette série d'attentats.

« *Tous ceux qui sombrent dans l'action terroriste*, affirment les cadres de l'E.D.F., *mais aussi tous ceux qui par leur silence devant cette forme d'action pourraient laisser croire à leur accord tacite, porteront devant la nation tout entière la responsabilité des conséquences de ces agissements.* » Le communiqué évoque aussi « *l'atteinte aux vies humaines et, par réaction, la mise en place d'un système policier répressif* ».

Le syndicat C.F.D.T. de l'E.D.F.-G.D.F. de la région lyonnaise condamne également les récents attentats commis sur des immeubles de l'E.D.F., qui « *portent atteinte à la sécurité des personnes et ne peuvent servir qu'à masquer les problèmes économiques et sociaux* ».

Attentats à Bayonne contre deux sociétés de travail intérimaire.

Plusieurs cocktails Molotov ont été lancés au cours de la nuit du mardi 22 au mercredi 23 novembre dans les bureaux de deux sociétés de travail intérimaire BIS et ECCO à Bayonne (Pyrénées-Atlantique). Les locaux de deux établissements, distants d'une centaine de mètres, ont été entièrement détruits.

Le feu a également endommagé deux appartements situés dans l'immeuble de la société BIS et les quatres salles de cinéma du complexe la FERIA, installé dans le bâtiment de la société ECCO ont été entièrement ravagées par les flammes. Les attentats n'ont pas été revendiqués. — (*Corresp.*)

Un policier de Nice compromis dans une affaire d'escroquerie.

Un policier de Nice, le brigadier-chef Bezagoun, âgé de cinquante-quatre ans, vient d'être écroué à la maison d'arrêt des Baumettes. Il est compromis, ainsi que sept autres personnes — dont quatre sont incarcérées, — dans une affaire d'escroquerie, découverte au mois de juillet dernier. Les policiers avaient alors constaté que MM. Claude et Gabriel Saccuto, gérants d'une maison d'édition, avaient investi dans leur affaire, pour résoudre leurs difficultés financières, 200 000 F recueillis après la publication d'une brochure sur le centre cancérologique du professeur Lalanne pour l'« année cancérologique ». Ces 200 000 F devaient être versés au profit de la recherche contre le cancer. M. Bezagoun, le policier arrêté, faisait du démarchage au profit des frères Saccuto. Il percevait une somme de 3 000 F par mois prélevée sur l'argent qu'il récoltait pour la diffusion de cette brochure.

CATASTROPHES

Un nouveau cyclone a ravagé la côte occidentale de l'Inde

Quelques jours après le violent cyclone qui a dévasté l'Etat d'Andhra-Pradesh (*le Monde* du 23 novembre), un nouveau cyclone tropical a balayé mardi 22 novembre la côte occidentale de l'Inde, de Calicut à Goa. Moins puissant que le précédent, il a cependant ravagé les îles Laquedives ; les quatre mille cinq cants habitants de l'archipel sont sinistrés. De nombreux bateaux sont perdus ou en détresse et une cinquantaine de personnes sont portées disparues au Kérala et au Karnataka (ex-Mysore).

Les secours commencent de s'organiser en Andhra-Pradesh, où des centaines de milliers de personnes sont sans abri. Le vent et la pluie ont causé d'immenses ravages dans les cultures ; les plantations ont été détruites sur environ 800 000 hectares. Selon les informations fournies par les autorités locales, il se confirme qu'au moins dix mille personnes ont été tuées, dont près de huit mille dans la seule région de Krishna, la plus touchée.

La marine participe aux opérations de secours ; des hélicoptères acheminent des vivres dans les villages isolés. Le chef du gouvernement de l'Andhra-Pradesh a demandé l'aide de la police pour procéder à des « *crémations en masse* » afin d'éviter des épidémies. Les dirigeants de tous les partis politiques, de l'opposition comme de la majorité, ont lancé des appels à tous les citoyens pour qu'ils viennent en aide aux sinistrés. — (*A.F.P.*)

● *Le Secours populaire français* a ouvert une souscription pour venir en aide aux victimes du cyclone de l'Inde. Les fonds sont à adresser au Secours populaire français, 9, rue Froissart, 75003 Paris, C.C.P. 654 37 H Paris, ou dans les comités locaux.



AÉRONAUTIQUE

Concorde (enfin) à New-York

Il aura fallu trois heures trente-huit minutes au Concorde d'Air France, qui inaugurait avec celui de British Airways, mardi 22 novembre, sa première liaison commerciale au-dessus de l'Atlantique nord pour relier Paris à New-York. Selon M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, cet événement « marque la victoire de l'esprit traditionnel de justice et de progrès qui est l'un des symboles des Etats-Unis ».

On indique, d'autre part, à Téhéran, qu'un Concorde d'Air France reliera, deux fois par mois, pendant quatre mois, Paris à l'île iranienne de Kish, dans le golfe Persique, à partir de la fin du mois de décembre. Les vols seront exclusivement réservés à la desserte de Kish, un centre de loisirs mis en valeur par le groupe Rothschild, entièrement hors douane, comprenant plusieurs hôtels, marinas et casinos et servi par du personnel en majorité français.

D'autre part, les vols commerciaux hebdomadaires de l'appareil supersonique soviétique Tupolev-144 qui, depuis le 1er novembre, relie Moscou à Alma-Ata, capitale du Kazakhstan, ont été annulés, mardi, pour la troisième semaine consécutive. Les passagers, qui étaient déjà à bord, ont été informés au dernier moment que le service n'aurait pas lieu. Il avait déjà été annulé les 9 et 16 novembre. Les conditions météorologiques semblent expliquer ces annulations. L'appareil supersonique a quitté Moscou, le mercredi 23 novembre, avec un jour de retard sur l'horaire prévu.

De notre correspondant

New-York. — Les deux Concorde, celui d'Air France, en provenance de Paris, et celui de British Airways, en provenance de Londres, se sont posés, mardi 22 novembre, à 8 h. 49 et à 8 h. 51 respectivement sur Kennedy Airport. Leurs atterrissages, en douceur, ont été salués par les applaudissements des quelque deux cents journalistes américains accourus de tous les coins du pays pour assurer la couverture de l'événement.

Le ciel était gris, mais la visibilité excellente. Les deux appareils étaient entourés, avant d'entreprendre leurs manœuvres finales, en vue de l'atterrissage, d'une nuée d'hélicoptères. Les deux Concorde ont ensuite, l'un derrière l'autre, roulé sur environ 800 mètres, puis se sont séparés pour aller rejoindre leur terminal respectif.

Le Concorde d'Air France transportait trente-trois passagers payants et soixante-sept invités, parmi lesquels MM. Cavaillé, Edmond Giscard d'Estaing, père du président de la République, Maurice Bellonte, qui avait effectué en 1930, la traversée de l'Atlantique en trente-sept heures dix-huit minutes, et notre directeur Jacques Fauvet.

Au cours d'une conférence de presse, M. Cavaillé et M. Edmund Dell, secrétaire d'Etat britannique pour le commerce, ont pris la parole.



(*Dessins de KONK.*)

Un déjeuner a été ensuite offert à l'hôtel Waldorf Astoria par un groupe de personnalités représentant le monde des affaires new-yorkais, auquel ont pris part MM. William Coleman, ancien secrétaire américain aux transports, Osborn Elliot, le maire adjoint de New-York, ainsi que les figures de proue du milieu diplomatique, syndical et bancaire.

Ainsi s'est terminée, le mardi 22 novembre, dans une atmosphère euphorique, au milieu des toasts et des congratulations, la « *bataille de Concorde* », dont pendant vingt-deux mois, l'issue était restée incertaine. Aucune manifestation hostile n'a troublé ces retrouvailles franco-anglo-américaines.

LOUIS WIZNITZER.

Selon l'un des rapporteurs de l'Assemblée nationale

Les créances de l'État sur Dassault-Breguet ne permettraient pas de prendre une minorité de blocage dans le capital de la société

Les créances que l'Etat possède sur la société privée Dassault-Breguet ne sont pas suffisantes pour lui permettre de prendre, comme le gouvernement l'avait imaginé en juin dernier, une minorité de blocage dans le capital du groupe aéronautique. C'est du moins la conclusion à laquelle est parvenu M. Pierre Baudis, député apparenté républicain de Haute-Garonne et rapporteur spécial de la commission des finances de l'Assemblée nationale sur le projet de budget de l'aviation civile pour 1978.

Au dernier Salon international de l'aéronautique et de l'espace au Bourget, le premier ministre avait annoncé une double opération : la prise de participation de l'Etat dans le capital de Dassault-Breguet lui assurant une minorité de blocage en assemblée des actionnaires et la création d'un organisme public groupant les participations de l'Etat dans Dassault-Breguet et la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS).

Assurer le renforcement de la coopération entre les deux constructeurs

Présidée par M. Jean Blancard, actuel président de Gaz de France, cette société, qui dispose des droits et des pouvoirs d'un actionnaire, doit, en principe, sans affecter l'identité des deux entreprises ni intervenir directement dans leur gestion, assurer le renforcement de la coopération entre les deux constructeurs français de cellules d'avions. Aucune date n'avait été avancée par la mise en application de ces mesures, mais dans les milieux aéronautiques, on avait prêté l'intention au premier ministre d'achever pour la fin de cette année les études préparatoires en cours.

« *En vérité*, assure le rapporteur spécial de la commission des finances, *la question demeure entière. Les modalités de l'opération sont, paraît-il, actuellement en cours d'étude. Il avait été dit, de source officielle, que cette prise de participation s'effectuerait grâce aux créances que l'Etat possède sur la société Dassault-Breguet.* » « *Malheureusement, vérification faite, le montant des avances remboursables consenties par l'Etat à la société Dassault n'est pas très élevé et ses créances*, ajoute le député de la majorité, *ne sont pas actuellement exigibles.* »

Dans son rapport, M. Baudis retranscrit, sans les commenter, les réponses de l'administration à certaines questions de la commission des finances.

C'est ainsi que l'administration précise que, d'un point de vue financier, les dettes de Dassault-Breguet envers l'Etat comprennent des avances remboursables en cas de succès, qui figurent au passif du bilan de 1976 de la société privée pour un montant de 108 millions de francs, au titre des avions d'affaires Mystère-20 et Mystère-10, auquel il convient d'ajouter 91 millions de francs au titre de l'avion d'affaires Mystère-50 versés au cours du premier semestre de 1977. A propos des redevances d'études dues à l'Etat, au titre des exportations à venir de la société Dassault-Breguet, l'administration indique que l'évaluation de leurs montants ne peut être faite car elle dépend du montant des exportations en cours et des conditions dans lesquelles sont passés les marchés.

L'administration explique, d'autre part, que ces créances de l'Etat sur Dassault, déjà jugées insuffisantes pour garantir une quelconque minorité de blocage, ne seraient pas non plus exigibles dans l'immédiat.

Selon le gouvernement, en effet, ces avances ne constituent pas actuellement pour l'Etat des créances immédiatement exigibles, car leur rythme de remboursement est soumis à des conditions définies de manière contractuelle dans le cadre des conventions relatives à chaque programme et dépendant notamment de l'évolution des ventes. Pour les avions militaires, les redevances d'études dues au titre des exportations à venir constituent des créances potentielles de l'Etat, mais leur montant et l'échéancier ne peuvent être évalués que de manière prévisionnelle en fonction des hypothèses faites sur les perspectives d'évolution des ventes.

Ces précisions de source officielle donnent à penser que le gouvernement est aujourd'hui embarrassé par l'existence d'un dossier dont ses experts, à tous les niveaux, ont, à l'origine, mal mesuré la complexité. — J. I.



هكذا من الأصل

مكبر من الأصل

MÉDECINE

Les rhumatismes responsables de dix-neuf millions de journées de travail perdues

Les rhumatismes représentent un fléau social sous-estimé, en particulier par le gouvernement chargé d'en financer la recherche : à l'appui de cette affirmation, le docteur Yves Chaouat, secrétaire général de l'Association française de lutte antirhumatismale a comparé, lundi 21 novembre, le nombre des articles de biologie et de recherche sur le rhumatisme publiés dans les revues américaines avec ceux qui figurent dans les revues spécialisées françaises. La comparaison n'est effectivement pas favorable pour notre pays.

« *Le rhumatisme provoque un handicap progressif et intermittent, mais il ne figure pas parmi les grandes causes de mortalité, qui représentent l'indicateur de référence pour la répartition des crédits de recherche. Il faut faire savoir*, a indiqué le docteur Chaouat, *que le rhumatisme est responsable de un million trois cent cinquante mille arrêts de travail par an, soit dix-neuf millions de journées de travail perdues.* »

Le docteur Chaouat a cité également des chiffres considérables de demandes de changement de poste, de mise à la retraite anticipée ; il a indiqué que 5 % des rhumatisants sont des enfants, 10 % des adolescents et 30 % de jeunes adultes que leur maladie lentement évolutive et invalidante, place parfois pour leur vie entière, à la charge de la société.

« *Les maladies rhumatismales pourraient avoir une incidence moins grave, si des précautions étaient prises dans le mode de vie, et en particulier dans les conditions de travail* », indique *le docteur Chaouat. Des journées* d'information sur le rhumatisme seront organisées cette semaine, dans la France entière, pour faire connaître au public ce que la médecine moderne peut apporter aux huit millions de rhumatisants français. En particulier, le samedi 26 novembre sera une journée « portes ouvertes » dans la plupart des services hospitaliers de rhumatologie.

UN DÉCRET RÉGLEMENTE LA PUBLICITÉ EN FAVEUR DU TABAC

Le *Journal officiel* du mardi 22 novembre a publié un décret d'application de la loi du 9 juillet 1976 relative à la lutte contre le tabagisme. Ce décret limite le contenu de la publicité en faveur du tabac par voie de presse écrite (elle ne pourra comporter que le nom du produit, les éléments de sa composition, le nom et l'adresse du fabricant ainsi que la reproduction de l'emballage). D'autre part, le volume de cette publicité ne pourra pas excéder la moyenne du volume des années 1974 et 1975.

● *Le prix 1978 de la Fondation nationale de cardiologie*, d'un montant de 10 000 F, a été attribué récemment au docteur Jean-Patrice Aullen, diplômé de pédiatrie infantile, pour une étude sur l'hypertension artérielle chez l'enfant et l'adolescent. Son travail a porté sur l'examen de neuf cents enfants et adolescents de dix à dix-huit ans pendant l'année scolaire *1975-1976*.

LES RADIOLOGISTES PRIVÉS RÉCLAMENT UNE REVALORISATION DE LEURS HONORAIRES

Plus d'un millier de personnes ont assisté, samedi 19 novembre, aux « assises exceptionnelles de la radiologie privée » au Palais des congrès de la porte Maillot à Paris, à l'appel de la Fédération nationale des syndicats de médecins électro-radiologistes qualifiés. Il s'agissait d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur la situation dramatique du secteur privé de la radiologie.

Au cours de la journée, les nombreux *intervenants se sont succédé* pour dénoncer la dégradation progressive de l'exercice de la radiologie privée, due en particulier à la non-revalorisation de la lettre-clé des actes radiologiques (Z) et au blocage des autorisations d'investissement du secteur privé dans le matériel lourd (scanners et accélérateur de particules).

SCIENCES

APRÈS DEUX JOURS D'INCERTITUDE

Météosat a été lancé avec succès

Le satellite météorologique européen Météosat, propulsé par une fusée Delta 2914 de la NASA, a été lancé avec succès de Cap-Canaveral mardi 22 novembre, à 20 h. 35 heure locale (mercredi 23, à 2 h. 35, heure de Paris). Le lancement, initialement prévu *pour la nuit de dimanche 20 à* lundi 21 novembre, avait été reporté en raison de la découverte de signaux parasite sur la fréquence radio qui sert à donner un éventuel ordre de destruction à la fusée et à son satellite.

La NASA n'avait toujours pas, mardi soir, fourni d'explication sur ces signaux de provenance inconnue. La décision définitive du lancement n'a d'ailleurs été annoncée que trois heures auparavant. Dans l'après-midi, des rumeurs concordantes au centre spatial Kennedy faisaient état d'un nouveau report de quelques *jours, voire de quelques semaines.*

Soixante-cinq minutes après avoir quitté le sol, Météosat, désormais sous le contrôle du centre d'opérations au sol de l'ESA à Darmstadt (Allemagne fédérale), a été placé sur une orbite très elliptique, dite « de transfert », d'environ 170 *kilomètres de périgée et 37 000 kilomètres* d'apogée. Cette orbite, indique-t-on à l'ESA, est tout à fait conforme aux prévisions, et le satellite se comporte parfaitement. Ce mercredi 23 novembre, à 19 h. 20, heure de Paris, le moteur d'apogée doit être mis à feu, de manière à donner au satellite une orbite très proche de son orbite géostationnaire définitive. Dans quelques semaines, Météosat occupera une position fixe par rapport à la Terre, au-dessus du golfe de Guinée, et pourra alors commencer à accomplir ses missions de surveillance *météorologique*

GRACE A UN AVION ET A UN LASER

L'Espagne et la France coordonnent leurs horloges

Un avion a survolé Paris, mardi 22 novembre, pour préparer une expérience scientifique de synchronisation d'horloges entre la France et l'Espagne. Il a survolé de nouveau la capitale ce mercredi matin, et l'expérience est en cours.

C'est une conséquence de la théorie de la relativité d'Einstein qu'il n'existe pas de temps absolu, valable pour tous les observateurs quels que soient leur position et leur mouvement. Il n'est donc pas simple de synchroniser des horloges, sauf si elles sont au même endroit. Pour synchroniser une horloge atomique étrangère sur celle du Bureau international de l'heure, à l'Observatoire de Paris, il faut utiliser une horloge-relais qu'on synchronise à Paris, et *qu'on transporte dans ce pays* le plus vite possible pour mettre à l'heure l'horloge locale. Comme le mouvement de l'horloge-relais change avec sa vitesse, il faut faire de délicates corrections, et comme cette horloge est toujours moins précise que des horloges fixes, l'opération doit être faite le plus rapidement possible pour limiter l'erreur qu'elle introduit.

L'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA) essayait mardi une méthode nouvelle. L'horloge-relais était à bord d'un avion qui a survolé l'Observatoire, celui-ci a émis un très bref éclair *laser* que l'avion a renvoyé vers l'Observatoire. Pour que les deux horloges soient synchrones, il suffit que l'heure affichée dans l'avion quand il réfléchit le laser soit la moyenne des heures affichées à l'Observatoire au départ et au retour de *l'éclair laser.*

Ce mercredi, l'expérience sera menée à son terme. Après avoir survolé Paris et synchronisé son horloge, l'avion se dirige vers l'observatoire de San-Bernardo, près de Cadix, dans le sud de l'Espagne ; par le même procédé, *on synchronisera l'horloge de cet* observatoire et celle de l'avion. Finalement, l'horloge de San-Bernardo et celle de Paris devraient être synchrones à la précision du cent milliardième de seconde.

Une présentation de cette expérience sera faite à l'exposition de physique, qui se tiendra du 29 novembre au 3 décembre à la porte de Versailles.



RELIGION

HISTOIRE ET SOCIOLOGIE DU PROTESTANTISME

La restauration de l'unité réformée

En 1938, après cinq années de négociations laborieuses, mais après une période bien plus longue de préparation psychologique et spirituelle, les deux Eglises réformées (Union des Eglises réformées évangéliques et Union des Eglises réformées) qui s'étaient constituées après la rupture de 1872, sont parvenues à restaurer une unité organique et à donner naissance à l'actuelle Eglise réformée de France. L'Institut protestant de théologie a organisé récemment, à Montpellier, un colloque d'historiens et de sociologues pour essayer d'interpréter l'événement. Disons tout de suite que ce colloque, admirablement préparé par un jeune historien du protestantisme, M. Jean Baubérot, a été une réussite, ainsi que devait le constater en conclusion M. Emile Poulat, directeur de recherches au C.N.R.S. Originalité de ce colloque : si les rapports ont été présentés par des historiens et des sociologues, dont la plupart étaient trop jeunes pour avoir vécu l'événement, les débats ont eu lieu en présence de nombreux « acteurs » — en particulier le doyen Jean Cadier, — qui ont participé aux discussions et à deux « tables rondes ».

La rupture survenue en 1872 était l'aboutissement de vives tensions qui, à partir de 1845, se sont manifestées dans tout le protestantisme français entre orthodoxes et libéraux (rapport de M. André Encrevé). La restauration de l'unité en 1938 n'a été possible que parce que ces conflits étaient devenus sans objet et parce que deux hommes d'une grande spiritualité et d'un esprit œcuménique, les pasteurs A.N. Bertrand et Maurice Rohr, présidaient aux destinées des deux Eglises séparées.

Pourtant, la réunification ne fut pas complète : si elle engloba, outre ces deux Eglises, une fraction importante des Eglises libres et des Eglises méthodistes, une fraction de l'aile droite orthodoxe, bien implantée dans les Cévennes, refusa l'unité et, dès 1938 également, constitua l'Eglise réformée évangélique indépendante qui poursuit son existence et malgré quelques sécessions, manifeste une réelle vitalité, tandis que quelques éléments appartenant au libéralisme extrême se retirèrent sur la pointe des pieds sans chercher à s'organiser. Dans tout processus d'unification, qu'elle soit religieuse ou politique, il y a toujours des groupes d'irrédentistes.

Rigueur et ouverture

L'occasion de la rupture de 1872 avait été la présentation d'une déclaration de la foi jugée à l'époque trop orthodoxe. Une délégation mixte des deux Eglises réformées dont Bernard Roussel a retracé l'histoire, avec un remarquable sens critique, reprit en 1933 cette Déclaration, en modifia certaines formulations, en enrichit le contenu par des incises qui faisaient référence non plus seulement à la doctrine, mais à la vie, au témoignage et à l'action sociale de l'Eglise et cette nouvelle mouture donna satisfaction à la majorité des pertenaires. Elle aurait sans doute emporté l'adhésion de tous, si ne s'était greffée la question de la marge de liberté d'interprétation laissée aux pasteurs dans leur adhésion à cette déclaration de foi lors de leur ordination pastorale.

La formule liturgique adoptée en 1938 comporte la mention : « *sans vous attacher à la lettre* » des formules. C'est cette mention, qui a provoqué le départ des plus orthodoxes, convaincus que les « grands faits chrétiens » doivent être reconnus comme tels, dans leur positivité, et sans aucune interprétation. Dans une analyse sociologique d'une belle rigueur, M. Jean-Paul Willaime a montré comment la logique sociale d'une Eglise de la Réforme, de structure presbytérienne synodale, très attachée à la doctrine, commandait à la fois une très grande ouverture en ce qui concerne l'adhésion des fidèles, et une rigueur plus grande à l'égard de ceux qui ont une charge d'enseignement, les pasteurs.

Un autre problème, que le colloque n'a pas abordé en lui-même, a surgi dans les négociations en vue de l'unité : celui du degré de centralisation de l'Eglise. Il était inévitable que la question fût posée : car tout au long de son histoire le protestantisme a été tiraillé entre un congrégationalisme hostile à toute centralisation et un épiscopalisme de fait.

De nouveaux clivages

Le mouvement œcuménique naissant, et en particulier la conférence de Lausanne (1927), ont-ils eu un impact profond sur la restauration de l'unité ? Sans doute, mais ils ont surtout donné naissance à un climat nouveau, plus qu'ils n'ont déterminé les négociations. Cet œcuménisme était en surplus encore bien limité. M. E. Fouilloux a montré que le catholicisme d'alors était resté tout à fait étranger et indifférent à la reconstitution de l'unité, réformée. Celle-ci a-t-elle intéressé le peuple protestant, ou bien l'entreprise fut-elle seulement le fait des états-majors ecclésiastiques ? Les études régionales faites par MM. Pierre Bolle, Jean-Michel Hornus et Pierre Petit n'ont pas permis de répondre entièrement à la question, mais elles ont déjà permis de poser quelques jalons précieux.

Le modèle d'unité choisi en 1938 a-t-il une portée qui dépasse l'événement ? M. Marc Lienhard a heureusement situé ce « modèle » parmi tous ceux qui en d'autres lieux ont été utilisés au cours du dernier demi-siècle. Mais comme M. Daniel Robert devait le faire observer : de nouveaux clivages sont apparus dans les Eglises. Si le couple orthodoxie-libéralisme n'a pas perdu toute actualité, il a en tout cas revêtu des formes nouvelles et inattendues.

La masse des documents présentés au colloque, les analyses très fines qui en ont été faites (il est impossible, ici, de les citer tous), le souci méritoire d'échapper à toute passion (ce pari difficile a été tenu), font souhaiter une rapide publication des actes de ce colloque.

ROGER MEHL.

LES ÉVÊQUES ALLEMANDS ADRESSENT UNE MISE EN GARDE A LEURS PRÊTRES AU SUJET D'UN OUVRAGE DE HANS KUNG

Bonn (A.F.P.). — La conférence épiscopale ouest-allemande a adressé, le samedi 19 novembre, à tous les prêtres catholiques une mise en garde contre le livre « Etre chrétien », du professeur Hans Küng, qui enseigne la théologie à l'université de Tübingen. Ce livre va paraître prochainement en français aux éditions du Seuil.

Les évêques estiment particulièrement graves les affirmations du professeur Küng touchant la divinité du Christ. Ils reprochent à l'auteur de n'avoir pas apporté à son livre, malgré des avertissements qui lui avaient été prodigués en février 1975, des corrections qu'ils jugent indispensables.

« Je n'ai jamais nié la divinité de Jésus », a déclaré le professeur à la suite de cette mise en garde. Il a ajouté qu'il publierait, dans trois mois, un nouvel ouvrage, intitulé « Dieu existe-t-il ? », dans lequel il apporte les rectifications demandées. Il est regrettable, a-t-il dit, que les évêques n'aient eu « ni assez de patience ni assez de clairvoyance » pour attendre ces rectifications.

MORT DE Mgr TRAGLIA DOYEN DU COLLÈGE DES CARDINAUX

Cité du Vatican *(A.P.)*. — Le cardinal Luigi Traglia, doyen du collège des cardinaux, est décédé le 22 novembre dans une clinique de Rome, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Sa mort ramène à cent trente-trois les membres du Sacré-Collège, dont cent dix-huit sont électeurs du pape.

[Né à Albano-Laziale le 3 avril 1895, il a été ordonné prêtre en 1917. En 1938, il a été nommé évêque titulaire de Césarée de Palestine. Jean XXIII l'a élevé à la pourpre cardinalice en 1960. Nommé chancelier de l'Eglise romaine en 1968, il fut aussi membre du Saint-Office. Il a été pendant plusieurs années le vicaire de Paul VI pour la ville de Rome. C'était un homme de tradition. En 1964, il avait demandé aux libraires de Rome de retirer de la vente un livre de Hans Küng.]

RADIO-TÉLÉVISION

— VU — Histoire d'U

Francis Gary Powers était un conducteur de véhicule aérien sous contrat qui pilotait son engin à 30 000 mètres au-dessus de l'U.R.S.S. Son avion photographiait automatiquement les installations militaires. Hors de portée, croyait-on, des fusées soviétiques. Le 1er mai 1960, selon le colonel Oleg Penkovski, officier de permanence ce jour-là des services spéciaux soviétiques, et agent américain, le personnel d'une batterie anti-aérienne russe, qui avait trop célébré la fête des travailleurs, lança d'un coup toutes ses fusées. Dans les couches inférieures elles abattirent un Mig, et s'en vinrent exploser par hasard autour de l'U-2, que, selon tous les experts, elles n'auraient jamais dû atteindre. La salve déséquilibra le fragile avion et la naissante détente Est-Ouest.

Powers, récupéré intact avec les débris de son appareil-espion, se retrouva au centre d'une des plus violentes tempêtes internationales de l'après-guerre. Rupture brutale, d'entrée de jeu, de la conférence au sommet de Paris, faute pour Khrouchtchev d'obtenir les excuses qu'il exigeait d'Eisenhower, procès à grand spectacle. L'employé de la C.I.A. s'en tira comme il put. Ni héros, ni lâche : non-héros. Khrouchtchev se tira aussi, pour un temps, de ses ennuis de politique intérieure. Eisenhower fit, avant ses successeurs, l'amère expérience d'un service du renseignement mal contrôlé.

Telle est, dans ses grandes lignes, l'« affaire » de l'U-2 telle que nous l'ont contée un film sans génie, mais sans manichéisme, un responsable retraité de la C.I.A., M. John Maury, les sœurs de Powers et un ancien correspondant français à Moscou, Jean Cathala. Les Soviétiques, invités au débat, n'avaient pas répondu. Jean Cathala expliquera que M. Khrouchtchev ayant totalement disparu de l'histoire officielle et des éditions récentes de l'encyclopédie, l'« affaire » de l'U-2 n'existait plus, elle non plus, pour Moscou.

Quant aux avions-espions, ils sont remplacés par des satellites tout à fait légaux. Plus de problèmes avec les contractuels. Tout le monde peut regarder tout le monde. De très haut et à condition d'y mettre le prix.

J. P.

LES FRANÇAIS ET LA POLITIQUE SELON LA SOFRES

Selon un sondage publié par *Télé-7 jours* et réalisé par la SOFRES entre le 2 et le 5 novembre auprès d'un échantillon national de mille personnes âgées de plus de dix-huit ans, 29 % des Français estiment que la télévision donne trop d'informations sur les problèmes politiques, 21 % pensent qu'elle n'en donne pas assez et 42 % qu'elle en donne « *comme il faut* », 8 % sont sans opinion. Parmi les hommes politiques proposés au choix des personnes interrogées, « les meilleurs à la télévision » sont MM. Giscard d'Estaing (55 %), Barre (42 %), Mitterrand (35 %), Chirac (31 %), Marchais (26 %).

Les « sondés » considèrent, pour 41 % que, « *avec la télévision, les Français jouent un rôle politique plus important qu'autrefois, car ils sont immédiatement informés de tout ce qui se passe* », et 50 % qu'ils ne jouent pas un rôle politique plus important « *car ils ne sont que des spectateurs devant leur télévision* », 9 % sont sans opinion. 37 % jugent que l'on voit « *trop souvent* » les hommes politiques de la majorité, 8 % « *pas assez souvent* », 47 % « *comme il faut* », 8 % sont sans opinion. Pour la gauche, les chiffres sont respectivement de 25 %, 23 %, 43 % et 9 %.

Parmi les émissions politiques, la préférence des Français va au face-à-face (59 %) plutôt qu'à la « table ronde » (17 %) et à l'interview (10 %). Enfin, 31 % des personnes interrogées disent avoir changé d'opinion sur un homme politique (3 % souvent, 16 % quelquefois, 12 % rarement) après l'avoir vu à la télévision.

CE MERCREDI SUR ANTENNE 2

Bokassa empereur-paysan

Qu'il se définisse comme un « soldat », se déclare « libéral » ou s'affiche « socialiste », Bokassa Ier n'est jamais à court d'épithètes — faussement modestes ou discrètement flatteuses, — lorsqu'il s'agit de qualifier son impériale personne. Mais, face aux questions, parfois abruptes, des animateurs de l'émission « Cartes sur table », Alain Duhamel et Jean-Pierre Elkabbach, venus l'interviewer en sa cour de Berengo, à 80 kilomètres de Bangui, le souverain centrafricain a choisi d'offrir, non sans habileté, le visage débonnaire d'un empereur-paysan, rassurant et madré.

Certains esprits sensibles dénoncent-ils sont goût prononcé pour la manière forte, ses méthodes de gouvernement par trop expéditives ? C'est sans doute qu'ils volent l'empire « *d'un mauvais œil* ». Certes, admet-il volontiers, il lui arrive de temps à autre de « *défouler* » sa colère. Mais les bastonnades, les oreilles coupées, tout cela, assure-t-il, appartient au passé.

A ses détracteurs qui tiennent la prochaine cérémonie du sacre (4 décembre) pour une extravagance somptuaire — dans un pays pauvre en proie à d'inextricables difficultés économiques, — l'empereur réplique qu'« *on ne peut créer une grande histoire sans sacrifice* ». Et puis, le couronnement aura quelques effets heureux : « *Nous avons construit une route et accéléré l'achèvement du nouveau bâtiment du téléphone automatique.* »

L'empereur aime évoquer son passé, l'enfance — orphelin à six ans, — le long passage chez les missionnaires, la vocation précoce (« *Je voulais être curé. Mon grand-père s'y est opposé, il m'a recommandé l'armée* »), les vingt-trois années dans les rangs de l'armée française, les champs de bataille coloniaux, où il glane dix-sept médaille « *qu'il n'a pas demandées* » et une retraite de capitaine que lui verse régulièrement la Chancellerie française à Bangui. « *Je resterai Français jusqu'à la mort* », clame-t-il fièrement.

Au panthéon personnel de Bokassa Ier, trônent, côte à côte, Napoléon, dont il a emprunté les emblèmes et qu'il admire pour « *son intelligence, son autorité et son code* », et de Gaulle qu'« *il adore comme son père, bien qu'il soit mort* ». Viennent ensuite son « *père spirituel* » Houphouët-Boigny, ses « *parents* » Bongo et Mobutu et son « *ami* » Giscard, un « *homme intelligent et cultivé* »

Et les autres ? Ceux avec qui « *il se sent moins bien* » ? Condamne-t-il la folie sanguinaire du maréchal Amin Dada ? Prudent, il se contente de « *désapprouver* ». « *Malheureusement, avec celui-là*, ajoute-t-il, *c'est malgré tout un ami parce que tous les militaires sont des frères d'armes.* » S'il n'aime pas les communistes, l'empereur juge que l'Union soviétique « *est un grand pays* ». « *J'approuve sa politique intérieure mais pas sa politique africaine.* » L'apartheid ? Il n'est « *pas d'accord. Nous souhaitons*, ajoute-t-il, *que l'Afrique du Sud obéisse aux conseils de l'ONU* »

L'affaire des otages du Polisario ? « *Je suis du côté de la France.* » Et d'annoncer « *pour bientôt* » la construction en Centrafrique, en collaboration avec Paris, d'une usine de traitement d'uranium.

L'emprereur assure avoir, depuis un an, pris du recul par rapport aux affaires de l'Etat. « *La nouvelle Constitution a réduit mes pouvoirs. Je ne suis plus chef du gouvernement... Je surveille seulement le climat du pays.* » Tout de même, il ne comprendra visiblement jamais cette Europe turbulente, avec ses partis, ses querelles, « *où tout est désordre* ». Vraiment, interroge-t-il avec une fausse ingénuité, « *pourquoi n'y aurait-il que des républiques* » ?

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

★ A 2, 20 h. 30.

MORT DE L'ANIMATEUR DE RADIO GÉRARD SIRE

L'animateur de radio et de télévision Gérard Sire est mort le mardi 22 novembre dans un hôpital parisien des suites d'une longue maladie. Il était âgé de cinquante ans.

[Gérard Sire avait débuté sur les antennes françaises à l'âge de seize ans. Il était sans doute l'une des voix les plus populaires, particulièrement sur France-Inter, où il a animé entre 1975 et jusqu'au mois d'avril dernier (date à laquelle il avait subi une opération au poumon), la « tranche » matinale très écoutée de 7 heures à 9 heures. Son timbre, profond et persuasif, sa familiarité et son humour lui avaient valu d'être aussi écouté et aimé que Jean Yanne, dont il fut le « compère », et avec qui il avait effectué sa rentrée depuis octobre dans les programmes de demi-journée de France-Inter avec ses *Nouvelles fraîches*.

Pour Jean Yanne, Gérard Sire avait écrit le scénario des films *Tout le monde il est beau, les Chinois à Paris* et *Moi, y en a vouloir des sous.*

Promoteur d'une société, Pilote-Productions, qui fournit des dizaines d'émissions aux postes périphériques dans les années 60, Gérard Sire avait imaginé, de *Turlupin* à *Cœur d'artichaut*, en passant par *Caecilina médecin de campagne* et *les Nouveaux Mystères de Paris*, des heures et des heures de feuilletons radiophoniques et télévisés.

Mme Jacqueline Baudrier, présidente de Radio-France, a rendu hommage à la mémoire de « *cet homme de micro depuis 1945, toujours aussi passionné par son métier, sensible et généreux* ».]

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 23 NOVEMBRE

— *Le Concorde* est le sujet principal du magazine « *Un événement* » sur FR 3, à 22 h. 20.

JEUDI 24 NOVEMBRE

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du parti socialiste, participe au « Petit déjeuner politique » de France-Inter, à 7 heures.

— *M. Lionel Stoleru*, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail est interrogé sur Europe 1, à 8 h. 30.

— *Le Centre des démocrates sociaux* dispose de la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

MERCREDI 23 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 50, Les aventures de l'énergie ; 18 h. 55, Feuilleton : Le 16 à Kerbriant (rediffusion) ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes (Trente centres d'informations féminines. Pour quoi faire ?) ; 19 h. 45, Eh bien raconte ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Téléfilm policier : Double Détente, de J.-Cl. Bonnardot, avec E. Bierry, G. Leclerc, D. Emilfork.

A proximité du fauteuil roulant d'un vieillard sans âge, le vol difficile de deux statuettes anciennes.

22 h. 10, Emission philosophique : Des idées et des hommes (Soren Kierkegaard, le philosophe du secret), par D. Huisman et M.-Th. Malfray.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Magazine : Question de temps (avec l'empereur Bokassa Ier, chef de l'Etat de la République Centrafricaine) ; 21 h. 30, Feuilleton : l'Echange ; 22 h. 25, Juke box : Ted Nugert.

22 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

Par suite de la grève de vingt-quatre heures des personnels de la chaîne, un programme minimum (excluant la « Tribune libre » et les émissions enfantines) est diffusé sur FR 3.

19 h. 20, Emissions régionales ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : POLICE SUR LA VILLE, de D. Siegel (1967), avec R. Widmark, H. Fonda, I. Stevens, H. Guardino, J. Whitmore, S. Clarke (rediffusion)

La vie professionnelle et privée d'un inspecteur de police new-yorkais, chargé d'arrêter un assassin dans un délai de trois jours.

Un portrait psychologique d'une grande intensité et la critique d'une société en désagrégation dans laquelle policiers et criminels se livrent une guerre implacable.

22 h. 5, Actualités ; 22 h. 20, Un événement : le Concorde.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Une certaine France de mon grand-père », G. Roupnel ; 19 h. 25, La science en marche : la luminescence ;

20 h., La musique et les hommes : musique et société en Grande-Bretagne ; 22 h. 30, Entretiens avec... G. Neveux ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time (les hommes du président) ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Hommage à Cortot ;

20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées... Orchestre national de France, direction G. Bertini. Avec le pianiste T. Vasary : « Lulu » suite (Berg) ; « Concerto pour piano n° 3 » (Bartok) ; « Symphonie n° 4 » (Brahms) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : regards sur la musique de chambre.

JEUDI 24 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé (Téniasis) ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., A la bonne heure (Le bruit et ses méfaits) ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 40, Les aventures de l'énergie ; 18 h. 55, Feuilleton : Le 16 à Kerbriant (rediffusion) ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Emission des partis politiques : L'opposition (les radicaux de gauche) ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Série : Mariages (Fabienne), d'après Ch. Plisnier, réal. T. Erhat, avec Ch. Nobel, J.-P. Dauzun.

21 h. 30, Magazine : Soixante minutes pour convaincre (Fumer, c'est vous suicider, avec le professeur Tubiana) ; 22 h. 40, Allons au cinéma.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie (rediffusion) ; 14 h. 45, Aujourd'hui madame ; 15 h., Téléfilm : le Baril de poudre ; 16 h. 35, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal ;

20 h. 30 : Le Grand Echiquier, de J. Chancel.

Les cinquante ans de musique du violoniste Yehudi Menuhin ; avec l'orchestre des Concerts Lamoureux, le violoncelliste Mstislav Rostropovitch, les pianistes Jeremy Menuhin et Wilhelm Kempff, le groupe des Gallcpayun, etc.

23 h. 30, Spécial but.

23 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Centre des démocrates sociaux ; 20 h., Les Jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma français 1968-1976) : CHÈRE LOUISE, de Ph. de Broca (1972), avec J. Moreau, J. Negulesco, D. Perego, Y. Robert, P. Starnazzo.

La brève liaison d'une femme de quarante ans, professeur à Annecy, et d'un jeune Italien émigré qu'elle a recueilli chez elle.

Une histoire bien romantique qui sombre dans les clichés et la mièvrerie. Un numéro bien au point de Jeanne Moreau.

22 h., Journal ; 22 h. 15, Réussite : La génétique des bois.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : André Velter (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... 1851, l'Angleterre victorienne ; à 8 h. 32, Mythe, mythologie, écriture ; à 8 h. 50, Dans l'ombre du pouvoir ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zig-zag ; 11 h. 2, Musique en Grande-Bretagne ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Un enfant vêtu de noir », de B. Ponty ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... la villa Médicis ; à 16 h. 25, En direct avec... M. del Castillo ; 17 h. 32, Musique en Grande-Bretagne ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père », de G. Roupnel ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

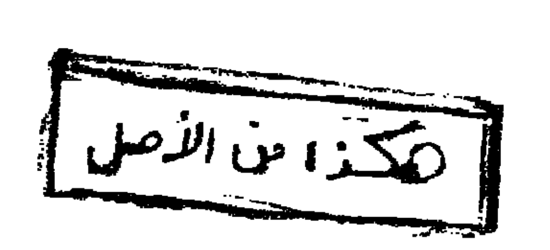
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Musée de nuit », de J. Reis. Avec G. Desarthe, T. Chelton, R. Blin, C. Piéplu ; 22 h. 30, Entretiens avec... G. Neveux ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Grandes formes ; 10 h., La règle du jeu : musique de l'Inde... cours de chant de N. Rao ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h. 15, Mélodies sans paroles... émaux et mosaïques (Bull, Lemeland, Arrieu, Françaix) ; à 15 h., Des notes sur la guitare (Giuliani, Coste, Pujol, la Maza, Mignone, Segovia) ; 15 h. 32, Œuvres de Penderecki, Beethoven ; 17 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons (Reicha, Ravel, Debussy, Baptiste) ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Hommage à Cortot ;

20 h. 30, Concert par le Trio Ravel : « Quintette K. 516 » (Mozart) ; « Quatre pièces pour clarinette et piano » (Berg) ; « Sérénade pour piano seul » (Berg) ; « Trois pièces pour clarinette » (Stravinski) ; « Trio pour piano et cordes n° 3 » (Beethoven) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : l'Inde du Sud ; 0 h. 5, Regards sur la musique de chambre.





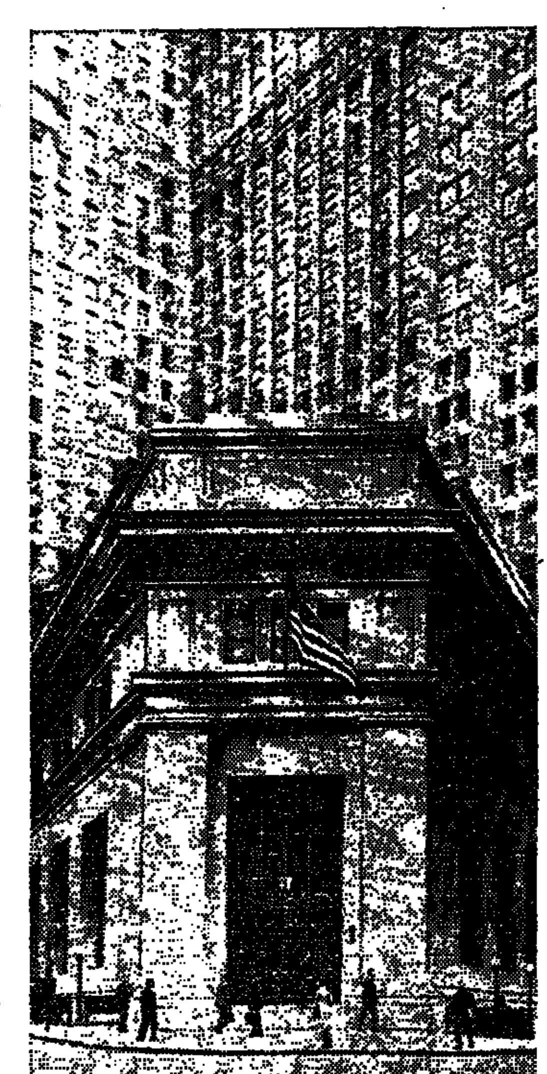
Les banquiers des différents bureaux de Morgan se réunissent fréquemment, comme ici à Paris. De gauche à droite : Urs Hodler, Zurich; Jean-Pierre Desbons, Paris; Sean McSharry, Bruxelles; Peter von Elten, Francfort; John Lapsley, Londres; Klaus van Dijkum, Amsterdam; Eric Bourdais, New York; Alexander Kennedy, Milan; Michel Barret, Madrid.

Morgan Guaranty: votre banque internationale?

Toute affaire pose des problèmes plus complexes quand elle est conduite à l'échelle internationale. Il faut alors une banque qui allie ressources puissantes et expérience approfondie; avec des circuits de communication courts et des équipes soudées, aux réactions rapides.

Si tels sont vos besoins, songez à Morgan Guaranty. Les bureaux de Morgan dans tous les centres financiers clés, aux Etats-Unis, en Europe, au Moyen-Orient, en Extrême-Orient et en Amérique du Sud, sont dirigés par des hommes dont le niveau de compétence en finance internationale est hors du commun.

Ces hommes sont en contact permanent avec notre réseau mondial. La plupart d'entre eux ont travaillé dans plusieurs établissements de la Banque Morgan, et connaissent intimement l'économie, l'industrie et le marché financier de différents pays. Ils savent aussi où trouver dans la banque les compétences plus spécifiques que pourrait exiger votre problème.



Cela signifie que chaque responsable chez Morgan peut à tout instant mobiliser les talents et l'expérience nécessaires pour vous apporter les services financiers dont vous pouvez avoir besoin. Quels que soient le pays, la devise ou l'objectif à atteindre.

Morgan Guaranty est une banque exceptionnelle, aux structures légères et souples. Elle sert déjà 96 des 100 plus importantes sociétés mondiales. Et un grand nombre de plus petites aussi. Si vous avez besoin d'une banque hors du commun, téléphonez à celui de nos bureaux qui vous conviendra.

MORGAN GUARANTY TRUST COMPANY, 23, Wall Street, New York, N.Y. 10015. En France : 14, place Vendôme, Paris (téléphone : 260.35.60) • *AUTRES SUCCURSALES* : Londres, Bruxelles, Anvers, Amsterdam (Bank Morgan Labouchere), Francfort, Dusseldorf, Munich, Zurich, Milan, Rome, Tokyo, Singapour, Hong Kong, Nassau • BUREAUX DE REPRÉSENTATION : Madrid, Beyrouth, Sydney, Manille, Sao Paulo, Caracas • ASSOCIÉS dans 35 pays • FILIALES BANCAIRES INTERNATIONALES : San Francisco, Houston, Miami, Toronto (J.P. Morgan of Canada Limited).

Morgan Guaranty Trust Company

ÉDUCATION

TÉMOIGNAGE

Comment un certifié devient smicard

M. G. Dardenne, de Chevreuse (Yvelines), nous adresse le témoignage suivant :

Ma fille, professeur titulaire du CAPES, exerce depuis trois ans et habite Dourdan (Essonne). Son mari est professeur agrégé dans cette ville.

Pour l'année 1977-1978, elle a reçu une nomination au lycée de Mantes (Yvelines), son horaire hebdomadaire étant réparti sur cinq jours.

Par les transports en commun, le trajet Dourdan-Mantes est impraticable : de l'ordre de cinq heures aller et retour.

Par la route, la distance est de 90 kilomètres. Le parcours en voiture est donc de 900 kilomètres par semaine, soit 3 600 kilomètres par mois, ce qui entraîne une dépense mensuelle de 1 400 francs (barème officiel de l'administration pour une voiture de 7 CV : 0,39 franc du kilomètre).

La durée totale du trajet est de 3 h 30 min environ, quand il n'y a pas d'encombrements, soit 12 h 30 min par semaine et 50 heures par mois. La durée du travail effectif — cours, corrections, préparations... — est de l'ordre de 40 heures par semaine, soit 173 heures par mois. Au total, l'administration impose que ma fille consacre pour l'exercice de sa profession, de façon directe ou indirecte, 173 h + 50 h = 223 h par mois.

Calculons sur ces bases le salaire réel :

	francs
Salaire nominal brut mensuel	3 700
Déduction des frais de transport imposés	1 400
Salaire mensuel réel	2 300

Salaire horaire réel : 10,30 F (2 300 : 223), c'est-à-dire légèrement plus que le SMIC (9,79 F).

Le caractère anormal d'une telle situation d'un simple point de vue pécuniaire est évident. Il faudrait aussi faire entrer en ligne de compte, pour les mois d'hiver, la nuit, la pluie, le verglas, qui, joints à la fatigue, entraîneront une probabilité d'accident très majorée.

Tout cela, entre autres raisons, a conduit ma fille à présenter au recteur de l'académie de Versailles, avec certificat médical à l'appui, une demande pour obtenir une délégation dans un établissement plus proche de Dourdan. Depuis deux mois, elle n'a reçu aucune réponse.

● *Grève au lycée d'enseignement professionnel de Tinqueux (Marne).* — Les quatre cinquièmes des cinq cent dix-huit élèves de cet établissement ont cessé le travail, mardi 22 novembre, pour protester contre l'enduit à base d'amiante qui recouvre une partie de leur atelier. Les grévistes insistent sur le caractère cancérigène de l'amiante qui, sous certaines formes, peut être également à l'origine de troubles respiratoires. Ils réclament la réfection de l'atelier construit en 1965. Aucun accident dû à l'amiante n'est jamais survenu dans l'établissement, précise le directeur. — *(Corresp.)*

● *L'UNEF (ex-renouveau)* fait paraître un nouveau mensuel *« Campus »*. Le journal, tiré à cent mille exemplaires et vendu 4 francs, sera diffusé par les militants. Les informations universitaires et les positions syndicales de l'organisation étudiante y seront largement exposées, mais *Campus* proposera aussi, à ses lecteurs, un grand nombre d'informations pratiques.

● *L'accès aux formations supérieures.* — M. Lecat, porte-parole de l'Elysée, a indiqué, mardi 22 novembre, que le président de la République procéderait, lundi 28, à l'installation, à la Maison de la chimie, à Paris, du groupe de travail sur la deuxième voie d'accès aux formations, annoncé en septembre par M. Legendre *(le Monde* du 22 septembre). Ce groupe, qui réunit des fonctionnaires de plusieurs ministères, et principalement de ceux de l'éducation et du travail, entendra, les 28 et 29 novembre, plus de deux cents personnes. Au cours de consultations, qui dureront plusieurs mois, il devra définir les réformes administratives propres à permettre aux jeunes orientés vers l'enseignement professionnel de rejoindre des filières aboutissant à des formations supérieures.

PRESSE

M. JENKINS A REÇU UNE DÉLÉGATION DE « JOURNALISTES EN EUROPE »

Une délégation de Journalistes en Europe — organisation ayant pour but de faciliter la connaissance de l'Europe à des journalistes de toutes origines — vient d'être reçue par M. Roy Jenkins, président de la Commission de la Communauté européenne.

La délégation, qui lui a présenté les premiers résultats et les projets de ce mouvement, était composée de Mme Liliane Thorn-Petit, présidente d'honneur de l'Association luxembourgeoise des journalistes, de MM. Hubert Beuve-Méry, fondateur du *Monde*, Douglas Gageby, directeur de l'*Irish Times*, Gérard Long, directeur de l'agence Reuter, Jorge Schleimann, directeur de l'information à la radio danoise, Roger Seydoux, ambassadeur de France et du baron Snoy et d'Oppuers, ancien ministre des finances de Belgique, Mlle Maribel Bahia, secrétaire général de Journalistes en Europe, et M. Philippe Viannay, directeur des études, participaient à la rencontre.

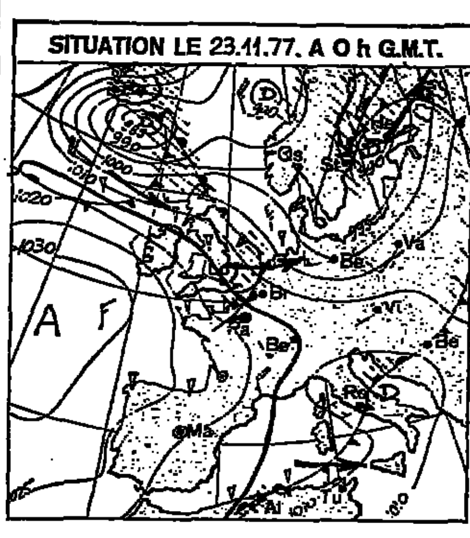
Journalistes en Europe organise chaque année, depuis 1974, une session itinérante de huit mois, du début novembre à la fin juin. Vingt-deux journalistes, représentant onze nationalités, participent à la session 1977-1978, qui a débuté à Bruxelles.

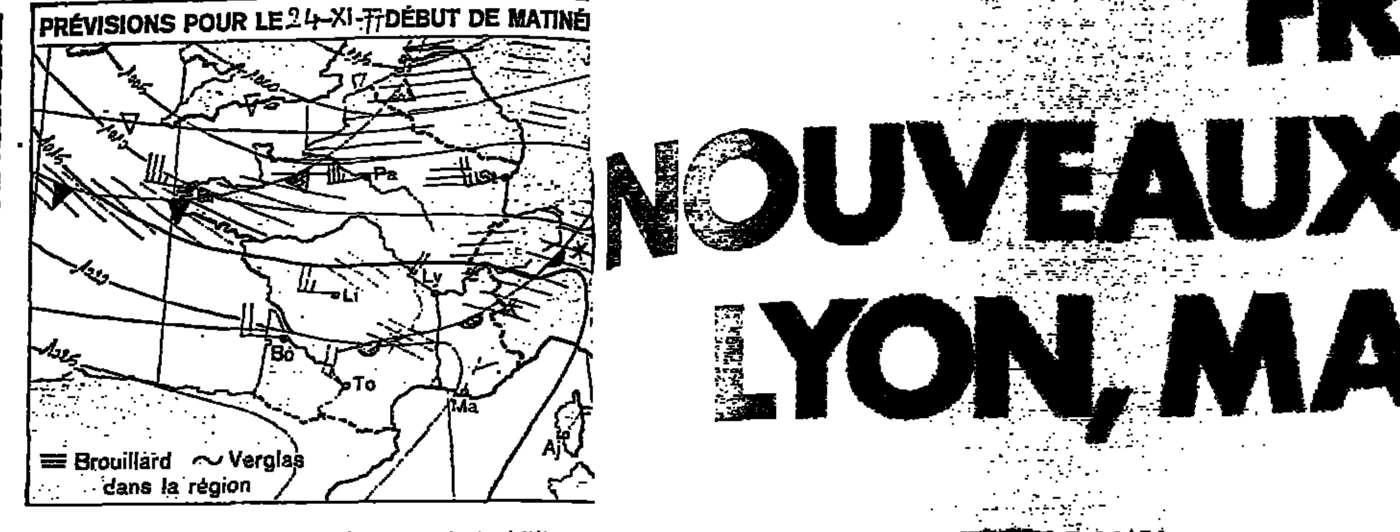
● *La troisième conférence euro-arabe* des agences de presse se tiendra à Vienne les 23 et 24 octobre 1978. Ainsi en a décidé le « comité *ad hoc* » constitué au printemps dernier lors de la deuxième conférence d'Istanbul et qui réunit sous la présidence de M. Andréas Berghold, directeur de l'agence autrichienne APA, les dirigeants des agences nationales de R.F.A., de Jordanie, du Koweït, de Tchécoslovaquie et de Turquie. — *(A.F.P.)*

● *La revue « Alternatives »*, qui vient de réaliser un numéro spécial (28 F) sur *« la presse d'expression locale »*, est éditée par les Éditions Alternatives, 36, rue des Bourdonnais, Paris-1er (et non par IM.MEDIA, comme nous l'avons indiqué précédemment).

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 23 novembre à 0 heure et le jeudi 24 novembre à 24 heures :

Une nouvelle perturbation, contournant par le nord les hautes pressions de l'ouest de l'Espagne, se déplacera vers le sud-est et affectera la France. Le minimum dépressionnaire qui l'accompagne se déplacera vers le sud de la Scandinavie et apportera un renforcement sensible des vents sur nos régions septentrionales.

Jeudi, à part les régions proches des Pyrénées et le sud du Massif Central et des Alpes, où le temps sera encore assez frais et parfois brumeux le matin, le temps en France sera, dans la matinée, un peu moins froid et assez nuageux. Quelques faibles pluies éparses (neige à basse altitude) tomberont du Massif Central aux Alpes, tandis qu'une zone pluvieuse mieux organisée s'étendra des côtes de la Manche à la frontière belge. Le soir, cette zone atteindra les régions s'étendant des Charentes et de la Gironde aux Alpes (neige en moyenne montagne). Plus au nord, un temps plus variable et plus frais, avec averses, s'établira.

Les vents tourneront au secteur ouest et se renforceront progressivement par le nord ; ils deviendront forts sur nos régions septentrionales et pourront atteindre la tempête sur la Manche orientale et le pas de Calais.

Mercredi 23 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 017,4 millibars, soit 763,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 novembre; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23) : Ajaccio, 15 et 5 degrés ; Biarritz, 7 et 2 ; Bordeaux, 10 et 0 ; Brest, 8 et 5 ; Caen, 7 et 4 ; Cherbourg, 7 et 7 ; Clermont-Ferrand, 5 et —1 ; Dijon, 6 et 1 ; Grenoble, 7 et 1 ; Lille, 6 et 3 ; Lyon, 6 et 2 ; Marseille, 10 et 5 ; Nancy, 5 et 2 ; Nantes, 9 et 1 ; Nice, 14 et 5 ; Paris-Le Bourget, 7 et 1 ; Pau, 7 et 0 ; Perpignan, 11 et 6 ; Rennes, 8 et 2 ; Strasbourg, 7 et 3 ; Tours, 8 et 0 ; Toulouse, 8 et 2.

Températures relevées à l'étrange[r] : Alger, 17 et 9 degrés ; Amsterdam [...] et 4 ; Athènes, 17 et 15 ; Berlin, [...] et 2 ; Bonn, 7 et 2 ; Bruxelles, 6 et [...] ; îles Canaries, 23 et 17 ; Copenhag[ue], 4 et 1 ; Genève, 5 et —1 ; Lisbon[ne], 12 et 7 ; Londres, 7 et 3 ; Madrid, [...] et —1 ; Moscou, 1 et 1 ; Nairobi, [...] et 15 ; New-York, 8 et 4 ; Palma-d[e-]Majorque, 14 et 5 ; Rome, 18 et 1[...] ; Stockholm, 4 et 0 ; Téhéran, 15 et [...]

Colloques

● *Le droit du licenciement.* — La revue *Droit social* et l'université de Paris-II organisent les 26 et 27 janvier 1978 un colloque consacré aux difficultés encore non résolues soulevées par le nouveau droit du licenciement, sous la présidence de M. Jean Laroque, président de la chambre sociale de la Cour de cassation, avec la participation des professeurs Camerlynck, Couturier, Derrida, Dupeyroux, Karaquillo, Lyon-Caen, Pelissier, Ollier, Sinay.

★ Inscription en nombre limité : Centre de formation professionnelle de Paris-II, 12, place du Panthéon, Paris Ve, tél. 325-15-25.

Journal officiel

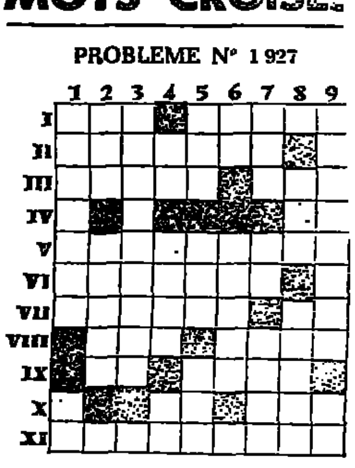
Est publié au *Journal offici[el]* du 23 novembre 1977 :

UN DECRET

● Relatif aux conditions d'attr[i]bution des indemnités journalièr[es] de repos en cas d'adoption.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 927



HORIZONTALEMENT

I. Ce que laisse filtrer la jalousie : Envoyai des fleurs. — II. Corps mous. — III. A ne pas négliger ! : Evite une fastidieuse énumération. — IV. Se confondent dans le bœuf. — V. Massif en Ecosse. — VI. Avait des sœurs. — VII. Paraît longue quand elle est vide ; Divinité. — VIII. Monta un bateau ; Bie[n] gênants en cas de poursuite. — IX. S'opposent ; Ne réfléchit don[c] pas. — X. Figure sur une cart[e] d'état-major ; La dame du premier. — XI. Au cirque, ils n'occupaient pas les meilleures places.

VERTICALEMENT

1. Dans le ventre du coucou ; Permet maintes déductions. — 2. Assure bien souvent la gloir[e] à celui qui connaît tous se[s] secrets ; Résume une rébellio[n] collective. — 3. A l'origine de bien des déceptions. — 4. Pronom ; La femme de notre vie ; Participe. — 5. Sudiste ; Où évoluent de paisibles ruminants ; Changea de timbre. — 6. Connai[t] des hauts et des bas ; Ne fa[it] généralement qu'entrer et sorti[r]. — 7. Morceau de cornemuse ; E[n] avance ; Dissiper. — 8. Discre[t] quand il est neutre ; Arrêt plu[s] ou moins long. — 9. Rapprochements condamnables ; Sur u[n] parchemin.

Solution du problème n° 1 926

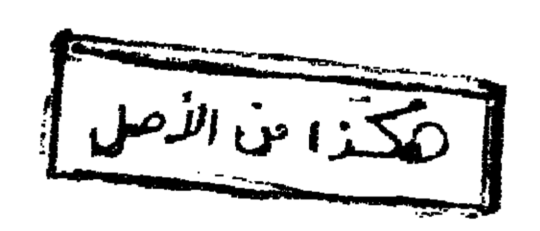
Horizontalement

I. Reps ; Star. — II. Emoi[...] Aar. — III. Mues ; Ur. — IV. Il[...] Eetion. — V. S.S.E. ; Tente. — VI. Eider. — VII. Oisillon. — VIII. Antée. — IX. Use ; Ricin[...] — X. Un ; Rêve. — XI. Acrobate[s].

Verticalement

1. Remise ; Aura. — 2. Emulsions. — 3. Poe ; Editeur. — 4. Sise ; E.S.E. ; No ! — 5. Etrier[...] — 6. Saute ; Ira. — 7. Tarin[...] Lacet. — 8. A.R. ; Otto ; Ive. — 9. Ane ; Nones.

GUY BROUTY.



FRANTEL.
3 NOUVEAUX GRANDS HOTELS: LYON, MARSEILLE, PARIS.

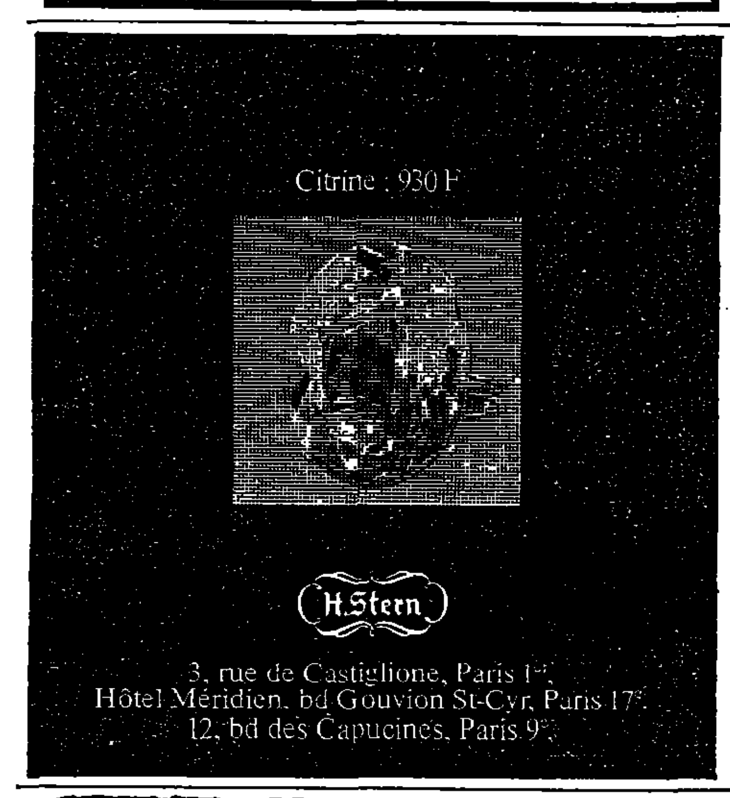


FRANTEL LYON	FRANTEL MARSEILLE	FRANTEL WINDSOR PARIS
A DEUX PAS DU PARC DE LA TÊTE D'OR	A DEUX PAS DE LA CANEBIÈRE	A DEUX PAS DES CHAMPS-ÉLYSÉES
PART-DIEU NORD TOUR DU CRÉDIT LYONNAIS TÉL.: (78) 62.94.12	CENTRE BOURSE TÉL.: (91) 91.91.29	14, RUE BEAUJON TÉL.: 227.73.00

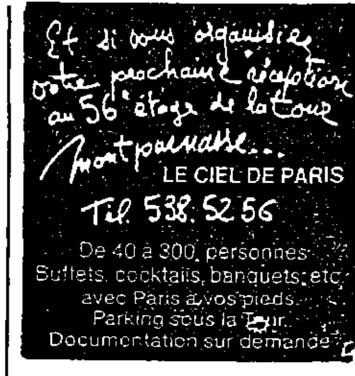
frantel

Des hôtels au cœur des villes.

RÉSERVATIONS CENTRALES : TÉL. PARIS (1) 828.88.00 – LYON (78) 62.94.12 – MARSEILLE (91) 91.91.29
BESANÇON – BORDEAUX – CLERMONT-FERRAND – DUNKERQUE – FOS-SUR-MER – GRANDE-MOTTE – LIMOGES – LYON – MÂCON – MARSEILLE – METZ – MONTPELLIER – MULHOUSE – NANCY
NANTES – NICE – PARIS – PARIS ORLY – REIMS – RENNES – ROUEN – ST-ÉTIENNE – TOULON – TOULOUSE – GUADELOUPE – MARTINIQUE







CARNET

Naissances

— Brigitte et Dominique Mandouze ainsi que Thomas et Marion ont la joie d'annoncer la naissance de

Baptiste.
14 novembre 1977.
Mairy-sur-Marne,
51240 La Chaussée-sur-Marne.

— Elizabeth et Gérard Dubois ont la joie d'annoncer la naissance de

François,
le 18 novembre 1977.
3, square Pétrelle,
75009 Paris.

— Maryvonne et Patrick Menget, Judith et Lucas, font part de la naissance de

Pauline.
Paris, 21 novembre 1977.
131, rue Saint-Charles,
75015 Paris.

Décès

Général Charles LAUZIN

Nous apprenons le décès du général Charles LAUZIN grand officier de la Légion d'honneur dont les obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 25 novembre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides à Paris.

[Né le 28 décembre 1903 à Bayonne et ancien élève de Saint-Cyr, Charles Lauzin a servi au Maroc en 1925 et obtient, en 1928, le brevet d'observateur aérien et de pilote. Il sert en Indochine, puis à l'état-major général de l'armée de l'air. En juin 1940, il est désigné pour faire partie de la délégation française à la commission d'armistice. En novembre 1942, il passe, avec son groupe de bombardement, en Afrique française du Nord et il est affecté dans les services de renseignements au sein desquels il accomplit plusieurs missions secrètes.

En 1943, il est détaché à la mission militaire française en Grande-Bretagne, et, dès 1944, il exécute des missions de bombardement avec les forces aériennes de l'Atlantique. En 1946, il est attaché comme expert à la délégation chargée de poursuivre, à Fontainebleau, les discussions avec Ho Chi Minh. Il est ensuite nommé à Washington comme attaché de l'air à l'ambassade de France.

En 1950, il est nommé inspecteur des réserves de l'armée de l'air et organise les centres d'entraînement des réserves. En 1953, il commande l'aviation en Extrême-Orient et, de 1955 à 1958, il commande la IIe région aérienne à Paris. Il est alors élevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien.]

— Mme Gaston Bayol, son épouse,
Et les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Gaston BAYOL,
ancien élève de l'Ecole nationale d'administration,
chef de service au ministère de l'économie et des finances,
officier de la Légion d'honneur,
survenu brutalement à Paris, le 19 novembre 1977.

Les obsèques auront lieu en la cathédrale de Saint-Flour (Cantal), vendredi 25 novembre, à 15 heures.
212, boulevard Voltaire,
75011 Paris.

— Le docteur et Mme Claude Bréchot,
Christian et Jeanne-Marie Bréchot et leur fille Carole,
Marie-Laure Bréchot,
ont la douleur d'annoncer la mort, dans sa vingt-troisième année, de

Thierry BRÉCHOT,
ingénieur civil des mines
décédé à Auberville (Calvados), en octobre 1977.

De la part de
Mme Jean Tisné, sa grand-mère,
Des familles Panhard, Camus, Pertusier, Lepage, Bornecque, Cottenot, Tisné, Deschanvres,
ses oncles, ses tantes et cousins.
Mme Christiane Lamy,
Et de tous ses amis.

Les obsèques de Thierry ont été célébrées dans l'intimité, le jeudi 10 novembre 1977, en la chapelle d'Auberville.
30, rue Guynemer, 75006 Paris.
144 bis, boul. du Montparnasse, 75014 Paris.

— Cugnaux (31), Pamiers (09).
Mme veuve Doumenc,
M. et Mme Albert Daudé,
M. et Mme Alain Daudé et leurs enfants, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Odette DOUMENC-BOUBE
chevalier de la Légion d'honneur
directrice régionale des affaires sociales
Provence-Côte d'Azur

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 24 novembre 1977, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-du-Camp, à Pamiers (09).
116, route de Toulouse,
31270 Cugnaux.

— Mme René Le Roux et ses enfants,
M. Jean Le Roux, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LE ROUX,
instituteur honoraire,
officier de l'Instruction publique
leur père, grand-père et arrière-grand-père,
survenu le 19 novembre 1977, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

Les obsèques ont été célébrées en l'église de Lanmeur (Finistère), le 21 novembre.

Le présent avis tient lieu de faire-part.
Route de Plestin, 29227 Lanmeur.
15, rue Chanez, 75016 Paris.
8, résidence du Parc de La Feuilleraie, 78380 Bougival.

— Le médecin général inspecteur (E.R.) et Mme J. Malaspina,
M. Paul Battaglini,
M. et Mme Jean-Pierre Battaglini,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul MALASPINA,
survenu le 18 novembre à Paris, muni des sacrements de l'Eglise, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La levée du corps aura lieu au Val-de-Grâce, 74 ter, boulevard de Port-Royal, à 9 h. 45, le vendredi 25 novembre.

La cérémonie religieuse aura lieu à Belgodere (Corse), le samedi 26, à 15 heures, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

— Marseille, Nice, Paris.
M. et Mme Jean Margot-Duclot,
M. Jean-Luc Margot-Duclot,
M. et Mme Gilles Margot-Duclot et leur fils,
Mlle Anne Margot-Duclot,
Les familles Margot-Duclot, Giordan, Duhart, Ollivier, de Boissac, Dubost, Orsini, Callier, Gras, Lagier, Gensul, Parrain,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Hélène MARGOT-DUCLOT,
croix de guerre 1944-1945,
rappelée à Dieu le 20 novembre 1977.

Les obsèques auront lieu le jeudi 24 novembre à 14 h. 15, en l'église Notre-Dame-du-Mont, à Marseille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
1, rue Fernand-Pauriol,
13005 Marseille.
64, rue de Rennes, 75006 Paris.

— La Communauté des diaconesses de Reuilly,
M. Paul Cousin et ses enfants,
Les enfants de M. et Mme Jean Matter,
Les enfants de M. et Mme Daniel Barbe,
font part du rappel auprès de Dieu de

Sœur Annette MATTER,
survenu dans la paix de l'au-delà le dimanche 6 novembre 1977, à Livron (Drôme).

« Pour moi, m'approcher de Dieu c'est tout mon bonheur. »
(Ps. 73 v. 28.)

— M. et Mme Armand Guillain, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Paul Demelle, ses enfants et petits-enfants,
Le lieutenant-colonel et Mme Georges Blanchard, leurs enfants et petits-enfants,
M. Jacques Nombel et ses enfants,
M. et Mme Henri Nombel, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Duchereau, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Patte et leurs enfants,
Les familles Tuntil, Gandon et Xambely,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Andrée NOMBEL,
née Euphrosine Pla
leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et alliée,
survenu le 21 novembre 1977, munie des sacrements de l'Eglise, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 24 novembre, à 8 . 30, en l'église Saint-Antoine-de-Padoue, boulevard Lefebvre, Paris, 15e.
Paris.
Royan.
Montpellier.

— Mme Georges Salomon,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès de leur époux, père et grand père,

Georges SALOMON,
chevalier de l'ordre national de la République de Côte-d'Ivoire,
survenu à Nice, le 16 novembre 1977, dans sa quatre-vingtième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale, selon les vœux du défunt, le samedi 19 novembre, au monastère de Cimiez-Nice.

L'inhumation se fera ultérieurement dans le caveau familial à Saint-Mandé.
B.P. 113 Abidjan
(République de Côted'Ivoire).
39, avenue Daumesnil,
94160 Saint-Mandé.

Remerciements

— Chambéry.
Mme Henri Buffet et ses enfants, très sensibles aux marques de sympathie et de réconfort qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Henri BUFFET,
adressent leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.
257, av. du Comte-Vert.
73000 Chambéry.

Anniversaires

— *A tous ceux qui se souviennent de*

René BEASLAY,
professeur d'histoire,
il est demandé une affectueuse pensée le 24 novembre pour le 10e anniversaire de sa mort.

— Mme Albert Kitmacher demande à la famille et aux amis de

M. Albert KITMACHER
une pensée affectueuse à l'occasion du premier anniversaire de sa disparition.

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— Vendredi 25 novembre à 14 h., université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre de Martonne (Institut de géographie), M. Augustin Berque : « *Les grandes terres de Hakkaïdô. Etudes de géographie culturelle.* »

— Samedi 26 novembre, à 14 h. 30, université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre Guizot, M. Michel Gayraud : « Narbonne antique des origines à la fin du troisième siècle. »

— Samedi 26 novembre, à 9 heures, université Paris-VIII, salle des séminaires de la recherche, bât. H 228, M. Christian George : « Nature et fonctions du renforcement dans l'apprentissage. »

— Samedi 26 novembre, à 14 heures université de Paris-Sorbonne, salle Liard, M. André Laronde : « Recherche sur l'histoire de Cyrène et des cités grecques de Libye. »

— Samedi 26 novembre, à 14 heures université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre Descartes, M. Maurice Vialard : « L'interrogation en anglais contemporain. »

Communications diverses

— Yvan Christ signera ses deux derniers livres : « la Vie familière sous le Second Empire », (édit. Berger-Levrault) et « Paris des utopies », (édit. A. Balland), le jeudi 24 novembre 1977, à partir de 16 h., à la librairie les Deux Mondes, 84, rue de Vaugirard, Paris, 6e. Tél. : 544-04-33.

— Le Mouvement pour une alternative non violente (MAN) — groupe de Paris — organise, le mardi 6 décembre, à 20 h. 15, un débat : « La prison en question : les alternatives possibles ? », 228, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Métro George-V. Libre participation aux frais.

Visites et conférences

JEUDI 24 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h., entrée de l'exposition, Grand-Palais, Mme Bouquet des Chaux : « Exposition Rubens ».

14 h. 30, entrée de l'exposition, Mme Chapuis : « La porcelaine de Vincennes ».

14 h. 30, entrée, avenue de Paris, Mme Puchal : « Le château de Vincennes ».

15 h., métro Colonel-Fabien, Mme Guillier : « Le siège du parti communiste » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h., 9, avenue Matignon : « L'exposition Rodde » (L'Art pour tous).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Ruelles inconnues. Caves du Marais » (A travers Paris).

15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Barbier : « La demeure du comte de Lauzun ».

15 h., 11, quai Conti : « Les ateliers de l'Hôtel de la monnaie » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., Saint-Etienne-du-Mont : « L'art de la contre-réforme » (histoire et archéologie).

15 h., façade, portail de droite, M. de La Roche : « Notre-Dame de Paris ».

15 h., musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli : « Le Café-Concert ».

14 h. 30, entrée porte Denon : « Les appartements des rois de France au Louvre » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 15 h., 107, rue de Rivoli, M. Maurice Culot : « De la ville tentaculaire à la cité-jardin ».

20 h. 45, salle de la Mutualité, rue Saint-Victor, R.P. Dom Gérard : « Face à la crise de l'église, un bénédictin témoigne » (Les Amis du prieuré Sainte-Madeleine) (entrée libre).

15 h., 84, rue de Grenelle, M. O. Boucher : « La Gaule à l'époque romaine » (projections).

17 h. 30, 33, rue du Faubourg-Saint-Honoré, M. Robert Bordaz : « Le Centre Pompidou ».

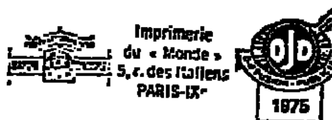
18 h., 21, rue d'Assas, M. Jean-Michel Rempp : « L'évolution des enquêtes sociales de Le Play à nos jours ».

20 h. 30, 147, avenue Malakoff : « Symboles et dieux du Pérou ancien » (Nouvelle Acropole).

20 h. 30, 18-20, rue Faidherbe, M. Jean Lacouture : « Léon Blum » (entrée libre).

21 h., 54, rue des Saints-Pères, M. François Goguel : « Le colonel Denfert-Rochereau » (Société de l'histoire du protestantisme français).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

SPORTS

Omnisports

M. DESTREMAU INTERROGE LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT SUR LES CONCOURS DE PRONOSTICS

M. Bernard Destremau (P.R., Yvelines) vient de déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale une question écrite relative aux concours de pronostics sur les matches de football.

« *Il rappelle à M. le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports que son prédécesseur et lui-même, plus récemment, l'avaient prié d'obtenir des parlementaires leur accord pour que soient autorisés les concours de pronostics sur les matches de football professionnel. Il lui souligne que les interventions faites en ce sens ont permis, conformément à ses vœux, de faire adopter le principe des concours par les deux commissions responsables de l'Assemblée nationale. Or, au cours du débat du lundi 7 novembre, la position du gouvernement en la matière n'a jamais été clairement exprimée. Il lui demande de bien vouloir lui faire savoir si le gouvernement est opposé ou non à des concours de pronostics dont les recettes, après le prélèvement réglementaire de l'Etat, pourraient être réparties entre tous les sports.* »

Basket-ball

QUATRE ÉQUIPES FRANÇAISES SONT QUALIFIÉES EN COUPE D'EUROPE

Quatre des cinq équipes françaises engagées dans les coupes d'Europe de basket-ball se sont qualifiées pour le tour suivant. Seul Orthez, battu par Badalone (Espagne), a été éliminé.

Sur son terrain, Caen a éliminé Tirana, accédant ainsi aux quarts de finale de la Coupe des coupes. En Coupe Korac, Nice, Le Mans et Berck ont franchi le premier tour, aux dépens, respectivement, de l'équipe israélienne Guat Yagour, de Salonique et de Saint-Sébastien.

FOOTBALL. — *Deux rencontres de la dix-septième journée du Championnat de France ont été disputées le 22 novembre. Metz a battu Reims (2 à 1), tandis que Strasbourg obtenait un match nul (1 à 1) à Nantes. Ces deux dernières équipes conservent la quatrième place à trois points de Nice. En match « aller » de la « Super-Coupe d'Europe », Hambourg et Liverpool ont fait match nul (1 à 1).*

HANDBALL. — *A la suite de la disqualification de la Tunisie et du forfait des équipes africaines, la France a été repêchée pour disputer les championnats du monde A, du 26 janvier au 5 février, au Danemark. Les Français ne s'étaient pas qualifiés pour cette épreuve depuis 1970.*

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

EXPOSITIONS

S. 1 - Art nouveau. Art Déco.
S. 11 - Obj. d'art et d'am. 18e et 19e.
S. 14 - Livres estamp., tablx 1900.

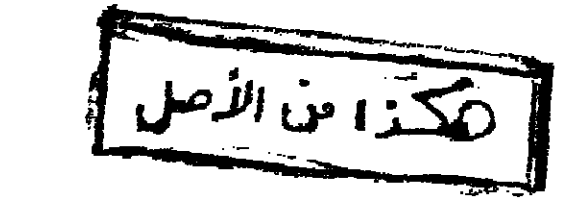
VENTES

S. 2 - Tableaux modernes.
S. 5 - Extrême-Orient.
S. 12 - Salon Mme Douat, meubles du XVIIe, anc. coll. du Gal Charette. Armes, souvenirs historiques.

PALAIS D'ORSAY - Exposit. 11/18 h.
Tableaux anc et mod (vente 21 h.). Céramiques, meubles, objets d'art.

HOTEL GEORGE V (Ventes)
Collection M. et Mme X...
Import. orfèvrerie franç. 16e, 17e, 18e.

VENTE A VERSAILLES



مكبر من الأصل

SPORTS

Omnisports

M. DESTREMAU INTERRO
LE SECRÉTAIRE D'ÉTA
SUR LES CONCOUR
DE PRONOSTICS

Basket

QUATRE ÉQUIPES FRANÇ
SONT QUALIFIÉES
EN COUPE D'EUROP



Le Monde

une semaine avec

Provence - Alpes - Côte d'Azur

une terre de travail

Comment sortir de la colonisation industrielle

QUELLE étrange destinée que celle de la Provence maritime, qui a tiré sa richesse des échanges avec les riverains de la Méditerranée et de la mise en valeur du domaine colonial français, puis se découvre maintenant colonisée, mais de l'intérieur !

Gravement touchée dans une part appréciable de ses activités anciennes — notamment la construction et la réparation navales, — anxieuse de nourrir une population accrue par l'immigration, elle a cherché son salut dans des industries nouvelles qu'elle ne contrôle pas et dont le développement est aléatoire. Il lui reste à jouer sa carte de toujours, à savoir une position privilégiée d'intermédiaire, de prestataire de services et de terre de tourisme. Nombreuses sont pourtant les voix qui mettent en cause ce recours ultime au tertiaire et rêvent d'une vocation industrielle que la région, hélas, n'a encore jamais eue véritablement.

Disposant de peu de ressources minérales, la région Provence-Côte d'Azur s'est trouvée, pour l'essentiel, laissée à l'écart de la révolution industrielle du dix-neuvième siècle. Excentrée géographiquement, elle l'a également été économiquement, ne s'ouvrant que sur le monde extérieur, notamment méditerranéen, et traitant, avant ré-exportation, un certain nombre de matières premières : corps gras, produits chimiques de base (soufre), produits alimentaires (sucre), matériaux de construction. L'essor fut très rapide jusqu'en 1890, grâce au libre-échangisme, dont l'abandon entraîna un repli sur l'empire colonial français, que les Marseillais, en particulier, s'appliquèrent à mettre en valeur.

Hélas ! les deux guerres mondiales marquèrent les étapes du déclin ; fermeture de la mer Noire en 1918, isolement des pays socialistes à partir de 1945, indépendance des colonies, et, en dernier lieu, celle des pays du Maghreb, notamment l'Algérie. Cela explique que, depuis de nombreuses années, de graves problèmes de reconversion se posent à la région.

Ce fut d'abord la disparition d'industries telles que la savonnerie, puis l'apparition d'un phénomène insidieux de dépossession, et de transfert des centres de décisions hors de la région. On vit progressivement le contrôle des activités traditionnelles — sucreries, corps gras, armement maritime — remonter à Paris, que ce soient les Raffineries de Saint-Louis, par le biais de la Générale Sucrière, les Chargeurs réunis ou la Compagnie de navigation mixte. On assista — surtout depuis dix ans — à la captation du potentiel productif régional par les firmes multinationales ou extra-régionales dans le secteur de la parfumerie, à Grasse (Lautier, Chiris, Camili-Albert Laloue, Sebalce), et dans celui des industries agro-alimentaires (Chambourcy repris par Nestlé, Barbier-Dauphin par Colgate-Palmolive, Petit-Jean et Regia-Panzani par B.S.N. - Gervais - Danone, etc.) pour des raisons techniques, *commerciales ou stratégiques.*

Volontairement, ou contrainte et forcée par les difficultés économiques, la bourgeoisie industrielle s'est souvent trouvée évincée au profit de l'extérieur. Cette attitude lui est sévèrement reprochée, notamment par les syndicats, qui y voient une sorte de démission ou de désertion. A cela, il est répondu que, précisément, ladite bourgeoisie avait consacré le plus clair de ses forces et de ses capitaux à mettre en valeur l'outre-mer, où ses actifs ont souvent été gelés, voire purement et simplement confisqués.

Mais le phénomène le plus caractéristique est bien l'installation, depuis 1925, d'un certain nombre d'industries lourdes, sans attaches vraiment régionales, tout au moins au niveau de la direction centrale. Ce fut le cas de la pétrochimie dans le complexe Berre-Lavéra, où l'on retrouve de grandes multinationales comme Shell, Esso, B.P., et des nationaux, comme PUK et Rhône-Poulenc. Non seulement les directeurs régionaux sont « importés », n'étant que « de passage », mais les produits fabriqués ne sont pas, sauf exception (les antigels pour la chimie), transformés sur place, mais exportés en dehors de la région.


(Dessin de PLANTU.)

Du travail : pas n'importe où, pas n'importe quoi

D'une manière assez significative, ce processus de transfert des centres de décision et cette absence de transformation « in situ », sont de plus en plus vivement perçus dans tous les milieux — administration, patronat, hommes politiques, syndicats, que ce soit pour le constater, le déplorer ou s'en indigner.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 23.)

voix du large

L'art d'en remettre

par BERTRAND POIROT-DELPECH

ON le reconnait de loin. Il a roulé toute la nuit. A l'aube, il a quitté l'autoroute et tourné à gauche. Les cyprès de version latine inclinaient leurs pinceaux contre un ciel de céramique. A la première chaleur, il a avisé une petite place, si ombreuse et humaine comparée à ses esplanades rouillées. Il a garé sa voiture sous un platane blanc comme un jeune Scythe. Il a ouvert son capot pour aérer son cher moteur. Ses sandales de plage ont collé à l'asphalte déjà luisant. A peine assis à la terrasse de la « civette », il a bondi vers le comptoir, le poing serré sur son portefeuille. Derrière lui se balancent les lanières en plastique qui ont remplacé les perles sonores d'autrefois. Il sent l'ambre solaire et l'huile de vidange. Il s'enquiert des prix du melon et du garage proche. Pas d'erreur : il arrive de Paris, ou d'Oslo, qu'importe. En route vers le bronzage forcé, il va faire d'une pierre deux coups : son plein de super et d'impressions sur l'« arrière-pays ». Entendez qu'il va vérifier ses préjugés.

Curieux comme ils se véhiculent, ceux-là ! La culture deviendrait-elle ce qui reste quand on n'a rien appris ? Même les ignares débarquent en Provence avec des souvenirs littéraires, mais brouillés de soupçons coloniaux, comme Baeddeker se gardant de l'autochtone. Attention : ici, paresse, mensonge, vol et compagnie !

La faute aux « traîtres » Pagnol et Giono, qui auraient vendu on ne ne sait quelle « mèche » ? Ce serait trop simple.

LE malentendu commence avec le soleil. L'homme venu du froid pense qu'il n'y a pas place pour l'angoisse quand on vit sous un ciel indigo, entre des ruelles où s'envolent draps, morales et chansons. La terreur métaphysique ne sévirait que dans les pays à doubles fenêtres.

C'est idiot. Soit : le bonheur hippy prêché par Giono se conçoit mieux au Contadour qu'en Baltique. Mais si toute la Scandinavie rappliqué, et si l'aube « aux joues bleues » se lève sur du béton ou des ogives bourrées de mort ?

Ce n'est pas un hasard si le sentiment moderne de l'absurde est né sur les rivages de Méditerranée. Camus a joliment expliqué pourquoi, en préface à « l'Erreur », de Jean Daniel. Le Nordique anxieux peut toujours se dire que ça ira mieux s'il gagne le Sud, au lieu que, à Manosque, sous le soleil de midi, on ne peut rêver de séjour meilleur, et c'est l'affrontement.

A Cadeneaux comme à El-Kattar, le cimetière méditerranéen, contrairement à celui du Nord, qui se cache au plus mou des vallées, gagne la hauteur et brave la vue. Par gloriole ? Par comble d'effroi, tout aussi bien. Union intime des contraires ? Voilà que, peut-être, nous approchons...

Prenez la fable du Méridional « pleutre-né ». Le marin venu d'Atlantique en veut pour preuve ces pointus juste bons à pêcher la bouillabaisse, et retour pour le pastis. Tant de côtes, et n'avoir donné à la mer, Suffren excepté, que des marinas pour faux Panaméens et des loueurs de pédalos !

Le bar de Marius et ses manilles loin du large ne sont pas les seuls coupables. Giono réussit le tour de force de faire aimer Melville sans rien comprendre à l'Océan. Arlequin laisse la maîtrise des mers aux Turcs. Ulysse lui-même, qu'allait-il faire dans cette galère, homme d'escale !

LA Provence, dernier carré de la phallocratie ? Ce stéréotype-là risque de survivre à tous les autres. Vingt bons siècles que l'usage et le code romains enferment la mama chez elle, sacrée et dupée, interdite de plaisir et de ruse. Femme de puisatier ou de boulanger, elle est vouée à fauter, accoucher et repasser les chemises. C'est le seul patriarche Raimu qui tonne la loi, Ancien et Nouveau Testament ensemble écrasant jusque dans le pardon attendri.

Car il a bon cœur, le bougre, sous ses comédies ! Cette fois, nous sommes au plus gros de la méprise et du mépris : le chic-type-soupe-au-lait-et-roublard. Pourquoi pas l'Arabe sournois et le nègre grand enfant pendant qu'on y est ?

Beaucoup incriminent Pagnol et *sa partie de cartes*, qui a fait le tour du monde. Ne joue-t-on pas la trilogie du Brésil au Japon ? Ce n'est pas juste. Ou du moins ses Mémoires corrigent-ils les grossissements de la scène. Le « mensonge provençal » y apparaît, comme dans les souvenirs du Marseillais Roussin, pour ce qu'il est : non une tricherie ordinaire mais un coup de pouce pour dégager du réel sa charge d'universel, de poétique.

Ou bien, alors, il ne faut admettre que les chantres secrets, Bosco, Audisio ; et ouvrir le procès de tous les célèbres. Il faut reprocher à Daudet son Tartarin, à Cervantès son Tartarin dédoublé en Quichotte et Pança.

Dédoublement ! On n'en sort pas. Ulysse non plus, « homo-duplex », rappelle si bien Audisio. A ce point de partage entre fiction et réalité, amour et infidélité, foyer et aventure, terroir et mer, bravoure et peur, l'homme du Nord se demande si l'ambivalence n'atteint pas à la duplicité...

Le héros d'Homère, qui se cache de tant de choses, ne se défend pas de celle-là. La rouerie est affaire, chez lui, d'atavisme et de tradition. « Nous savons conter des mensonges tout pareils aux réalités », se vantent les muses dans « Hésiode ». En tout cas, ce n'est pas un défaut. Quand Athéna le salue : « O fourbe subtil et insatiable de ruses ! », elle le complimente.

La feinte méridionale ne naît pas avec l'intrusion du touriste, et ne lui est pas réservée. Tourner autour de la réalité, c'est façon, de tout temps, de l'éprouver. Provoquer la vérité en en rajoutant !

ON reconnaît les comédies latines à ce que le voyageur, de retour chez lui, commence par espionner les siens sous un déguisement. Moins pour surprendre que pour n'être pas surpris. S'il a été trompé, il saura quelle contenance prendre.

Tout l'art du théâtre se résume dans cette approche masquée du vrai. Tout l'art du conteur aussi. S'il déploie son tapis sur la place, et déroule son récit, d'Homère à Gallo, de l'Orient à Valence (sortie nord), c'est pour la joie de dire les gens et les choses, dans *toute l'étendue de leurs contradictions.*

Car tout se rejoint.

Giono, recevant Marcel Arland à Manosque : « Ici, rien ne se passe. Tout est calme. On se marie à vingt, vingt-cinq ans. Après quoi, c'est réglé, on bâille, on somnole... »

Et comme Arland s'étonne, se souvenant, l'hiver d'avant, d'histoires de haines et de sang où Malraux aurait vu du Corneille : « C'est que tout se rejoint, comprenez-vous ? Tout est vrai. C'est la même chose ! »

« Je suis personne ! », jure Ulysse.

Annonce du « mensonge provençal » ou vérité première ?

Bouches-du-Rhône

Toute la richesse d'un département sous le phare d'une métropole

POUR faire le portrait des Bouches-du-Rhône — aurait pu écrire Jacques Prévert, — peindre d'abord « une grosse tête » : Marseille l'opulente 23 000 hectares fait craquer sa ceinture de collines. Elle essaie — péniblement — de digérer 1 million des 1 650 000 Bucco-Rhodaniens qui vivent entre le Petit Rhône et la Sainte-Baume. A leurs pieds, la Grande Bleue, sur 190 kilomètres — de façade maritime — qui offrent neuf mille anneaux dans treize ports voués à la plaisance, de La Ciotat aux Saintes-Marie-de-la-Mer. Sur leur tête, les eaux gris-bleu de la Durance, qui marquent la limite septentrionale.

Marseille et son aire métropolitaine — ainsi que l'ont définie les schémas d'aménagement — c'est la moitié des 525 000 hectares que comptent les Bouches-du-Rhône et 90 % de sa population.

Eh quoi ! Déjà Marseille ? Et Fos qui ne doit pas être loin... Dès les premières lignes : la mégapole et le développement industriel de l'Europort du Sud ? Ne peut-on pas parler d'autre chose que des fumées de la sidérurgie et du grouillement humain des villes apoplectiques ?

Comment faire ?... Il est difficile à contourner le tronc géant de cet arbre qui cache toute une forêt. Il obnubile à ce point le regard qu'on oublie tout le reste, c'est vrai... L'expansion économique, l'axe Rhin-Rhône, l'activité portuaire, les darses géantes, les trains de laminoirs, les supertankers tétant leurs terminaux, les ZIP, les ZAC, les S.D.A.U., les POS, estompent les touches de couleur qui — portrait oblige — font le prix de la vie.

Deux mille six cents heures de soleil par an

L'image reçue du département est floue. Le visiteur en proie au tropisme provençal (soleil, mer, vacances) met les Bouches-du-Rhône « en dérivation », néglige Marseille l'infréquentable, dans sa cuvette, pour foncer droit sur la Côte. Il en oublie que la Camargue met à l'abri, pour ceux qui l'aiment, 75 000 hectares de terre en liberté, à l'ouest du département. Il oublie les Alpilles et leurs barres calcaires, la Montagnette et Saint-Rémy, toute cette Provence « provençalisante » où rôde encore la chèvre de M. Seguin et la grande figure de Mistral. Les Bouches-du-Rhône, c'est, Dieu merci ! autre chose que Marseille et Fos. C'est Arles — des vestiges romains aux Alyscamps et au porche de Saint-Trophime, c'est Salon, au pied de l'Emperi, sur laquelle plane l'ombre de Nostradamus, c'est Aix, l'unique, l'harmonieuse. Ce sont ces sites — miraculeusement préservés aux portes mêmes des villes, que la nature semble avoir volontairement disposés comme autant de garde-fous aux activités dévoreuses d'espaces, aux visées expansionnistes des fourmilières humaines, et qui donnent au département son étonnante diversité. Ces multiples facettes sur lesquelles un climat exceptionnel (deux mille six cents heures de soleil par an) agit comme facteur d'unité.

L'hétérogénéité géographique n'est pas le moindre atout de ce département-microcosme. A l'ouest, c'est (presque) le far-west des grands espaces de Camargue et de Crau (145 000 hectares). L'œil chavire de n'avoir plus rien où s'accrocher si ce n'est à la crinière d'un cheval blanc ou à la corne d'un fauve noir, ces frères complémentaires qui font partie de la légende provençale. A l'est, les chaînes calcaires se succèdent de la Durance à la mer, ménageant cuvettes et bassins, accrochant des villages-crèches à leurs croupes. Tout un relief vigoureux qui permet à ce département maritime de dépasser par deux fois (Sainte-Baume et Sainte-Victoire) 1 000 mètres d'altitude, en deux sites d'une sauvage grandeur.

Des fruits, des blés et des primeurs

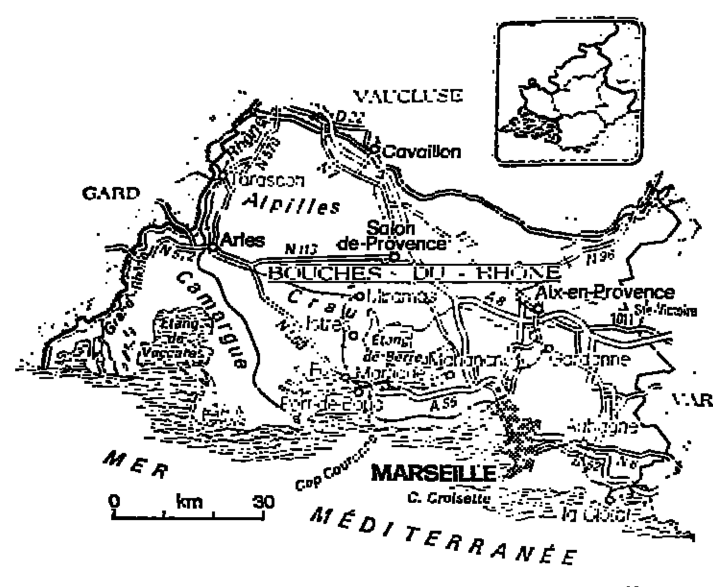
Entre le plat pays et la (presque) montagne, on trouve encore — la concentration humaine s'étant opérée dans une mégapole et sept villes moyennes, qui (Aix exceptée, qui a dépassé les 100 000 habitants) demeurent « à l'échelle humaine » — des espaces naturels de la Côte Bleue, du plateau de l'Arbois et aux sites cézanniens du pays d'Aix en passant par le massif des Calanques (ces « fjords » méridionaux qui dressent leurs barres blanches comme des cathédrales en à-pic sur le bleu de la Méditerranée, entre Cassis et Marseille), jusqu'au massif de l'Etoile et du Garlaban, cher à Pagnol.

Voilà pourquoi — espace aidant, — ce département à réputation industrielle peut se flatter d'occuper le dixième rang des départements agricoles français. Voilà pourquoi aussi — le génie humain (des constructeurs romains aux ingénieurs du canal de Provence) ayant pallié les incertitudes climatiques — ce département réputé sec possède de l'eau en quantité illimitée. Il est le premier de France pour la surface des terres irriguées, avec 100 000 hectares sur les 187 500 de surface agricole utilisée. Ce qui permet à 17 727 exploitations agricoles de produire 389 700 tonnes annuelles de légumes répartis en 43 espèces ; 278 900 tonnes de fruits et 147 300 de céréales ; et à Châteaurenard de tenir le plus grand marché aux primeurs de France (300 000 tonnes par an).

A portée de regard des hauts fourneaux, à vingt minutes de la plate-forme pétrochimique de l'étang de Berre, en Camargue, en Crau, dans le « comtat », d'Arles à Salon, on tient le premier rang français pour la production de riz, de tomates (60 % de la production nationale), de poires, de pommes, d'amandes ; et le deuxième pour le blé dur, les pommes de terre primeur, les melons, les cerises, les abricots, les olives, le raisin de table. Et les 290 000 têtes de moutons (dont 240 000 mérinos d'Arles) le mettent en bon rang parmi les départements français.

C'est cela aussi, les Bouches-du-Rhône. Et peut-être fallait-il le rappeler, avant d'aborder le revers de la médaille. Les atouts climatiques, la situation privilégiée au débouché de l'Europe vers la Méditerranée, expliquent certains choix volontaires d'aménagement et de développement, mais aussi le poids dont pèse une activité traditionnelle qui n'a pas su, à temps, prévoir les bouleversements de ces dernières années et les reconversions indispensables pour leur faire face. Ils expliquent aussi pourquoi, pendant longtemps, la croissance démographique s'est faite au rythme de 40 000 habitants supplémentaires par an. Elle a baissé, actuellement, mais le département a dû parfois « encaisser » de fortes et subites pressions. Il doit à l'indépendance de l'Algérie 95 000 habitants supplémentaires qui, entre 1962 et 1975, ont mis le pays de la pétanque et de la bouillabaisse à l'heure du merguez et de l'anisette.

Il doit au phénomène Fos 160 000 Bucco-Rhodaniens de plus. Cette croissance provient pour 80 % d'un solde migratoire. Les attraits naturels et climatiques du département lui valent cette irrésistible attirance, sans que pour autant les créations d'emplois s'accroissent de manière à satisfaire les besoins de ces populations nouvelles composées en grande majorité d'actifs : attirés par le mirage fosséen. Or la symbiose entre l'est et l'ouest ne s'est pas faite. Les effets d'entraînement de Fos ont été négligeables. Le développement du complexe industrialo-portuaire, qui n'est pas — la crise est passée par là — celui espéré s'est fait « en vase (pratiquement) clos » tandis que l'activité économique des Bouches-du-Rhône connaissait — connaît encore — un lent effritement.



Les ratés d'une formidable machine

Outre le fait que cet état de choses renforçait l'impression d' « opération parachutée » depuis Paris et à laquelle les représentants des collectivités locales n'étaient que peu associés, Fos a déçu — sans doute parce qu'on en attendait trop, et trop vite, de lui une solution à tous les problèmes. De plus, Fos s'implantait aux côtés d'une économie locale affaiblie par la fin de l'aventure coloniale. Elle en attendait cette transfusion sanguine qui lui aurait rendu ses couleurs. Cela est si vrai que le département s'est constellé de zones industrielles « atomisées » sur vingt-quatre communes, pour attendre une partie des « retombées » annoncées. Cela représente 3 780 hectares dévorés (en sus des 7 500 de Fos), l'inconvénient d'accroître l'endettement des communes et laisse, à l'heure du bilan, 1 726 hectares de zones industrielles inutilisées, pour l'instant en quête d'acquéreurs.

Or, peu d'éléments dans l'activité traditionnelle locale préparaient les entreprises à devenir des relais de Fos, qui s'est établi au contact d'une mosaïque faite de 20 000 établissements industriels aux activités disparates, dont 130 seulement dépassent 200 salariés.

Le port seul peut continuer à afficher des bulletins de santé satisfaisants malgré la récession. Certes, dans le domaine des marchandises générales, le niveau de son trafic est au niveau de... 1913. Mais il a su diversifier ses activités, ses spécialisations et le trafic lié aux hydrocarbures (la moitié du pétrole français transite par les Bouches-du-Rhône où sont implantées quatre raffineries) a permis que s'opère une compensation.

Rares sont les autres secteurs d'activité où ne règne pas la morosité qui échappent à l' « atonie économique » que vient de constater, dès son arrivée, le nouveau préfet de région, M. Lucien Vochel. La situation est particulièrement critique dans le bâtiment et les travaux publics, à présent que l'ère des grands travaux d'infrastructure et de constructions liées au « séisme » de Fos, sont derrière nous. La construction navale — malgré une légère reprise — connaît un ralentissement tel qu'une entreprise comme le groupe Terrin (Marseille) — le premier de France — a été contrainte à mettre en place un plan de redressement qui constituait la seule issue à sa survie. Quant à la construction navale (La Ciotat), l'état de ses carnets de commande lui laissent entrevoir des difficultés à terme. Marseille connaît une perte de substance industrielle inquiétante, notamment dans le domaine agro-alimentaire, victime d'une politique de « recentration » des groupes nationaux et multinationaux qui entraîne nombre de licenciements collectifs.

Seule lueur dans ce bilan : les projets de Shell-Chimie et d'Ugine-Kuhlmann de construction d'un vapocraqueur à Berre et d'une unité de fabrication de chlorure de vinyle, qui représenteront mille emplois permanents et 3 milliards d'investissements. Qu'on ne se leurre pas : cela peut freiner la chute, mais non l'arrêter. Les dix mille emplois directs créés « à cause » de Fos ont tout juste réussi à maintenir en équilibre le taux d'emploi industriel. L'hétérogénéité, politique, sociale, géographique, humaine, qui fait le charme du département fait aussi sa faiblesse. Cela aggravé par la force des particularismes communaux, le manque de structures administratives et politiques favorisant le dialogue et la gestion dans l'intérêt commun, débouche sur une situation dont la gravité s'inscrit dans un nombre, celui des demandeurs d'emplois non satisfaits : 42 877 en août 1977, ce qui donne aux Bouches-du-Rhône — où se concentrent pourtant plus de 50 % de l'activité et de la puissance économique de la région — la lanterne rouge du chômage...

Situation paradoxale, mais situation dramatique. Alors que chacun reconnaît la puissance potentielle de ce département, où sont groupés trois universités, un équipement hospitalier de premier ordre, qui le place en pointe au niveau de la recherche scientifique ; alors qu'existe une valeur humaine et économique incontestable, le géant a les pieds d'argile. Sans doute le potentiel est-il mal exploité, sinon comment expliquer que la formidable machine connaisse de pareilles ratées ? Il est vrai que la situation du département est semblable à celle d'un pays sous-développé : peu de centres de décision... et un pouvoir de décision localement fractionné. Marseille, trop longtemps tournée vers le large, a du mal à « accommoder » pour voir à ses pieds. Elle reste étrangère. Elle déborde sur le reste du département, mais sans jouer à plein son rôle de moteur. Aix — l'aristocrate — connaît sa croissance spécifique, sans lien avec les villes qui l'entourent.

Marseille, à son tour, craint un développement trop spectaculaire de l'ouest (Fos-étang de Berre) qui se ferait sans elle — ou à son détriment. Au niveau d'un aménagement global du territoire départemental, on assiste à un feu d'artifice urbain sans articulation qui permettrait une valorisation respective. La gestion de l'intérêt commun, qui pourrait faire sortir l'activité économique de l'ornière où elle s'embourbe, implique que s'établisse un consensus dépassant le cadre de chaque collectivité. Une structure de dialogue est à inventer. On a ici la chance que « le soleil brille pour tout le monde », mais ça ne suffit plus. Il faut trouver un mode d'emploi qui soit à l'image d'une constellation.

JEAN CONTRUCCI.

avant la bataille

Le changement et la continuité

LA vie politique des Bouches-du-Rhône est dominée par une énigme dont on parle partout, mais toujours à mi-voix : la succession. Une succession qui est fort loin d'être ouverte. Le phénomène n'est pourtant pas propre au département. Dans le Vaucluse, le cas se pose pour M. Henri Duffaut, sénateur socialiste, maire d'Avignon. Dans le Var, il en va de même pour M. Edouard Soldani, sénateur socialiste, maire de Draguignan.

Dans les Bouches-du-Rhône même, la situation du maire d'Aix-en-Provence, M. Félix Ciccolini, sénateur socialiste, est devenue instable depuis sa médiocre réélection en mars dernier. Son refus de l'alliance avec le P.C.F. a contribué à l'isoler quelque peu au sein de sa formation, où l'on se préoccupe déjà ouvertement de trouver un nouveau chef de file local. Une situation qui crée des tensions au sein du groupe socialiste du conseil municipal. Une situation qui ne contribue pas à faciliter les relations déjà chaotiques qui existent entre le maire d'Aix-en-Provence et le président du conseil général, M. Louis Philibert, député socialiste. Une situation face à laquelle M. Ciccolini n'est pas démuni. Déjà son entrée au conseil général s'était faite sans l'aval de M. Gaston Defferre. Une manifestation du particularisme aixois.

Les mutations qui se préparent dans ces cités sont toutefois sans commune mesure avec celle qui se produira à Marseille le jour où Gaston Defferre passera la main. Le véritable enjeu est là. M. Defferre, bien que poursuivant une carrière nationale a choisi, dès la Libération, de privilégier son implantation marseillaise. Tout comme M. Jacques Chaban-Delmas, il a su étayer ses positions locales par ses succès au plan national et réciproquement. Son fief semble toutefois plus solide que celui du « duc d'Aquitaine ». Il s'est même trouvé raffermi par les résultats du dernier scrutin municipal, au moins au niveau de Marseille.

Le maître, il est vrai, ne s'est jamais absenté. Il lui faut en effet résister à la pression communiste. Sur les onze députés du département, six appartiennent au P.C.F. contre cinq au P.S. Le seul représentant de la majorité est M. Marcel Pujol (R.P.R.), élu comme suppléant de M. Comiti, ancien ministre.

La force des comités de quartier

La vraie puissance du P.S., ce sont ses bastions municipaux d'Aix et de Marseille. Les socialistes gèrent de ce fait environ les deux tiers de la population du département. Les communistes contrôlent, eux, toutes les autres villes de plus de trente mille habitants du département, à l'exception de Salon-de-Provence, dont le maire est M. Jean Francou, sénateur (union centriste).

M. Defferre fait régner sur ses terres une discipline que nul n'ose encore enfreindre. L'illustration la plus saisissante en est offerte par la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône. A Marseille, la vie du P.S se confond le plus souvent avec celle des comités de quartier. La minorité du parti (le CERES), qui représente au niveau national 25 % des adhérents, n'obtient qu'environ 3 % des suffrages. Il est vrai que, dans les sections socialistes, on vote rarement. M. Jean-Pierre Chevènement et les autres dirigeants du CERES acceptent cet état de fait en pensant probablement au jour où une autre succession s'ouvrira, à la tête du P.S. cette fois, et où les voix des Bouches-du-Rhône — la plus importante fédération socialiste de France — risquent de peser d'un poids décisif.

Bien rodée, la machine socialiste est gérée par M. Charles-Emile Loo, cinquante-cinq ans, député, membre du secrétariat national du P.S. Agé de douze ans de moins que le maire de Marseille, il espérait se placer en position de successeur à l'occasion du scrutin municipal de mars en obtenant le poste de premier adjoint. M. Gaston Defferre ne l'a pas voulu ainsi. Il a préféré geler la situation en maintenant à ce poste Mlle Irma Rapuzzi, sénateur socialiste, spécialiste du problème des finances locales, qui a le même âge que lui. Mlle Rapuzzi apparaît comme le symbole du carré des « inconditionnels » du maire de Marseille, qui surveille d'un œil critique l'activité de M. Charles-Emile Loo.

Une situation qu'espère exploiter un autre « grand commis » de M. Defferre, M. Lucien Weygand, lui aussi adjoint au maire. Encore ne doit-il pas négliger un jeune avocat, membre du conseil municipal, M. Michel Pezet. Bien que se consacrant essentiellement à l'activité du conseil régional, où il est plus facile d'avoir les coudées franches, il n'en pense pas moins à la mairie de Marseille.

Un autre « jeune » s'est attaché à affirmer sa personnalité tout en prenant soin de ne pas heurter M. Gaston Defferre : M. René Olmeta. Ancien président de la confédération des comités d'intérêts de quartier, il a acquis, dans le domaine de l'urbanisme, une compétence qui en fait un personnage de poids.

En fait, personne, au sein du P.S., n'a vraiment réussi à émerger. Aussi est-il important de regarder sur ses franges, voire au-delà. D'autant qu'à Marseille — comme à Aix — les socialistes occupent la mairie avec la complicité plus ou moins active des milieux modérés. Rien ne permet d'affirmer que sans M. Defferre les socialistes puissent conserver la mairie sans passer une alliance en bonne et due forme avec une autre force politique. Parmi les adjoints du maire de Marseille figure M. Jean-Claude Gautier, directeur général de la société des vins de France, mais surtout animateur du groupe d'action économique et sociale (GAES), organisme qui a permis à M. Defferre de continuer à associer les milieux économiques et patronaux à son action, en dépit de la rupture de ses alliances avec les centristes et les indépendants.

M. Gaston Defferre avait d'ailleurs pris soin de laisser en place quelques passerelles, ce qui explique notamment ses bonnes relations avec M. Paul Dijoud, actuel secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, ancien député P.R. des Hautes-Alpes. Des contacts qui permettaient aussi au maire de Marseille de jouer des rivalités au sein de la majorité entre giscardiens et gaullistes. Cet état de fait avait amené à ranger M. Dijoud au rang des successeurs possibles. Pas mécontent dans le fond de ce genre de rumeurs, M. Gaston Defferre, sibyllin, laisse dire, se contentant simplement de remettre les choses au point d'un mot s'il a l'impression que le jeu est poussé trop loin.

Il est vrai que la majorité n'a plus aujourd'hui dans le département de chef de file qui paraisse capable de conquérir, de l'extérieur, la mairie de Marseille. M. Joseph Comiti, après s'être effacé du devant de la scène et avoir repris, après dix ans d'interruption, ses gants de chirurgien, amorce un retour. Prudent, il s'est tenu à l'écart de la bataille des élections municipales. Son suppléant, M. Marcel Pujol, a subi de plein fouet les conséquences de l'échec des listes de la majorité et ne paraît plus à même de conduire la majorité lors des élections législatives.

Une nouvelle vague se prépare autour d'hommes comme MM. Jean-Claude Gaudin (P.R.) et Jean Chalini (C.D.S.), qui ont pu se former à la gestion de la ville à l'école de M. Defferre, au sein des précédents conseils. Ils peuvent constituer pour M. Dijoud des alliés de poids. Du côté gaulliste, c'est M. Pierre Lucas, ancien député, qui tente de sauvegarder les intérêts du R.P.R. Reste enfin le parti communiste, qui, lui aussi, s'est préoccupé de préparer l'avenir. Sorti particulièrement affaibli du dernier scrutin municipal, il n'a pu faire la démonstration que les socialistes avaient besoin de lui pour conserver la mairie. Son chef de file, M. Georges Lazzarino, député, n'est pas parvenu à s'imposer comme le successeur de M. François Billoux. Le bureau a, en conséquence, délégué l'un de ses membres dans le département : M. Guy Hermier. Tout comme M. René Piquet avait été, après les élections municipales de 1971, chargé de reprendre en main la région Midi-Pyrénées, il doit être le « patron » de la région. Des affiches ont été placardées à Marseille sur lesquelles M. Billoux présente à la population M. Hermier et l'intronise. M. Defferre, pour sa part, s'attache à conforter M. Lazzarino, en ne présentant pas de candidat socialiste contre lui et en ayant réservé la circonscription à un radical de gauche. Un adversaire connu et dont on a pris la mesure vaut mieux pour lui que cet ambitieux nouveau venu.

THIERRY PFISTER.

Sortir de la colonisation industrielle

(Suite de la page 21.)

En ce domaine, une prise de conscience publique très nette eut lieu il y a un an, avec la publication, pour le compte de de Provence-Alpes-Côte d'Azur d'une étude sur la politique industrielle et sociale de grandes firmes multinationales dans la région. Rédigée par une équipe, sous la direction de Maurice Parodi, professeur à la faculté des sciences économiques d'Aix-en-Provence, cette étude a ravi les uns et considérablement agacé les autres. Elle montre que 50 % des emplois régionaux relèvent désormais de sièges sociaux situés en dehors de la région.

Cette prise de conscience a été hâtée par la crise économique, le demi-échec de Fos et les difficultés d'entreprises, telles que Titan-Coder et Griffet. Le dernier « accident » en date — sinon le plus spectaculaire, du moins le plus profondément ressenti, — a été celui du groupe Terrin, très affecté par la crise de la réparation navale. En flèche sur le plan social, ce groupe (six mille ouvriers) était le seul gros employeur dont le contrôle soit encore régional. Il vient d'être repris par le chantier naval de La Ciotat. Outre que ce dernier est contrôlé par des intérêts libanais (Intrabank), le plan de charge dudit chantier s'effondrera à la *mi-1979*. Encore un problème à régler...

Lorsque les responsables de la région — élus politiques, administration, patronat, syndicats, — après avoir fait le bilan des points forts et des points faibles de leur secteur, s'efforcent de définir des perspectives d'avenir, deux conceptions s'affrontent. Les uns, parmi lesquels on trouve surtout les syndicats (C.G.T., C.F.D.T.), récusent en bloc une politique du genre « Fos » pour avoir été imposée de l'extérieur et n'apporter qu'une solution partielle et déséquilibrante. A leurs yeux, l'implantation d'un nouveau vapocraqueur à Fos, au prix de 3 milliards de francs, est à rejeter : peu d'emplois seront créés, peu de transformation est envisagée sur place. Il s'agit maintenant d'élaborer un autre type de développement, avec une redéfinition des besoins et une modification de tout le tissu « formation ».

Du côté C.G.T., on en tient fermement pour les activités industrielles situées en aval des grands secteurs, essentiellement la transformation de l'acier sur place, le cas échéant dans l'automobile. Il s'agit d'élaborer à leur intention une profonde modification de la « formation ». A la C.F.D.T., le dessein est moins net, mais la volonté de changement affirmée. Tout le monde se retrouve pour réclamer le retour des centres de décision à la région et surtout la mise en œuvre d'une planification à l'échelle du pays, rendue possible par les nationalisations.

Un arrière-pays de 500 kilomètres

Le conseil économique régional, en majorité à gauche, a les mêmes préoccupations d'avenir. On s'y félicite que *« Fos n'ait pas réussi comme prévu »*, tant *« les dégâts occasionnés sont déjà importants »*; on s'efforce de tracer des axes futurs, bien vagues, *il est vrai*, *encore*, pour le développement régional. Parmi les projets étudiés figurent en priorité la technique de pointe de l'océanologie, sur le chemin tracé par la Comex, et en règle générale tout ce qui constitue une innovation technologique : énergie solaire, éventuellement aquaculture.

Pour l'administration et le patronat local, l'intégration des grandes entreprises dans les structures de réflexion et d'activité économique régionale est indispensable : *« Tout est pratiquement à faire dans ce domaine. »* Mais avec quels moyens entreprendre cette intégration ? Pour l'instant, « on » enregistre avec joie toute initiative des firmes multinationales, tel le vapocraqueur de Shell. Autre préoccupation : la création et le développement des petites et moyennes entreprises, qui suscite des initiatives intéressantes à la chambre de commerce.

Mais il faut bien le dire, faute, désormais, de grand dessein régional, c'est encore la vocation portuaire du grand ensemble Marseille-Fos qui exerce, à court et moyen terme, la plus grande attirance. Il n'est que d'entendre nombre d'interlocuteurs répéter avec un grand sourire *« Pour la première fois depuis 1913, le trafic des marchandises diverses (à l'exception du pétrole) repart. »* A vrai dire, il vient seulement de retrouver le niveau de 1913, grâce aux activités de Fos, au développement du trafic conteneurs, et à la réouverture du canal de Suez, porte du Moyen et de l'Extrême-Orient.

Pour beaucoup, c'est le retour à des jours glorieux. Avec la perspective de desservir un hinterland de 500 kilomètres, lorsque le Rhône sera entièrement navigable (jusqu'à Lyon à partir de 1980). Avec, à l'horizon, le projet magique de la liaison Rhin-Rhône. Cette possibilité de prendre une option sur les grandes liaisons transeuropéennes dans les quinze prochaines années, *personne ne veut, raisonnablement* la manquer. La plate-forme et le port de Fos — y compris son extension vers Saint-Louis-du-Rhône — sont d'ailleurs des atouts incontestables, que bien des gens dans le monde sont prêts à reconnaître et à utiliser le cas échéant. Une réserve cependant à noter : *celle de la* C.F.D.T., qui s'élève contre la tentation du tertiaire et la vanité du métier de transitaire, si ancré dans la peau du Provençal. Quant aux experts lucides, ils formulent une prière : surtout ne faisons pas de la liaison Rhin-Rhône un nouveau mythe ravageur. Celui de Fos nous a suffi.

FRANÇOIS RENARD.

gros plan

Les promesses de Cadarache

« CADARACHE : écart de la commune de Saint-Paul-lès-Durance (...). Centre d'études nucléaires. » *Ce n'est pas M. Reynaud, le nouveau maire de Saint-Paul-lès-Durance, petite commune de cinq cents habitants située à l'extrême nord-est des Bouches-du-Rhône, qui contestera l'expression employée par le Petit Larousse.*

A quelques kilomètres en aval du confluent de la Durance et du Verdon, la bourgade de Saint-Paul est coincée entre la rivière et un canal E.D.F. Et rien ne permet au visiteur pressé de noter que sur son territoire, près de 1 600 hectares bénéficient, si l'on peut dire, d'exterritorialité : là viennent travailler, chaque jour, environ trois mille quatre cents personnes, entre les clôtures gardées du centre nucléaire (1).

Saint-Paul a-t-il profité de la présence du centre d'études nucléaires (CEN) ? Bien peu, estiment les membres du conseil municipal, selon lesquels les retombées sont sinon radio-actives — la peur du nucléaire n'est pas, ici, de mise, — surtout négatives. Seuls le boulanger et les quelques bars-restaurants en tirent un certain avantage. Et les conseillers municipaux sont un peu amers : « On en est toujours aux promesses, mais le bilan est là : environ trente-cinq personnes travaillant au centre vivent sur la commune. Mais quand des entreprises extérieures viennent travailler quelque temps à Cadarache, elles profitent du camping municipal que nous entretenons. Et, que voulez-vous, quand vient Noël, il n'y a pas de raisons pour nous de faire de la discrimination : les enfants de leurs travailleurs bénéficient, *comme les autres, de notre* distribution de jouets.

» Le Commissariat à l'énergie atomique est un organisme qui échappe à presque toute la législation : il n'est pas soumis à la taxe professionnelle. Quant aux entreprises privées qui travaillent sur le centre, *aucune n'a son siège social* sur le territoire de la commune, et elles ont tendance à nous oublier. Heureusement pour nous, les aménagements hydroélectriques de la Durance nous permettent d'avoir un budget qui n'est pas mal, vu le nombre d'habitants. »

Saint-Paul hors du coup

Le directeur du CEN, M. Junca, reconnaît pour sa part que « l'impact du centre sur la région a été considérable », *mais qu'il a surtout profité à Aix-en-Provence et à Manosque, où habitent respectivement la moitié et le quart du personnel de Cadarache. Ces deux villes, en plus de cette retombée directe, ont également vu se créer et se développer un certain nombre de petites entreprises spécialisées, dont certaines ont acquis une haute technicité, en optique et en électronique par exemple. L'université d'Aix, pour sa part, travaille de plus en plus en collaboration avec le CEN.*

Saint-Paul semble condamnée à rester encore un certain temps en dehors du coup. Les responsables du centre avouent d'ailleurs que c'est délibérément qu'ils n'ont pas cherché à grossir la population locale. Et la masse critique qui donnerait une chance à la commune est loin d'être atteinte. Certes, *on voit se multiplier les demandes de logements mais le canton n'a pas de C.E.S... C'est un cercle vicieux dont on ne sort pas facilement.*

XAVIER WEEGER.

(1) Inauguré en 1963, le CEN de Cadarache abrite de nombreuses activités de recherche et développement du Commissariat à l'énergie atomique, concernant notamment les réacteurs surrégénérateurs (c'est à Cadarache que se trouve Rapsodie, premier surrégénérateur français), les petits réacteurs (pour sous-marins par exemple), la sûreté des réacteurs à eau, le comportement du combustible nucléaire, la radio-écologie, etc.

La mer aux avions

ABONDANCE d'aéroports ne nuit pas ? Le trafic est là qui nourrit leur expansion, affirment les responsables aéronautiques. Marseille-Marignane aura traité, cette année, quelque trois millions de passagers. Une performance qui le place au second rang des aéroports français, derrière Paris et devant Nice-Côte d'Azur.

Pour faire face à cette expansion, la chambre de commerce de Marseille a déjà procédé à des travaux d'extension de l'aérogare pour un montant de 100 millions de francs. Elle envisage d'allonger la piste de 500 mètres sur l'étang de Berre pour la porter à 3 500 mètres. Coût des travaux : 50 millions, dont un tiers à la charge de l'Etat.

M. Pierre Altmeyer-Henzien, directeur de la concession aéroportuaire, prône un regroupement du trafic sur quelques grandes plates-formes : « Les investissements faits sur de petits aéroports sont lourds eu égard aux services rendus. » *Avignon qui souhaitait avoir une ligne régulière sur Paris n'a pas obtenu le feu vert des pouvoirs publics.*

Nice-Côte d'Azur traitera cette année pas loin de trois millions de passagers. Des travaux très impressionnants sont en cours pour gagner quelque 200 hectares sur la mer et y construire une nouvelle piste de 3 200 mètres qui pourrait être mise en service au cours de l'été 1980 si l'échéancier est respecté. Mais M. Pierre Merli, maire d'Antibes, réclame une révision du plan de masse afin de substituer à un système de pistes parallèles un système de pistes sécantes qui éviterait aux avions de survoler à basse altitude les agglomérations du littoral.

Selon M. André-Daniel Carré, directeur de l'aéroport, ce projet, qui aboutit à repousser les pistes vers le sud s'imposait, ne serait-ce que pour des raisons d'environnement. « Sans cela, nous aurions dû nous lancer dans une opération très coûteuse d'insonorisation des bâtiments situés dans la partie ouest de Nice. » *La municipalité, de son côté, acceptait de financer à hauteur de 17,5 % des travaux d'extension qui lui permettront de récupérer 25 hectares de terrains jusqu'alors inconstructibles.*

Le coût de cet investissement que l'Etat a promis de prendre à sa charge à raison de 35 % est évalué à 340 millions de francs, « moins cher que l'achat de deux Boeing-747 », *précise M. Carré en réponse à tous ceux qui jugent cette dépense inutile ou du moins prématurée.*

JACQUES DE BARRIN.

Emploi : les Provençaux prennent leurs difficultés à bras-le-corps

BAIGNEE par la Méditerranée, dont l'attrait s'exerce sur elle depuis plus de deux millénaires, hérissée de montagnes qui ont obligé sa population à se concentrer sur une bande côtière, terre d'accueil traditionnelle, avec un afflux constant d'immigrés attirés par son climat, la Provence-Côte d'Azur n'est plus en état de nourrir tous ses enfants. A la fin septembre 1977, elle comptait cent sept mille sans emploi, soit 17 % de plus qu'un an auparavant. Son taux de chômage en fonction de sa population active atteignait 7,5 %, contre 5,3 % pour la France entière.

Si l'on fait état des statistiques des Assedic concernant uniquement les salariés du secteur privé, la Provence-Côte d'Azur s'inscrit dans la « France pauvre », venant au quatrième rang pour le pourcentage des sans-emploi, avec 11,6 %, après la Corse, le Languedoc-Roussillon et le Midi-Pyrénées. Certes, la région a toujours connu un chômage endémique, et le fait que le taux d'activité de sa population soit de 36 %, contre 40 % pour l'ensemble de la France, n'est pas un fait nouveau. Pour se consoler dans son malheur, elle peut même se dire que ses 17 % de progression des demandes d'emploi non satisfaites se comparent « favorablement » avec les 23 % de la moyenne nationale, grâce au tertiaire qui représente 61 % de ses activités.

Mais deux points noirs obscurcissent son horizon.

D'abord freiner la dégradation

Le premier est l'accentuation de la faiblesse du travail féminin, déjà très déséquilibré antérieurement, avec des taux de chômage qui dépassent 9 % dans les Bouches-du-Rhône et 13 % dans le Var. Le plafonnement du tertiaire, après un « boom » entre 1968 et 1975 (banque, administration, etc.), la fermeture d'entreprises dans l'habillement et l'agro-alimentaire, le faible développement de l'électronique, tous ces facteurs dépressifs ont vu leurs effets aggravés par l'implantation d'industries lourdes à Fos, où l'emploi masculin prédomine. Bien plus, l'installation de deux mille cinq cents Lorrains par la Solmer à l'aciérie de Fos s'est traduite par l'arrivée de nombreuses femmes « importées » sur un marché du travail déjà déprimé.

Le second point noir est qu'à moyen terme, c'est-à-dire durant les trois prochaines années, les possibilités d'embauche seront très faibles. La Solmer ne recrute plus qus des Lorrains transférés des usines de l'Est ; la construction aéronautique, bien que restant prospère avec les fabrications d'hélicoptères par la SNIAS à Marignane, se borne à maintenir l'emploi ; la construction et la réparation navale connaissent bien des difficultés avec le délicat redressement des Etablissements Terrin et la menace sur le plan de charge des Chantiers de La Ciotat. Quant au projet Sophia Antipolis, si plein d'avenir soit-il avec ses trente mille emplois prévus, il constitue un débouché pour les « grosses têtes », estiment les syndicats, et fort peu pour les O.S. et les paysans reconvertis.

Dernier élément défavorable, l'activité du secteur bâtiment-travaux publics — qui assure plus de 12 % des emplois — stagne d'autant plus que le grand « boom » de 1962, qui suivit l'arrivée des rapatriés d'Algérie, est définitivement terminé et que la construction de résidences secondaires s'effectue à un rythme de croisière. Seuls quelques espoirs subsistent dans la création et le développement de petites et moyennes entreprises, le bureau régional d'industrialisation, proche de la chambre de commerce, assurant avoir plus de cent quarante dossiers en instance.

Sachant que pour simplement maintenir la situation d'ici à 1980, il faudrait créer de cent quarante mille emplois (estimation patronale) à deux cent mille (estimation du parti communiste), la situation apparaît assez angoissante même si l'importance du « travail noir » traditionnel dans la région, lui apporte quelques correctifs.

Où sont hélas, les trente mille emplois du complexe de Fos que ses promoteurs faisaient miroiter au début des années 70, s'illusionnant peut-être eux-mêmes ? Peut-on s'étonner, dans ces conditions, que le conseil régional veuille se poser en interlocuteur responsable, non seulement attentif à la dégradation actuelle, mais également préoccupé de définir de nouveaux axes de développement ?

Pour l'instant, sa préoccupation première est de freiner la dégradation, en agitant la sonnette dès qu'un « accident » se dessine. Titan-Coder, Griffet, autant d'affaires où il est intervenu vigoureusement pour éviter que le pire ne se produise. A cet égard, les publications du Département à l'information sur l'emploi régional (DIRE) contribuent à mobiliser l'attention, même si elles agacent ou indignent les milieux administratifs et patronaux ; le secret des affaires est souvent une nécessité, mais le sort des salariés n'est-il pas plus important encore ? Quant aux dommages que pourrait causer une publication en divulguant des informations confidentielles, sur des entreprises en difficultés, la suite des événements a souvent prouvé, hélas, que la situation était déjà suffisamment grave pour n'avoir plus à souffrir d'une publicité quelconque.

Les réactions que l'on peut observer à l'occasion de ces « accidents » mettent d'ailleurs en lumière une donnée caractéristique du climat de la région : l'importance du clivage politique dans les rapports entre les partenaires sociaux. Tout se passe comme si une partie du patronat local, inquiet de voir le conseil régional s'affirmer politiquement sur le plan économique, préférait discuter directement avec Paris, qui est de son bord, plutôt que de s'allier avec « le diable »

Explorer des voies nouvelles

Quant aux nouveaux axes, le conseil régional, très actif sur le maintien des positions acquises et la dénonciation de ce qu'il appelle les *« errements »* et les *« contradictions »* d'une politique *« extérieure »* (lisez : imposée par les pouvoirs publics), ne fait qu'en aborder la définition. Faute de moyens sans doute, comme toutes les régions, mais peut-être aussi faute de perspectives réelles sur le plan local. L'océanographie, la recherche pétrolière sous-marine, l'énergie solaire, l'aquaculture : dans la plupart de ces domaines, les développements seront longs et parfois aléatoires.

Restent les implantations provenant de l'extérieur. Elles posent le problème d'une planification à l'échelle nationale, que la majorité de gauche du conseil régional réclame ardemment, même si, comme la chose est probable, cette procédure risque d'opposer la région à ses voisines, notamment à Rhône-Alpes, sa grande concurrente. Seul espoir immédiat, le tourisme social, que ce soit sur la côte ou dans l'arrière-pays, hiver comme été.

Si les revendications de M. Gaston Defferre prennent un tour polémique, en rapport avec sa personnalité, elles ne font que rejoindre celles de M. Pierre Mauroy, président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, et même, sous l'apparence des mots et des formules, celles de M. Jacques Chaban-Delmas, leur homologue en Aquitaine. Partout, la volonté est la même : vivre au pays, qu'il soit bordé par la mer du Nord, l'océan Atlantique ou la Méditerranée.

F. R.

gros plan
Toulon sans l'arsenal ?

A.B.C. Trois lettres qui résument l'économie de l'aire toulonnaise. « A » comme arsenal. « B » comme bâtiment. « C » comme chantiers navals de La Seyne.

Trois aires d'inquiétude. Martin Nadaud, ce maçon de la Creuse qui donna son nom à une station du métro parisien, affirmait : « Quand le bâtiment va, tout va ! » *Hélas ! dans le Var, il présente des signes de dépérissement. Au point que M. Francis Arnal, président de la chambre régionale des entrepreneurs, vient de tirer la sonnette d'alarme.*

La construction navale ? C'est le temps de la désillusion. En dix ans, les C.N.I.M. ont construit à La Seyne une quarantaine de navires. Cargos-rouliers, transports de conteneurs, méthaniers géants, bâtiments logistiques.

Mais, pour maintenir le plein emploi des cinq mille huit cents salariés, M. Marcel Berre, directeur général de cette filiale du groupe Herlicq, a dû diversifier les activités des chantiers. Dix-huit usines d'incinération d'ordures ménagères et divers appareillages de grande chaudronnerie ont été parallèlement livrés.

Le temps des vaches maigres est venu pourtant. Depuis le début de 1976, aucune commande nouvelle n'a été enregistrée. Le dernier lancement de l'année s'est déroulé le 28 octobre. Il s'agissait d'un navire commandé par la Libye.

Le personnel des C.N.I.M. vient d'apprendre de trois cents salariés âgés de cinquante-six ans et huit mois seront mis en pré-retraite le 31 décembre. Ils bénéficieront, il est vrai, d'avantages appréciables. Première étape ? Une menace certaine pèse sur le personnel du bureau d'études des C.N.I.M.

Le plan de restructuration des chantiers navals prévoit la constitution de deux grands groupes : d'une part, Alsthom-Atlantique, C.N.I.M. et Dubigeon-Normandie ; d'autre part Dunkerque et La Ciotat.

Le plan de charge de l'arsenal de Toulon fait songer à la peau de chagrin de Balzac. Il s'amenuise d'une année à l'autre.

Les réductions budgétaires opérées pour la période 1976-1977 ont entraîné près de cinq cents suppressions d'emplois parmi les entreprises sous-traitantes.

Nul ne peut dire de quoi demain sera fait, l'enveloppe 1978 n'ayant pas encore été ratifiée par l'Assemblée. Même si les députés sont sensibles au malaise qui règne dans la marine, le lancement du sixième sous-marin nucléaire est renvoyé aux calendes grecques. Et la construction des corvettes Montcalm *et* Dupleix *prend un retard sérieux.*

Si le ministre est aux prises avec les parlementaires, il l'est bien autant avec les syndicats. La C.G.T. et la C.F.D.T. constatent l'absence d'un véritable dialogue.

Visiblement, M. Yvon Bourges ne tient pas à les recevoir. Le ministre avait récemment délégué à Toulon M. Bert, directeur de la DP (direction des personnels des [...]res générales). Les syndicats [...] décliné cette invitation.

Sur ce plan social, la situ[ation] reste donc bloquée.

Pour l'économie toulonnaise, [l'ar]senal est une locomotive irre[mpla]çable. La masse salariale mens[uelle] versée par la D.C.A.N. au [per]sonnel civil (huit mille quatre [...] personnes) est de 30 millions [de] francs lourds. Avec les officier[s] marins résidant à Toulon (qua[...] mille personnes), on arrive à 45 [mil]lions.

Les deux chiffres disent le p[...] d'un outil puissant et moderne, [...] dont on peut se demander s'il [est] suffisamment employé ?

Depuis trois ans, on navigue [...]tablement à vue. Les départs [à la] retraite, à l'arsenal, ne sont [pas] compensés.

Les derniers méthaniers

Un secteur est fermé : celui [des] activités civiles. En raison de [la] crise, la D.C.A.N. a dû renonce[r à] ce ballon d'oxygène. Elle ne [pou]vait ajouter aux difficultés des ch[an]tiers navals privés.

Les derniers méthaniers ont qu[itté] les bassins Vauban à la fin de 1[...]. Jusqu'ici, la Marine nationale a été chargée des installations fr[igo]rifiques. On a, de même, mis [...] aux carénages des bâtiments [de] commerce.

Essentiellement consacré a[ux] études et aux réparations, l'Arse[nal] de Toulon paraît cependant mie[ux] placé, sur le plan de l'emploi, q[ue] Brest et Cherbourg.

Le grand carénage du por[te-]avions Clemenceau *a commenc[é]. Avec la réparation de la* Charent[e], *nouveau bâtiment de command[e]ment dans l'océan Indien, la sou[s-]direction « navires » pense maint[e]nir l'activité à un niveau satisfaisa[nt]. Au moins, pour les prochains moi[s].*

La direction technique des con[s]tructions navales, qui coiffe les d[...] arsenaux de France et d'outre-me[r], bénéficie d'une image de marqu[e] indiscutable, y compris sur le pla[n] mondial.

Bien des problèmes touchant au[x] sous-marins nucléaires ont été ré[...]glés par le Centre d'études et d[e] recherches techniques sous-marine[s], implanté depuis dix ans dans l'arse[nal] de Toulon.

Le laboratoire de détection sous-marine du Brusc est associé a[u] projet Cœlacanthe (vaste programm[e] de détection sous-marine franco-américain).

Ce sont des sujets de satisfac[...]tion. Ils ne peuvent toutefois fair[e] oublier le vieillissement des bât[i]ments et la chute du tonnage. A[u] train où vont les choses, la flott[e] française risque de correspondr[e] en 1985 à la moitié du tonnag[e] d'un super-pétrolier

CHARLES GALFRÉ.

LA MONTAGNE AU FÉMININ

DEPUIS la visite en Briançonnais de M. Giscard d'Estaing, au mois d'août dernier, l'agriculture et l'économie de montagne attendent les mesures concrètes qui doivent être prises en leur faveur, et qu'on devrait connaître ce mercredi 23 novembre à l'issue du conseil des ministres.

« Le combat contre le désert humain », engagé à Vallouise par le président de la République, devient impératif.

« Nous étions encore quelques-uns dans le village, voilà quelques décennies. Regardez ce qu'il en reste. » *La barbe poivre et sel, coiffé d'un large béret dissimulant, comme les longs poils d'un briard, des yeux bleus pétillant d'intelligence, mais aussi d'inquiétude, notre interlocuteur embrasse du regard un alentour sur lequel l'automne a a seulement placé ses palettes. Tout au-dessous, quatre cheminées seulement arborent leur panache qui dit la vie. Le silence, long, pesant, va s'interrompre :* « Le boulanger est parti depuis quelques années. L'épicerie, le bureau de tabac sont tenus par une dame âgée, dont la succession n'est pas assurée : la fille a préféré Marseille et l'administration. »

Voilà un autre aspect du drame de la montagne rendu plus aigu par la vie moderne.

Des aides sont apportées, c'est évident. D'autres viendront, certainement, compléter les dispositions existantes. Mais dans la haute montagne, c'est-à-dire au-dessus de 1.000 mètres d'altitude, les critères de base, l'adaptation des mesures se fait mal, n'est pas toujours possible, n'a pas l'impact suffisant pour inciter encore à rester au pays.

Beaucoup pourtant voudraient y vivre, car les tentatives faites par les jeunes pour s'intégrer aux économies industrielles de la vill[e] n'ont pas toujours été couronnée[s] de succès.

Cette mort de la montagne s[e] conjugue aussi au « féminin ».

« Je reste seul, *poursuit l'un de[s] « plus hauts cultivateurs d'Europe »* avec mon frère de dix ans mo[n] aîné. J'ai soixante-cinq ans. Nou[s] ne sommes pas mariés, la famill[e] est dispersée. En rentrant de[s] champs, nous nous occupons d[u] ménage, du linge, de nos repas[,] de nos quelques poules et lapins[,] d'une dizaine de vaches. Les fille[s] ne restent plus au pays depui[s] longtemps. »

Ces constatations, exprimées ave[c] une certaine tristesse, font parti[e] du dossier.

Le départ des femmes a été l'un[e] des raisons de l'exode. On a mêm[e] mis en cause le chemin de fer, qu[i] a, maintenant, plus d'un siècl[e] d'existence en Briançonnais. N'avait-il pas facilité cette désertion de[s] filles recherchées pour leur endu[rance] au travail, leur dévouement[,] leur honnêteté, ou suivant, pou[r] l'épouser, le fonctionnaire — gen[darme], douanier — revenu au pay[s] le temps d'un congé ?

Quoi encore ? « Nous n'avons pa[s] de cinéma ni de magasins. Le travail de la ferme est de tous le[s] instants. Depuis peu nous recevon[s] la télévision, mais seulement la pre[-]mière chaîne. »

Et si, à Saint-Véran, le plus hau[t] village d'Europe, le plus modern[e] équipement ménager a sa place[,] est-ce suffisant pour que des femme[s] trouvent motif à demeurer ?

En ces terres de montagne, l[a] « condition féminine » n'est pas en[-]core née qui ferait des montagnard[s] heureux et capables de faire parta[-]ger généreusement leur bonheur.

RENÉ BLANC.

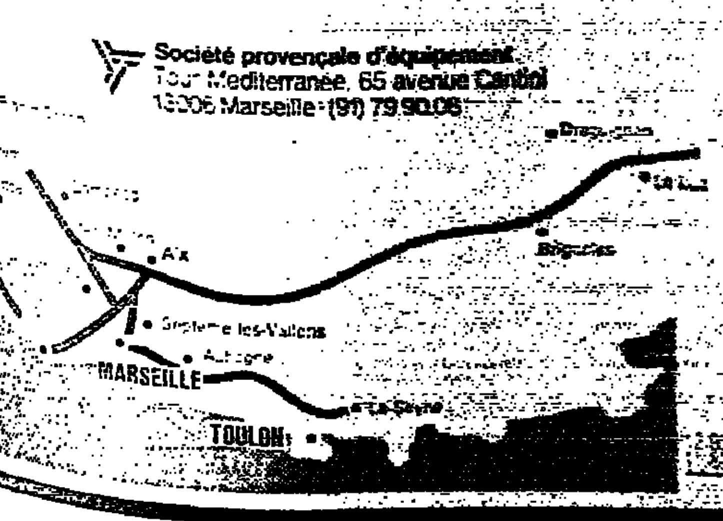
Bouches[...] un budget [...]

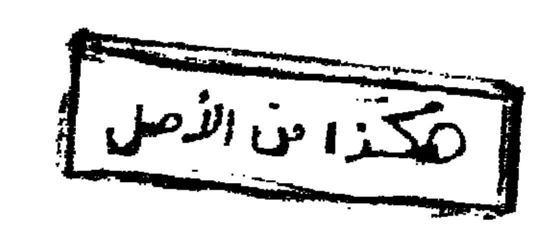


LA SOCIETE PROVENCALE D'EQU[IPEMENT]
L'AMENAGEMENT AU SERVICE DE L'EMP[LOI]

Z.I.	Nombre d'emplois
VITROLLES	6.000
AIX LES MILLES	3.000
LES PALUDS (Aubagne)	1.000
ARLES SUD	300

Société provençale d'équipement
Tour Méditerranée, 65 avenue Cantini
13006 Marseille (91) 79.90.08





Bouches du Rhône : un budget doublé en 3 ans

Trois axes prioritaires : l'action sanitaire et sociale, la voirie départementale, l'aide aux Communes

Entretien avec M. Louis Philibert

Président du Conseil Général,
Député des Bouches du Rhône,
Vice Président du Conseil Régional,
Maire du Puy Sainte Réparade.

■ En assurant d'importantes responsabilités au niveau des institutions publiques : la Mairie, le Département, la Région, le Parlement, M.Louis Philibert est l'un des hommes les plus directement concernés par le développement économique et social du département des Bouches du Rhône.
C'est au rôle du Conseil Général (qu'il préside) et à ses grandes lignes d'action qu'il consacre cet entretien. En rappelant d'abord les structures de l'Assemblée Départementale :

- Le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, comme toutes les Assemblées Départementales de France, est formé par l'ensemble des conseillers élus par chaque canton du Département.
***Notre Assemblée comprend 44** membres.*
Le Conseil Général «Parlement du Département» siège à la Préfecture en sessions ordinaires ou en sessions extraordinaires et statue, au cours de ses réunions, sur les questions d'intérêt départemental.
Le Préfet assure l'exécution des décisions prises parmi lesquelles, bien évidemment, le vote du budget.

■ Le Département des Bouches-du-Rhône est un département important et les interventions du Conseil Général y sont nécessairement très nombreuses. Pouvez-vous nous en donner quelques exemples ?
- Il convient, en premier lieu, de souligner l'évolution de notre budget pour prendre conscience du rôle sans cesse accru du *Conseil Général*. En effet, le volume global de ce budget est passé de 770 millions en 1974 à 1 *milliard* 500 millions en 1977.

■ A quelles interventions ces sommes sont-elles consacrées ?
- Principalement à l'aide sociale qui constitue une des dépenses obligatoires que l'Assemblée Départementale se voit contrainte d'inscrire à son budget. Il n'est certes pas question de nier le caractère d'absolue nécessité de ces dépenses mais ce que demande notre Conseil depuis de *nombreuses années c'est une juste péréquation de celles-ci au plan national.* Je pense qu'il est nécessaire d'expliciter ce phénomène plus longuement et nous en *parlerons dans un article spécial.*

■ *Et pour le reste ?*
**- Il y a les autres dépenses de fonctionnement : *personnel, administration générale* etc... et les dépenses d'investissements.
De 1974 à 1977, 1 235 millions de francs ont été affectés à des investissements par le Conseil Général.**

Cadeaux «empoisonnés»

La voirie départementale tient parmi ceux-ci une place de choix. Si notre Département a été l'un des deux seuls départements de France à refuser «le cadeau empoisonné» qui consistait à incorporer dans la voirie départementale les routes nationales d'intérêt secondaire, l'Assemblée Départementale est cependant chargée **directement d'assurer le financement des travaux d'amélioration et d'entretien de 2 317 kms de chemins départementaux qui représentent le tiers des voies de communication des Bouches-du-Rhône.**
Par ailleurs, le Conseil Général participe à l'ensemble des travaux de voirie réalisés dans le Département :
- **renforcement et élargissement des chaussées,**
- **amélioration des tracés,**
- ***aménagement des sections urbaines,***
- **évitement des agglomérations,**
- **mise en état de viabilité des chemins encore en lacunes,**
- **enfin, constructions des autoroutes.**

■ Pouvez-vous chiffrer le montant de ces travaux ?
- *235 millions ont été affectés de 1974 à* 1977 à la réalisation de travaux neufs sur les chemins départementaux, notamment *pour l'aménagement de la région de Fos et la reconstruction du pont de Mallemort, ainsi qu'à la construction d'autoroutes ou* de création de voies (très récemment pour la déviation de Venelles).

■ *Mise à part la voirie, quelles sont les autres grandes masses budgétaires de la section d'investissements ?*
**- Je citerai, en premier lieu, l'aide aux communes.
Toujours pour la même période (1974-1977) les sommes allouées se sont élevées à :
-81,4 millions de subventions en capital et avances pour les petits travaux (voirie communale, assainissement adduction d'eau, électrification, bâtiments communaux, équipements sportifs, défense con*tre la mer et les inondations*, reboisement, etc...)
- 649,1 millions de subventions en annuités. Celles-ci sont accordées pour les opérations subventionnées par l'Etat.
Dans le cadre de cette aide, 547 millions ont été débloqués pour la construction de la première ligne de métro à Marseille et 84,2 millions pour les operations routières.
- 11,8 millions pour la prise en charge d'intérêts des emprunts contractés par les communes (section fonctionnement).
Parmi les autres concours financiers, on peut citer :**

• l'équipement sanitaire et social dans le cadre duquel 150 millions de francs ont été affectés principalement à la poursuite des *travaux de construction du second hôpital* psychiatrique de Marseille-Est *ainsi qu'à* la réalisation des dispensaires, centres de P.M.I. et C.M.P.P. départementaux. Le Conseil Général a également participé à *toutes les opérations de création ou de modernisation des établissements hospitaliers* dans les Bouches du Rhône.
• les bâtiments départementaux avec la construction, pour les besoins des services de la Préfecture, d'un nouvel ensemble *immobilier à Marseille*, l'acquisition et la *modernisation des bâtiments des tribunaux* de Marseille, Aix et Tarascon (40 millions au total).
• l'aide à la construction de logements : 16 millions d'avances dans le cadre du programme départemental d'accession à la *propriété*.
• les acquisitions foncières : 9,2 millions F.
• l'équipement scolaire : 5 millions F.
• la lutte contre l'incendie : 14,6 millions F.
• *les participations diverses :*
**ports de pêche et de plaisance, piste d'envol de l'aéroport de Marignane, aménagement de l'Arc : 5 millions F.
Enfin, il faut souligner que le Département apporte son soutien financier à la Régie Départementale des Transports (8,6 millions F) et à la Société du Canal de Provence (19 millions F).
On pourrait multiplier les exemples. Le Conseil Général a joué et jouera dans l'avenir le rôle qui doit être le sien à la tête du Département mais encore faudrait-il qu'il puisse disposer des moyens nécessaires, notamment sur le plan financier.**

Les transferts de l'Etat

■ Pourriez-vous nous donner quelques *éclaircissements ?*
**- Le département des Bouches du Rhône, comme la plupart des collectivités locales, s'est ému du désengagement financier progressif de l'Etat et des transferts de charges *qui obèrent chaque jour davantage son budget : effritement des subventions* d'équipement, en particulier pour les constructions scolaires du premier degré, non remboursement de la T.V.A. perçue au profit de l'Etat sur les travaux publics ou encore, *ainsi que nous en avons déjà parlé, charge sans cesse aggravée de l'aide sociale.*
Les collectivités locales appelées à se substituer à l'Etat n'ont pas les ressources suffisantes pour assumer pleinement leurs responsabilités. Nous souhaitons que *soient mises en place les structures adaptées* à une véritable autonomie des collectivités locales et notamment des départements dans un souci de justice et d'efficacité.
Mais nous entamons, je crois, un autre débat...**

L'AIDE SOCIALE : UNE PRIORITE ET...DE LOURDES CHARGES

Longtemps considéré comme prospère, le *budget du département des Bouches du Rhône se trouve confronté*, depuis quelques années, à une crise incontestablement alarmante. Voté en 1976 par le Conseil Général, il a été ainsi - pour la première fois dans l'histoire des départements de France - annulé par décret : l'assemblée que préside M. Philibert, pour ne pas brutalement majorer les impositions locales, *avait inscrit d'office à son budget une aide de l'Etat...* qui ne fut pas accordée et prit dès lors un caractère de recette fictive.
De la *même manière*, le budget primitif 77, basé sur les propositions du Préfet, a été différé : le Conseil Général a refusé de se *prononcer en janvier et il n'a accepté qu'au* mois de mai un budget d'austérité.
Un malaise, donc. Mais qui a une justification. En 1977, sur un volume global de 1.475 Ms, les dépenses d'aide sociale ont été chiffrées à 1.016,398 Ms, soit 66% du *budget du Département et près de 83%* des crédits de fonctionnement. Un record national absolu : le Nord et le Pas de Calais en 2e et 3e position, atteignent tout juste 74%...
Le *malaise a aussi son explication*. Si, *partout en France, les dépenses d'aide sociale* recouvrent les secteurs de l'hygiène, de prophylagie, d'aide médicale générale, d'aide aux enfants, aux mères, aux familles, aux personnes âgées, aux grands *infirmes, si ces crédits se répartissent selon* des barèmes stricts entre les collectivités publiques (l'Etat, le Département, la Commune), des causes spécifiques sont, dans les Bouches du Rhône, à prendre en compte : celle du nombre d'étrangers, notamment. En 1962, 1067 étrangers et 16.820 français avaient bénéficié de l'aide médicale à domicile. Pour la même forme d'aide, en 1976, on recensait 10.826 étrangers et 16.539 français. L'aide médicale hospitalière a subi une évolution comparable : elle recensait, en 1962, 24.232 français et 1.796 étrangers. Et 20.493 français et 11.527 étrangers en 1976...
Conséquence brutale : le taux moyen des charges d'aide sociale par habitant, dans les Bouches du Rhône, s'est accru de 300% en sept ans pour atteindre 548,84 F en 1977.
Conscients de l'asphyxie progressive du *budget du Département*, les élus du Conseil Général ont, de longue date, réclamé au Gouvernement une révision des barèmes de répartition des dépenses d'aide sociale. Une subvention «exceptionnelle» avait été allouée en 1976 ; elle n'a pas été *reconduite*.

Et le problème reste en l'état. Avec toutes les inquiétudes qu'il suscite...

LA PART DE L'AGRICULTURE : UN TIERS DE LA PRODUCTION ECONOMIQUE

C'est une vérité très souvent méconnue : bien que soumises à certaines formes d'hostilité de la nature (les vents, la sécheresse suivie de fortes précipitations), les terres des Bouches-du-Rhône conservent une vocation agricole essentielle pour l'économie régionale.
Les hommes, certes, n'y sont pas étrangers : outre leur dynamisme, ils ont favorisé les tendances. 60% des sols de ce département sont irrigués pour favoriser, en particulier, les cultures maraîchères et fruitières.
Ce chiffre ne traduit pas un bilan. Les Bouches du Rhône se classent en tête des départements français pour la production de laine et de riz, dans les premiers pour les légumes, les fruits, la viande de porc, le vin, aux premières places aussi pour les exportations.
Et *les constats peuvent s'accumuler* :
- la population agricole active, de l'ordre de 5% du total du département, assure le tiers de la production économique des Bouches du Rhône ;
- la production agricole finale atteint en moyenne un milliard trois cent vingt millions de francs, dont 80% sont assurés par le secteur végétal : primeurs, fruits du Comtat, riz de Camargue, foin, vigne ;
- la production animale, enfin, atteint 300.000 têtes d'ovins et plus de 300.000 porcs par an...

Un soutien sélectif
En dépit de ses atouts, l'agriculture méridionale se heurte - comme d'autres - aux obstacles accumulés par la concurrence des pays du Bassin Méditerranéen et à l'augmentation des charges de la production. Le Conseil Général, pour y pallier, applique une politique sélective stricte et efficace autour de thèmes spécifiques.

Un soutien aux exploitants
Avec un concours au service d'Utilité Agricole et de Développement (avec la formation professionnelle), le maintien du cheptel dans d'excellentes conditions, la lutte contre les calamités, la propagande des productions locales.

Des travaux d'équipement
Le Département s'est associé à tous les grands travaux d'irrigation et d'assainissement, comme il a pris une part importante à la sauvegarde des patrimoines naturels (avec, entre autres, la lutte contre les incendies de forêts). un exemple : puisque les ouvrages hydrauliques agricoles jouent sous ce climat un rôle régulateur dans les zones de culture, pour le maintien des conditions agronomiques favorables à l'exploitation, le département a participé à 20% dans les travaux engagés depuis 1964 sur les territoires subventionnés, groupés sous le vocable «Assainissement Durance-Mer». Et dont le total est de l'ordre de 20 millions de francs.

Une aide aux services publics ruraux
Le département, là encore, a choisi sa méthode : en prenant en charge les intérêts des emprunts des communes pour leurs opérations d'équipement (entre 1973 et 1976 : 75.011.437 d). Pour l'alimentation en eau potable, l'assainissement, la collec*te ou le traitement des ordures ménagères*, etc...

Les services forestiers
Le Conseil Général a classé parmi ses grandes priorités la protection des forêts méditerranéennes en organisant la prévention -par l'information-, en favorisant le reboisement, en finançant partiellement le plan de lutte contre les incendies, en mettant en oeuvre, enfin, un programme important d'acquisition foncière.

UNE STRUCTURE ORIGINALE : le SIVOM du Haut de l'Arc

**Huit communes du Nord-Ouest du Département forment, depuis 9 ans, le Syndicat intercommunal à vocation multiple du Haut de l'Arc. C'est l'un des rares exemples dans les Bouches du Rhône de ce type d'organisme en secteur rural.
Zone essentiellement agricole, avec plusieurs milliers d'hectares de vignobles classés AOC et une production melonière réputée, le Haut de l'Arc possède également deux zones industrielles (82 et 11 ha) entièrement viabilisées.**

LA SOCIETE PROVENCALE D'EQUIPEMENT : L'AMENAGEMENT AU SERVICE DE L'EMPLOI

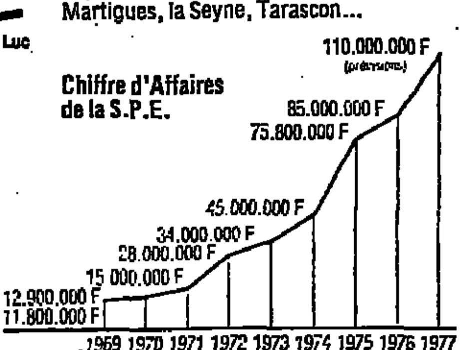
Toute coïncidence entre le combat entrepris pour la création d'emplois et l'action *poursuivie par la Société Provençale* d'Equipement ne serait sûrement pas fortuite. A n'en pas douter, il y a même relation certaine de cause à effet, aboutissement d'un plan concerté.
Créer des emplois est un combat. Du *moins y a-t-on le droit de choisir ses armes* L'aménagement de zones industrielles, leur implantation dans les meilleures conditions, leur développement, leur harmonisation dans une même Région sont de ces armes, et des plus efficaces. Et utili*sées comme telles par les collectivités locales*, en tête desquelles agit évidemment le Conseil Général. A cette fin, un outil précieux et original : la Société Provençale d'Equipement.
De quoi s'agit-il ?
C'est un outil de 17 ans d'âge. Ses fondateurs : le Conseil Général des Bouches du Rhône, la Caisse des Dépôts et Consignations, les Chambres de Commerce, les Chambres d'Agriculture, les Caisses *d'Epargne, la Société Centrale pour* l'aménagement du Territoire, les comités d'expansion.

Z.I.	Nombre d'emplois
VITROLLES	8.000
AIX LES MILLES	3.000
LES PALUDS (Aubagne)	1.300
ARLES SUD	330

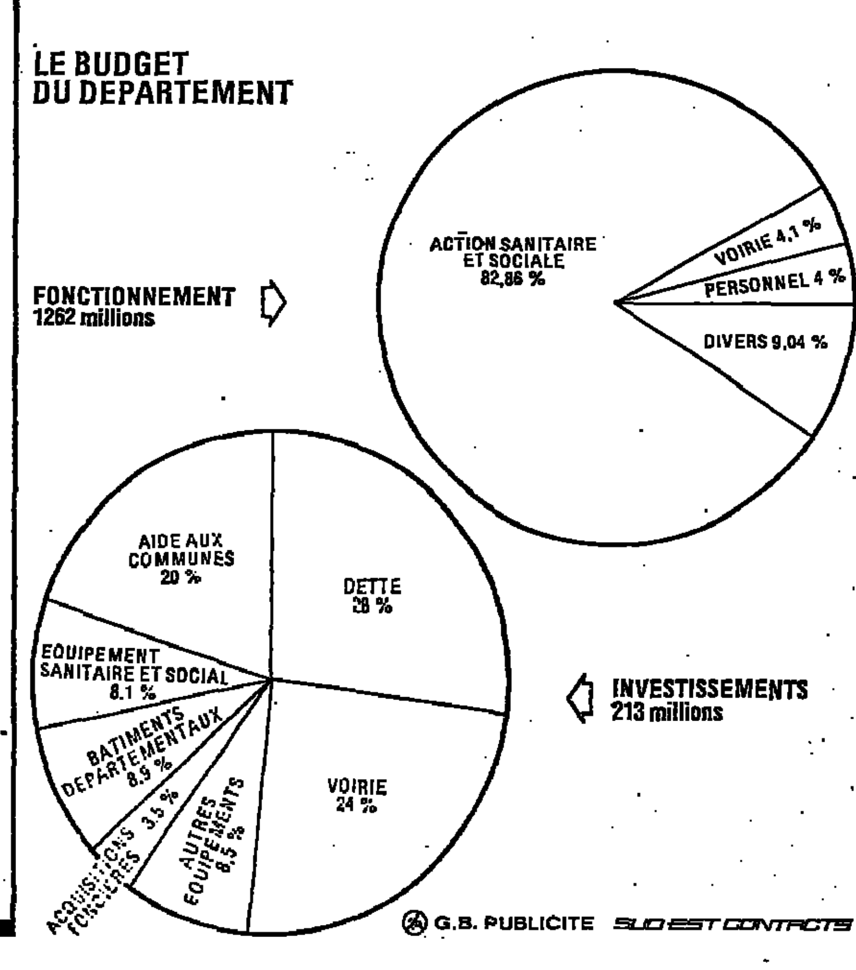
Quatre opérations qui pèsent, si l'on ose l'écrire, leur poids de créations d'emplois *et de retombées économiques*. La Z.I. de Vitrolles, avec son extension, couvre 270 hectares ; celle d'Aix-Les Milles 140 ; et la commercialisation s'y est effectuée sur un rythme véritablement record par l'implantation d'entreprises importantes *dont un pourcentage élevé d'activités tertiaires* ; celles d'Arles-Sud plus de 26 ; celle enfin des Paluds-Aubagne 40 pour sa première tranche.
Quatre opérations exemplaires mais qui ne sont en aucune façon uniques, puisque la *liste des zones industrielles qui sont actuellement* soit disponibles, soit en cours de commercialisation rapide, comprend également Arles-Nord, Saint Mitre-Aubagne, Brignoles (extension), Châteauneuf-les-Martigues, Draguignan, Lambesc, Le Luc, *Plan d'Orgon, Port-Saint-Louis-du-Rhône*, Puget-sur-Argens, et encore le Puy-Sainte-Réparade, la Valampe-Châteauneuf les Martigues, la Seyne, Tarascon...

Société provençale d'équipement
Tour Méditerranée, 65 avenue Cantini
13006 Marseille - (91) 79.90.06

Tarascon · Plan d'Orgon · Draguignan · Saint-Rémy de Provence · Lambesc · Le Luc · Arles-nord · Arles-sud · les Milles · Aix · Brignoles · Vitrolles · Port-Saint-Louis du-Rhône · Septème-les-Vallons · Aubagne · MARSEILLE · Châteauneuf-les-Martigues · La-Seyne · TOULON



LE BUDGET DU DEPARTEMENT



Fos : ni cet excès d'honneur ni cette indignité...

« SEISME ravageur... Immense tromperie... Colonisation par les multinationales... Retombées négatives... Opération blanche pour l'emploi... »

A en juger par ces appréciations passionnées et ces réflexions vengeresses, on jurerait que le procès du complexe industriel de Fos, le « grand dessein national » de la première moitié des années 70, est en cours d'instruction. Aux yeux des responsables de la région Provence-Côte d'Azur, il l'est effectivement, partisans et détracteurs du complexe se renvoyant la balle avec d'autant plus de vigueur que la déception est à la hauteur des promesses.

Rappelons-nous... En 1969, le complexe de Fos, c'était tout ensemble le « second poumon » de la Lorraine sidérurgique, le désenclavement de la Provence, l'ouverture à la fois vers la Méditerranée et vers un arrière-pays s'étendant jusqu'au Rhin, avec une plate-forme immense, vouée automatiquement à susciter une constellation d'industries en amont et en aval. Bref, un pôle de développement incomparable. Cheval de bataille des ministères de la DATAR, du préfet de région chargé de le mettre en œuvre, ce projet avait fait couler des torrents d'éloquence officielle. Quant aux emplois directs, indirects, entraînés, induits, qui devaient tout naturellement irriguer la région, c'était une escalade vertigineuse : 100 000, 120 000, 150 000... Pour 1975, le VIe Plan prévoyait la création de 10 000 emplois directs, qui devaient en susciter 30 000 autres grâce aux sous-traitances et à l'« effet d'entraînement », le total des emplois « induits », toutes activités confondues (commerciales, administratives, culturelles, etc.) devant atteindre 80 000.

A l'heure actuelle, quel est le bilan ? En ce qui concerne les emplois directs, le VIe Plan a été exécuté à plus de 90 %, avec 9 500 créations (usine sidérurgique de la Solmer pour un peu moins de 7 000, le reste étant assuré par Ugine-Acier, l'usine chimique d'Imperial Chemical, etc.). En revanche, il n'y a pas eu d'emplois « entraînés » en dehors de la sous-traitance et de la maintenance liées aux investissements et à la production, soit environ 10 000. Quant aux emplois induits totaux, aucune étude précise d'ensemble n'a pu être effectuée, mais l'on pense que 80 000 personnes sont intéressées dans une aire d'une quarantaine de kilomètres autour de Fos.

A ce stade de réalisation, et compte tenu de ce bilan, les critiques sont acerbes. Economistes, syndicalistes, universitaires mettent en rapport l'énormité des capitaux engagés (10 milliards de francs pour la seule usine de la Solmer), l'importance des aides publiques de tous genres (2,6 milliards de francs en provenance du F.D.E.S. pour le même Solmer), et les résultats obtenus, qu'ils estiment fort maigres et tout à fait disproportionnés avec l'ampleur des moyens mis en œuvre et le bouleversement apporté à toute la région.

Notre acier est travaillé ailleurs

Sur le plan industriel, ils relèvent que pas un gramme des trois millions de tonnes d'acier produites à Fos n'est utilisé sur place ou dans la région, pas même dans les chantiers navals de La Seyne ou de La Ciotat. Ils constatent que, d'ici à 1980, la seule extension prévue du complexe de Fos consiste en la construction d'un vapocraqueur par Shell-Chimie (3 milliards de francs) et d'une unité de fabrication de chlorure de vinyl par l'association Shell-PUK (création d'environ 1 200 emplois, mais ce chiffre est contesté par les syndicats, qui font état de la possibilité de « ripage » en provenance du complexe chimique de Berre-Lavéra).

Quant à la mise en chantier de la seconde tranche de la Solmer, qui devait porter sa capacité de production à 3,5 millions de tonnes d'acier brut à 7 millions de tonnes, elle est remise à des jours meilleurs. Les retombées ? Elles sont parfois amères. La Solmer n'a-t-elle pas « importé » 40 % de Lorrains pour occuper 60 % à 80 % des emplois d'encadrement et des postes-clés, au détriment de la main-d'œuvre locale, qui assure plus de 50 % des tâches d'exécution ? Quel bénéfice la région en retire-t-elle pour ses propres enfants ? Ajoutons qu'à l'heure actuelle, la Solmer est en train d'accueillir 600 Lorrains « libérés » par le plan de restructuration de la sidérurgie de l'Est, qui viennent donc occuper autant d'emplois qui auraient pu revenir aux régionaux.

Autre grief, celui de la « désarticulation » du marché du travail, les syndicats accusant les employeurs de substituer systématiquement des travailleurs extérieurs à certaines catégories de travailleurs permanents, avec un développement tout particulier de la sous-traitance, qui, selon eux, permet aux industriels d'« amortir » les à-coups de la conjoncture, sans avoir à faire varier la composition de leur propre personnel. Retombée négative, encore, l'inutilisation de certains équipements collectifs, notamment les trois mille logements H.L.M. vides de Miramas, dont les entrées vont être murées pour éviter les « squatters »...

La première explication mise en avant par les promoteurs de Fos pour tenter de justifier ces lacunes est, naturellement, la crise mondiale. La conjoncture actuelle n'est pas faite pour susciter des projets d'investissements. Les perspectives qui s'ouvrent à la sidérurgie en général sont plutôt sombres, les nouveaux venus dans la profession (Japon, Corée du Sud,) entament allègrement la position des pays anciennement industrialisés dans un climat qui ressemble de plus en plus à une guerre technologique et commerciale. L'aciérie de Fos elle-même a très fortement exporté cette année vers les Etats-Unis et l'Italie du Nord, ce qui a provoqué des réactions assez violentes des pays concernés.

La seconde, sans doute la plus importante, réside dans l'équivoque qui pesait au départ sur le devenir du complexe de Fos lui-même. La pétrochimie et la sidérurgie sont des industries lourdes, dont l'implantation exige des capitaux très élevés par rapport à la main-d'œuvre employée.

La grande leçon qui semble se dégager de l'aventure de Fos est double. En premier lieu, l'implantation d'une industrie lourde ne résout pas magiquement tous les problèmes. Dans un premier temps, un déséquilibre apparaît dans la mesure où un secteur industriel ultramoderne et ultra-lourd se constitue dans une logique tout à fait étrangères aux besoins du pays. Une théorie économique démontre que ce déséquilibre appelle, très vite et par réaction naturelle, les compléments indispensables. Mais, à Fos, elle n'a pas pu jouer.

Vingt à trente ans à partir de rien

Cela provoque même des traumatismes et des ruptures dans la structure économique régionale. Tout ce que l'on peut en espérer, c'est l'arrêt d'une dégradation en cours, sans gain net ni effet d'entraînement. Les Italiens le savent bien, qui ont installé à Tarente la plus grosse usine sidérurgique d'Europe (trois fois Fos) afin de créer un pôle de développement dans le Mezzogiorno : la population active de la province est restée stable, les dix neuf mille emplois créés ne faisant que compenser les pertes de l'agriculture. Ce qui est déjà un résultat, mais ne suffit pas à obtenir une augmentation nette des postes offerts.

Que se serait-il passé, d'ailleurs, si le complexe de Fos n'avait pas été créé ? De 1968 à 1975, la région Provence-Côte d'Azur a perdu près de onze mille emplois directs, dans l'industrie du bois, l'habillement, l'agro-alimentaire, les combustibles minéraux. C'est à peu près ce que Fos a fourni ; opération blanche, dira-t-on, et même négative si l'on tient compte de la main-d'œuvre importée, mais tout de même préférable au *statu quo*. Ce qui permet de dire qu'en dépit de la déception causée par des résultats peu en rapport avec les espoirs grandioses de la phase de lancement Fos ne mérite « *ni cet excès d'honneur ni cette indignité* ».

En second lieu, les promoteurs du complexe n'ont tenu compte ni du facteur temps ni de la localisation des centres de décision. Il faut vingt à trente ans pour assembler, à partir de rien, des plates-formes industrielles « intégrées » du genre d'Anvers ou de Rotterdam, avec toutes les ressources et les connexions indispensables à la prolifération d'industries en aval. Cela, évidemment, dans le cadre d'une économie libérale, où la puissance publique, nationale comme régionale, n'a pas accès, la plupart du temps, aux centres de décision des grands groupes industriels susceptibles d'investir.

En économie planifiée, la démarche changerait totalemen[t] puisqu'il serait possible de défin[ir] un schéma global, comportant de[s] étapes et des développement[s] coordonnés, non seulement s[ur] le plan régional mais à l'échell[e] nationale. Dans une telle pers[pective], la région ne serait plu[s] suspendue au bon vouloir d'u[n] groupe multinational pesant le[s] avantages et les inconvénient[s] d'une implantation en fonctio[n] de ses intérêts planétaires.

Il n'y a en tout cas rien d'éton[nant] à voir les responsables poli[tiques] d'une région se préoccupe[r] d'échapper à la « roulette » actuelle du développement e[t] vouloir maîtriser leur deveni[r] collectif. La façon dont le complexe de Fos évolue ne peut qu[e] pousser dans cette voie ceux d[e] la région Provence-Alpes-Côt[e] d'Azur.

FRANÇOIS RENARD.

LE POINT DE VUE DE JACQUES

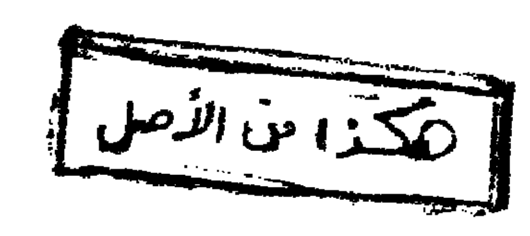
SIDÉRURGIE : des atouts

L'USINE de Solmer à Fos montre de manière éclatante la capacité de l'industrie française à concevoir et à réaliser un projet de dimension internationale, dans des conditions d'efficacité qui ne le cèdent en rien aux meilleures performances étrangères. Faut-il rappeler que le calendrier de mise en service successive des installations fut scrupuleusement respecté et que, à la fin de 1974, année de démarrage et de rôdage, l'usine produisait déjà plus de 150 000 tonnes d'acier par mois ? Elle dépassera 2 500 000 tonnes pour les douze mois de 1977.

La crise mondiale de l'acier, qui a commencé il y a trois ans, n'a certes pas épargné Fos. Mais il faut constater que le marché des tôles minces, destination finale de la plus grosse partie des ébauches produites par Solmer, s'est relativement moins dégradé que celui des produits longs, frappé de plein fouet par la stagnation générale des investissements et la poussée de nouveaux producteurs. Le rééquilibrage, entre les différentes catégories de produits, des moyens de production de la sidérurgie française que devait assurer la nouvelle usine littorale conserve donc tout son intérêt.

Quant à la capacité concurrentielle des produits issus de Fos, leurs prix de revient de fabrication se révèlent plus favorables encore que ne le laissaient espérer les prévisions initiales pour la première étape. Ils permettent de conduire à l'exportation un effort conforme à une vocation affirmée dès l'origine pour remédier à la dégradation du solde du commerce extérieur des produits sidérurgiques de la France, en particulier dans le domaine des produits plats.

Sans doute, Fos est-il encore loin d'atteindre le seuil de rentabilité véritable qui dépendra de la possibilité d'étaler des charges financières très lourdes sur un plus grand nombre de tonnes. Mais, dès maintenant, Fos est le type même de l'usine adaptée aux données nouvelles du marché international de l'acier ; en effet, par-delà l'acuité exceptionnelle de la crise actuelle s'accélère l'évolution de la production sidérurgique des pays indus-



مكبر من الأصل

SOPHIA-ANTIPOLIS : la matière grise va-t-elle prendre le relais ?

« *UNE idée et une garrigue.* » Le projet du parc international d'activités de Valbonne - Sophia Antipolis se résume à l'origine à cette simple formule. L'idée consiste à créer une « cité de *la sagesse*, de *la science* et des techniques » où s'inventera un nouvel art de vivre. La garrigue s'étend au nord-ouest d'Antibes, sur un plateau vallonné de plusieurs milliers d'hectares, proche de la mer, que l'absence de toute viabilité a miraculeusement préservé de l'urbanisation.

Derrière l'idée, une association privée, Sophia Antipolis (du grec sophia, « sagesse », et antipolis, « la ville d'en face », nom ancien d'Antibes), qui a pour fondateur un matheux épris de nature, M. Pierre Laffitte, directeur, depuis mai 1974, de l'Ecole nationale supérieure des mines. Il saisira, en 1969, l'opportunité d'une extension de cette école pour jeter les bases de Sophia Antipolis et convaincre les responsables du département de la validité de son projet. En août de la même année, des terrains sont achetés sur le plateau de Valbonne par une association liée à l'Ecole des mines, puis l'année suivante Sophia Antipolis reçoit l'autorisation de créer une première zone d'aménagement concerté (ZAC) de 47 hectares. L'opération est lancée.

Le 20 avril 1972, le Comité *interministériel d'aménagement* du territoire (CIAT) la prendra en considération et deux ans plus tard lui reconnaîtra le caractère d'intérêt national. En route, le projet de Pierre Laffitte a changé d'échelle. Il s'agit désormais de créer sur 2 400 hectares — dont la moitié doivent être conservés et aménagés en forêts et espaces naturels — un parc d'activités scientifiques, industrielles et tertiaires de haut niveau et de portée internationale.

Objectifs principaux : rééquilibrer par un point fort à l'est un « Fos intellectuel », la façade méditerranéenne et diversifier l'économie du département des Alpes-Maritimes en contribuant à résoudre la crise de l'emploi. Le projet doit être aussi exemplaire en ce qui concerne la protection de l'environnement, le respect du site, la qualité de l'architecture et de l'urbanisme. Il repose enfin sur un pari : démontrer que la croissance économique peut se concilier avec la qualité de la vie.

« *L'opération est maintenant sur orbite* », peut annoncer huit ans plus tard M. Francis Palmero, sénateur (Union centriste) des Alpes-Maritimes, président du Syndicat mixte pour l'aménagement et l'équipement de Valbonne (Symival), dont sont adhérents le département des Alpes-Maritimes, les cinq communes intéressées (Antibes, Biot, Mougins, Valbonne et Vallauris) ainsi que les chambres de commerce et d'agriculture. Sur la ZAC de Sophia Antipolis elle-même, qui s'est agrandie de 77 hectares, six centres se sont installés représentant près de 20 000 m2 de plancher construit. Trois chantiers sont en cours, une dizaine prévus.

Principaux axes de recherche : les mathématiques appliquées, la science des matériaux, l'énergie solaire et, dans le domaine des sciences humaines, l'archéologie. Sophia Antipolis, c'est le noyau initial et le lieu le plus noble du parc d'activités, qui doit comprendre également les services communs et des équipements culturels, dont un amphithéâtre en plein air où ont été donnés dès cet été des concerts, des représentations théâtrales et des spectacles chorégraphiques.

Le plus difficile reste à faire

Trois autres ZAC ont été successivement créées. Celle d'Antibes (40 hectares aménagés sous forme d'une zone industrielle classique par la commune) ; celle d'Air France (26 hectares où la compagnie nationale a installé son centre de traitement automatique des passagers) ; celle enfin des Bouillides (222 hectares) réalisée en régie directe par le Symival, où un chantier est en cours et deux prévus. Un ensemble de travaux d'infrastructure et d'équipements a d'autre part été créé (station d'épuration, réservoirs d'eau potable, routes, centre de télécommunications, etc.).

Près de 11 millions de francs portés sur une ligne spéciale au budget des services généraux du premier ministre seront consacrés l'an prochain à la continuation de l'opération de Valbonne. Il en a déjà coûté à l'Etat environ 100 millions de francs. Le Symival qui lancera, l'an prochain, une première tranche de deux cents logements (sur mille cinq cents), a pour sa part engagé 90 millions de francs.

La Datar aura joué dans la genèse du parc de Valbonne un rôle déterminant. Mais la *responsabilité de l'exécution de* l'opération a largement incombé depuis le début, à travers le Symival, aux élus du département. La chambre de commerce et d'industrie de Nice et des Alpes-Maritimes, qui a reçu en 1974 la délégation de maîtrise d'ouvrage, a rempli elle, une mission tout à fait originale dont elle s'est acquittée jusqu'ici avec efficacité.

Le plus difficile reste-t-il à faire ? On peut le penser. Sortie des limbes beaucoup plus lentement que prévu, l'opération s'est déroulée à un rythme qui a toujours permis la réflexion préalable. Elle ne portait, d'autre part, que sur une superficie restreinte. Désormais, le champ d'action s'est élargi et les contraintes financières pèsent davantage que dans le passé. Respectera-t-on les finalités du projet initial ? M. Laffitte, qui éprouve aujourd'hui le sentiment d'être dépossédé d'une partie de son œuvre, s'inquiète des « *dangers de déviation* » et craint que la situation dans laquelle s'est placé le Symival en viabilisant une centaine d'hectares de terrain n'amène le syndicat à « *prendre n'importe qui* ».

Les risques de banalisation du projet ne sont pas imaginaires, comme l'atteste l'installation sur la ZAC des Bouillides de la Mission laïque française. S'agissant d'un lycée, il est difficile de soutenir qu'il s'apparente à des activités du tertiaire supérieur. On n'a pas encore donné, en revanche, la place qui leur revenait aux horticulteurs du département, chassés de leurs terres par l'urbanisation et les grands travaux publics (la ZAC horticole prévue permettrait de fixer quatre cents à six cents emplois directs). Une dérogation au moins a, d'autre part, été faite au règlement d'urbanisme — draconien — du parc d'activités, celle dont a bénéficié Air France pour la hauteur de ses bâtiments. L'esthétique de ceux-ci n'est pas non plus sans surprendre.

Le climat, l'agrément du site, les facilités d'accès à l'aéroport de Nice (« *A peine quinze minutes de voiture par l'autoroute, même un 15 août* »), ont cependant convaincu les plus sceptiques. « *J'ai même vu dans un laboratoire*, confie M. James Clovis, co-directeur de Rohm and Haas, *une affiche avec ces mots :* « *Ici, personnel heureux.* »

Mais on se plaint néanmoins du téléphone, des horaires « de touristes » de l'aéroport de Nice, des prix des loyers dans les communes d'alentour, de l'absence momentanée d'une garderie d'enfants... La « *fertilisation croisée* » entre chercheurs de différentes disciplines ? Pas encore. Il est trop tôt, et d'ailleurs l'agora qui doit la favoriser a pris du retard, tout comme les services communs.

Coopérer avec l'université

Balbutiante également la coopération avec l'université de Nice. Celle-ci, par l'intermédiaire notamment de M. René Dars, ancien doyen de la faculté des sciences, avait soutenu dès l'origine le projet de Pierre Laffitte, et elle possède depuis 1975 un terrain de 3 hectares. Mais elle n'a pu construire, faute de crédits, les 5 000 mètres carrés de plancher qui lui auraient été nécessaires pour installer plusieurs laboratoires de sciences.

Sans doute s'est-on fait trop d'illusions sur le nombre des emplois directs que l'opération permettrait de créer dans un département où le taux de chômage — environ 7 % — est l'un des plus élevés de France. L'ensemble des implantations scientifiques et techniques réalisées sur le plateau — non compris la zone industrielle d'Antibes — ne représente actuellement que cinq cent vingt emplois. Pour la fin de 1978, les prévisions sont d'environ cinq cent cinquante grâce surtout à l'ouverture de l'établissement d'enseignement de la Mission laïque française. Ces chiffres sont loin de correspondre au taux de vingt emplois à l'hectare retenu par l'Etat pour l'attribution des subventions minorant le prix des terrains industriels.

Pour Sophia Antipolis, treize emplois à l'hectare ; pour Air France, moins de dix... Encore *s'agit-il dans une large proportion* de transferts. Air France n'a fait appel, par exemple, à la main-d'œuvre locale que pour 15 % de ses effectifs et pour des emplois généralement peu qualifiés. On objecte que les premiers arrivants sont des techniciens hautement qualifiés, des spécialistes difficiles à recruter sur place lors de la phase d'implantion. « *Je suis persuadé*, explique M. Laffitte, *comme l'exemple d'I.B.M. à La Gaude le montre, que la préférence sera accordée aux candidats locaux pour tous les remplacements de postes ou créations d'emplois nouveaux. La création d'un emploi de chercheur ou d'ingénieur détermine, d'autre part, des emplois « induits » selon un coefficient multiplicateur variant entre 2,2 et 3. Il faut également tenir compte des emplois « entraînés », dont la création résulte de l'injection des salaires dans les circuits de consommation.* » Il n'en reste pas moins que les prévisions de créations d'emplois directs qui ont été faites jusqu'ici (30 000 à 35 000) doivent être entièrement *révisées. Le premier bilan de* l'opération laisse penser qu'une estimation de 12 000 à 15 000 emplois directs serait plus raisonnable.

L'aménagement du plateau de Valbonne n'a pas encore atteint le stade de la « masse critique » où toute son organisation — activités, habitat, services, loisirs, culture — se sera déployée et lui permettra d'avoir sa dynamique propre. Pronostic de M. Pierre Lambertin, préfet des Alpes-Maritimes : dans deux ans peut-être. Pour M. J.-J. Robert, président de la chambre de commerce et d'industrie, c'est en tout cas « *une réalisation qui va peser très lourd dans le destin économique de la région. On ne peut pas la dissocier des autres grandes opérations en cours. Sans Valbonne il n'y aurait pas eu l'extension de l'aéroport et le transfert du port de commerce* ».

La réussite du projet dépend, sans nul doute, étroitement du respect de sa vocation initiale, mais plusieurs années devront encore s'écouler avant que l'on sache s'il sera de nature, comme l'espère le sénateur Palmero, à « spiritualiser la Côte d'Azur ».

GUY PORTE.

POINT DE VUE DE JACQUES FERRY

...RURGIE : des atouts dans la crise

...*trialisés vers des types de produits qui incorporent une part importante de technologie. De son côté, l'infléchissement de la croissance imposera de plus en plus aux entreprises de concentrer leurs productions sur les installations les plus modernes.*

A la vérité, l'expérience de la crise non seulement ne remet pas en cause les choix qui ont conduit à la création de Fos, mais, au contraire, vient encore confirmer la valeur de l'atout dont la sidérurgie française s'est ainsi assuré pour l'avenir.

Au-delà de la sidérurgie, l'usine de Fos demeure un pôle d'industrialisation essentiel pour sa région. Certes, son existence ne saurait, à elle seule, engendrer ce développement, mais nul ne peut douter que les pouvoirs publics donneront, par une politique apropriée, les impulsions nécessaires pour prolonger les premiers résultats déjà acquis.

JACQUES FERRY,

(Président de la Chambre syndicale de la sidérurgie française, président du Conseil de surveillance de Solmer.)

2 atouts maîtres pour le Var

Une valeur sûre : l'agriculture

Pour une majorité de Français, le Var c'est d'abord le pays de la mer et du soleil, le pays des vacances.
Les innombrables vacanciers qui viennent s'y détendre savent aussi que c'est une terre généreuse qui fournit des produits de renom : vin, fleurs, légumes, fruits.
Il faut cependant insister sur le fait que la production agricole varoise se caractérise surtout par sa qualité.
Comment pourrait-il en être autrement sur un terroir aussi ensoleillé (2 900 heures par an).
Le soleil est certainement l'atout majeur de l'immense vignoble varois. Un encépagement rigoureusement surveillé, des terres propices, des soins vigilants donnent naissance à des vins variés, qu'ils soient rouges, blancs ou rosés.
Connus et appréciés depuis l'époque gréco-romaine, voici le terroir des "Bandol" qui furent exportés vers les Indes, le Brésil ou les pays nordiques. Embarqués dans le port de Bandol ils ont pris son nom.
C'est l'une des plus anciennes appelations d'origine de France.
Qui ne connaît les Côtes de Provence élevés au cœur des terres. Ils viennent enfin d'être classés eux aussi AOC. C'est dire que leur qualité n'est plus à souligner.
La variété la plus connue des gourmets est certainement le rosé qui, servi frais, agrémente si bien un repas au cœur de l'été.
N'oublions pas les vins des Côteaux Varois, classés VDQS dès 1945, ni les vins du Pays des Maures qui tirent de leur sol un bouquet particulier.
Mais au gré de votre promenade vous pourrez découvrir de très nombreux vins de table dont le bouquet vous charmera.
Après la viticulture, le second pilier de la production agricole varoise, c'est l'horticulture.
Cultivées sous serres ou à l'air libre, les fleurs multicolores parent la campagne d'un tapis chatoyant.
L'horticulture s'étend chaque jour et depuis 10 ans de nouveaux centres de culture apparaissent autour de Fréjus et du Luc sans rivaliser cependant avec Ollioules, Hyères ou La Crau.

L'AGRICULTURE VAROISE EN CHIFFRES

LE VIN
Vignoble : 56 000 ha (10 % du territoire)
productions : 2,6 millions d'hl dont 16 200 Bandol AOC
valeur : 326,7 millions de F hors taxes, soit 37,6 % de la production agricole varoise.

LES FLEURS
800 ha dont 285 sous serres et 634 ha en plantes à parfum.
valeur : 288,3 millions de F hors taxes (33,1 % de la production agricole du Var)

LES LEGUMES
2 500 ha.
Production : plus de 50 000 tonnes et notamment Artichauts (8 500) Tomates (7 500) Melons (7 200) Chouxfleurs (6 100) Courgettes (3 700)
Valeur : 72 millions de F hors taxes.

LES FRUITS
2 300 ha.
Production : près de 50 000 tonnes et notamment Pommes (16 800) Raisin de table (7 800) Pêches (6 300) Figues (2 700) Poires (1 100) Cerises (2 000)
Valeur : 61 millions de F hors taxes.

Les œillets, les roses, les anémones, les glaïeuls sont produits en majorité mais n'oubliez pas les strelitzias, ces fleurs qui ressemblent aux oiseaux du paradis.
Et si vous venez en hiver, Tanneron et le Massif de l'Esterel vous accueilleront avec une splendide forêt de mimosa.
Cette terre varoise si généreuse est riche aussi en productions maraîchères.
La terre, le soleil et l'eau concourrent à faire éclore des produits de haut renom. C'est le cas de l'artichaut violet, spécialité de la campagne hyèroise.
Le verger n'est pas en reste : pêches de Fréjus, cerises de Solliès-Pont ou du Luc, figues de Solliès sont des ambassadrices de la qualité varoise.
Il faudrait se garder d'oublier la production d'olives et d'huile dans des plantations qui ont su, grâce à un travail acharné, surmonter le grand gel de 1956; ou celle de lavande qui trouve dans les sols caillouteux et calcaires du Haut Var un terrain propice.
Au terme de ce survol, laissons le dernier mot aux abeilles. Elles aiment le travail bien fait, elles ne butinent que les meilleures fleurs. Leur devise est : efficacité, qualité.
Nos agriculteurs ont la même. Vous pouvez leur faire confiance.

Un espoir raisonné : l'industrie

Du VAR, on ne connaît souvent que quelques stations balnéaires mondialement renommées. SAINT-TROPEZ, BANDOL, SANARY, SAINTE-MAXIME ont créé pour le département une image de soleil, de mer, de vacances.
Mais derrière cette façade, le VAR change et se bat pour un destin économique plus sûr. Il possède au plan industriel des atouts indiscutables.

DETRUIRE LES IDEES REÇUES

La douceur de vivre dans ce pays a fait sa réputation. On imagine mal dès lors que des industriels sérieux puissent penser au VAR pour une implantation valable. Les seules entreprises qui ont fait ce choix paraissent l'avoir fait pour des motivations obligatoires : les gisements de bauxite pour PECHINEY, la rade de TOULON pour la Construction Navale...
Et pourtant ! pourtant certaines industries ont passé outre. Les exemples abondent : Thermoformage et Cacharel à FREJUS, Céramiques à SALERNES, faïences à VARAGES, Mécanique à DRAGUIGNAN, Mécanique encore dans l'aire toulonnaise, Plastiques à BRIGNOLES...

DES ATOUTS INCONNUS

— un choix délibéré a été fait par la plupart des communes en faveur d'une industrialisation légère. Avec un soutien puissant du Conseil Général, des infrastructures d'accueil sont en cours de réalisation : 14 zones d'activité existent.
— le moment est favorable pour investir dans le VAR. Les aides y sont importantes : DRAGUIGNAN, BRIGNOLES et BARJOLS sont classées en zone A ainsi que TOULON pour les grands projets. Les cantons de COMPS, BARJOLS, AUPS bénéficient de la prime spéciale rurale.
— le prix des terrains équipés (60 Francs en moyenne) est faible par rapport aux autres départements. Car l'espace existe encore dans le VAR.

D'AUTRES INCONTESTABLES

1 - La main-d'œuvre existe :
Il faut définitivement détruire le mythe du laisser-aller. Des exemples prouvent le contraire : CACHAREL emploie dans le VAR 130 personnes; certaines industries de pointe (mécanique de précision, armement...) se développent; l'horticulture, l'un des métiers les plus pénibles, trouve dans le VAR un terrain de prédilection.
20 000 chômeurs sont recensés. Ce chômage est essentiellement fait de jeunes et de femmes. Il ne faut jamais oublier que le Département reste une terre d'immigration qui peut éventuellement faciliter la venue de spécialistes et de cadres.

2 - Le tissu urbain est dense :
L'essentiel des 600 000 habitants du département se situe dans la zone côtière.
Outre l'agglomération toulonnaise (300 000 habitants), il existe un tissu de villes moyennes : SAINT-RAPHAEL, FREJUS, SAINT-TROPEZ, DRAGUIGNAN, BRIGNOLES, HYERES, LA SEYNE, SIX-FOURS.

3 - Le Var est un département de tradition industrielle en milieu rural :
Les exemples sont nombreux : verrerie de MONTAUROUX, parfumerie de SEILLANS, terre cuite de SALERNES, liège de CUERS, poterie de VARAGES, tapis et artisanat de COGOLIN, mécanique de précision du MUY.
Outre ces productions élaborées et connues, le tissu artisanal est extrêmement dense : plus de 12 000 artisans.

4 - Le département est ouvert aux communications rapides :
— aéroports de MARIGNANE, NICE et TOULON-HYERES
— aéroports d'affaires de VINON, FREJUS, CUERS et LE CASTELLET
— voie ferrée PARIS-NICE
— autoroutes A8 et B52
— port marchand de TOULON
Aucun point du département n'est à plus d'une heure des aéroports internationaux de MARSEILLE, NICE ou TOULON. Aucun point du département n'est donc à plus de 2 h 30 de PARIS.

5 - L'espace existe encore :
600 000 hectares pour 600 000 habitants.
Le VAR possède encore un espace relativement vierge dans une région déjà saturée.
Le département, parce qu'il est le lien naturel entre MARSEILLE et NICE, sera l'axe industriel de demain dans la région provençale.

6 - Un marché régional important :
Le VAR est le lieu géométrique de la Région. Il est entre les deux métropoles régionales, un lien. Pourquoi n'aurait-il pas l'ambition d'être un élément de synthèse ?
Avec l'ouverture prochaine de nouveaux marchés dans les pays méditerranéens (Maghreb, Italie, etc...), le département verra sa position stratégique commerciale renforcée. Déjà certains implantations qui se dessinent au LUC, à BRIGNOLES ou à SAINT-MAXIMIN préfigurent ce développement.

7 - Qualité de la vie :
Le lieu commun peut se vérifier :
Au climat, évidemment dû à la rencontre de la mer et de la montagne, s'ajoutent l'animation culturelle et des équipements culturels et de loisirs importants. Parce qu'ils sont sous-utilisés hors saison, ces équipements amènent des possibilités de loisirs et de détente infinies.

8 - La qualité des services est incontestable :
Parce qu'il est touristique, le VAR est équipé en fonction d'une population estivale 5 fois plus élevée dont profite bien entendu la population résidente. Il naît de ce phénomène un surdimensionnement des infrastructures commerciales ainsi qu'une qualité de l'Habitat sans commune mesure avec le reste de la France.
Le VAR a su créer en quelques années les atouts industriels qu'il recherchait. Il vaut une visite afin de mieux juger sur pièce.
Le Conseil Général a créé dans ce but un interlocuteur attentif capable de répondre aux besoins d'une étude précise : PROMOVAR, tout à la fois Bureau d'Industrialisation et Comité d'Expansion.

Le Vaucluse ne veut pas que l'Europe ruine ses primeur

SUR la route mouillée qui serpente entre les coteaux du Luberon se hâtent les camions remplis de raisin. Il faut finir ces vendanges, dans la boue des champs qui colle aux roues et sous la pluie qui abîme le fruit. Une partie destinée initialement à la table finira en cuve, faute de pouvoir se conserver.

Dans les plaines du Comtat, à l'abri des rangées d'ifs qui protègent du mistral, les feuilles d'asperges ont roussi. Fraises, tomates, melons, primeurs sous tunnels de plastique, ont laissé place aux légumes de plein champ. L'irrigation et la diversification des cultures permettent de produire quasiment toute l'année... et de limiter les dégâts causés par l'intempérie. Celle-ci frappe rarement toute la chaîne des récoltes. Mais la ronde des incidents climatiques n'a guère cessé : gelées précoces de printemps, pluies et fraîcheurs de l'été, automne trop doux, ont provoqué des désordres. Selon la diversité des cultures, des sols et des micro-climats, une multitude de situations en a découlé.

Vin trop léger ?

« *Le paysan d'ici aime se plaindre pour se faire plaindre...* », répond, réservé et malicieux, un viticulteur producteur de côte-du-rhône comme le furent son père... et son grand-père. Il ne s'endort jamais sans avoir jeté un dernier regard sur les cuves d'émail où repose le vin, dans la fraîcheur tempérée de la cave. « *En septembre, on était dans l'expectative. Mais les vendanges ont été saines. Et le vin sera bon. Encore a-t-il fallu traiter méticuleusement la vigne* », ajoute-t-il, et il sourit en évoquant la récente visite du contrôleur... Des voisins auraient suggéré qu'il « sucrait » son vin...

« *Jalousie sans grande conséquence...* » Le sucrage fait beaucoup jaser cette année, où le degré est moindre. La F.D.S.E.A. et le MODEF ont réagi. Dans ce fief radical-socialiste, ils se partagent l'influence syndicale. Ils dominent alternativement selon les cantons et les amitiés. Ils ont donc demandé en début de saison la « chaptalisation ». Le degré supplémentaire a-t-il gagné garantit l'appellation pour les « A.O.C. » et augmente le revenu des producteurs des vins de consommation courante, qui occupent un tiers du vignoble et assurent les deux tiers de la production. Elle fut refusée « à tort », dit-on, ici. « *On s'en est finalement bien passé* », disent d'autres producteurs d'appellation. Dans le Luberon, le vin est enrichi avec des moûts concentrés. Et sur tout le département, les pouvoirs publics se sont prononcés en faveur d'une baisse du degré minimum requis pour les côtes-du-rhône-village, les côtes-du-ventoux et les côtes-du-luberon.

L'encépagement s'améliore. Mais le marché du « plant de vigne » dans ce département qui en est le premier producteur connaît depuis deux ans un certain marasme. L'exportation plafonne. La Champagne et le Bordelais, principaux clients, ne plantent plus guère. Et les cours suivent une évolution fantaisiste : aléas de la production, mais aussi d'un négoce autoritaire. Les producteurs isolés ne connaissent pas l'offre globale qui leur permettrait de fixer un prix rationnel. Ni plus, ni moins que leurs collègues des fruits et légumes...

Début de semaine sur le marché de Cavaillon, un des trois marchés d'intérêt national du département. Le Vaucluse compte aussi trente autres marchés satellites et alimente le marché de Châteaurenard, où il y eut récemment de spectaculaires retraits de choux-fleurs.

Ce lundi-là, la carotte et la pomme de terre se sont vendues 0.40 F le kilo. Ce n'est pas encore la panique. Mais l'humeur est à la grogne : le premier ministre vient justement d'annoncer de nouveaux contrôles sur les prix alimentaires. De quoi indigner des revendeurs, tel cet expéditeur rencontré en fin de marché : « *On nous accuse de tous les maux ; mais regardez donc tous ces coûts de main-d'œuvre, d'emballage que notre transformation exige !* » « *La hausse se répercute toujours, jamais la baisse* », regrettent de leur côté certains producteurs. Pour les produits abondants, les cours sont bas. Pour d'autres, rares, la question est de savoir si la perte de quantité sera compensée par l'augmentation des prix. Réponse du gouvernement : des importations massives pour casser les prix. La concurrence devient de plus en plus dure sur les fruits et légumes.

L'industrie de transformation locale reste insuffisante. Si le marché des conserves est difficile à investir, celui des « surgelés » devrait permettre de garantir l'écoulement d'une partie de la production. A condition toutefois, précise le directeur de la chambre régionale d'agriculture, que « *la transformation ne soit pas réduite à être la poubelle de l'expédition* », comme le pensent certains qui trouvent plus rentable de vendre en frais... lorsque les cours sont hauts.

Main-d'œuvre trop chère ?

Cette transformation connaît quelques difficultés. C'est la crise, à Apt, dans la traditionnelle confiserie de cerises. Et, donc, pour les propriétaires de cerisiers. Quant à la tomate de conserve, la coopérative de Camaret en reste, certes, la première transformatrice de France. Mais, à la Société nationale interprofessionnelle de la tomate, dont le siège est à Avignon, on se souvient encore des aigres discussions concernant l'invasion des tomates venues de Grèce...

Que se passera-t-il demain si la Communauté économique européenne s'ouvre à l'Espagne, au Portugal et à la Grèce, dont les productions excédentaires en fruits, légumes et vins sont concurrentes ? L'inquiétude, ici, est réelle. Même les plus anciens partisans socialistes de l'Europe unie, « *cet idéal démocratique qui chasse les canons* », comme le rappelle l'un d'entre eux, insistent sur la nécessité de protéger le revenu agricole. Celui-ci doit être cependant confortable, à en juger par le confort des maisons. Ou le nombre de voitures particulières : le Vaucluse, dont l'économie dépend pour un tiers de l'agriculture, en est le second consommateur après la région parisienne. Ce revenu se maintient au prix d'un énorme travail et d'une modernisation que la diversification des cultures et la petite taille des exploitations familiales limitent.

Alors, quand on déplore le manque de compétitivité de l'agriculture vauclusienne, le principal « accusé » est partout le même : c'est la main-d'œuvre, dont les charges sont trop lourdes. Le SMIC, entre 1970 et 1976, a beaucoup augmenté : « *mieux vaut se passer de salariés permanents* ». Autre point de discorde : l'application des quarante heures. « *La campagne, ce n'est pas l'usine. Il faut pouvoir faire des heures de plus les jours de beau temps, pour compenser les arrêts dûs à la pluie, sans avoir à les surpayer au tarif légal* », entend-on souvent.

Dans ce pays qu'envahissent les résidences secondaires et qu'abandonnent les jeunes, 8,5 % des agriculteurs ont moins de trente-cinq ans. On se fait vieux, la terre est trop chère pour s'agrandir ou pour s'installer. « *Il y a un problème foncier* », constate-t-on au Crédit agricole.

« *A quoi bon partir, je me sens bien ici ?* », confie un jeune agriculteur des Beaumes. Dans la cheminée rôtissent des grives en brochettes. Sous le hangar proche, d'autres grives attendent la prochaine chasse à l'aplan ou l'ouverture du marché aux oiseaux le jour de la Saint-Siffrein à Carpentras. Dans les champs en contrebas s'élève une légère fumée : des herbes que l'on brûle, derniers feux de l'automne qu'envahit une brume insidieuse...

DANIELLE ROUARD.

gros plan

Serres froides

DES fleurs de Nice, avec le soleil-presque-toujours-garanti, le Carnaval et la baie des Anges, c'est un peu la vitrine de la Côte d'Azur. Une certaine image de marque aussi conventionnelle que les dépliants touristiques. Le nougat de Montélimar en quelque sorte. Ou les violettes de Toulouse. Tout un folklore mis à part pourtant, le commerce de la fleur coupée, poussée drue sur les « collinettes » au bord de la mer, draine la part la plus importante des revenus des Alpes-Maritimes, tout de suite après le tourisme.

Il y a 150 hectares de serres (75 dans le Var), quelque deux mille exploitations pour la plupart de tradition familiale : au total, un chiffre d'affaires de plus de 30 millions de francs. Et une renommée que n'a pas ternie la féroce concurrence qui se développe dans les pays riverains du bassin méditerranéen comme en Allemagne fédérale et surtout en Hollande.

Après le « boum » de l'après-guerre et l'âge d'or de la fleur qui devait se poursuivre jusqu'aux années 70 — en ce temps-là, chacun voulait devenir horticulteur et « faire de l'œillet et de la rose » à brassées que veux-tu — qu'en est-il aujourd'hui de cette activité qui, paradoxalement, décline ou stagne alors que sur les marchés nationaux et internationaux la demande croît ? De 85 millions en 1975, les importations sont passées à 130 millions l'année suivante.

Premier producteur du monde.

Pour M. Adrien Vautel, lui-même producteur de fleurs et président de la chambre départementale d'agriculture, la récession n'est pas contestable. Premier responsable de cette atonie qu'on espère passagère, un champignon le « fusarium » qui s'attaque aux œillets et fait des ravages dans les serres. « Chez moi, à Ezes-sur-Mer, *explique-t-il*, j'ai 80 000 plants en terre ; s'il m'en reste 60 000 à la cueillette, je serai content. »

Et puis la stagnation des prix au niveau des producteurs. Ils n'ont pratiquement pas changé depuis une dizaine d'années, même si chez les détaillants cette même fleur vendue 0,30 franc va coûter 2 francs. Pour l'œillet, la rose ou les « fleurettes », ce rapport de 1 à 6 ou à 7 entre prix à la production et à la vente pose aussi le problème de la distribution et des circuits commerciaux.

Quant à la concurrence, elle est devenue impitoyable. Et pas seulement chez les voisins italiens, espagnols ou portugais dont les prix de revient sont inférieurs de beaucoup à ceux qui s'établissent en France.

Cette langueur, toutes causes confondues, on ne peut pourtant pas la considérer comme un mal irréversible. « On peut sortir du creux de la vague, *affirme M. Vautel.* Il faut revaloriser la production, vendre à un prix plus convenable et espérer des pouvoirs publics une prise de conscience du poids économique que nous représentons. Les horticulteurs, gens de la terre, sont patients, enracinés à leurs restanques mangées de soleil. Ils tiendront le temps qu'il faudra. Il n'y a qu'une chose qui nous ferait baisser les bras, c'est l'entrée dans le Marché commun de l'Espagne, de la Grèce et du Portugal. Pour nous ce serait la fin des fins, la ruine de la profession. »

Analyse identique bien qu'en termes un peu différents pour un « grand » parmi les grands de la production de boutures d'œillets américains (1) dont la plupart des fleurs sur le marché sont issues (80 millions de boutures vendues chaque année).

Alexandre Barberel, cinquante ans, « matheux » à la main verte (il est licencié en mathématiques, venu par goût de la nature à cette profession) a donné, associé à un ingénieur agronome, Henri Blan..., une dimension industrielle à petite entreprise de ses débuts : 3 millions de pieds-mère, sept exploitations dans les Alpes-Maritimes et le Var. C'est le premier producteur du monde.

Il vend en Espagne, en Italie, en Hollande, en Allemagne de l'Ouest, en Yougoslavie, en U.R.S.S. et partout où l'on fait pousser des fleurs.

Au Cap-d'Antibes, où il voisine avec un autre grand de la fleur, le rosiériste Meilland, et où se trouvent son quartier général et une partie de son entreprise (25 000 mètres carrés de jardins et de serres alignées comme à la parade, devant un des plus beaux paysages de la côte), il « manage » ses « Carmelita », « Pamela » et autres « Exquisite », une trentaine de variétés que des mariages consanguins n'ont pas abâtardies — à la manière d'un P.-D.G. Six cents personnes sont sous ses ordres qui, au printemps, « sortent » un million de boutures par jour.

On est loin bien sûr, de l'artisanat familial où s'échinent de génération en génération, le père, la mère, les enfants et les enfants de leurs enfants, sans distinction de sexe.

Mais les problèmes sont à la taille de la surface. Ici, comme ailleurs, on a accusé le contre-coup de la stagnation. Et aux chiffres près, on retrouve les effets pernicieux de la concurrence, d'une commercialisation mal organisée, des problèmes de main-d'œuvre soumise aux coups de feu saisonniers et de la maladie, cette « fusariose » contre laquelle tous les efforts sont mobilisés.

MICHEL VIVÈS

(1) Improprement baptisé « œillet américain », le William Sim — nom de son obtenteur aux États-Unis — qui est le plus communément cultivé pour sa robustesse, son calice fermé est en vérité d'origine française. Il est dû aux fr... Allegotière, de Lyon.

événements

Marseille. Emmanuel Eydoux de la rencontre de Jérusalem

La fin du mépris et de la haine

JEAN CONTE

gros plan

Des pièges pour to

هكذا من الأصل

مكبر من الأصل

les événements

De Marseille, Emmanuel Eydoux parle de la rencontre de Jérusalem

Emmanuel Eydoux est né à Marseille en 1913 et fut, pendant trente ans, l'un des premiers courtiers en céréales et produits coloniaux de la ville. Mais c'est sa condition de « poète juif » qu'il revendique. Poète, il l'est depuis cinquante ans : « le Chant de l'exil », « Premières litanies », « les Saints de tous les jours », « Première Qacida » et, plus près de nous, « Sept litanies » (1968), « Poèmes arabes et poèmes hébreux » (1975). Mais aussi homme de théâtre : « Anéantir Israël », « Abraham l'Hébreu », « Samuel le Voyant », « Ghetto à Varsovie ».

La fin du mépris et de la haine

C'est à sa qualité « d'homme des Ecritures » de penseur et de théologien *(les Origines du christianisme et les neuf premières propositions)*, qu'Emmanuel Eydoux, également professeur d'histoire juive dans une école professionnelle de Marseille, tient le plus. Il consacre son existence à la prière, à l'étude et à la rédaction d'une vaste synthèse de vie et de pensées exprimant sa conception d'Israël comme civilisation.

Il se dit lui-même fils d'Abraham l'Hébreu et d'Abraham l'Arabe, puisque Ibri et Arbi sont un seul et même nom. Ce qui s'est passé de samedi à lundi à Jérusalem ne pouvait donc le laisser indifférent.

« *Depuis trente ans*, nous a confié Emmanuel Eydoux, *je ferme mon poste de télévision le vendredi soir et jusqu'au samedi soir. Je me coupe du monde pour me consacrer à la prière et à l'étude. Vendredi dernier, je ne l'ai pas fait et j'ai pensé que c'était un devoir ; non un manquement. L'événement était si considérable qu'il effaçait le sabbat. D'autant plus que le chef arabe, lui, l'a respecté et n'est venu à Jérusalem qu'après la fin du sabbat. J'ai vécu deux journées suspendu à l'événement qui, ayant consacré ma vie entière à faire se rencontrer les « lignées charnelles d'Abraham » (hébreux et arabes), revêt une signification qui n'est pas seulement politique. Le pharaon de Moïse disait :* « Je ne connais pas le dieu des juifs », *et c'était vrai (...).*

» *Et voilà qu'un chef d'Etat lointain, héritier des pharaons qui, par la filiation d'Ismaël, est lui aussi fils d'Abraham, vient à Jérusalem et fait sa prière au dieu d'Abraham. Que le monde entier ait pu en être le témoin, qu'il le contemple agenouillé dans une mosquée « fille » de la synagogue (puisque l'Islam est un retour des peuples arabes vers le dieu Abraham à l'appel du prophète) et « sœur » de l'église des chrétiens, qu'il se soit ensuite rendu au Saint-Sépulcre puis au Yad Vashem, celà pour moi dépasse les seules considérations politiques de cette démarche qui a stupéfié le monde.*

Ceci pour l'aspect positif de l'événement. Mais chez Emmanuel Eydoux, l'historien n'oublie pas que la parole fait naître la pensée qui précède elle-même l'action. « *Quand je relis toutes les menaces proférées naguère contre Israël, ai-je le droit de considérer que les paroles dites dimanche à Jérusalem par Aouar el Sadate mettent fin pour toujours à celles qui lançaient l'anathème du cœur même des mosquées du Caire ? En condisciple de Jules Isaac, je pense qu'il faut mettre fin à tout enseignement de mépris et de la haine. Et surtout à « l'enseignement de l'ignorance.* »

JEAN CONTRUCCI.

Deux porte-conteneurs commandés à la Ciotat ?

Dans quelques jours lorsque les complexes « montages financiers » avec les pouvoirs publics auront été arrêtés dans le détail, les chantiers navals de La Ciotat pourront annoncer une importante commande. Il s'agit de la construction d'un gros navire porte conteneurs de 20 500 tonnes de la Compagnie générale maritime (C.G.M.) pour ses lignes des Antilles. Cette simple commande pourrait se transformer en double commande si les chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire, qui sont sur les rangs pour construire un navire identique pour la C.G.M., signe un marché qu'il négocie actuellement avec un autre armateur.

L'AMENAGEMENT DE L'ETANG DE BERRE : LE PERSONNEL REAGIT. — Après la polémique engagée entre M. Gaston Defferre et l'Etat *(le Monde* des 15, 16 et 19 novembre), à propos des difficultés financières de l'établissement public d'aménagement de l'étang de Berre (EPAREB), le personnel de cet organisme, réuni le 21 novembre, déclare « *refuser de faire les frais des différends qui opposent l'Etat aux élus* ». « *Nous défendrons notre emploi et sa qualification.* »

la parole à...

PAUL DIJOUD

Les alpages sur la pointe des pieds

POUR tout observateur de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur, la complémentarité entre la haute montagne très dépeuplée et plaines et littoral souvent très urbanisés ne fait pas de doute. La population de la région le ressent ainsi, qui de plus en plus nombreuse visite les parcs naturels, dont le très beau parc national des Ecrins. La croissance de cette fréquentation pose d'ailleurs la question de sa compatibilité avec la préservation d'une nature demeurant très fragile. Les responsables des parcs connaissent bien ce problème.

En fait, lorsque l'on pense à l'animation du parc des Ecrins, à sa vocation régionale, il faut garder à l'esprit trois remarques simples mais essentielles.

La première est que le développement, dans notre pays, des parcs naturels n'est pas le fait du hasard. La politique gouvernementale répond aux aspirations d'une population de plus en plus urbaine. Citadins, nous souhaitons tous pouvoir, à l'occasion, retrouver la nature.

La seconde est que la haute montagne ne s'aborde pas, ne devrait pas s'aborder à la légère. Elle demande respect et passion à la fois. Ses fervents me comprendront et, je l'espère, les néophytes m'écouteront quand je dirais que la moindre promenade en montagne peut offrir à celui qui sait voir et entendre des heures très belles, faites d'efforts, de prudence, de beauté et d'enthousiasme.

La troisième est que le personnel du parc des Ecrins est composé de montagnards, c'est-à-dire d'hommes qui aiment leur montagne et la connaissent mieux que quiconque, qui savent comment l'aborder. Ils peuvent susciter une nouvelle façon de vivre en montagne, respectueuse, bien sûr, des sites, mais aussi des hommes.

Actuellement secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, Paul Dijoud a été plusieurs fois membre du gouvernement depuis 1973. « Enarque », né à Neuilly-sur-Seine en 1938, membre du bureau politique du Parti républicain (P.R.), il fut élu député des Hautes-Alpes pour la première fois en mars 1967. Il est maire de Briançon depuis 1971.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est belle et fragile à la fois, en raison du climat — que l'on songe aux incendies de forêt, — de l'altitude, de l'intense fréquentation touristique. Le parc des Ecrins peut être un lieu où les visiteurs redécouvrent la nature avec justesse et respect. Je mets beaucoup d'espoir sur le rôle qu'il peut jouer auprès des jeunes et qui est déjà très largement amorcé.

Je suis convaincu, en effet, que si un enfant comprend que dévaler le long d'un raccourci précaire détruit en quelques minutes cinquante ans de lente création végétale, il s'en souviendra sa vie entière.

S'il apprend à s'arrêter un instant sur l'alpage, il découvrira un univers merveilleux de finesse, de couleurs, d'odeurs. Il verra aussi, et ce n'est pas donné à l'homme pressé, la marmotte, l'aigle royal, le coq de bruyère, le chamois... Plus tard, dans sa vie d'homme, il saura observer, regarder autour de lui.

Il découvrira également qu'en montagne le groupe se met au pas du plus lent, et il associera dans son souvenir la découverte de la beauté de la nature aux amitiés nouées dans la solidarité.

Voilà ce que notre région peut espérer de nos parcs naturels de montagne, de l'animation qui s'y développe. Et pourquoi ne pas imaginer qu'un jour ils n'auront plus de raison d'exister, que leurs limites administratives perdront tout sens, tant sera grand le respect attentif de la nature qu'ils auront su inculquer, à travers nos populations montagnardes, à leurs visiteurs tant attendus.

CORRESPONDANCE

L'inventeur de la Côte d'Azur était le « sous-préfet aux champs »

Après l'article de Maurice Denuzière sur les Alpes-Maritimes dans « Une semaine avec Provence - Alpes - Côte d'Azur (le *Monde du 22 novembre), M. Bernard Le Clerc, sous-préfet de Vervins, dans l'Aisne, nous écrit :*

Stephen Liégeard est bien l'inventeur de la *Côte d'Azur*, titre l'un de ses nombreux ouvrages ; la première édition parut en 1886. Mais s'il ne prétendit jamais faire œuvre de journaliste, comme le pense avec esprit M. Maurice Denuzière, Liégeard fut poète et aussi bien d'autres choses.

Né à Dijon en 1830, d'une vieille famille d'excellente bourgeoisie, il a été successivement sous-préfet (1859) de Briey puis de Parthenay. Nommé à Carpentras en 1864, grand ami des Félibres et des jeux floraux, il se retrouva sous les traits du « sous-préfet aux champs » d'Alphonse Daudet ; un sous-préfet consciencieux, au discours et à la plume faciles, contrairement à la légende qu'accrédite cet auteur.

Attiré par la politique, Liégeard sera élu député de la Moselle en 1867, département où son beau-père, le maître de forges Joseph Labbé, possède, à Gorcy, des intérêts considérables. La chute de l'Empire met fin à sa carrière ; il habitera désormais une grande partie de l'année à Cannes, où il est mort en 1925 — avant-hier... — tout en poursuivant une production poétique intarissable et éclectique et, faut-il le rappeler, vainement son élection à l'Académie française.

gros plan

Des pièges pour tous les soleils

L'ENERGIE dispensée, en France, et chaque année, par le soleil est cinq mille fois plus importante que la somme des diverses autres énergies utilisées.

Ce constat suffit à expliquer l'activité de chercheurs pour qui cette énergie devrait pouvoir remplacer — au moins partiellement — celles de plus en plus coûteuses et qui s'épuisent rapidement.

Ainsi, pour cet Antibois, installé depuis quelques années dans le pays et spécialisé dans les réalisations de climatisation classique de serres, horticoles et agricoles — climatisation obtenue à partir d'une chauffe au mazout — la crise, en même temps qu'elle faisait chûter son chiffre d'affaires de 20 %, montrait impérativement la nécessité d'une reconversion, d'un indispensable virage.

Entouré d'une équipe, dont il dit volontiers qu'elle est l'âme et le moteur de son entreprise, Jacques Giordano, 40 ans, ingénieur E.I.M. (école des ingénieurs de Marseille), a résolu, dès cette époque, de solliciter le soleil.

Il est, aujourd'hui, le premier fabricant français de « capteurs » solaires, ces « pièges à calories » essentiellement fondés sur l' « effet de serre » dont le système est inspiré : offrir au soleil de grandes surfaces de vitrage qui absorbent sa chaleur et ne la laissent plus sortir.

De recherches en essais, l'entreprise a affiné et diversifié sa production et, depuis le « tournant » de 1973, la S.A. Giordano, installée sur quelque 16.000 mètres carrés de pinèdes et de maquis dans la zone industrielle d'Antibes (sur le territoire de la commune de Vallauris), a fourni un millier de chauffe-eau solaires et plus de 5.000 mètres carrés de « capteurs ».

Une Z.U.P. de huit cent quarante logements à La Rochelle a été équipée par ses soins ainsi que les installations de l'aéroport de Nice-Côte d'Azur dont la production d'eau chaude sanitaire est assurée par ce système.

De même, un village de vacances de la marine nationale, au Pradet, dans le Var, et un autre, des P.T.T., au Barcarès, dans le Roussillon, sont dotés de ces « capteurs » mis au point à Antibes. Et le ministère de l'industrie procède, actuellement, à l'installation d'appareils destinés à la production d'eau chaude pour ses cantines.

De nombreux particuliers ont aussi été séduits par cette « récupération solaire » que trahissent les grands châssis de verre alignés sur le toit des maisons ou au bord des piscines.

Des pays à fort ensoleillement, tels que l'Espagne, la Grèce, le Liban et le Maroc, ont fait appel à cette technologie qui leur convient « naturellement », mais d'autres, comme la Suisse, la Hollande ou l'Allemagne de l'Ouest, bien que moins privilégiés sur ce plan, ne sont pas restés indifférents à l'intérêt du système.

« Cette énergie nouvelle, aussi vieille que le monde, n'est pas l'apanage du Midi, dit *Jacques Giordano*. La quantité de chaleur que dégage le soleil, même lorsqu'il est timide ou voilé, est loin d'être négligeable et, avec l'intervention de procédés complémentaires tels que la « pompe à chaleur », qui ne réclament qu'une faible consommation d'énergie électrique, les résultats obtenus sont aussi satisfaisants que dans les pays mieux exposés.

» Pour l'heure, cependant, l'énergie solaire, si elle a dépassé le cadre de la simple recherche, reste une énergie d'appoint, même si cet appoint, comme cela a été le cas à La Rochelle, représente 70 % des besoins d'énergie. »

Conscient des limites actuelles du procédé, M. Jacques Giordano est convaincu qu'il « tient le bon bout », et il a des projets.

Voisin de la « cité des cerveaux » de Sophia-Antipolis, il est en liaison avec les bureaux d'études du Commissariat à l'énergie atomique et de l'Ecole des mines pour la mise au point de brevets destinés à améliorer les différents systèmes, et notamment les moyens de retenir plus longtemps la chaleur emmagasinée par les « capteurs ».

Selon lui, on n'est qu'au tout début d'une technologie appelée à jouer un rôle important en matière de chauffage individuel et collectif. Aujourd'hui, sa « branche solaire », qui ne représente que 8 % de son activité, est déficitaire, bien que le chiffre d'affaires ait doublé en un an. « Je persévère, *dit-il*, j'investis sur l'avenir. »

Avec ses soixante employés, dont sept ingénieurs thermiciens et électroniciens, il a pris un pari qu'il compte bien gagner. Premier constructeur français de capteurs solaires, sans doute, mais resté dans les limites d'une petite entreprise, il mise surtout sur la matière grise et les idées. Il veut continuer à « piéger » les calories. « Plus rien en matière d'énergie ne sera comme avant, *conclut-il*. Il faut se garder de l'oublier. »

MICHEL VIVÈS.

RÉGIONS

Paris

L'affichage sera réglementé quartier par quartier

Le maire de Paris, M. Jacques Chirac, vient d'annoncer la création d'une commission de l'affichage et de la publicité à l'Hôtel de Ville. Cette commission sera constituée de représentants des services de la Ville, des services de l'Etat et des professionnels de la publicité et de l'affichage. Elle devra élaborer pour Paris un véritable *« plan d'occupation des sols »* de l'affichage et de la publicité à travers la capitale. Une réglementation précise sera fixée zone par zone, ce qui permettra au public, à l'administration et aux professionnels de connaître clairement le régime de l'affichage applicable à chaque endroit de la Ville.

« Il va de soi, a affirmé M. Chirac, *que pour mener à bien cette tâche la commission devra procéder aux consultations les plus larges. Elle fera participer les élus de chaque quartier à ses travaux et recueillera les avis et les suggestions des commissions d'arrondissement, des commissions extra-parlementaires et des associations de défense des sites parisiens. »*

Cette commission pourra être saisie de l'ensemble des projets qui prévoient l'utilisation des techniques nouvelles, des aménagements publicitaires à l'échelle d'un quartier (les Halles ou la gare de Lyon), et des projets prévus aux abords des monuments historiques et des sites protégés. Cette commission pourra être consultée pour avis par le maire pour toutes les questions concernant l'affichage « culturel » ou affichage à but non lucratif, l'affichage sauvage et les campagnes d'affichage pour les causes d'intérêt national.

Comme il l'avait affirmé dès son arrivée à l'Hôtel de Ville, M. Chirac entend réglementer la publicité à Paris. Cependant, cette politique devra s'insérer dans le cadre législatif et réglementaire existant. Or ce cadre est aujourd'hui inadapté. Le texte de base est la loi du 12 avril 1943 qui réglemente l'affichage et la publicité suivant le principe qu'elle est libre dans tous les secteurs où elle n'est pas expressément interdite par arrêté municipal, préfectoral ou ministériel. Un projet de réforme de ce texte est prêt depuis quatre ans mais n'a toujours pas été présenté au Parlement : il s'agirait d'inverser le principe et d'interdire l'affichage et la publicité, sauf dans des zones spécialement délimitées.

D'autre part, la loi ne tient pas compte du style différent des quartiers récemment rénovés ou construits (Front de Seine, Italie, Montparnasse) et des nouveaux procédés utilisés par les afficheurs (mobilier urbain, dispositif lumineux ou animés).

Cette commission devrait permettre, enfin, d'éviter une nouvelle « affaire Decaux ». En effet, ce projet d'installer des mâts de signalisation aux carrefours, mais aussi de grands panneaux publicitaires, mal localisés et mal acceptés par les Parisiens, ne pourrait plus être voté « à la sauvette » comme ce fut le cas avec le précédent Conseil de Paris. Est-ce la fin de l'anarchie publicitaire à Paris ?

● *Broca contesté.* — Plusieurs associations de la capitale veulent soumettre au maire de Paris *« un contre-projet »* pour l'aménagement des terrains de l'ancien hôpital Broca à Paris dans le treizième arrondissement. Il n'est pas possible, déclarent-elles, de laisser les travaux commencer le mois prochain *« dans l'incertitude actuelle d'un projet vieux de quatre ans dont les conceptions sont périmées et qui entraînerait la disparition de la plupart des cent quinze arbres existant sur ce terrain ».*

Nord-Pas-de-Calais

Les habitants de deux communes de la banlieue lilloise sont consultés sur le budget et les équipements publics

De notre correspondant

Peut-on associer directement les citoyens aux grandes décisions qui engagent l'avenir d'une commune ? C'est en tout cas la difficile tentative qu'entreprennent simultanément deux municipalités de la banlieue lilloise, celles de Mons-en-Barœul et de Villeneuve-d'Ascq, villes conquises en mars dernier par des listes d'union de la gauche et dirigées par des maires socialistes.

A Mons-en-Barœul (vingt-neuf mille habitants), le maire, M. Marc Wolf, jeune professeur, leader de la tendance CERES de la fédération du Nord du P.S., et son conseil lancent un référendum sur le budget. Il s'agit avant tout de *« recréer une vie collective et de développer la démocratie locale qui s'est éteinte dans les grands ensembles d'une cité-dortoir »*... Les citoyens de Mons-en-Barœul âgés de plus de dix-huit ans — y compris les immigrés — seront appelés à se prononcer le 26 novembre en se rendant dans les quelque trente-cinq bureaux de vote répartis dans la ville.

Trois hypothèses budgétaires résultant d'une consultation des associations et concernant notamment les équipements sont soumises à leur réflexion. Dans l'hypothèse basse, la ville réalise le strict minimum, ce qui obligerait à un relèvement des impôts de 11,4 % : dans l'hypothèse moyenne, un effort particulier est prévu pour les espaces verts, l'aménagement du fort, d'un stade, mais les impôts augmenteraient de 15 %. Enfin, l'hypothèse haute permettrait la multiplication des équipements (crèches, maisons de quartier), mais les impôts s'alourdiraient de 20 %.

Ce référendum a déjà suscité des controverses et des débats dans la presse. Le responsable local du P.R. dénonce cette opération comme *« un piège dans lequel sont tombés des responsables d'associations dévoués mais non aguerris à la politique »*...

A l'est de Lille, à Villeneuve-d'Ascq, ville nouvelle de quelque cinquante mille habitants, le maire socialiste, M. Gérard Caudron, lui aussi jeune professeur, et son conseil d'union de la gauche, posent une question non moins importante à la population : *« Faut-il achever la ville nouvelle ? »* Ici aussi les citoyens sont convoqués le 26 novembre, non pas pour voter mais pour participer à des forums-débats. Actuellement, une exposition itinérante présente l'évolution des quartiers, les équipements nécessaires avec, naturellement, les incidences financières. Un journal a été diffusé pour montrer les écueils sur lesquels risquent de se briser les grands rêves d'une ville nouvelle créée il y a une dizaine d'années environ. Les mathématiques semblent assez simples : en quatre années si l'on poursuit l'aménagement prévu, la ville devra investir 100 millions de francs en ayant recours à l'emprunt sans doute, mais son budget passera de 35 à 80 millions. Or ce n'est pas sans amertume que la municipalité a dû, dès les premiers mois de sa gestion, augmenter les impôts locaux de 27 %. Elle n'est guère décidée à poursuivre dans cette voie.

Cette consultation populaire vise à appuyer les démarches du conseil municipal auprès du groupe central des villes nouvelles duquel on attend une aide financière importante et même un engagement global pour quatre années. Elle tend aussi à conforter la position des élus représentant Villeneuve-d'Ascq à l'Etablissement public d'aménagement de Lille-Est (EPALE), organisme technique chargé de construire la ville. Cet organisme doit se réunir le 1er décembre pour décider du lancement de mille trois cents logements chaque année, sur quatre ans. La commune en ce cas devrait évidemment assurer la mise en place des équipements collectifs nécessaires.

Après les forums-débats, un rapport de synthèse sera soumis au conseil municipal qui, le 29 novembre, fera connaître sa décision. Le développement de Villeneuve-d'Ascq ne peut, à l'évidence, être bloqué du jour au lendemain, mais il pourrait être considérablement freiné. En tout cas, les élus redoutent l'asphyxie faute de crédits. Le remboursement des emprunts ne figure actuellement que pour 1 800 000 F au budget grâce à un différé d'amortissement. Il passerait en 1982 à 17 millions de francs si rien n'était changé. Est-ce supportable ?

GEORGES SUEUR.

A PROPOS DE...

LES PROJETS DU MINISTÈRE DES P.T.T.

La poste aux oubliettes ?

La poste a-t-elle un avenir ? Le premier ministre a demandé à M. Jean Ripert, commissaire au Plan, de former un groupe de travail pour répondre à cette question d'ici à la fin de l'année. Dans cette conjoncture, les postiers ont plus que jamais l'impression que le gouvernement souhaite « remiser » le service postal aux oubliettes.

Les observateurs connaissaient, de longue date, la rancœur et les complexes que nourrissent les postiers à l'égard de l'administration-sœur des télécommunications. Le malaise semble, aujourd'hui, poussé au paroxysme, si l'on en croit les propos tenus par M. René Joder, directeur général des postes, et par ses principaux collaborateurs, à l'occasion d'un déjeuner auquel ils avaient convié l'Association des journalistes des télécommunications et des postes.

« Le public connaît le préposé ou l'agent qui se trouve au guichet du bureau de poste, mais, en fait, il ignore ce qu'est la poste, *constate M. Joder.* Côté gouvernement, c'est la même chose : on ne nous donne pas les moyens d'assurer le service public. D'ailleurs, par principe, nous sommes suspects aux yeux du ministère de l'économie et des finances ou du secrétariat d'Etat à la fonction publique. Lorsque les télécommunications veulent installer un câble téléphonique entre Paris et Marseille, personne ne leur demande rien. C'est trop calé. En revanche, lorsque la poste se propose de mettre en service un avion entre ces deux villes, il faut que je justifie ce choix devant toutes sortes d'instances. Les conseilleurs ne nous font jamais défaut. »

La direction générale des télécommunications a mis le feu aux poudres en laissant entendre que le « courrier électronique » de demain supplanterait la lettre dont le caractère suranné est, selon elle, évident. Parmi les nombreuses techniques envisagées, figure d'abord celle du fac-similé qui permettrait de transmettre à domicile, grâce à une ligne téléphonique, une feuille 21 × 27 cm. Le laps de temps nécessaire pour obtenir cette photocopie est actuellement compris entre deux et six minutes, mais il pourrait être abaissé à quelques dizaines de secondes. Coût prévisible du matériel : entre 1 000 et 1 500 francs.

Le poste de télévision ordinaire est aussi susceptible *de recevoir des messages privés. Il suffirait d'utiliser un réseau spécialisé (Antiope) et de coupler le récepteur avec une imprimante pour transmettre* des documents.

Enfin, la formule du télétexte emploie des machines à écrire à mémoire qui sont commandées à distance par des cassettes. Par le canal des réseaux Caducée ou Transpac, le télétexte peut servir à l'établissement de listing et à la vente personnalisée par correspondance.

« Il est faux de dire que ce courrier électronique condamne la poste, *affirme M. Joder.* D'abord parce que les télécommunications n'ont réalisé aucune étude de marché et aucune étude de prix. Ensuite, nous constatons que tous ces systèmes concurrencent plus le télex ou le téléphone que la lettre traditionnelle. »

L'avenir c'est le « mailer »

« Non, la poste ne souffrira pas de ces innovations techniques. Depuis des siècles, nous avons toujours utilisé les moyens de transmission les plus modernes : chemin de fer, dirigeables, avions. Nous restons imbattables en raison de notre réseau de collecte et de distribution. Nous sommes prêts à collaborer avec les télécommunications pour distribuer les télécopies que le téléphone acheminerait. Mais l'avenir nous semble plutôt se trouver du côté du « mailer », cette lettre qui permet de taper simultanément l'adresse à l'extérieur de l'enveloppe et le message à l'intérieur. Les services des impôts s'en servent déjà et nous évaluons le marché à un milliard de « mailers » en 1980. »

La poste conserve un atout dans sa manche. Si les télécommunications s'obstinaient à lui faire la guerre, elle demanderait à faire bénéficier ses usagers de tarifs dégressifs en fonction de la distance. Comme le téléphone.

« Car, nous en avons assez d'être soumis à des contraintes dont les télécommunications sont dispensées, *conclut M. Joder.* La poste n'a pas d'argent. Le téléphone, si. Je n'ai aucun droit de regard sur l'uniforme des postiers. En revanche, les télécommunications peuvent installer de luxueuses boutiques du téléphone en face de nos bureaux de poste. Je dis que dans ce cas, l'unité des P.T.T., c'est de la foutaise ! »

ALAIN FAUJAS.

AUTOMOBILE

Alfa-Romeo Giulietta : une chanson sous le pied



Evidemment, si l'on n'aime pas conduire, plonger dans le virage — raisonnablement comme il est aujourd'hui recommandé, — en sortir pleins gaz sans trop forcer non pas pour le moteur qui ne demande que ça mais pour le gendarme peut-être embusqué, si l'on pense qu'une voiture c'est deux banquettes sur quatre roues avec un plateau à l'arrière pour mettre quelques paniers, quelques paquets, alors, évidemment, la nouvelle Alfa-Romeo apparaîtra comme une automobile, une de plus, rien de plus. Bien conçue, bien dessinée, de la gueule aux roues arrière. Parce que, après, elle semble être, en reculant trop brusquement, rentrée dans un mur : arrière tronqué, boursouflé, relevé, curieux. On s'y fera peut-être.

Elle s'appelle Giulietta, comme autrefois, en 1955, une sœur qui a vécu des heures de gloire. Elle va remplacer les Giulia et, comme elles, a un 1 300 (1 357 cm3) ou un 1 600 (1 570 cm3), ce qui veut dire 95 ch ou 109 ch. Pas mal. Surtout quand cela ronfle à l'assaut d'une côte en troisième et qu'aux deux tiers du parcours la quatrième et la cinquième sont là, prêtes à prendre la relève, tranquilles.

Passons sur le petit retard entre le geste et la réponse. La boite de vitesses est à l'arrière, alors bien sûr, la voiture est, dans les masses, mieux équilibrée. Néanmoins, il y a — il faut le savoir — ce petit temps mort dont la tringlerie est responsable. Ce n'est pas nouveau.

Mais il y a le reste. D'abord ce souffle sous le capot, cette chanson sous le pied. Une assurance dans le virage qui fait un peu crier les pneus. Légèrement sous-vireur. Cela aussi n'est pas nouveau. Et puis un siège qui est un siège, un volant qui se règle à bonne mesure et un capot fuyant qui laisse voir la route sans en rien cacher. Dedans, il y a de la place pour quatre personnes à l'aise. Devant et derrière, les pare-chocs sont pleine tôle, avec un spoiler sous la calandre, pas en plastique, en acier.

Elles seront en France, au début de l'année, la 1 600 d'abord, la 1 300 plus tard. Pour 40 000 francs dit-on.

CLAUDE LAMOTTE.

CARACTERISTIQUES. — Moteur 4 cyl. longitudinal avant ; roues motrices arrière : alésage course 78-82 mm (pour le 1 570 cm3) 80-67,5 mm (pour le 1 357 cm3) compression, 9/1 ; puissance, 109 ch din à 5 600 tours-min. (1 570 cm3) 95 ch din à 6 000 tours-min (1 357 cm3) ; deux arbres à cames en tête ; couple max., 14,5 mkg à 4 300 tours-min. (1 570 cm3) et 12,3 mkg à 4 500 tours-min (1 357 cm3). Freins à disque sur les quatre roues.

Suspension, AV indépendante, AR De Dion ; amortisseurs hydro-télescopiques à effet progressif ; boîte 5 vitesses.

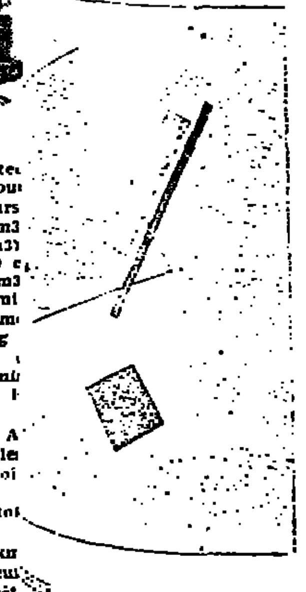
Empattement, 2,51 m ; long. tot. 4,21 m ; larg. max., 1,65 m.

Performances : vit. max. 175 km-heure (1 570 cm3), 165 km-heure (1 357 cm3) ; kilomètre départ arrêté 33 sec. (1 570 cm3) et 35,2 sec. (1 357 cm3).

LES VENTES ONT STAGNÉ EN OCTOBRE

Les ventes d'automobiles ont diminué de 2,3 % en octobre sur le marché français atteignant 172 020 unités, indique la note mensuelle de conjoncture de la Chambre syndicale des constructeurs automobiles. Les exportations des firmes françaises ayant également marqué le pas (— 0,6 % en octobre par rapport à 1976), la production d'automobiles n'a progressé que très légèrement (+ 3 % en cadence journalière). Au total donc, le mois d'octobre a été dans l'automobile un mois de stagnation. En revanche, la dégradation du marché s'est encore accentuée dans le secteur des véhicules industriels, la légère reprise (+ 4,4 %) des ventes de petits véhicules (moins de 6 tonnes) ne compensant pas la chute des ventes des véhicules lourds de plus de 6 tonnes : — 18,4 % en octobre par rapport à l'an passé.

● *La Simca 1307-1308* a établi un record de production chez Chrysler-France, où, pour la première fois, cinq cent mille exemplaires d'un même modèle ont été produits en deux ans. La montée en cadence a été la suivante : 400 voitures par jour en octobre 1975 ; 850 en décembre 1975 ; 1 050 en mai 1976, et 1 35[illegible] voitures par jour actuellement. La 500 000e Simca 1307-1308 a été fabriquée le 10 novembre, à 10 h. 15, à Poissy ; c'est une 1308 GT blanche, destinée au marché allemand.



Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

« LES BURGRAVES » par Vitez

Hugo au pain sec

CINQ acteurs occupent le terrain. Ils sont accoutrés d'habits usagés, comme ces sous-prolétaires que l'on appelle « clochards ».

Les clochards font l'objet de deux lieux communs : ils sont vêtus de hardes, ils dorment sous les ponts. Vitez recouvre ses clochards de choses dépareillées chaudes, qu'ils portent en effet, à la ville, pour combattre leur ennemi premier, le froid. Et le décor que Vitez a fait exécuter par Erik Desmazières est un escalier surmonté d'un parapet de pierre de taille. Il y a une sculpture qui pourrait orner un pont.

L'escalier est en bois, mais la perception d'ensemble du décor, avec ses cinq clochards dessus, est bien celle de ces marches qui descendent d'un quai à une berge, juste à côté d'une pile de pont qui coupe le vent glacial.

Au début du spectacle, les cinq clochards sont blottis sous une seule couverture, et la main de l'un d'entre eux sort à l'air libre pour prendre un quignon de gros pain posé sur une marche. Plus tard, ils pourront s'asseoir, se cacher sous les marches ou dans une tanière au bas de la sculpture.

Les clochards n'ont pas ici pour la première fois accès à la scène du théâtre. Ils peuplent les pièces de Samuel Beckett. Les choses que Beckett leur fait dire figurent un dénuement extrême, un comble de détresse. Les clochards mis en scène par Antoine Vitez disent des vers de Victor Hugo.

La pièce d'Hugo, les Burgraves, *est légendaire : on la dit impénétrable. En fait, elle n'est pas longue (beaucoup moins que* Cromwell, *un peu moins que* Ruy Blas) *et elle n'est pas obscure.*

La légende vient peut-être de ce que Victor Hugo faisait, en écrivant les Burgraves, *un rêve de grandeur. Il songeait au* Livre de Job, *à Homère, à Dante, à Eschyle, à Shakespeare, à* Faust. *Il voulait donner un très grand poème dramatique philosophique. Il ne l'a pas fait. On entrevoit dans l'ombre, à la lecture des* Burgraves, *des reliefs brusques de l'intention. Mais ce qui l'emporte, c'est un mélodrame romantique : deux frères qui aiment une même femme, des crimes, une fiancée vendue qui, « parce qu'elle est Corse », prépare une vendetta terrible. Et le vers de Victor Hugo reste ce qu'il est, gymnastique acoustique qui frôle souvent le canular : avec ce beau cheval de cirque, on ne se lance pas dans l'éther.*

Les burgraves d'Hugo sont des princes locaux puissants et sauvages : ils viennent en deuxième place, quant au pouvoir, après l'empereur. Vitez les présente en clochards. Il a vu une correspondance entre les gestes fragiles de ces burgraves très âgés, plus que centenaires, et les gestes des clochards que le froid et la faim handicapent. Peut-être Vitez a-t-il voulu aussi, par ce spectacle, créer une image de la condition des acteurs aujourd'hui en France, si souvent inscrits au chômage ? Il ne faut pas aller voir ces Burgraves *pour assister à une représentation de la pièce de Victor Hugo. Ces fragments que les clochards récitent, le public ne les saisit pas. S'il ne sait pas la pièce par cœur, il n'en aura pas, ici, la moindre idée. Le texte d'Hugo est un minerai que Vitez fait réagir.*

La dramaturgie de Vitez est centrifuge. Les pièces qu'il approche suscitent chez lui des idées, dont les densités sont hétérogènes. Plus Vitez tend vers l'œuvre jouée, plus il s'en éloigne. On pense aussi à ces dessins obtenus par la méthode du frottis : vous placez un papier sur une planche, vous frottez avec un crayon noir gras. Sur le papier apparaît une empreinte qui exprime une mémoire dépérie de la planche et certains de ses accidents.

Le jour où les spectateurs arriveront dans les théâtres sans idées préconçues, comme lorsqu'ils s'installent sur une plage ou s'appuient à leur fenêtre, ils pourront avoir avec un tel spectacle des échanges profonds. Ils n'en sont pas encore là. Les acteurs que Vitez dirige font songer à des naufragés qui, très loin de la côte, lanceraient des signes. Mais l'intellectualisme aliène tellement ces signes que, à part les « théâtrologues », personne ne peut les comprendre, ni même les prendre pour ce qu'ils sont : nous croyons voir plutôt des épaves flottantes, des ailerons de marsouins, des crocs de rochers qui affleurent. Bertrand Bonvolsin, François Clavier, Rudy Laurent, Pierre Vial, Claire Wauthion, se retrouvent quand même entiers à la sortie des artistes.

Ces Burgraves *sont une énigme. A chacun d'en acclimater, pour sa part, les termes obscurs.*

M. C.

★ Théâtre de Gennevilliers, 20 h. 45.

« Hamlet » par la Taganka

Lioubimov et sa lampe de poche

Le Théâtre de la Taganka, que dirige Iouri Lioubimov, donne à Chaillot, jusqu'à la fin de la semaine, trois des spectacles qu'il a présentés dans le cadre du Festival d'automne. Il joue ensuite à Villeurbanne et à Marseille.

LES Russes ont la coutume de tenir leur maison propre. Les rideaux de tulle ou de dentelle qui coupent le jour de leurs fenêtres sont lavés une fois par semaine. Ils en ont deux jeux ; cette blancheur des rideaux étonne les étrangers (chez nous, les voiles de tulle sont souvent gris de poussière). Ils lavent les sols à grande eau, chaque jour ou tous les deux jours, bien sûr les carreaux de cuisine, mais même les parquets, souvent peints en couleur brique sombre.

Pour laver les sols, l'épouse et l'aimable mari socialiste utilisent la méthode bien connue de la serpillière enroulée autour du balai — nous voulons parler du balai modèle courant, composé d'un manche auquel est fixée perpendiculairement une brosse. Au moment où l'on soulève le balai, la serpillière humectée pend verticalement, comme un tapis tendu sur un fil à linge.

Le personnage principal de la pièce de Shakespeare *Hamlet*, prise en charge par le Soviétique Iouri Lioubimov, est une serpillière géante d'au moins quinze mètres de long, qui pend sur la scène, l'occupe entièrement, comme si le manche du balai était tenu au-dessus, dans les cintres.

Le grand nettoyage

Une ménagère géante va faire, pendant trois heures, le ménage : elle lave le plancher de scène. Cette ménagère est invisible. Elle est très vive, son balai-serpillière exécute des mouvements tournants, des huit.

Si l'un des acteurs *nains* de *Hamlet* a le malheur de se trouver sur scène où il ne faut pas, il est emporté par la serpillière sans crier « ouf ». A d'autres moments, lorsque la serpillière reste au repos pour trois secondes, des acteurs en soulèvent le bord, par dessous, et montrent leur frimousse.

C'est beaucoup moins *Hamlet* que *la Grande Lessive*. Le public soviétique est sûrement à même de discerner de quels nettoyages, généraux ou particuliers, cette serpillière est l'emblème. A prendre soin, comme nous faisons, de décrire aussi exactement que possible ce personnage géant, on risque de donner au compte rendu de ce spectacle un ton un peu drôle. Il n'en est rien, au théâtre. Cette serpillière est sinistre. Chez nous, à Paris, les 18 et 19 novembre au soir, cette serpillière évoquait avec force la machine qui a balayé de notre sol, une nuit, presque en un tournemain, Mᵉ Croissant.

On ne peut pas tout faire en même temps. Iouri Lioubimov a très bien mis en scène et dirigé sa serpillière, elle a requis tous ses soins. *Hamlet* est dès lors un divertissement accessoire, que Lioubimov traite sans enthousiasme. Entre deux coups de serpillière, les scènes de Shakespeare arrivent dans l'ordre, l'une après l'autre. Elles sont jouées, sans plus. Un peu comme une corvée machinale. Personne n'y croit. Qu'importent les rois de Shakespeare, les délires d'Hamlet ou d'Ophélie, qu'importe l'art du théâtre, à partir du moment où un engin omniprésent, insaisissable, peut vous balayer tout ça !

Les *comédiens de la* Taganka font donc, dans cette pièce, leur travail, sans plus. Le merveilleux acteur Veniamine Smekhov qui, entre les représentations, écrit des poèmes magnifiques, et à qui Lioubimov demande souvent conseil, joue même le rôle du roi Claudius avec un air de se moquer du monde qui est assez sidérant. Seul Vladimir Vyssotski semble prendre son rôle (Hamlet) au sérieux : on dirait un petit coq champion de gymnastique qui roule les pectoraux et martèle les phrases d'une voix rageuse. Un Hamlet comique par *excès de zèle, de conviction.*

Ainsi cette mise en scène de *Hamlet* est-elle beaucoup plus insolente que celle de Daniel Mesguich, jouée ces jours-ci à Nanterre. Mais elle est aussi moins belle. Trois heures de serpillière, même sursignifiante, c'est beaucoup. En comparaison, chez Mesguich, quelle poésie, quelle gaieté, quelle jeunesse !

La venue de Lioubimov à Paris aura été un événement d'importance. Les représentations de *la Mère*, de Gorki, *de Dix Jours qui ébranlèrent le monde*, nous auront permis de découvrir une très grande troupe de théâtre qui transforme l'espace de la scène en un foyer brûlant, doué d'une dynamique extraordinaire, où poésie et vérité se relancent sans cesse l'une l'autre.

La dissidence intérieure

Nous aurons découvert aussi l'un des Soviétiques dissidents de l'intérieur qui mènent sur place le combat et qui entretiennent la flamme du public. Il y faut beaucoup de courage et de ténacité.

Nous ne pouvons pas quitter Lioubimov sans rendre compte d'une technique de metteur en scène qui lui est strictement personnelle : le guidage direct à la lampe de poche.

On sait qu'un metteur en scène dirige l'exécution d'un spectacle en inventant et mettant les choses au point au cours de plusieurs semaines (ou plusieurs mois) de répétitions.

Puis les représentations arrivent. Et les spectateurs, qui ne voient les pièces qu'une fois, ne peuvent deviner à quel point la pièce, jouée en public, va changer d'un soir à l'autre. Il suffit d'un rien, de quelque chose qui très vite passe sur scène entre deux acteurs, pour qu'une inspiration démarre ou tombe en panne, pour que la pièce soit sensiblement *meilleure ou moins* bonne, pour qu'elle soit même une autre pièce. C'est là l'une des qualités intrinsèques du théâtre, qui d'ailleurs rend la critique et les études savantes assez illusoires, parce que les critiques raisonnent sur une seule pièce d'un seul soir, alors qu'il leur faudrait voir, pour se faire une idée au moins un peu approchée, dix soirs de suite dix mêmes autres pièces. En revanche, d'un jour à l'autre, un film de Vigo ou une toile de Goya changent peu.

A partir de la première *représentation en public*, le metteur en scène assiste dans un coin sombre à la pièce et note sur un carnet les changements imprévus, ceux qui lui paraissent profitables, ceux qui lui paraissent mauvais. A l'entracte, ou plus souvent à la fin de la représentation, il réunit les acteurs et leur fait ses observations sur ce déroulement de la pièce qui a navigué sans lui, disons en pilotage automatique. Les corrections de vol sont faites après l'atterrissage.

Pas avec Iouri Lioubimov.

Lioubimov s'installe, pendant chaque représentation de sa troupe, sur une avancée de balcon ou de praticable bien visible des acteurs. Et, pendant toute la pièce, au moyen d'une lampe de poche, il dirige les comédiens par des signaux optiques en morse. Il ne leur laisse pas de répit. Cette lampe de poche tient en somme le rôle de la baguette du chef d'orchestre dirigeant une symphonie.

Il semble que les comédiens de la Taganka s'accommodent sans trop souffrir de cette technique peu banale, de ce pilotage draconien. En France, les acteurs ne l'admettraient pas. Lorsque nous voyons Iouri Lioubimov émettre dans le noir ses signaux optiques, que faut-il le plus retenir, de son abus d'autorité ou de son perfectionnisme ? Du moins le résultat est-il incroyablement beau.

MICHEL COURNOT.

★ T.N.P. de Lyon-Villeurbanne, les 1ᵉʳ et 2 décembre ; Nouveau Théâtre national de Marseille, le 11 décembre.

LE SUPRÉMATISME A LA GALERIE JEAN CHAUVELIN

Histoire de carrés



MODESTE et précieuse exposition que celle-ci, qui, chez Jean Chauvelin, donne un aperçu du suprématisme. Modeste et précieuse, comme la plupart des expositions organisées dans cette galerie qui, depuis dix ans, s'efforce de faire connaître à Paris l'*avant-garde* russe des années 10 et 20. Ce qui n'est pas une mince entreprise. Les traces visibles de l'extraordinaire explosion de la peinture en Russie à la veille, pendant et durant les années qui suivirent la révolution sont rares en France, et n'ont pas été jusque-là très suivies. On a d'ailleurs sans doute beau jeu de l'imputer à la seule difficulté qu'il y a à s'informer sur le terrain même des événements. Paris n'a jamais beaucoup aimé que l'aura de son cubisme soit menacée, et c'est bien de cela qu'il s'agit avec Malévitch qui n'en fait pas moins grossièrement figure de mythe : l'homme du carré blanc sur fond blanc, et des limites du possible en peinture. Le voile commence tout de même à se soulever. Les écrits de Malévitch ont été traduits ou sont en cours de traduction ; les études commencent à affluer, qui éclairent notamment l'homme et l'œuvre sous le jour difficile de la philosophie heideggérienne et de la métaphysique pure.

Avec cette exposition, Jean Chauvelin, qui fut le premier à présenter à Paris des œuvres de Malévitch (dessins en 1970), fait encore figure de pionnier, en montrant à nouveau des dessins de Malévitch, entourés cette fois d'œuvres de ses adeptes, Pougny, Klioune, Rozanova, Popova, Lissitzky, Souietine et Koudriachov, tous plus ou moins évoqués dans l'exposition *« aspects historiques du constructivisme »*, *au Musée d'art moderne* de la Ville de Paris, l'été dernier. Une confrontation qui permet justement de mesurer la fragilité des frontières entre les deux courants ennemis — suprématisme et constructivisme, Malévitch contre Tatline — en dehors des initiateurs.

L'icône et le cosmos

L'exposition regroupe une quinzaine de dessins de Malévitch : trois antérieurs à 1915 et à l'exposition — manifeste 0.10 et aux premières déclarations suprématistes, deux de 1928 (retour à la figure), les autres se situant entre 1915 et 1920.

Petites pages de carnets, notes de travail, carrés annotés, carrés suspendus dans l'espace, confrontés au triangle, au point, à la ligne, formes qui glissent et basculent sur le papier jauni, formes effritées, balladeuses, ou concentrées et stables. Des « petites choses » importantes, qui jalonnent un itinéraire pictural, dans sa volonté de se débarrasser de l'objet, pour affirmer l'absolu de la peinture en tant que telle, son *réalisme* « suprême ».

« *Quand disparaîtra l'habitude de la conscience de voir dans les tableaux la représentation de petits coins de la nature, de madones ou de* Vénus *impudiques,* écrit Malévitch, *alors seulement* nous verrons l'œuvre picturale.

» *Je me suis transfiguré en* Zéro des formes *et me suis repêché* du trou d'eau des détritus de l'art académique.

» *J'ai détruit l'anneau de l'horizon et suis sorti du cercle des choses, à partir de l'anneau de l'horizon dans lequel sont inclus le peintre et les formes de la nature.* » C'était en 1916.

Toute une histoire de formes, oscillant entre une organisation statique et dynamique d'un espace, qui refuse les implications symboliques aussi bien que matérialistes, n'est sans doute pas aussi mystique qu'on le dit — un espace métaphysique chaud (contre l'espace froid *d'un* Mondrian, peut-être), partagé entre l'icône iconoclaste et le cosmique sans astres. Mais ce qui vaut pour Malévitch ne vaut pas forcément pour ses « élèves ».

Icône, quand le triangle noir, frontal, tête en bas, reste en suspens, maintenu par un petit carré et trois traits rouges (Malévitch). Icône encore quand le carré noir s'inscrit dans un rectangle violet, lui-même inscrit dans le blanc d'un support de bois laqué, usé (Souietine, vers 1920), une des plus belles pièces de l'exposition, qui fait penser à Rothko, plus qu'à Albers. Cosmique, quand la couleur est parcellisée, quand la forme en oblique donne l'illusion d'un espace multidimensionnel (les *Proun* dynamiques de Lissitzky). Concentration ou émiettement, importance toujours de la moindre parcelle colorée, du petit rectangle, de la petite barre qui fait tout, dérange un parallélisme, maintient en équilibre, écarté deux blocs-mâchoires rouges et ouvre un canal noir *(Grand relief suprématiste*, de Tchachnik). Noir, blanc, rouge, le suprématisme strict, bannit le jaune solaire et le bleu du ciel. Mais nulle couleur n'est innocente : *Avec le coin rouge, battez les blancs* (une affiche politique de Lissitzky). Resterait le blanc sur blanc ?

Aussi petite qu'elle soit, l'exposition offre un bon échantillonnage de la poussée suprématiste en peinture, mais aussi appliquée à l'affiche, et à l'objet (à l'assiette, à la soupière, à la cafetière, peu convaincantes). Elle apporte également une information rudimentaire en présentant quelques documents permettant de situer le mouvement (photographies de l'ensemble Malévich à l'exposition 0.10, en décembre 1915 - janvier 1916, à Petrograd, publications, etc.). Sans oublier le catalogue qui lui, n'est pas rudimentaire, et servira sûrement d'ouvrage de référence pour les recherches à venir sur le suprématisme (textes de M. Lamac et J. Padrta, E. Kovtoune, Y. A. Bois, D. Karshan, J. E. Bowlt, E. Martineau, J. C. Marcadé). C'est plus qu'une introduction au « on man show » Malévitch, prévu à Beaubourg, en 1978.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Galerie Jean Chauvelin, jusqu'au 25 décembre. Catalogue 60 francs.

Anachronique

Off-Rubens

« ANTWERP ! Un Baudelaire tout fauve et noir gît dans ce mot. Mot plein d'épices et de perles débarquées, sous un ciel pluvieux, par un matelot ivre, à la porte d'une taverne... » *Ainsi Valéry, dans une lettre à Gide, laissait-il filer son rêve, chargeant un nom, au reste déformé, d'images venues d'ailleurs, comme le héros de la troisième partie de* Swann. *Je me demande ce que l'amer auteur de* Pauvre Belgique *aurait pensé de cette attribution qui transfère de Hollande en Flandre le fantasmatique exotisme en abyme, invitation au voyage dans le voyage, d'un Occident fuligineux un instant traversé par l'éclat d'un Extrême-Orient de négoce, ou de contrebande.*

Mais le même Baudelaire, qui méprisait en bloc la « peinture flamande », comme presque tout ce qu'il put voir outre-Quiévrain, et trouvait en Rubens « un goujat habillé de satin », concède du moins, grande nouveauté pour son temps, onze ans avant Burckhardt, quelque intérêt semi-horrifié pour ce qu'il appelle le « style jésuitique » et que nous avons depuis, plus ou moins opportunément, baptisé l'art baroque : « salmigondis, jeu d'échecs, chandeliers, boudoir mystique et terrible, deuil en marbre, confessionnaux théâtraux, théâtre et boudoir, gloires et transparents, anges et amours, apothéoses et béatifications ». Il en trouve un chef-d'œuvre dans l' « église des jésuites », c'est-à-dire, je suppose, Saint-Charles-Borromée, ex-Saint-Ignace. Cette façade enserrée, « théâtre et boudoir », dans la minuscule et parfaite place Hendrick-Conscience est bien, sans méconnaître aucune de ses rivales romaines et autres, l'une des manifestations à la fois les plus chaleureuses et les plus maîtrisées du génie baroque : l'élégance même. Rubens ou non, elle motive à elle seule le voyage d'Anvers.

Dans l'été indien des derniers jours de septembre, où la foule anxieuse des retardataires se pressait au Musée royal, à la cathédrale, à la Rubenshuis, c'était un plaisir redoublé que de flâner dans ces lieux, par comparaison désertés : Saint-Charles, donc, ou la Grande-Place, moins saisissante par elle-même qu'à Bruxelles, mais sublimée, de biais, par l'élan de la tour immense, et constamment amusée par le ruissellement, à même le sol, de la fontaine Brabo : variante, tardive il est vrai (1887 : voilà bien ce que Eugenio d'Ors appelait le baroque-fin-de-siècle, Barocchus finisecularis), *à quoi Rome même ne semble pas avoir songé. Ou la Bourse du Commerce, à la haute verrière dix-neuviémiste, et qui présente cette particularité, unique elle aussi, à ma connaissance, d'être entièrement encastrée dans un pâté de maisons, accessible seulement par deux rues perpendiculaires dont elle occupe la croisée, et qu'elle commande de ses quatre portes (je vois bien que cette description ne donne aucune idée de la chose, mais c'est bien ainsi : expérience spatiale qui ne se laisse pas communiquer, et que chacun doit faire pour son propre dépaysement). Ou le discret musée Mayer Van Den Bergh, pour cette Mère Courage de cauchemar qu'est la* Dulle Griet *de Breughel, Margot l'enragée dont l'extravagant tintamarre de casseroles en bataille entame à peine la quiétude d'une petite salle où trois visiteurs, hypothèse extrême, se gêneraient. Et en prime, la laideur somme toute aimable de cette ville « prosaïque » entre l'affairement grandiose de l'Escaut et celui, trotte-menu, du quartier juif — à deux pas de la gare, comme souvent, et non par hasard.*

Mais Rubens ? Après une heure d'attente aux portes du Musée royal, la bousculade redouble devant les tableaux, dont on aperçoit un ventre par-ci, une fesse par-là, entre deux nuques souvent aussi « flamandes ». O Baudelaire ! Sur des « oreillers de chair fraîche » aussi disputés, qui songerait même à dormir ? Il faut quitter la partie sans avoir pu ni regonfler ni dégonfler ces souvenirs divers, et toujours déjà confus. Le Barocchus flaccidus *n'est pas la meilleure espèce du genre, et le plus beau Rubens est décidément, puisqu'on peut en décider, dans ces* Descentes *(ou* Portements, *ou* Erections) *de* Croix *(j'ai cru en entrevoir une petite, revenue d'Ottawa, oui d'Ottawa, et qui soutient la comparaison avec les deux immenses de la cathédrale) où son génie tourbillonnant se heurte, et ainsi se renforce, à l'incontournable diagonale. J'en dirais bien autant, à tout autre titre, de Caravage, qui culmine à Santa-Maria-del-Popolo ; à l'encombrante Croix nous devons au moins, tardifs et heureux fruits de la Passion, ces accomplissements péremptoires. Leçon confirmée de Saint-Charles et d'ailleurs : le meilleur baroque est réactif, constructif, volontariste. Le meilleur Anvers, et le meilleur Rubens, sont off-Rubens.*

Off-off : retour à Bruges, à sa frêle lumière, à son carillon léger, à ses ruelles patientes, à ses canaux déjà voilés d'un mince épiderme de feuilles mortes, à Memling : au plus humble, au plus précieux silence.

GÉRARD GENETTE.

Un compositeur canadien à l'écoute du monde

Les paysages sonores de Murray Schafer

VOYEZ le paysage à ma fenêtre : la longue nuit d'hiver criblée par les diamants du soleil. Les rameaux alentours crépitent à la cible des sapins comme des carabines miniatures. Nos bottes broient la neige poudreuse qui claquaient hier sur la glace dure. (...) Ma tête est un vaste espace vierge. Sous mes paupières plissées je porte un monde de bois sauvages, de torrents et de rocs, et la nuit mon imagination hurle avec les loups. »

Murray Schafer, quarante-quatre ans, compositeur canadien. Il vit avec sa femme, isolé au milieu d'un des paysages sonores les plus purs du monde, dans la grande plaine de l'Ontario, sa province natale. Dans le petit auditorium du Centre culturel canadien de Paris, il lit un long poème, rêverie, manifeste, utopie, presque apocalyptique parfois, dont la traduction, dite par Gilles Tremblay, prolonge la méditation. Une tête de trappeur ou de savant, avec des cheveux un peu en broussaille, poivre et sel comme le léger collier de barbe, la moustache et le bouc. Des yeux souvent plissés par la réflexion, un regard qui semble percer les apparences ; un léger strabisme et une paille dans ces yeux bleus sont la part du rêve. La voix est posée, sonore sans éclat.

On imagine peut-être quelque descendant attardé de Marie Chapdelaine. Mais non, ce compositeur enfermé dans l'apparent silence du Nord est au contraire un des grands spécialistes du « bruit » ou, plus exactement, un chercheur et un philosophe en quête de l'harmonie du monde, si l'on peut traduire ainsi le titre de son dernier livre *(The Tuning of the World)* (1).

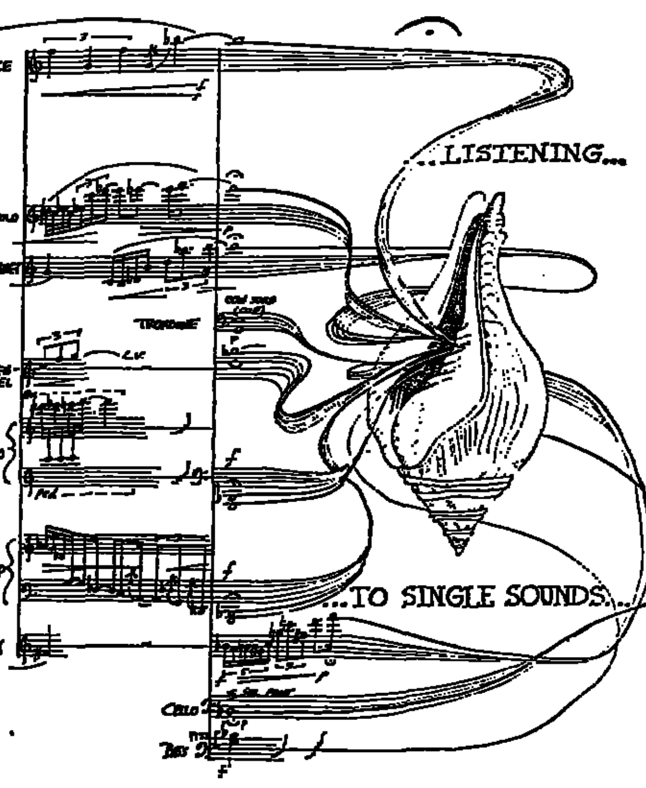
« Le relief sonore du monde est en train de changer, écrit-il : *l'environnement acoustique de l'homme n'a plus rien de commun avec ce que l'on a connu jusqu'à présent. Quelle est la relation entre l'homme et les sons qui l'entourent ? Qu'arrive-t-il quand ces sons changent ? L'univers des sons est-il une composition confuse qui échappe entièrement à notre empire ou bien sommes-nous, nous, ses compositeurs et ses interprètes et pouvons-nous lui donner forme et beauté ? Aujourd'hui, on lutte contre le bruit en essayant de l'atténuer : c'est une façon négative d'aborder le problème, alors qu'il faudrait étudier l'acoustique de l'environnement dans un esprit constructif. Quels sons désirons-nous conserver, renforcer multiplier ? »*

Alors, encouragé par John Cage, il s'est lancé dans une vaste entreprise d'observation sur le terrain, a commencé à établir un paysage sonore de Vancouver, puis étendu son étude à l'ensemble du Canada. Des enregistrements, des cartes, des graphiques, des rapports écrits, relèvent soigneusement les sons, les bruits et leurs agglomérats en différent points de la cité à toutes les heures du jour et de la nuit, étudient la richesse, la pauvreté, la profondeur ou la platitude des perspectives sonores, établissent de véritables partitions de ces « musiques » trop souvent cacophoniques où baignent les villes, et recueillent les impressions qu'en éprouvent les citadins, la signification qu'ils leur donnent. Shafer sait bien ce qu'il en est, lui qui habite au-dessus de la baie de Vancouver, vraie chambre d'échos que sature le bruit incessant des hydravions. Il a monté une campagne publique contre l'hovercraft et réuni cinq mille signatures ; il a fini par gagner.

En 1972, il reçoit une subvention de 39 000 dollars de la Donner Foundation pour poursuivre le projet d'un « Paysage sonore mondial », c'est ainsi qu'en 1975, avec une équipe de quatre assistants, il parcourt l'Europe, analysant une quinzaine de villes et cinq villages (dont celui de Lesconil en Bretagne), dont les populations assez similaires vivent dans des paysages sonores très différents et ont à l'égard de ceux-ci des attitudes psychologiques très particulières.

Ces années d'exploration, qui s'expriment dans des publications de disques, de textes et de films passionnants, ont abouti à son récent livre, *The Tuning of the World*, qui est un peu la somme des recherches et de la pensée de Schafer, une étude sur l'univers sonore passé et présent, ses paysages naturels et artificiels. A travers ce livre, on apprend vraiment à entendre le monde, avec une acuité que l'on réservait jusqu'ici à la seule musique :

« En marchant le long de la grève d'Ostende, on prête l'oreille au clapotement paresseux des vaguelettes, on écoute grossir au loin la rumeur sourde annonçant la cavalerie puissante des lames qui vont déferler sur les terres. Il faut ralentir le cours de la pensée pour saisir les innombrables métamorphoses de l'eau sur le sable, sur l'argile, contre les bois flottants, contre la digue. Chaque goutte tinte différemment. Chaque vague se détache sur la plénitude de l'inépuisable fond sonore », etc.



L'eau, la neige, la glace, le vent, la pluie, tous les sons de la nature et de l'activité naturelle des hommes sont analysés avec une minutie scientifique qui n'a d'égale que la beauté poétique ; mais aussi les sons disparus, les paysages sonores dont on ne garde la trace que par écrits de la Bible, d'Homère, de Stevenson, de Gœthe et de mille autres, ou par les tableaux et les musiques du passé.

Car, avec la révolution industrielle, c'est l'évidence, les paysages se sont transformés et le relief sonore a commencé à se dégrader : plus de cor de postillon, plus guère de forgeron et de maréchal-ferrant. « *Jadis,* écrit-il, *la plupart des sons étaient distincts ou discontinue, alors qu'ils sont en majorité continus aujourd'hui. C'est le bruit du moteur à combustion interne qui constitue le son fondamental de la civilisation contemporaine, comme l'eau fut la dominante des civilisations maritimes et le vent celle de la steppe. »*

L'étonnant chez Schafer est que ce gigantesque travail d'observation et de réflexion n'ait nullement entravé son activité de créateurs. Bien au contraire, c'est au cours de ces années qu'ils compose ses principales œuvres où s'exprime la richesse de sa sensibilité, comme *Threnodie* sur des textes d'enfants japonais victimes de la bombe atomique de Nagasaki, *Requiems for the party girl* qui met en scène une jeune schizophrène, ou *The Characteristics Man*, un immigrant dont personne ne comprend la langue.

La musique à travers le froid

C'est aussi l'époque (1968) où il découvre en Iran la mystique orientale, qui est pour lui « *une illumination comparable à celle de la musique de Beethoven* », découverte qui marque profondément des œuvres telles que *le Livre des morts tibétains, A la recherche de Zoroastre* et surtout *Lustro* sur des poèmes de Djalal-al-Din-Rumi et Tagore.

Doit-on s'étonner que ce grand voyageur, ce chercheur et compositeur à vocation universelle se perde aujourd'hui dans les vastes étendues de sa terre natale ? Doit-on interpréter cela comme une capitulation devant le bruit qu'il a longuement étudié et commencé à dompter ? Nous le lui avons demandé.

« L'étude des paysages sonores et la composition sont étroitement liés dans ma vie. Ma recherche a eu une grande influence sur mon œuvre, par exemple dans mon quatuor à cordes, inspiré très précisément par le mouvement et les rythmes des vagues de l'océan Pacifique. Maintenant, je découvre dans les paysages « hi-fi » du Nord de grandes richesses musicales, avec ces larges horizons acoustiques où l'on entend beaucoup de choses, du fait même qu'il y a peu de signaux qui se confondent.

» Depuis que je m'attache aux paysages sonores, ma musique s'est orientée vers le silence, elle est devenue plus réflexive, moins agressive et marquée par l'anxiété des villes. Mais il y a toujours eu en moi une tension entre une énergie très occidentale et cet attrait du silence qu'a confirmé mon « illumination » orientale.

— Vous sentez-vous solidaire de la musique européenne actuelle ?

— *De moins en moins. Je suis en grande partie autodidacte et n'ai guère reçu d'enseignement formel, mais ma musique a été influencée par le système sériel : j'ai beaucoup pratiqué la musique électronique ; aujourd'hui, je commence à perdre la foi dans la technologie... Sans chercher à casser mes liens avec l'Europe, je pense que ma musique a besoin de retrouver son pays et ses racines. »*

Schafer a bien vu que prendre les Européens pour modèle, comme certains de ses confrères, aboutissait à une impasse. Il l'a dit avec une certaine cruauté dans son beau monologue du centre canadien : « *Nous avons copié leur culture. Nous avons publié des livres et fait des films comme eux. Nous les imitions avec soin et sans une ombre de vie, nous estimant heureux chaque fois que l'un d'eux laissait tomber un mot d'encouragement hypocrite. Ils ne lisaient pas nos livres et ne regardaient pas nos tableaux. Nous, pas davantage. Les produits de notre culture allaient remplir les poubelles du globe. »*

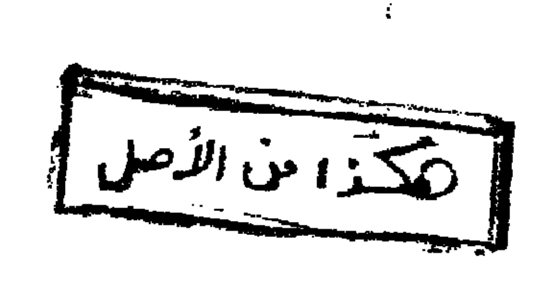
Murray Schafer a appris à écouter la Terre, toute la Terre et celle de son pays. Il va recueillir maintenant dans sa musique le fruit de ses longues années d'apprentissage pour devenir vraiment un compositeur canadien.

« Je m'interroge sur la musique. Que fera d'elle le froid ? Il la durcira. Il réduira sa chair, peut-être même jusqu'à l'os. Alors sa forme transparaîtra, précise comme la glace (...) Des pousses à nouveau jailliront de la terre humide. On entend au-dessous les animaux creuser leurs galeries. Bientôt la grive reviendra. La vieille technologie du gaspillage est morte. Je serai l'antenne d'une race nouvelle, je créerai une mythologie nouvelle. Il faudra du temps. Il faudra du temps. Nous avons tout le temps. »

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Ed. Knopf, New-York, 1977, 303 pages. Des recherches analogues à celles de Murray Schafer ont été faites en France et en Suisse, sur une base modeste, par Pierre Mariétan (*le Monde* du 31 mars 1977. On notera aussi que le Muséum d'histoire naturelle a commencé une collection de documents pédagogiques sonores d'initiation à la nature intitulée « A la découverte des paysages sonores » (Jeunes et Nature, 57, rue Cuvier, Paris-5e).

ALAIN NONN, peintre de la lumière, invente une nouvelle manière de représenter les paysages de Provence ou de Grèce, la Méditerranée ou les fêtes nocturnes, mystérieuses et poétiques qui d'une peinture à l'autre nous invite à passer le miroir des régions floues de l'imaginaire hypersensible (exposition jusqu'au 30 novembre, Galerie Hélène-Appel, 75, rue Saint-Dominique, Paris-7e). – Etienne Lambrière.





مكبرة من الأصل

Quelques remèdes contradictoires pour guérir l'institution théâtrale

Deux théâtres nationaux changeront sans doute de directeur à la fin de la saison. L'Odéon, actuellement placé sous la responsabilité de Jean-Pierre Miquel, serait de nouveau rattaché à la Comédie-Française, qui a besoin d'une deuxième salle. Chaillot serait, à l'expiration du mandat d'André-Louis Périnetti, rendu à sa mission de théâtre populaire et confié à Robert Hossein. Colette Godard a demandé à Pierre Dux, administrateur général du Français, et à Jacques Rosner, directeur du Conservatoire, quel pourrait être le rôle de ces grandes institutions, quelles relations elles devraient, en particulier, entretenir avec leur public. Sur ce thème, le Théâtre national de Strasbourg expose également ses choix, et Peter Brook définit ce qu'est pour lui un théâtre populaire.

En France, cinq théâtres nationaux et dix-neuf centres dramatiques sont chargés par l'Etat de « faire vivre la culture au présent ». Quelle que soit l'action politique, sociale, artistique de leur directeur, ils représentent l'institution. Faut-il la maintenir, la modifier, la développer, la détruire ? Le temps de la contestation systématique n'est plus, mais, dans son état actuel, l'institution souffre d'une grave langueur. Les centres dramatiques en sont à chercher comment retrouver leur fonction première : la création, et leur raison d'être : le public. Beaucoup n'ont pas de salle à eux. Leurs statuts anachroniques, leurs subventions insuffisantes, leurs charges mal définies les rendent vulnérables. Les théâtres nationaux sont des lieux où il s'agit d'abord de créer des spectacles. Ils ont un budget pour cette fonction, un autre pour leur fonctionement : ils peuvent apparaître plus solides.

Et pourtant, depuis 1976, le Théâtre national de Chaillot est interdit de création par suppression de la part du budget qui y est réservée. Et l'on se demande si la grande salle servira un jour à autre chose qu'à accueillir des spectacles qui s'y trouvent mal à l'aise.

La Comédie-Française à la mode londonienne

Mal adapté, trop petit, trop grand, c'est le bâtiment qui manque le plus. Le TEP existe depuis plus de vingt ans avec le même directeur, Guy Rétoré. Il a su former et conserver un public qui le soutient et avec qui il entretient un dialogue équilibré, attentif. Et pourtant, il est toujours installé dans un ancien cinéma mal commode. Il n'a pas les locaux qui lui permettraient d'entreposer ses décors et de pratiquer une politique de répertoire. La Maison de Molière elle-même se trouve à l'étroit, cherche des dépendances. Elle a été rénovée ; le plateau est bien équipé, la salle répond aux normes de sécurité, elle ne répond pas à l'afflux du public. La troupe est sous-employée.

« *Certains de nos comédiens*, dit Pierre Dux, *leur administrateur général, jouent trop peu, et nous pourrions améliorer leur situation en créant davantage, mais où et comment ? L'époque où deux semaines de répétitions suffisaient est révolue. Les mises en scène sont de plus en plus compliquées, il faut plusieurs heures pour installer les éclairages... Comment concilier ? Nous pratiquons l'alternance, nous arrêtons des spectacles en plein succès... J'aurais trois salles, une de 1 500 places, une de 800, une de 350, je pourrais par exemple programmer en même temps et pour des séries assez longues le* Ruy Blas *de Robert Hossein, les* Femmes savantes *de Jean-Paul Roussillon ou une pièce de Grumberg — les comédiens aiment se confronter à des auteurs modernes, — et, dans la petite salle, on pourrait demander à Vitez un atelier sur les* Burgraves. *Personnellement je suis pour l'éclectisme. Au National Theater, on joue Shakespeare et Pinter...* »

Si le maire de Paris obtenait du gouvernement les crédits nécessaires à la construction du complexe des Halles, si la subvention permettait d'augmenter la troupe — une dizaine d'élèves suffiraient, — Pierre Dux pourrait réaliser son rêve. Un rêve sur le modèle du National Theater britannique, peut-être moins vilain extérieurement, tout aussi pratique à l'intérieur. Beaucoup de directeurs français s'émerveillent devant le confort anglais caché par le béton du *Beaubourg londonien*. Les Anglais, *eux*, lui reprochent de coûter trop cher, d'être trop lourd et d'écraser la vitalité de la troupe.

Si son rêve se réalisait, Pierre Dux quitterait la salle Richelieu sans regrets : « *Après tout, auparavant, Molière a eu d'autres maisons. Celle-ci pourrait accueillir des troupes.* » Si son rêve se réalisait, Pierre Dux pense qu'avec ses trois salles, plus Chaillot redevenu Théâtre populaire et le TEP, Paris serait paré et que l'on pourrait alors s'occuper sérieusement du secteur privé, dont les difficultés l'inquiètent. Jean Vilar, moins modeste, voulait multiplier les théâtres populaires, dans toutes les banlieues, dans tous les quartiers.

Un idiot ou un saint

« *Un théâtre est d'abord un bâtiment confortable, bien équipé, situé dans la ville, dans un quartier vivant, animé tard le soir, avec des cafés, des restaurants...* » C'est Jacques Rosner qui parle, directeur du J.T.N., Jeune Théâtre national... On l'appelle ainsi parce qu'il a pour mission de faire travailler professionnellement les élèves qui sortent des deux écoles nationales, celle de Strasbourg et le Conservatoire, que Jacques Rosner dirige également. Le J.T.N. n'est pas une Comédie-Française junior, il n'en a ni les statuts, ni les subventions, ni la *mission*.

« *Un théâtre,* écrit Jacques Rosner, *c'est une équipe technique, une équipe administrative, et surtout des acteurs et un public.*

» *L'art de l'acteur exige une pratique constante et soutenue, inconciliable avec la réalité : le temps de chômage est pour tous les acteurs plus important que le temps de travail.*

» *L'art de l'acteur a besoin de continuité. Et pourtant, il n'y a aujourd'hui qu'une seule troupe permanente en France, celle de la Comédie-Française. Parfois, il existe un petit noyau de comédiens dans certains centres dramatiques auquel viennent s'ajouter, suivant les occasions, des acteurs engagés pour la durée d'un spectacle. Parfois des acteurs se rassemblent, éprouvant le besoin du travail de troupe, forment des groupes héroïques, éphémères, n'ayant pas les structures économiques nécessaires.*

» *C'est dans le travail de la troupe que l'on peut trouver la continuité nécessaire à toute démarche artistique. Seule la troupe permet la constitution d'un théâtre de répertoire où les spectacles vivent longtemps, peuvent alterner, être repris, par conséquent vus par un plus large public.*

» *La recherche du public suppose une réflexion de l'acteur sur son rapport au spectateur qui doit être menée à l'intérieur de la troupe. Qui est ce public ? Est-il comme au cinéma un groupe d'individus vivant chacun l'action dans un lieu public ? Est-il un groupe d'amis, un groupe homogène, venus pour la détente du divertissement ? Doit-on lui parler comme à un idiot ou comme à un saint ? Chaque acteur doit prendre dans son for intérieur une décision. A qui s'adresse-t-il ? Au producteur présent dans la salle ? Au critique ? A lui-même ? A des amis ? Une organisation idéale devrait permettre de reprendre les répétitions en cours de représentation pour réfléchir sur les réactions du public.*

» *Le public a besoin de spectacles parce qu'il y recherche du plaisir. Il faut lui offrir la possibilité de réfléchir sur ce qui est et ce qui pourrait être. L'objectivité du monde créé par la représentation est d'ordre imaginaire : elle passe par la déformation du réel, sa stylisation. C'est sur le terrain de l'imaginaire qu'il faut inviter le public à déceler les possibles du réel.*

» *Bien sûr, il faut s'efforcer d'ouvrir un théâtre national au plus large public, s'efforcer de le démocratiser, mais, comme le disait Strehler dans une interview publiée il y a quelques années : « Nous avons cru » quand nous étions jeunes qu'on pouvait » démocratiser le théâtre, avoir une influence » politique par la manière dont on présentait » une pièce ou par le choix du thème. » Maintenant, après trente ans de travail » dans ce sens, je ne le crois plus. Je crois » que le théâtre est et sera toujours » élitaire.* »

La notion de service public

» *Il est exclu qu'un théâtre national soit la propriété d'un seul metteur en scène. Le style d'une maison est déterminé par son directeur plutôt que par le metteur en scène, c'est-à-dire par le répertoire qu'il organise, par son aptitude à trouver des gens justes pour la pièce juste.*

» *La politique des subventions consiste à attribuer des moyens, toujours insuffisants, à des hommes. C'est le cas pour les centres dramatiques, dont les directeurs sont personnellement responsables de la gestion de leur entreprise, de ses éventuels et presque obligatoires déficits. Cette politique a été utile, mais ne devrions-nous pas passer à un autre stade, et, au lieu de subventionner des individus, financer des institutions ? Parler de financement plutôt que de subventions ne donnera pas un franc de plus, mais ce simple changement de vocabulaire pourrait aider à imposer la notion de service public. On suivrait le théâtre, on ne suivrait plus un metteur en scène.*

» *La revendication par une équipe artistique d'être maîtresse de ses moyens de création ne recouvre pas la revendication du « pouvoir culturel » aux artistes. Cette dernière entretient en effet l'illusion que le développement d'une politique culturelle à l'échelle d'un pays et celui d'une pratique artistique particulière sont une seule et même chose. Cette illusion camoufle le fait que la cohabitation et l'épanouissement des difficultés de la pratique artistique dans un pays donné, à un moment donné de son histoire, ne peuvent être réglés que par l'intervention du pouvoir politique. Ceci a été écrit en août 1971 dans le* Manifeste pour une institution, *alors que je dirigeais le Centre dramatique du Nord. Je le pense toujours aujourd'hui.* »

Face au pouvoir politique, les responsables des théâtres, des centres, des compagnies du secteur subventionné, groupés au sein de l'ATAC (Association technique d'action culturelle), veulent être en position d'interlocuteur majeur. « *La décentralisation a été séduite et abandonnée* » est-il écrit dans la motion d'orientation rédigée par le précédent conseil d'administration, qui fait son autocritique et propose de réfléchir sur la crise de la relation art-population, art-pouvoir(s), art - culture(s), théâtre - action culturelle. Questions qui en entraînent d'autres, plus matérielles, d'ordre politique, structurel, juridique.

La motion d'orientation vise à dépasser la mission purement technique de l'association, pour redéfinir la fonction sociale de l'art. Elle a d'ailleurs été refusée, à une très faible minorité (*le Monde* du 27 octobre), entraînant la démission du conseil d'administration. Mais la réflexion se poursuit... Pour guérir l'institution de sa langueur, distribuer des calmants et des euphorisants serait inefficace. Quelles sont les causes organiques de sa *maladie*, *comment lui faire* vivre son avenir ?

Jean-Pierre Vincent, directeur du T.N.S., Théâtre national de Strasbourg, et Jacques Blanc, son secrétaire général, ont rassemblé quelques réflexions sur l'art et l'artiste. Légalement, Jean-Pierre Vincent est seul reconnu directeur du T.N.S., qui, dans les faits, est organisé en collectif, c'est-à-dire que chacun doit participer à l'ensemble des activités et y prendre ses responsabilités. Le T.N.S. refuse tout éclectisme. De *Germinal*, discours critique sur le théâtre et la représentation du monde ouvrier, à *Franziska*, discours critique sur le théâtre et la condition féminine, et — pour les troupes invitées — de l'Aquarium au groupe indépendant munichois Rote Rübe, la ligne du T.N.S. est nettement définie. Ses options sont sans ambiguïté.

« *Qui est subventionné ? L'acteur ou le spectateur ? L'intensité de l'expérience théâtrale et sa survie proviennent du rassemblement physique et instantané d'un groupe humain dans un lieu. Contrairement aux arts modernes du récit (cinéma, télévision...), le théâtre, c'est là son prix, n'est pas reproductible, donc pas rentabilisable à grande échelle. Le théâtre s'adresse à un moins grand nombre, mais s'agit-il pour autant d'une élite ?*

» *La société contemporaine tout entière se mesure à l'indice de satisfaction, dit « de plaisir ». Les tentatives de résistance en art sont rejetées alors dans les catégories dites de l'élitisme ou de l'ennui. Par ces normes s'exerce une réelle violence politique sur la création théâtrale.*

» *L'art est né il y a bien longtemps, comme l'Etat, de la division du travail. La division du travail ne semble pas près d'être abolie. L'Etat malgré tout se porte bien. Et les artistes seraient la seule catégorie sociale à devoir se saborder... Les artistes sont nés avec l'art, soit. Ils entendent dépérir avec lui, mais pas avant.*

» *Chaque individu est un artiste, tout homme est créateur. Dans notre société, seuls quelques-uns parviennent à vivre de leur art. Deux propositions justes, d'où certains tirent une proposition fausse : il faudrait enlever à ces quelques-uns ce qu'ils possèdent pour que les autres puissent en jouir, il faut réduire ces quelques-uns au silence pour que tous puissent faire entendre leur voix.*

L'art, l'artiste et les élections

» *Au printemps 1977, et sous le coup d'un certain nombre de déclarations, prises de position ou programmes politiques, il est apparu à certaines équipes théâtrales que ce tissu culturel rêvé dans les années 60, analogue à la toile d'araignée de la scolarisation à la fin du dix-neuvième siècle, repose sur des principes qui menacent la création théâtrale plus qu'ils ne l'aident. Tout est fait aujourd'hui pour limiter la place de la création artistique effective dans la vie culturelle (Vive les musées !), mais on peut le craindre aussi pour demain (Vive l'animation démocratique bien-pensante, vive l'amateurisme !).*

» *Les équipes théâtrales les plus préoccupées de ces questions se heurtent en théorie et en pratique à trois obstacles :*

» *A. — L'engorgement imbécile des médias.*

» *B. — La prêtrise culturelle qui subsiste.*

» *C. — L'idéologie croissante de la créativité « à la base » — dirigée, comme on dit, pour le peuple — contre la créativité « élitaire » des intellectuels.*

» *Les sociétés dites modernes tendent à mettre les intellectuels et les artistes en situation de dissidence. Ou, autre refrain connu sur la même musique, en situation d'artiste maudit, couronné après sa mort. Il semble que ce rejet dans l'hyper-minorité tende à se développer dans les sociétés où culture bourgeoise et culture populaire cessent de s'opposer, disparaissent au profit d'un modèle unique de masse. On voit la bourgeoisie liquider elle-même son héritage. On voit, d'autre part, les racines populaires fondre sous la diffusion massive des produits culturels. Nous ne pouvons travailler que sur le fragmentaire.*

» *Il est dit que la recherche théâtrale est trop avancée pour le public tel qu'il est. Qu'il faudrait deux types d'hommes de théâtre, les propédeutes et les aventuriers. Les premiers préparant, bien sûr, du public pour les seconds. Tous les exemples connus montrent que ceci est une illusion parfaite. Il y a des problèmes à résoudre entre les équipes théâtrales et les spectateurs à qui elles s'adressent. Ils sont ailleurs.*

» *Au fond, l'idéologie de l'action culturelle repose sur une pédagogie et sur la notion d'un progrès lent mais sûr du peuple vers la « culture »... Nous savons qu'il n'y a pas de progrès culturel, même si l'on assiste à des progressions quantitatives.*

» *Le théâtre doit être géré de façon autonome par ceux qui le produisent. Les enjeux politiques qui se constituent aujourd'hui autour de la culture tendent à cerner cette autonomie et cette responsabilité par toute une série de dispositifs. Que ceux-ci soient simplement autoritaires ou qu'ils soient dits démocratiques, il faut refuser de mettre la création artistique sous contrôle électoral. C'est dans la confrontation directe, quotidienne du théâtre à une population que s'exerce le fonctionnement démocratique du théâtre, et non dans les conseils d'administration, fussent-ils « démocratiques ».*

THÉATRE POPULAIRE, THÉATRE IMMÉDIAT

Peter Brook a retrouvé son groupe, le CIRT (Centre international de recherche théâtrale), et les fastueuses moisissures des Bouffes-du-Nord. Il y donne, à partir du 5 décembre, *Ubu*. Un *Ubu* sans gros ventre ni « gidouille ». « *Les raisons pour lesquelles nous montons cette œuvre sont claires,* dit-il. *Elle comporte des éléments qui parlent et intriguent sans tenir compte de l'époque. Jarry a écrit qu'elle devait être moderne en tout temps. Seulement il a dessiné des croquis et, malgré lui, créé une tradition. Nous nous trouvons devant un choix. Quelle sera notre fidélité à l'auteur ? Suivre ou oublier cette tradition...* » Peter Brook a choisi de l'oublier. Son *Ubu* s'inscrit dans une ligne qui va au-delà des références culturelles, vers un théâtre que l'on pourrait appeler « populaire ».

« *Le théâtre populaire auquel je tends,* dit Peter Brook, *serait accessible à toutes les catégories d'individus susceptibles de devenir spectateurs. Rendre accessible une œuvre ne veut pas dire en réduire le contenu, en montrer uniquement la surface, ce qui reviendrait à la déformer. Il n'a d'ailleurs pas besoin de rendre accessible ce qui en apparaît clairement, mais sa face cachée, sa complexité. Il ne peut pas non plus se contenter d'exposer agréablement des anecdotes. Il doit s'appuyer sur des thèmes universels, c'est-à-dire qui racontent comment vivre. Comment vivre moi-même, comment vivent les autres... Mais une généralisation n'est jamais intéressante. Le thème universel devient brûlant dès qu'il est concrétisé, pour nous, ce soir-là dans la salle. Tout est dans la manière d'aborder une pièce et en particulier un classique. Faut-il le moderniser ? Non. Le rendre immédiat ? Oui.*

» *Notre expérience africaine a été déterminante. Quand nous arrivions dans un village, nous devions établir un contact avec des gens qui n'attendaient rien de nous. De même, quand nous avons travaillé avec les Campesinos en Californie, ou à Venise dans les quartiers populaires... C'est un entraînement irremplaçable pour les professionnels. Il n'a rien de commun avec les exercices techniques sur la voix, le souffle, l'imagination. Une improvisation publique réussie incorpore tous ceux qui sont là. Qu'elle soit ou non préparée importe peu. L'important est la réceptivité des acteurs aux spectateurs : l'acteur dans son jeu, au moment où sa sensibilité est la plus aiguë, apprend directement ce qu'est son époque.*

» *Pour que la représentation d'un texte établi dans le passé éveille l'intérêt des spectateurs ici et maintenant, elle doit permettre une rencontre juste entre ce texte et une sorte de vitamine : le respect pour le présent. Le travail du groupe devient alors le pont vivant entre ce qui était et ce qui est. C'est ainsi que nous avions abordé* les Iks : *nous avons essayé de rendre immédiate à un public occidental la vie d'une tribu africaine précise, située dans un contexte précis, et sans aucune imitation extérieure. Nous avons joué pendant deux ans, dans des conditions très variées, et le spectacle n'a jamais cessé de se modifier.*

» *Ces essais de théâtre immédiat, fondés sur les improvisations en public, représentent une manière de tracer un chemin vers le théâtre populaire. Chemin encombré d'obstacles qui tiennent à l'écriture, aux thèmes traités, à l'équilibre entre le texte et le jeu, entre ce qui crée la vie et ce qui crée le masque... Sans oublier les obstacles dus à la structure de la salle, au prix des places, à l'accueil... La gamme est vaste.* »

une sélection

cinéma

LE FOND DE L'AIR EST ROUGE
de Chris Marker

Par l'auteur du « Joli Mai » et de « la Jetée », un des grands films politiques français de l'après-guerre, nettement supérieur au « Chagrin et la Pitié » et à « l'Aveu ». Rassemblant une énorme masse de documents, en majeure partie inédits, Chris Marker « donne à voir » la politique, au sens où Paul Eluard entendait cette expression, suppose un spectateur complice et poète, prenant à la suite du cinéaste le chemin d'une vérité toujours remise en question.

BRANCALEONE AUX CROISADES
de Mario Monicelli

Après un détour sur les pistes de Chamrousse (Grand Prix du film d'humour 1977) et sept ans de purgatoire dans les cartons des distributeurs français, une « bande dessinée » italienne, écrite par le tandem Age-Scarpelli (les films de Toto, le Pigeon, la Grande Guerre) *et mise en scène par Mario Monicelli : Tartarin moyenâgeux, chevalier de pacotille, Vittorio Gassman-Brancaleone met en pièces, par sa faconde et son inconscience, les idées reçues de son époque.*

BOBBY DEERFIELD
de Sydney Pollack

Après la Guerre des étoiles, *de George Lucas, avant* New-York - New-York, *de Martin Scorsese, la plus récente preuve du retour d'Hollywood à sa grande tradition romanesque : elle (Marthe Keller), en sursis dans un sana suisse, lui (Al Pacino, admirable comme toujours), sportif, homme d'action, soudain confronté à l'amour et à la mort. Le romantisme éternel traité sur un ton de dérision, et avec d'autant plus de force.*

REPÉRAGES
de Michel Soutter

Dans un hôtel, sur le lac Léman, un cinéaste et trois comédiennes se préparent à filmer les Trois Sœurs *de Tchékhov. L'intrigue n'est faite que des rapports entre les personnages. Tout se passe dans la pénombre des sentiments inavoués, des démarches incertaines — dans la subtilité d'une interprétation remarquable.*

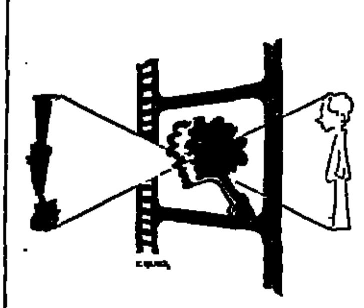
UNE SALE HISTOIRE
de Jean Eustache

N'importe quel dialogue de la réalité peut devenir une fiction, dit Jean Eustache. Il donne à Michel Lonsdale une histoire dont il a filmé le récit, histoire de désir et d'homme pour le moins bizarre. Deux films, cinquante minutes de séduction.

LES ORPHELINS
de Nicolaï Goubenko

Un romancier part à la recherche de sa famille, et surgit l'enfant de ses souvenirs pendant les jours terribles qui ont suivi la guerre. Rien d'extraordinaire ne se passe, simplement la turbulence des gosses, des orphelins. Rien d'extraordinaire, simplement le grand talent de Goubenko.

Le Crabe-Tambour, de Pierre Schœndorffer (deux officiers confrontent leurs souvenirs. *La Ballade de Bruno*, de Werner Herzog (pauvre Gaspard) ;



« Repérages » de Michel Soutter.

Nous irons tous au paradis, d'Yves Robert (les joies de la bonne comédie) ; *les Enfants du placard*, de Benoît Jacquot (un frère, une sœur, l'amour fondamental) ; *les Chasseurs*, de Théo Angelopoulos (théâtre de l'histoire grecque).

théâtre

SOLNESS LE CONSTRUCTEUR
au Biothéâtre-Opéra

Henrik Ibsen était obsédé par les tours, l'architecture, les incendies, le vertige. Dans Solness, *il mêle ses idées fixes à un portrait de sa mère, qui aurait voulu être actrice. Pièce étrange, para-psychologique.*

L'EDEN CINÉMA
au Théâtre d'Orsay

L'enfance de Marguerite Duras en Indochine, aux côtés de sa mère qui, après avoir travaillé comme pianiste à l'Eden Cinéma de Saïgon, essaya de rendre cultivables des terres marécageuses près de la frontière du Siam. Madeleine Renaud joue la mère.

MARTIN EDEN
à Nanterre

Théâtre-récit raconté par les comédiens de la Salamandre, histoire d'un voyou qui devient écrivain, riche, et meurt de solitude. L'Amérique des films entoure cette tragédie américaine. Une tragédie burlesque dont les rires incessants s'éteignent doucement dans le calme de la mort.

DAVID COPPERFIELD
à la Cartoucherie

Théâtre-récit encore, ou plutôt théâtre sur les souvenirs d'un roman. L'Angleterre des chansons victoriennes est la toile de fond d'un parcours sinueux, drôle, tendre et superbement joué, vers l'enfance.

LA BATAILLE
par la Volksbühne

Les citoyens de la République démocratique allemande face à leur passé. L'Allemagne des survivants, fantômes enfouis, hommes déshumanisés par le fascisme. Les éclairs blancs de la cruauté, le rire noir de la dérision. Une brutalité, une beauté à couper le souffle. Jusqu'au 27. (Spectacle bilingue.)

FESTIVAL D'AUTOMNE
LE « HAMLET » de Shakespeare à Nanterre

Daniel Mesguich et le Théâtre du Miroir (produits par le Centre dramatique de Grenoble) interrogent un texte, le mettent en crise, camouflent les mots, dédoublent les personnages dans des éclairages magiques. (Jusqu'au 27.)

LE « HAMLET » de la Taganka à Chaillot

Hamlet pris dans le filet d'un rideau, dans les fils du destin, dans l'entrelacs des intrigues. Jusqu'au 26, la Taganka présente à Paris, en alternance, Hamlet, la Mère, Les dix jours qui ébranlèrent le monde, *qui seront, les 29 et 30 novembre, à Villeurbanne, où seront donnés, les 2 et 3 décembre,* Hamlet *et, le 4 en matinée et soirée, le* Tartuffe.

musique

UN CYCLE ET UNE SOMME XENAKIS

Excellente initiative de la direction de la musique au ministère de la culture, et excellent exemple de collaboration entre toutes les institutions musicales de Paris : ce cycle Xenakis, qui va présenter, du 28 novembre au 21 décembre, la majorité des œuvres de l'un de nos compositeurs les plus puissants et les plus foncièrement originaux. A cinquante-cinq ans, Xenakis est toujours en pleine recherche, et l'un des seuls à « trouver ». Une leçon passionnante, qui débute avec le Nouvel Orchestre philharmonique, dirigé par G. Amy (Noomena, Synaphaï, Aroura Empreintes ; *Théâtre de la Ville, le 28 novembre).*

LA SEMAINE A L'IRCAM

L'IRCAM, de son côté, ne chôme pas : Inori, *de Stockhausen, cette grande œuvre de prière pour danseur et petit ensemble, sous la direction du compositeur (Opéra, le 27, à 18 heures et 20 h. 30) ; un concert de « non-musique » organisé par G. Bennett, avec le film de Kagel,* Ludwig Van, *les* Variations *de Cage, où la partition consiste en trente-sept commentaires du compositeur sur une représentation donnée le 23 juillet 1965, et* Drama, *de Globokar, psychodrame entre un pianiste et un percussionniste (Centre Pompidou, le 28) ; enfin, un superbe concert de l'Orchestre et les chœurs de la B.B.C., dirigés par P. Boulez, avec* Jeux *de Debussy, la* 4e Symphonie *de Ives, les* Altenberglieder *de Berg et les* Variations op. 31 *de Schoenberg, grands classiques du vingtième siècle (Pleyel, le 30).*

LA TRINITÉ DE MESSIAEN
à la Trinité

Un des grands interprètes de Messiaen joue sur l'orgue de celui-ci ces Méditations sur le mystère de la sainte Trinité, *qui sont jusqu'à présent sa « somme théologique ». Messiaen a, en effet, transcrit avec un alphabet musical particulier les textes de saint Thomas d'Aquin sur la Trinité. Une œuvre originale, impressionnante et splendide (église de la Trinité, Paris, le 29).*

FEUX DES QUATRE MAINS

Deux sortes inséparables, aussi bondissantes que ravissantes et inspirées, Katia et Marielle Labèque, tiennent en France le rôle des non moins inséparables frères Kontarsky. Deux pianos, quatre mains, une musique pleine de feux ; avant de se lancer dans Schubert et les romantiques, elles interprètent pour les amis de la musique de chambre Debussy, Ligeti (création), Lutoslawski, Berio (création) et Stravinsky (théâtre de la Madeleine, le 26, à 17 heures).

QUINZAINE MUSICALE
à Maisons-Alfort

Autour de Paris, nombreuses sont aujourd'hui les initiatives musicales qu'il faut encourager pour combattre un centralisme qui ne profite finalement qu'aux... Parisiens. A Maisons-Alfort, signalons une intéressante quinzaine musicale avec deux concerts pour octuor de cuivres, trompette et orgue (église Saint-Rémi, le 26, à 21 h. ; le 27, à 15 h. 30) ; l'orchestre B. Thomas et B. Rigutto, P. Rogé et P. Amoyal (salle des fêtes, le 2 décembre, à 21 h. ; le 4, à 16 h.). Programmes excellents et variés, par des interprètes de talent.

RAMANI
au musée Guimet

Pour la première fois en France, invité par les Amis de l'Orient, un flûtiste virtuose et inspiré dont le nom est bien connu des spécialistes de la musique karnatique de l'Inde du Sud, lesquels apprécient l'aspect éminemment « vocal » de son jeu sur l'instrument. Un événement. (6, place d'Iéna, jeudi 24, à 20 h. 30.)

Orchestre de Paris, direction A. Prévin : Tchaïkovski, Stravinski, Prokofiev, (Congrès, le 24, à 20 h. 30 ; le 25, à 19 h. ; Champs-Elysées, le 25, à 10 h.) ; A. Benedetti - Michelangeli (Pleyel, le 24) ; Ramani, flûtiste du sud de l'Inde (Guimet, le 24) ; Dong Suk Kang, violoniste coréen, prix Reine-Elisabeth 1976 (Gaveau, el 25) ; Deller Consort (Radio-France, le 25) ; Idoménée, *mise en scène Lavelli (Angers, les 25 et 27) ;* la Fille du Far-West *(Rouen, les 25 et 27) ;* Otello, *mise en scène Ponnelle (Lyon, les 26 et 30) ; Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet, avec D. Wayenberg (Vitry, le 26 ; Evry, le 27 ; Athis-Mons, le 30) ; Portrait de Dao, par Ars Nova (Créteil, le 27, à 11 h.) ; Mozart-Ravel, par le quatuor Loewenguth (salle Rossini, le 27, à 17 h., et le 29) ; orchestre Pro Arte avec O. Kagaan (Pleyel, le 28) ; Garrick Ohlsson, grand prix Chopin 1970 (Athénée, le 28) ; K. Nagatomi, piano (Gaveau, le 28) ; Schubert, par E. Ameling et J. Demus (Lille, le 29) ; Chausson et Tchaïkovski (Palais des congrès, le 29, à 18 h. 30) ; Tiro Boegner, Amoyal, Lodéon (Ville, du 29 nov. au 3 déc., à 18 h. 30) ;* Cosi fan tutte, *avec M. Price, S. Geszty, G. Bacquier, etc. (Genève, les 29 nov., 1, 3, 5, 8 et 10 décembre) ; musique russe, par B. Janis (Champs-Elysées, le 30) ;* Gwendoline, *de Chabrier (Radio-France, le 30 nov.).*

expositions

LE SIECLE DE RUBENS
au Grand Palais

L'exposition parisienne de l'année Rubens. Après Anvers, Cologne, Londres, Vienne, Florence... et pour ne pas rééditer ce qui a été fait on a réuni des tableaux provenant exclusivement des collections publiques françaises, à l'exception de ceux du Louvre trop connus. Un inventaire-bilan qui comporte quarante-quatre Rubens, quatorze Van Dyck, quinze Jordaens et un grand nombre de tableaux de peintres d'histoire jusque-là trop dédaignés des grands musées.

LE DIX-SEPTIEME SIECLE FLAMAND
au Louvre

Quand et comment se sont constituées les collections du dix-septième siècle flamand du Louvre. Toujours pour l'année Rubens, ce numéro un d'une nouvelle série de dossiers du département des peintures, vouée à l'histoire des collections, école par école.

ART PRECOLOMBIEN
au Petit Palais

Art précolombien du Pérou, du Panama et du Costa-Rica, en deux expositions parallèles. Plus de cinq cents pièces, au total, pour révéler l'étonnante richesse de la céramique, réserver quelques surprises avec les pierres sculptées, éblouir avec des tissus malheureusement trop peu nombreux.

GUSTAVE COURBET
au Grand Palais

Les étapes d'un chemin parcouru délibérément en dehors de l'art officiel, et autrement plus complexe qu'il ne paraît au premier abord. L'exposition-anniversaire a le grand mérite de proposer un ensemble d'interprétations qui, convaincantes ou non, mettent en relief la singularité d'un art qualifié trop simplement de réaliste.

TROIS VILLES, TROIS COLLECTIONS
au Centre Georges-Pompidou

La collection d'art d'avant-garde depuis 1960 de trois villes de province : Marseille, Grenoble, Saint-Etienne. Elle se présente sous son meilleur jour dans deux grandes salles du Centre Georges-Pompidou.

LES COLLECTIONS DE LOUIS XIV
à l'Orangerie

Une exposition extrêmement brillante présentée par les soins conjugués du département des dessins du Louvre et de la Bibliothèque nationale. Elle réunit, en deux salles pleines, quelque deux cents dessins italiens et allemands de la Renaissance, et contemporains de Louis XIV.

NANCY, ARCHITECTURE 1900
à l'hôtel de Sully

Nancy 1900. L'œuvre des architectes Weissenburger et Emile André, des ébénistes Majorelle et Vallin, du verrier Gruber... La soudaine explosion d'art nouveau dans l'architecture des maisons bourgeoises au moment où montait une nouvelle classe de riches commerçants dans l'ancienne capitale des ducs. Un cas à part dans l'histoire des villes en France, présenté par des documents, des photographies et par des œuvres à l'hôtel Sully, grâce à l'inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France.

PHOTO-JOURNALISME
au musée Galliera

La deuxième exposition photo du Festival d'automne, organisée par Pierre Fenoyl, retrace les dix dernières années de photo-journalisme français à travers le monde. Deux cents photos d'actualité et de mort « brûlantes » : guerres, famines, crimes, catastrophes et prises d'otages. Le catalogue de l'exposition (35 F) est un document à conserver.

Chagall, au Louvre (à l'heure de la méditation et de l'approfondissement pictural) ; *la Descente de croix,* au Louvre (groupe sculpté italien du treizième siècle, rare, acquis récemment, restauré et montré pour la première fois) ; *Cuba : peintres d'aujourd'hui,* Musée d'art moderne de la Ville de Paris (les tendances de la peinture cubaine contemporaine en cent cinquante œuvres) ; *Travaux Paris 77*, à l'Arc (de jeunes artistes qui ont peu ou pas encore exposé).

danse

FORUM DE LA DANSE
au Théâtre des Champs-Élysées

Diverses tendances de la danse moderne dans le monde entier représentées au cours d'un « non-stop » réparti sur trois lieux scéniques. L'Inde y participe avec deux spectacles traditionnels.

LA BELLE AU BOIS DORMANT
à l'Opéra

La reprise du ballet de Tchaïkovski dans la chorégraphie d'Alicia Alonso, d'après Marius Petipa, permet à cinq danseuses de briller successivement dans le rôle de la princesse Aurore.

Lucinda Childs, à Sigma de Bordeaux, le 24 novembre, et à la Maison de la culture de Rennes, le 26 novembre (une manière sereine et décidée de prendre la mesure de l'espace).

variétés

COLETTE MAGNY
à l'Élysée-Montmartre

Une grande bonne femme fraternelle, passionnée, qui a une voix bouleversante et casse à sa manière les structures traditionnelles de la chanson française. (21 heures.)

BERNARD HALLER
au Palais des Arts

« Un certain rire incertain », tel est le titre du meilleur spectacle jamais offert par Bernard Haller. Walter Mitty contemporain qui travaille sur la comédie humaine. (En alternance une semaine sur deux avec Pauline Julien, 20 h. 45.)

GILBERT BÉCAUD
à l'Olympia

Bécaud aime la scène d'amour, il y trépigne, il se roule littéralement avec volupté, heureux, tellement heureux d'être encore une fois à la fête.

RAYMOND DEVOS
au Théâtre Antoine

Devos revient d'un nouveau voyage dans son monde où le réel, l'imaginaire et la féerie se rejoignent étrangement pour nous faire rire sur nous-même et sur notre propre univers.

rock

LEWIS FUREY
au Palace

Un poète du rock qui chante ses contradictions dans un univers musical marqué par l'avant-garde new-yorkaise. (21 heures.)



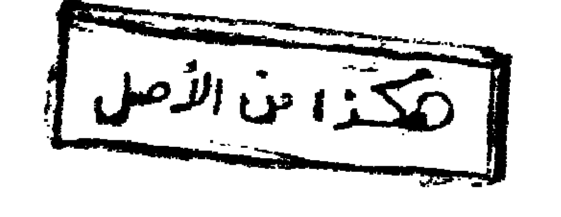












LE ROCK FRANÇAIS

La musique rock est un des véritables moyens de communication entre les jeunes. Pourtant, elle *n'a presque connu dans l'Hexagone* que des avatars : le bon goût, le bon ton, la « qualité France » met un frein, bloque les choses pas *logiques*, pas polies, celles un peu lyriques et folles. Une mentalité, certaines traditions qui n'aiment que ce qui est carré, ordonné, semblent périodiquement vouloir interdire aux jeunes de dépasser la médiocrité du quotidien. Les réactions générales soulevées en octobre dernier par la mort d'un spectateur porte de Pantin, ont permis, une fois de plus, de mesurer la méfiance d'une partie de l'opinion à l'égard du rock. Certes, l'intolérance affichée n'est plus de mise aujourd'hui. Mais ce qui la remplace, *l'amplitude* exagérée donnée à des accidents, l'amalgame qui est alors pratiqué ne facilitent pas l'éclosion en France d'une des musiques de notre temps.

Dès le début du rock dans les années 60, il y a eu des groupes français. Ceux-ci se sont limités plus ou moins à la conquête du marché et des « hit-parades ». Après 1968, de multiples groupes sont apparus : les Variations, Red Noise, Komintern, Martin Circus, Triangle, Alice, Voyage, Zoo, Magma, beaucoup d'autres encore. La plupart ont vite disparu. Faute de moyens, ils aboutissaient à *quelque chose qui était vraiment trop loin de ce qu'ils voulaient* faire ou de ce qui se faisait ailleurs.

***Depuis plus d'un an, une nouvelle* génération est arrivée. Et dans les studios d'enregistrement, dans les orchestres de nouveaux *auteurs compositeurs, Il y a* de bons musiciens. Et dans les clubs de province, il y a, par centaines, des amateurs qui ne demandent qu'à bouger, qu'à vibrer.**

CLAUDE FLÉOUTER.

Le rêve de Dynamite Yan

La musique n'est pas une profession en France, elle est considérée par l'opinion générale comme un loi*sir. Le rock, quant à lui, fait figure* de gadget pour enfant attardé. C'est au centre de ce mépris total que le musicien doit faire face aux problèmes du quotidien. Pourtant, concevoir la musique d'un groupe, la moduler aux exigences de la scène, mettre au point l'interprétation idéale, représente un travail de longue haleine qui demande une présence continue. Pour une heure de scène, il faut des heures et des heures de répétitions évidemment non rémunérées, et les cachets sont souvent dérisoires. Le matériel sonore atteint, en France, des prix exorbitants, plus que partout ailleurs, et les possibilités de crédit sont restreintes. Un musicien n'a pas de fiche de paye *et les concerts ne sont pas réguliers.* Jouer dans un groupe de rock, un métier ?

Hier, Dynamite Yan est allé couvrir son *débit à la banque. S'il était* entré, il aurait été en devoir d'expliquer une fois de plus sa position, de montrer ses contrats. Une fois encore, il se serait exposé à l'incompréhension. *Lorsque* l'on est en tort, il est pénible de s'entendre dire qu'il faut changer d'activité. C'est pourtant ce qui revient à longueur de journée. Le propriétaire de son appartement, le percepteur, la concierge... Dynamite a glissé une enveloppe dans une boîte à l'extérieur de la banque.

En France, beaucoup de gens par*lent du rock, très rares sont ceux* qui en vivent, et Dynamite est de ceux qui n'en vivent pas encore. Il officie en tant que batteur au sein du *groupe Bijou. Ils* sont trois, ont enregistré un album chez Phonogram qui a reçu un accueil encourageant. Les concerts sont de plus en plus nombreux et le public devient fidèle, mais pour l'instant l'argent gagné sert à payer le matériel, plus tard, il faudra acheter un camion pour le transporter.

L'histoire de Dynamite ressemble à celle de la plupart des musiciens de rock en France. Issu d'un milieu prolétaire, il poursuit ses études essentiellement en écoutant des disques chez lui : les pionniers du rock, le rhythm and blues des années 60 et le blues anglais. Il possède une guitare de mauvaise qualité, d'ailleurs elle ne lui sert qu'à imiter *ses idoles, John Lennon, Bob Dylan,* devant la glace. Comme beaucoup d'autres, il quitte le lycée en 1968, il a son mot à dire et il le dit. Ça ne va pas très loin. Il faut travailler. Une orienteuse *professionnelle*, une dame avec un chignon et des lunettes, promet aux parents un brillant avenir pour *leur* fils dans l'imprimerie. Dans sa hâte d'entrer dans le monde adulte et de découvrir un univers différent, il accepte. Mais l'univers est le même et, quelques mois plus tard, il troque sa guitare pour une batterie. Il part de chez lui, l'instrument est trop bruyant. C'est le conflit habituel avec les parents, la vie.

Pendant sept ans, il change de *groupe, amateurs ou semi-professionnels*. Ces continuels mouvements aident à sa formation. Il vit de petits travaux éphémères, de l'aide aussi *des bons amis, lorsque leur* réfrigérateur n'est pas vide. Rien de triste en cela, seulement quelques difficultés qui sont surmontées par le désir de jouer. En 1975, il fait passer dans *un journal une petite annonce* à laquelle répondent deux musiciens, Bijou est né. Mais cette fois le groupe est *déterminé*, le but est avoué : *jouer du rock*, enregistrer un disque et en vivre.

Le disque est enregistré et le groupe fait de la scène. Pour Dynamite le rêve est devenu réalité, le public a *remplacé la glace et la batterie s'est substituée à la gui*tare. Participer à un concert est le principal objet de ses préoccupations. Lorsqu'il n'est pas en tournée, il passe le plus clair de son temps à assister aux spectacles des autres.

Le rock comme échappatoire ? Bien sûr, l'existence de Bijou est une rébellion en soi, l'exemple d'un refus des normes établies, la possibilité d'entrevoir un travail différent *et attirant. Ce à quoi de nombreux* jeunes aspirent. Pour Dynamite c'est également un refuge qui lui évite de parler, le meilleur moyen pour que les choses ne se retournent pas contre lui. Ce qu'il a à dire, il l'exprime par le biais de son instrument, et la musique raconte la vie de tous les jours. Durant une heure sur la scène, il s'extériorise, communique avec cinq cents personnes. Là, le rock prend toute sa réalité, toute son *ampleur, c'est un afflux de sang* au cerveau. Il lui suffit d'apercevoir le sourire d'une fille pour oublier toutes les douleurs, à cet instant privilégié il est le maître du monde et le reste n'est que de la poudre jetée aux yeux. La scène est une médecine idéale.

Il existe chez Dynamite une certaine pudeur à ne pas se révéler à tout le monde, tout de suite. L'expérience des gens qui parlent et promettent les châteaux en Espagne, il la vit depuis longtemps. Les illusions qui sont nées au départ de Bijou se sont éteintes au fil des mois. Il sait qu'en France personne n'a jamais gagné d'argent en jouant du rock et son espoir n'est pas de devenir riche. Seulement Bijou existe et son évolution est encourageante. Elle laisse entrevoir la possibilité de gains suffisants pour en vivre modérément.

Il consacre une partie de son énergie à lutter contre l'incompréhension, et même l'inertie, des gens dont le métier est d'aider le groupe. *Il faut élargir le circuit des salles dans* lesquelles le rock peut se faire entendre, séduire un public qui ne jure que par les groupes anglo-saxons. *Les groupes français ont mauvaise ré*putation, le passé, miroir d'une incompétence notoire, est leur pire ennemi.

Dynamite est optimiste par parti pris, c'est la meilleure façon de vaincre les problèmes et de ne pas se décourager. La majorité des musiciens *qui se sont essayés au rock* en France ont rangé leurs instruments dans un placard pour trouver des emplois insignifiants. Il n'y pense pas, non plus aux millions qui alimentent les comptes en banque de ses groupes préférés. Le maintien de Bijou est son seul but et le seul élément tangible sur lequel il peut fonder ses espoirs. Vivre le rock'n roll c'est vivre pour lui et vivre par lui. *Il s'y applique actuellement, mais* rien n'est gagné. Pour l'instant, il envisage l'avenir sous la forme d'un concert à l'Olympia le 4 décembre et de la sortie d'un *45 tours la même* semaine. Ensuite, il y aura un second album et peut-être de nouveaux adeptes de Bijou.

ALAIN WAIS.

La communauté d'Albert Marcœur

Cousins de Frank Zappa, des frères Marx et de Boris Vian, jouant du saxophone, du trombone, du basson, de la flûte, du pipeau, de la guitare, de la clarinette mais aussi des sifflets et d'une espèce d'orgue avec des tuyaux de poêle pour s'exprimer dans toutes les musiques, de l'étude à la musique de fanfare magnifiquement imbriquées, Albert Marcœur et ses neuf compagnons ont donné, il y a un mois, une série de concerts au Théâtre Fontaine. Ils seront le 25 novembre à Chelles, puis ils poursuivront dans le Nord leur première série de représentations après six mois d'arrêt volontaire pendant lesquels ils ont essayé « de monter un spectacle nouveau, de mettre en pratique certaines idées musicales ».

Albert Marcœur, l'auteur, le compositeur, le leader du groupe, est né à Dijon il y a trente ans, dans une famille d'employés. Il est élève au conservatoire de la ville quand le rock éclate en France. Cinq ans plus tard, tandis qu'Otis Redding répand dans le monde entier le son de Stax et son énergie et son humour, Albert Marcœur fonde un groupe rock. « J'avais, *dit Marcœur*, écrit deux ou trois thèmes, mais c'était alors presque une honte, en France, d'interpréter ses propres morceaux. Il fallait jouer ceux des autres, ceux qui rencontraient le succès aux États-Unis et en Angleterre. » *Le groupe dure plus de six ans. Puis il participe à la formation d'un autre ensemble, découvre les possibilités du studio, enregistre avec un guitariste et un bassiste un album chez W.E.A. Filipacchi, rencontre neuf musiciens, et, avec eux, décide de vivre en communauté dans une maison de Normandie.*

L'association dure, aujourd'hui, depuis deux ans. Pour vivre et ne pas accompagner Paul et Jacques ou jouer dans des bals, Marcœur et ses compagnons louent leur matériel de sonorisation et leurs propres connaissances techniques à des groupes, à toutes sortes de manifestations. Ils ont publié un album, toujours chez W.E.A. Filipacchi et ont réalisé une maquette d'un second disque. Durant les six mois sans concert, ils ont répété leur nouvelle musique deux à trois jours par semaine.

« Cela paraît difficile pour nous de cloisonner la musique, *dit Marcœur*. Nous essayons de construire un spectacle ouvert, drôle et naïf, de trouver des alliages de sons, de détruire les choses qui commencent à s'ériger en système — par exemple, le synthétiseur, — d'exister autrement que par les critères de la mode, et, pour ne pas être pris au sérieux, de jouer sur une certaine folie. Mais la musique que l'on joue est inspirée par ce qu'on a vécu. »

Les chansons d'Albert Marcœur expriment des choses étonnamment simples, des images et des mots de tous les jours, mais qu'on n'ose pas trop dire ou que l'on garde dans sa tête. « Je cherche, *dit-il*, à trouver la manière la plus sincère de dire les choses. La voix doit être considérée comme telle et non comme un appareil vocal prédestiné au chant. »

C. F.

La nouvelle génération

LITTLE BOB STORY

Né au Havre en 1975, Little Bob Story a enregistré trois albums. Le groupe est composé de quatre musiciens qui évoluent autour du chanteur et leader Robert Piazza. Ce dernier possède un timbre de voix rauque et puissant qui tient une place privilégiée au sein d'un rock dépouillé. Little Bob Story a dépassé les frontières de la France et gagné un public britannique.

★ « Linving in the fast Lane », Crypto ZAL 6429, dist. R.C.A.

BIJOU

Ils sont trois et se plaisent à croire qu'il existe une relation entre la musique et l'image : la rigueur. Issus de la petite bourgeoisie, ils ont formé Bijou en 1975 dans la banlieue sud de Paris. Leurs influences vont du rock des pionniers au Rhythm and blues des années soixante, en passant par les Chaussettes noires et les Chats sauvages. Le rock qu'ils pratiquent est simple et efficace et leurs textes sont en français. Ils ont adapté des morceaux de Ronnie Bird et de Jacques Dutronc, ce qui leur a valu quelques passages à la radio. Bijou est une valeur sûre.

★ « Danse avec moi », Philips 9101138.

LOU'S

Les Lou's offrent la particularité d'être quatre filles. Ensemble depuis cinq mois, elles viennent de signer un contrat avec CBS. Leurs prestations au Festival de Mont-de-Marsan et en première partie des Clash, à Paris, ont été fort bien accueillies. Leurs influences principales sont les Seeds et le Velvet Underground, un rock virulent et acerbe.

TELEPHONE

Ils enregistrent actuellement à Londres, pour Pathé-Marconi, un album avec l'ancien ingénieur du son des Sex Pistols, un fameux groupe punk que l'on verra bientôt à Paris. Téléphone a été remarqué lors des manifestations musicales organisées, au printemps dernier, dans le métro ainsi qu'à l'Olympia et au Pavillon de Paris, en première partie de groupes anglo-saxons. Téléphone existe depuis dix mois, et ses musiciens avouent un grand respect pour les Rolling Stones. Leur musique s'en inspire tout en trouvant son originalité. Ils chantent en français.

★ 45 t. Téléphone, Tapioca, 10001.

STARSHOOTER

« La musique de Starshooter rend fou. » *Ils viennent de Lyon, et manient un humour cinglant. Starshooter correspond exactement à l'imagerie du punk anglais. Leurs textes sont violents, leur musique ne l'est pas moins, un rock brut et sans fioriture. Il ne faut surtout pas prendre ces quatre garçons au sérieux.*

★ 45 t. Starshooter, Pathé-Marconi, 14487.

SHAKIN' STREET

Ils ont signé chez CBS et sont partis à Londres enregistrer. Des musiciens compétents et une chanteuse sensuelle imposent Shakin' Street comme un groupe de scène accompli. Ils sont ensemble depuis un an et, malgré de nombreux changements de personels, progressent à grands pas.

ASPHALT JUNGLE

Patrick Eudeline est le leader incontesté du groupe. Si ses talents de chanteur sont encore à confirmer, l'image qu'il propulse est tout à fait déterminée, c'est là la force d'Asphalt Jungle. En montrant qu'il est permis à quiconque d'accaparer une scène, il a permis cette floraison de nouveaux groupes. Asphalt Jungle a été le premier groupe punk français. Un exemple.

★ 45 t. Cobra, CCB 47002. Dist. Carrère.

FACTORY

Factory joue un rock fortement influencé par les Stones. Ces cinq musiciens sont originaires de Givors, près de Lyon. Ils proposent un spectacle élaboré, dont le principal attrait repose sur le jeu de scène du chanteur.

A. W.

★ « Black Stamp », Cobra COB 37010. Dist. Carrère.

La tradition du Golf Drouot

Le Golf Drouot a fêté au printemps dernier son vingt et unième anniversaire. Il a notamment vu les débuts de Johnny Hallyday, Eddy Mitchell, Jacques Dutronc et du groupe Ange. Le vendredi soir, il accueille encore aujourd'hui les groupes débutants.

IL est tout jeune, glabre, petit : un David Bowie de poche, avec des cheveux blond-roux. Les paupières mi-closes, il s'exhibe, objet d'amour pour un public imaginaire. Dans l'ombre on danse autour de lui sans le regarder. Le rock venu des baffles et qui envahit tout, c'est comme la mer et ses vagues. On glisse dans une même sensation, les corps lui obéissent. Garçons et filles claquent des pieds, nageurs au fond de l'eau.

Les seules vagues sont celles du rock. Tout est correct après filtrage à l'intuition — un coup d'œil suffit. Deuxième coup d'œil vers la caissière dont l'indifférence polie ramène à des souvenirs de lycée. Le disc-jockey ressemble à un calme géant de western, tout est tranquille. A quoi répondent les vibrations rageuses de la *musique*, à quels rêves enfermés, à quelles *évasions* ?

Un garçon en skaï noir malmène avec passion une guitare absente. Sous *ses paupières* il est ailleurs, il s'y croit, s'y voit, avec un micro, avec une sono, et sa voix qui partirait à l'assaut des foules. Le rock *projette l'iconographie d'un* Olympe peuplé de dieux tordus de fureur dans un ciel nocturne traversé de projecteurs. Le garçon là, qui fait les gestes, il prend la musique et s'en fait un décor, un habit de gala.

Le Golf Drouot — berceau des « copains » — poursuit sa tradition. Les gens (gosses et presque adultes) y viennent pour le rock. Parce qu'on l'entend, parce qu'on le danse, parce que le chemin de l'Olympe frelaté s'est ouvert ici pour les Johnny Hallyday, les Eddy Mitchell et qu'il pourrait s'ouvrir encore. Le Golf Drouot accueille toujours, à la fin de la semaine, des groupes débutants. Ils viennent de banlieue, de Paris et, *dans la salle*, on voit maintenant des adultes en couple, debout, contre le mur, en veston, en robe, les bras croisés, les *mains agrippées* au sac. Tous les jeunes musiciens ont au *moins à leur répertoire une composi*tion originale. Pour ces enfants des quartiers ouvriers — frimeurs ou innocents — le *rock* c'est *l'espoir d'une porte de sortie, comme la boxe* dans les films d'avant guerre ou les taureaux dans les histoires hispanisantes. C'est le romantisme de la violence, mais en moins directement dangereux que le ring ou l'arène. A vrai dire, ce soir-là, les groupes n'étaient pas bons. Pas de huées, pas d'applaudissements, *c'était* l'indifférence. Un à un, les spectateurs se sont remis à danser sur les rythmes maladroits de ces rocks bourrus, en attendant que reviennent les belles sonorités pressées sur disque, ennoblies par les virtuoses de la balance et du mixage, les aides indispensables et anonymes des dieux-stars.

COLETTE GODARD.

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale - ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... h.

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er. T.l.jrs	Ouv jour et nuit. Chans. et music. de 22 h. à 6 h. du mat. av. nos animat Spéc alsac Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
RESTAURANT PIERRE F./Dim ● Place Gaillon, 2e. OPE 87-04	Maison de réputat mond ds un cadre Second Empire Diner Sug. 50 F. Sa carte. Poiss., grill et spéc du Sud-Ouest. Park Salons 4 à 40 cts
CHEZ HANSI 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières
LE CHALLEUIL F/sam. et dim. 4, rue de l'Arcade, 8e. 265-53-13	Jeune Patron aux fourneaux : Cuisine française traditionnelle. Ses Terrines, ses Poissons (Bar, Rouget, Saumon, Sandre, etc.).
CREP'S GRILL 236-62-35 59, rue Réaumur.	Jusqu'à 1 heure du matin. Fermé dimanche. Ses huîtres et coquillages, crêpes,grillades. Diner à partir de 18 h. 30.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin Ambiance musicale Ses spécialités alsaciennes Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.

DINERS... AUTOUR D'UN JARDIN

L'EPICURIEN F/Sam. midi et dim. 11, rue de Nesles, 6e. 329-55-76	Jusqu'à 22 h. 30. 3 salles intimes autour d'une fontaine fleurie. Poêlon de l'Océan Lotte Bréval Salmis de canard aux cèpes.
LE CLUB 766-10-81 42, bd Gouvion-Saint-Cyr, 17e.	Tous les jours Diners, Soupers jusqu'à 3 h du matin. Cuisine traditionnelle française et orientale.

DINERS

RIVE DROITE

LA GALIOTE F/sam. 6, rue Gomboust, 1er. 261-43-93	Jusq. 22 h. Le Patron, A. MONTALANT, dirige la cuisine : ses Terrines et plats du jour. Carte. Menu 42,50. Sa Carte des Vins.
MONSIEUR BŒUF T.l.jrs 31, rue Saint-Denis, 1er. 508-58-35	Nouvelle direction Déjeuner d'affaires. Diner-Souper Cadre : toiles de maître Son célèbre « BŒUF ROSE » et ses vins de propriété
OSAKA 260-66-01 163, rue Saint-Honoré, 1er. T.l.j.	Anciennement 6, rue du Helder, 9e, jusqu'à 22 h. 30. Cuisine japonaise. Tempura - Soukiyaki - Soushi - Sashimi. Dans un cadre typique.
CAVEAU FRANÇOIS-VILLON F/D. 64, rue Arbre-Sec, 1er. CEN. 10-92	Ses caves du XIIIe. Déj. Soup. Jusq. 2 h. matin. Moules bouchot 9 F. Pied, oreille porc 9 F. Boudin 9 F. Grillades. 19 F. Gratinée 8 F, etc.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs ●	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 25,50 s.n.c. (29,30 s.c.) le midi et le soir jusqu'à 1 h du matin avec ambiance musicale.
DARKKOUM 742-53-60 44, rue Sainte-Anne, 2e T.l.jrs	Le nouveau restaurant marocain à Paris Salles climatisées Un cadre et une cuisine raffinés, Salons On sert jusqu'à 23 h. 30
TRATTORIA TOSCANA 236-53-45 23, pass. des Panoramas, 2e. F/dim.	T.l.j. sauf dim. Spéc. italiennes, ses vins Piccata Maison. Escalopines marsala. Scampi Fritti, Calamaretti livornaise. Jusqu'à 22 heures.
LA TOUR HASSAN 233-79-34 27, rue Turbigo, 2e	Spécialités marocaines. Cadre unique à Paris. Ouvert jusqu'à 2 heures. Couscous. Méchouis. Tagines. Bastela. Tous les jours.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 25,50 s.n.c. (29,30 s.c.) le midi et le soir jusqu'à 1 h. du matin.
LOUIS XIV 200-19-90 - 208-56-56 3, boulevard Saint-Denis, 10e	Déjeuners Diners. Souper après minuit. Fermé le lundi et le mardi. Huîtres Fruits de mer Gibiers Salons pour réceptions.
JULIEN PRO. 12-06 16, rue du Fg-Saint-Denis, 10e. T.l.j.	Dans son cadre « fin de siècle », sa nouvelle formule « plats chiffrés, entrées compris ». Ses fabuleux « bouillons ». Foie gras. P.M.R. 50 F.
AU CHARBON DE BOIS 288-77-49 10, rue Guichard, 16e. F/dim.	Foie de canard 18, Brochette de moules 13, Gazpacho 8, ses grillades, Faux-filet 12, Selle de gigot 29, Pavé de jambon 26. Salle climatisée.
BAUMANN ETO 16-16, 754-01-13 64, av des Ternes, 17e. F/D., L. midi	Une gamme incomparable de choucroutes. Son banc d'huîtres, ses spéc. d'Alsace. On sert jusq minuit. Nos choucroutes classiques à emporter
PRAGA ETO. 11-41 9, rue du Général-Lanrezac, 17e.	Tous les jours, midi et soir. Ses spécialités Russes, d'Europe Centrale et Françaises.
BRASSERIE DU TABAC PIGALLE 606-72-09, place Pigale, 18e. T.l.j.	Ouvert jour et nuit. Banc d'huîtres t.l.j. renouvelé. Son plat du jour, ses spécialités : Choucroute 29, Gratinées 10. Ses grillades flambées. Buffet froid. Spécialité : Bière LOVENBRAU MUNICH.
EL QUETZAL 257-36-15 28, rue Lavieuville, 18e. F/mardi	Seulement le soir jusqu'à 23 h. 30. Spéc. Mexicaines. Cuisine authentique à base de produits d'origine. environ 50 F.
LE CEPE A TOI F/lundi midi 17, rue Caulaincourt, 18e. 076-67-44	Tous les champignons avec garnitures de viandes et poissons. Ambiance musicale. Cadre intime.

RIVE GAUCHE

AU CHARBON DE BOIS 548-57-04 16, rue du Dragon, 6e. F/dim.	Jusqu'à 23 h. 30, la grillade devient gastronomique. Le plus authentique des cafés irlandais pour dessert. Salle climatisée.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	MICHEL OLIVER 3 hors-d'œuvre, 3 plats 26 F snc (29,90 F sc). Décor classé monument historique Terrasse d'été Salle climatisée.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.j. Face église St-Germain-des-Prés, 6e	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 25,50 F snc (29,30 sc) le midi et le soir jusqu'à 1 h. 30 du matin, avec ambiance musicale.
LE JACQUES-CŒUR T.l.j. 6, place Saint-Michel, 6e. 326-81-13	Jusqu'à 6 h. Cuis. fr. trad. : Pointes de filet pommes sarladaises 40, Poularde Argenteuil 33, Barbue Vallée d'Auge 36, ses Glaces.
RELAIS LOUIS XIII 326-75-96 8, r. des Gds-Augustins, 6e F/dim.	Déj. Din jusq 22 h 30 Cadre authentique du 17e Son Chef de grand talent J.-C Ricordel : Menus 84/100 F s.c. boisson en sus. Sa carte.
LES VIEUX METIERS 598-90-03 ● 13, bd Auguste-Blanqui, 13e Fermé le dimanche et le lundi.	Ecrevisses flambées Langouste grillée. Poulette mousserons. Canard cidre Pâtisserie maison Sancerre Roland Salmon Bourgogne Michel Malard Cuisine Michel Moisan Souper aux chandelles 90 à 200 F.
CIEL DE PARIS 56e étage Tour Montparnasse. 538-52-35	Restaurant panoramique Spécialités Carte à partir de 80 F tt compr. Tous les jours même le dimanche jusqu'à 2 heures du matin.
LE MONIAGE GUILLAUME 88, rue Tombe-Issoire, 14e. 331-79-10	Huîtres; poissons, crustacés, coquillages. Fermé le dimanche. Toute la fraîcheur de la mer.
LA TAVERNE ALSACIENNE 286, r. de Vaugirard, 15e. 828-80-60	Dans sa nouvelle brasserie aux décors et costumes alsaciens, vous seront servies : une des meilleures choucroutes de Paris et les poulardes de sa ferme. Métro Vaugirard. Ouv. ts les jours et toute l'année.
LE CROQUANT 533-50-91 28, rue Jean-Maridor, 15e. F/Dim.	Dans un cadre rustique et raffiné, Vincent VIGNALOU vous propose des produits venant directement des fermes du Périgord.

DINERS - SPECTACLES

DON CAMILLO 260-20-31 10, rue des Saint-Pères, 7e. T.l.j.	Et dansant prés. par Jean RAYMOND, avec de grandes vedettes. Menu T.C. (boiss., café, serv.) 145 à 160 F, vend., sam., veille de fêtes.
ETOILE DE MOSCOU ELY 83-13 6, r A.-Houssaye, 8e (Etoile) T.l.s.	Rest spect de gde classe V Novsky et les Chœurs Russes - Tzigane Zina - Tamara - G Borodo, la ved armén Akitan Orch. S. Voitya.
VILLA D'ESTE ELY 78-44 4, rue A.-Houssaye, 8e. T.l.s	Et dans av M Lines et son Orch. Menu sug 90 F et Carte Mouloudji, I Aubret, J Meyran, A Aubert, C Wright, J-L Bleze.
CHEZ VINCENT NOR. 21-27 4, rue Saint-Laurent, 10e. F/lundi	Dans le cadre typique d'une Hacienda : Diners dansants aux chand. Attractions avec LOS MUCHACHOS. Spécialités espagnoles et franç.

ENVIRONS DE PARIS

COTAGE LA METAIRIE de l'Oise L'Isle-Adam Rés 469-01-14	Changt de propriétaire. Cuisine personnalisée du chef Ch. Delahaye. Salon pour repas d'affaires et banquets Fermé mercredi
CHATEAU DE LA CORNICHE T.l.j. Rolleboise, autor. Ouest s. Bonières	Vue panoramique sur la vallée de la Seine. Parc. 2 a. Tennis éclairé. Repas d'affaires gastronomiques. Salons privés. 27 ch. Tél. 479-91-24.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 633-62-09
Choucroute - Spécialités

DESSIRIER T. l. jrs - 754-74-14. 9, place Pereire (17e)
LE SPECIALISTE DE L'HUITRE
Poissons - Spécialités - Grillades

LA TOUR HASSAN 27, rue Turbigo - 2e
Spécialités marocaines : Couscous, méchoui, tagines, bastela
Ouvert jusqu'à 2 heures du matin.

MERVEILLES DES MERS
293-20-14 CHARLOT 1er 522-47-08
128 bis, bd de Clichy (18e)
Son banc d'huîtres - Poissons

LA COUPOLE 102, bd Montparnasse - 326-95-90.
Ouvert jusqu'à 2 h. du matin. Fruits de mer, grillades au feu de bois, gibiers. Pâtisserie Maison.

WEPLER 14, place Clichy. 522-53-29
SON BANC D'HUITRES
Foies gras frais - Poissons

LA CLOSERIE DES LILAS
171, boulevard du Montparnasse
326-70-50, 033-21-68
Au piano Yvan Meyer

LE LOUIS XIV
8, bd St-Denis. 200-19-90. Fermé lundi-mardi HUITRES. FRUITS DE MER. GIB Rôtisserie Parkg

JULIEN Tous les soirs jusqu'à 1 h 30 (sf dim.)
16, rue du Fg-Saint-Denis (10e)
770-12-06.

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e ODE. 79-34
Huîtres. Poissons. Vins de pays.

TERMINUS NORD 824-48-72 Ts les jours
Brasserie 1925 Spéc alsaciennes
23, rue de Dunkerque, 10e.

GUY 6, rue Mabillon, 033-87-61 Saint-Germain-des-Prés
SOUPER BRESILIEN
Feijoada - Churrascos - Camarões

Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphonées : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h.; samedi et dimanche, de 10 h. à 22 h. (entrée libre le dimanche).

TROIS VILLES - TROIS COLLECTIONS : Saint-Etienne, Grenoble et Marseille. — Galeries contemporaines. Jusqu'au 1er janvier.

THEO VAN DOESBURG. Projet pour l'Aubette : 1926 - 1928. — Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 12 décembre.

DESSINS DE JEAN GORIN. — Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 12 décembre.

ATELIER D'AUJOURD'HUI : 3. Max Reithmann et Louis Quilici. Jusqu'au 12 décembre.

ATELIER BRANCUSI. — Sur la place.

Centre de création industrielle (entrée libre).

LA VILLE ET L'ENFANT (5e étage). Jusqu'au 13 février.

LA MARQUE. Jusqu'au 12 décembre.

ANATOMIE D'UN CONCOURS EN VILLE NOUVELLE : MELUN-SENART. Jusqu'au 12 décembre.

CONCOURS INTERNATIONAL D'ARCHITECTURE THEATRALE. — Foyer de la petite salle. Jusqu'au 3 décembre.

COMMENT PREPARER LE REPAS. Jusqu'au 12 décembre.

RENCONTRE AVEC LES ARCHITECTES. — Tous les mercredis du mois de novembre, de 18 à 20 h.

Forum

LE MUSEE SENTIMENTAL ET LA BOUTIQUE ABERRANTE, de Daniel Spoerri. — LE CROCRODROME. — Jusqu'au 31 décembre.

MUSEES

GUSTAVE COURBET. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F; le samedi : 5 F. Jusqu'au 2 janvier.

LE SIECLE DE RUBENS, dans les collections publiques françaises. — Grand Palais, entrée Eisenhower (voir ci-dessus). Entrée libre le 19 décembre. Jusqu'au 13 mars.

POCELAINES DE VINCENNES. Les origines de Sèvres. — Grand Palais, entrée Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée gratuite le 28 novembre. Jusqu'au 16 janvier.

SALON D'AUTOMNE : Vincent Van Gogh. Fête du cinéma. — Grand Palais (359-46-07). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 4 décembre.

COLLECTIONS DE LOUIS XIV. Dessins, albums, manuscrits. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F; le samedi : 5 F. Jusqu'au 9 janvier.

MARC CHAGALL. Peintures récentes 1967 - 1977. — Musée du Louvre entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 7 F; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 2 janvier.

LE DIX-SEPTIEME SIECLE FLAMAND AU LOUVRE. Histoire des collections. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Entrée : 5 F; gratuite le dimanche. Du 26 novembre au 27 mars.

LA DESCENTE DE CROIX. Groupe sculpté italien du treizième siècle. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Du 26 novembre 1977 au 4 septembre 1978.

L'ART PRECOLOMBIEN DE PANAMA ET DE COSTA-RICA. — LE PEROU PRECOLOMBIEN, DE CHAVIN AUX INCAS. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F; le samedi : 5 F. Jusqu'au 12 février.

XUL SOLAR. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson (723-61-27). Sf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F; gratuite le dimanche. Jusqu'à fin décembre.

ANNA-EVA BERGMAN. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 janvier.

PEINTRES CUBAINS CONTEMPORAINS. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir-ci-dessus). Jusqu'au 15 janvier.

TRAVAUX PARIS 77. Dix jeunes artistes parisiens. — ARC 2 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 janvier.

TENDANCES DE LA PHOTOGRAPHIE EN FRANCE. — ARC 2 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 janvier.

LE CAFE-CONCERT. — 1870-1914 : affiches de la bibliothèque du Musée. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi de 12 h. à 18 h.; dim., de 11 h., à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 janvier.

PORTRAITS D'HELENA RUBINSTEIN. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée : 5 F. Jusqu'au 12 décembre.

JOUETS AMERICAINS DE LA PETITE ENFANCE : 1925-1975. Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf mardi, de 10 à 12 h. et de 14 à 17 h. Jusqu'au 16 janvier.

PHOTOLITHOGRAPHIES CONTEMPORAINES. Œuvres d'Adami, Baj, Folon, Glaser, Moore, etc. Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 15 janvier.

ANDRE MALRAUX. — Musée de l'ordre de la Libération, 51 bis, boulevard de Latour-Maubourg (705-35-15). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h.; le mercredi, de 10 h. à 22 h. Jusqu'au 19 décembre.

1919-1943. RATIONALISME ET ARCHITECTURE EN ITALIE. — Chapelle de la Sorbonne. Sauf mardi, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 27 novembre.

NANCY, ARCHITECTURE 1900. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (887-24-14). Sauf mardi, de 10 à 19 h. Jusqu'au 9 janvier.

IMAGERIE PARISIENNE : XVIe-XIXe SIECLE. Hôtel de Lamoignon, 24, rue Pavée (272 - 10 - 18). Sauf dimanche, de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 décembre.

ASPECTS DU CATHOLICISME POPULAIRE. — Musée des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (747-69-80). Jusqu'au 28 novembre.

LA GUERRE ET L'ENFANT. — Musée des deux guerres mondiales, hôtel des Invalides, cour d'honneur, corridor de Valenciennes. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h.; dim., de 14 h. à 17 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 15 janvier.

PARIS BOUTIQUES D'HIER. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 5 F; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 28 novembre.

TISSAGE CONTEMPORAIN. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (261-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier.

ANDRE MAUROIS. — Bibliothèque nationale (galerie Mansart), 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 4 décembre.

PORTRAITS PEU CONNUS DE PERSONNAGES CONNUS. — Bibliothèque nationale. Galerie de Louvois. 4, rue de Louvois.

Le Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-02), est ouvert tous les jours, y compris les jours fériés, sauf le lundi, de 10 h. à 18 h.

FESTIVAL D'AUTOMNE

PAPIER SUR NATURE. Œuvres de Ortner, Lopez, Diaz, Blake, etc. — — Fondation nationale pour les arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer. Sauf mardi, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 27 novembre.

MARIONNETTES ET MAROTTES D'AFRIQUE NOIRE. — Musée de l'homme, place du Trocadéro. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 15 décembre.

PHOTO-JOURNALISME. — Musée Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 5 décembre.

CENTRES CULTURELS

CARL MAGNUS. Peintures et aquarelles. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (277-77-30). Du lundi au vendredi, de 12 h. à 18 h.; sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 décembre.

BIRGIT SKIOLD. Peintures, gravures, photographies. — Centre culturel suédois (voir ci-dessus). Du 26 novembre au 7 janvier.

L'AGE DE FER DE LA SCULPTURE CATALANE : Gaudi, Gargallo, Gonzalez. — Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (277-65-19). De 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 novembre.

JAN TOOROP. Impressionniste, symboliste, pointilliste. — Jusqu'au 4 décembre. - FERRY FREDRIKSZ. Photographies. Jusqu'au 11 décembre. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h.; mercredi, de 13 h. à 22 h. Entrée libre.

ART MURAL U.S.A. — Ecole spéciale d'architecture, 254, boulevard Raspail (326-58-59). Jusqu'au 16 décembre.

IMOGEN CUNNINGHAM. Soixante-quinze ans de photographie. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Jusqu'au 22 décembre. Les 30 novembre, 5 et 15 décembre, à 19 h.; le 10 décembre, à 16 h. : projection de courts métrages consacrés à Imogen Cunningham.

VINGT - CINQ ANS ENSEMBLE. Radio-Canada. - Canadian Broadcasting Corporation. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Jusqu'au 4 décembre.

MANESSIER. Peintures, aquarelles, lavis : 1963-1976. — M.J.C. les Hauts-de-Belleville, 43, rue du Borrégo (636-68-13). Tous les jours, de 15 h. à 22 h. Jusqu'au 29 novembre.

UWE BREMER. Peintures à l'huile, aquarelles et eaux-fortes. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé (723-61-21). Sauf samedi et dimanche, de 12 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 décembre.

PRANAS. Peintures et dessins. — Bibliothèque internationale de musique contemporaine, 52, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-67-08). Sauf dim. et lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 22 décembre.

DANIEL BRICOTTE. Peintures. — Maison de la Savoie, 16, boulevard Haussmann. Jusqu'au 30 novembre.

TADJO. Peintures. - VUILLEMET. Sculptures. — American Center, 261, boulevard Raspail (633-59-16). Sauf sam. et dim., de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 16 décembre.

PEINTRES ET GRAVEURS CONTEMPORAINS DE LA RUSSIE SOVIETIQUE. — Association France-U.R.S.S., 61, rue Boissière (533-88-22).

GALERIES

SUPREMATISME. — Galerie Jean-Chauvelin, 4, rue Furstenberg (326-17-89). Jusqu'au 25 décembre.

ICONES GRECQUES ET RUSSES DU XVe AU XVIIIe SIECLE. — Galerie Nikolenko, 220, boulevard Saint-Germain (548-20-62). Jusqu'au 23 décembre.

FEMMES, GRAPHISMES, TEXTES, MUSIQUES, ACTIONS. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Sauf dimanche et lundi, de 15 h. à 19 h. 30. Jusqu'au 14 janvier.

JARDIN D'HIVER : pastels d'André François. - PIERRE CULOT. Céramiques. — Galerie Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Sauf dimanche et lundi, de 13 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 3 décembre.

ARMES ET ARMURES JAPONAISES. — Galerie Robert-Burawoy, 12, rue Le Regrattier. Jusqu'au 24 décembre.

PEINTURES DE COUR DANS LE JAPON DU SEIZIEME SIECLE. — Galerie Janette-Ostier, 26, place des Vosges. Sauf dimanche et lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 15 janvier.

JEUNES DESSINATEURS CONTEMPORAINS : Birga, Capitan, Cuasanté, Joussaume, etc. — Galerie Liliane-François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 1er décembre.

GREVE GENERALE EN TURQUIE. QUATRE ARTISTES PEINTRES : Canan Coker, Orhan Taylan, Yusuf Taktak, Nil Yalter. — Galerie Jean-Larcade, 20, rue du Temple (272-89-56). Jusqu'au 10 décembre.

EDWARD WESTON ET CLAUDE BATHO. Photographies. — Galerie Agathe-Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (277-38-24). Sauf dimanche et lundi, de 13 h. à 1[...] Jusqu'au 31 décembre.

ADO. Sérigraphies originales. Galerie Iris., 11, rue des Gra[...] Augustins (329 - 56 - 39). Jusq[...] 15 décembre.

BAUDUIN. Sculptures : 1976-1[...] — Galerie Weiller, 5, rue Git[...] Cœur (326-47-63). Jusqu'au 23 déc[...]bre.

ROBERT BENAYOUN. Un[...]ground. — Galerie des Gra[...] Augustins, 16, rue des Gra[...] Augustins (325 - 35 - 85). Jusq[...] 24 décembre.

LOUIS BRACHET. Angoisse espérance. — Galerie L.-Soulan[...] 29, rue de l'Odéon (326-25-38). J[...]qu'au 30 novembre.

OLIVIER BRICE. Antiques dra[...] 1973. — Galerie Villand et Gala[...] 127, boulevard Haussmann ([...]59-91). - Objets drapés 1972. Galerie C.-Ratté, 6, rue Bonap[...] (325-16-49) Jusqu'au 24 décemb[...]

BERNARD BUFFET. — Gal[...] Maurice-Garnier, 6, avenue M[...]gnon (225-61-65). Jusqu'au 15 [...]cembre.

SAMUEL BURI. — Galerie Ja[...] Brience, 23-25, rue Guénégaud ([...]85-51). Sauf dimanche et Lundi, 14 h. 30 à 19 h. Jusqu'au 24 décem[...]

COLETTE BRUNSCHWIG. — G[...]rie Nane-Stern, 25 avenue de To[...]ville (705-06-46). Sauf dimanche lundi, de 15 h. à 20 h. 30. Jusqu[...] 17 décembre.

CHAGALL. Aquarelles, gouac[...] gravures. — Galerie Maeght, 13, [...] de Téhéran (522-13-19). Jusqu'à [...] novembre.

JEANNE CHAMPION. Le mu[...] imaginaire. — Galerie des Gran[...] Augustins, 16, rue des Grands-Aug[...]tins (325-35-85) Jusqu'au 24 déce[...]bre.

CHASSE-POT. — Galerie Messi[...] 1, avenue de Messine (227-25-[...]) Jusqu'au 16 décembre.

JEANNE COPPEL. — Galerie Jac[...] 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu[...] 3 décembre.

ROBERT CONTE. Sculptures 19[...] 1977. — Galerie Jean Leroy, 37, [...] Quincampoix (277-51-24). Jusqu'[...] 14 décembre.

CUEVAS. Œuvres récentes. — Ga[...]rie de Seine, 18, rue de Seine ([...]32-18). Jusqu'au 30 novembre.

CUIXART. — Galerie Tour [...] Nesle, 36, rue Mazarine (633-07-8[...]

SONIA DELAUNAY. — Gale[...] Artcurial, 9, avenue Matignon ([...]70-70). Jusqu'au 31 décembre.

ALEXANDRE DELAY. Regar[...] autoportraits. Mon visage symbo[...]que. Dessins, photos 1976-1977. Galerie Stadler, 51, rue de Sei[...] (326-91-10). Jusqu'au 3 décembre.

JEAN DUBUFFET. Sculptures praticables. — Galerie Daniel-Gerv[...] 34, rue du Bac (261-11-73). Jusqu'[...] 20 décembre

H.L. EDEN. — Galerie Vendôm[...] 12, rue de la Paix (261-73-91). Ju[...]qu'au 15 janvier.

TIMOTHY HENNESSY. Variatio[...] sur le jardin de Venise. — Atelie[...] galerie Annick Le Moine, 71, aven[...] du Maine (222 - 47 - 01). Jusqu'[...] 15 décembre.

JUAN GRIS. Peintures et dessin[...] — Galerie Berggruen, 70, rue [...] l'Université (222 - 02 - 12). Jusqu'[...] 3 décembre.

GRUPO GRABAS. — Galerie Elei[...] Raymond, 19, rue Guénegaud (32[...]32-37) Jusqu'au 29 novembre.

JAMES GUITET. Peintures. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261 - 10 - 22). Sauf lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 17 décembre.

DOMINIQUE GUTIERZ. Peintures récentes. — Galerie l'Œil - Sévigné, 14, rue de Sévigné (227-74-59). Jusqu'au 3 décembre.

DANIEL HUMAIR. Dessins acryliques sur papier. — Galerie Le Dessin, 45, rue de Verneuil (261-12-55) Jusqu'au 3 décembre

JEANCLOS. Kaddish. — Galeri[...] Lacloche, 24, rue de Grenelle (222[...]74-75). Jusqu'au 31 décembre.

FRITZ KOTHE. — Galerie Dar[...]then-Speyer, 6, rue Jacques - Calle[...] (033-73-41). Jusqu'au 10 décembre.

LEDANNOIS. Peintures sur papie[...] — Galerie Melki, 55, rue de Sein[...] Jusqu'au 17 décembre.

LOUTREUIL ET SES AMIS. - Galerie de Nevers, 11, rue de Neve[...] (033-47-80). Jusqu'au 10 décemb[...]

MAIRWOGER. Galerie de Franc[...] 3, rue du Faubourg - Saint - Hono[...] (265-69-37). Jusqu'au 30 décembre.

MAYO. Dessins. — Galerie, 10, r[...] de Seine. Jusqu'au 15 décembre.

JEAN-CLAUDE MEYNARD. Sér[...] noire. — Galerie J.-P. Lavigne 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (63[...]56-02) Jusqu'au 22 décembre.

DANIEL NADAUD. — Galerie Lu[...]cien Durand, 19, rue Mazarine. Jusqu'au 17 décembre.

NEMOURS. — Galerie Rog[...] d'Amécourt, 4, rue Beaubou[...] (277-15-12). Jusqu'au 17 décembre.

MARC SAINT-SAENS. Tapisserie[...] — Galerie Inard, 179, bouleva[...] Saint-Germain (544-06-38). Jusqu'a[...] 10 décembre.

JOEL SHAPIRO. — Galerie Gille[...]ple - de Laage, 24, rue Beaubou[...] (278-11-71).

SOULAGES. — Galerie de Franc[...] 3, faubourg Saint-Honore (265-69-37[...] Jusqu'au 30 décembre.

TAKIS. Les Hydromagnétiques. - Galerie Artcurial, 9, avenue Mati[...]gnon. Jusqu'au 31 décembre.

JAN VOSS. — Galerie C, 10, r[...] des Beaux-Arts (325-10-72). Jusqu'a[...] 20 décembre.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)





Théâtre

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées

OPÉRA (073-95-26) (L.), les 23, 24, 25, 28 et 30, à 19 h. 30 : Giselle ; le 29, à 20 h. : Elektra ; le 27, à 20 h. 30 : Concert Stockhausen (Nord).

OPÉRA-STUDIO (742-59-69), les 22, 24 et 26, à 20 h. 30 : The Rake's Progress, ou la Carrière d'un libertin.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 23 et 28, à 14 h. 30 ; les 28 et 29, à 20 h. 30 : l'Impromptu de Versailles ; le Misanthrope ; le 30, à 14 h. 30 : les Acteurs de bonne foi, On ne badine pas avec l'amour ; les 26 et 27, à 20 h. 30 : le 27, à 14 h. 30 : Le roi se meurt ; le 30, à 20 h. 30 : Soirée littéraire (centenaire de Milosz).

CHAILLOT, grande salle, les 23 et 25, à 20 h. 15 : Hamlet (Festival d'automne) ; les 24 et 26, à 20 h. 15 : la Mère (Festival d'automne). — Salle Gémier, les 25, 26, 29 et 30, à 20 h. 30 ; le 27, à 15 h. : Till Eulenspiegel.

ODÉON (325-70-32) (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. dim., 16 h. : Doit-on le dire ?

PETIT ODÉON (325-70-32) (L.), 18 h. 30 : Mercredi trois quarts.

T.E.P. (636-79-09), les 23, 25, 26 ; 29, à 20 h. 30 ; le 27, à 15 h. ; le 30, à 14 h. 30 : la Tragique Histoire d'Hamlet, prince de Danemark ; les 24 et 30, à 20 h. ; le 26, à 14 h. 30 : films ; le 24 : Cinéfolies ; les Hommes du président ; le 26 : la Prime ; Je demande la parole ; le 30 : l'Ultime Razzia ; Vera-Cruz.

PETIT T.E.P. (636-79-09), les 23, 25, 26, 29 et 30, à 20 h. 30 ; le 27, à 15 h. : la Force des faibles ; le 27, à 10 h. 30 : Rencontre avec Vinko Globokar.

CENTRE POMPIDOU (277-12-33), le 28, à 20 h. 30 : Extension du langage musical (Globokar, Kagel, Aperghis).

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (L., Ma.), 20 h. 30 ; mat. sam., 14 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30 : Volga ; le 27, à 18 h. 30 : Concerts Colonne, dir. P. Dervaux (Beethoven).

NOUVEAU CARRÉ (277-88-40), les 23, 26, 27 et 30, à 15 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne. — Salle Papin, le 23, à 14 h. 15 : Mercredis courts ; le 26, à 20 h. 30 : Arts et techniques du cinéma et de la télévision. — Grande salle, les 23, 24, 25, 28, 29 et 30, à 21 h. ; le 27, à 16 h. : Nuova Colonia ; le 26, à 17 h. 30 : Libre parcours, récital (Radio-France) ; le 28, à 21 h. : Concert de luth Aaron Mikitri.

THÉÂTRE DE LA VILLE (887-35-39), les 23, 24, 25 et 26, à 18 h. 30 : Michel Jonasz ; les 23, 26, 29 et 30, à 20 h. 30 ; les 27 et 30, à 14 h. 30 : la Mante polaire ; les 24 et 25, à 20 h. 30 : Santé publique ; les 29 et 30, à 18 h. 30 : P. Amoyal, F. Lodéon, M. Boegner ; le 28, à 20 h. 30 : Orchestre philharmonique de Radio-France.

Les théâtres de Paris

...E LIBRE (322-70-78) (L., Mar.). ...h. 30, mat. dim., à 18 h. : Nuits ...ns nuit. (D. soir, L.), 22 h., mat. ...n., à 16 h. : Etoiles rouges (dern. ...29). V., à 18 h. 30 : Chansons ...femmes. Les 26 et 29, à 18 h. 30 : ...Maison de l'inceste.

...S-HEBERTOT (387-23-23) (D. ...ir, L.), 20 h. 45, mat. dim., à ...h. et 18 h. 30, le 28, à 20 h. 45 : ...t'es beau, t'es con.

...IENNE (073-37-24) (L.), 21 h., ...at. dim., à 15 h. 30 : Equus.

...THEATRE-OPERA (261-44-16) ...), soir, L.), 21 h., mat. dim., à ...h. et 18 h. 30 : Solness le ...nstructeur.

...FFES-PARISIENS (073-87-94) ...L.), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. : ...Petit-Fils du Cheik. Les 24, 25, ...et 29, à 14 h. 30 : le Malade ...imaginaire.

...TOUCHERIE DE VINCENNES, ...elier du Chaudron, le 20, à ...h., le 27, à 17 h. et 20 h. 30 : ...Voyage de Radji Simeon. — ...héâtre de l'Aquarium (374-99-61) ...Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim., ...16 h. : Les belles histoires n'ont ...us d'issues. — Théâtre du Soleil ...74-24-08) (Mer., J., D. soir), ...h. 30, mat. sam. et dim., à ...h. 30 : David Copperfield.

...TRE CULTUREL DU Xe (208-...-12) (D., L., Mar.), 20 h. 30 : ...rivoisons.

...TRE CULTUREL DU XVIIe (227-...-81), le 29, à 20 h. 30 : Poètes, ...s papiers.

...E INTERNATIONALE (589-38-69) ...rand Théâtre (D., L.), 21 h. : ...oussaint Louverture. — La Res...rre (D., L.), 21 h. : l'Avare.

...MEDIE-CAUMARTIN (073-43-41) ...L.), 21 h. 10, mat. dim., à 15 h. 10 : ...oeing-Boeing.

...MEDIE DES CHAMPS-ELYSEES ...59-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, ...at. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : ...Bateau pour Lipaïa.

...NOU (261-69-14) (J., D. soir.), ...h., mat. dim. à 15 h. : Pepsie.

...OUARD-VII (073-76-90) (D. soir. ...), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Un ...nemi du peuple.

...CERIE-THEATRE (296-09-33) (D. ...ir, L., M.), 21 h., mat. dim., à ...h. 30 : Belle Ombre.

...ACE P.-CARDIN (266-17-30), ...h., mat. sam., à 17 h. : Alm..a ...dernière le 26).

...NTAINE (874-74-40 (D. soir, Mar). ...h., mat. dim., à 15 h. : Rendez-...ous à Hollywood (à partir du 26)

...TE-MONTPARNASSE (633-16-18) ...D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à ...h. et 18 h. 30 : Elles... Steffy, ...comme, Jane et Vivi.

...MNASE (770-16-15) (L.), 21 h., ...mat. dim., à 15 h. : Arrête ton ...cinéma (dernières).

...CHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 45: ...Cantatrice chauve, la Leçon.

...TRATRINO (322-28-92) (J., D., ...Mar.), 20 h. 30 : Lettres de prison. ...A. Gramsci.

...CERNAIRE (544-57-34), I : (L.), ...h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. : ...enthesilee ; 22 h. 30 : Richard ...Wagner. — II : 20 h. 30 : Boite-...ao-Boite ; 22 h. 15 : Zoo Story.

...THURINS (265-90-00) (D. soir, L.), ...oir), 20 h. 30, mat. Dim. à 15 h. : ...eau de vache.

...RIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), ...1 h., mat. Dim. à 14 h. 45 et ...8 h. 30 : Nini la chance.

...THURINS (265-90-00) D. soir, L.), ...0 h. 45, mat. Dim. à 15 h. et ...8 h. : La ville dont le prince est ...n enfant.

...CHEL (265-35-02) (L.), 21 h., mat. ...Dim. à 15 h. : les Vignes du Sei...gneur.

...CHODIERE (742-95-22) (D. soir, ...L.), 20 h. 30, mat. Dim. à 15 h. ...et 18 h. 30 : Pauvre Assassin.

...DERNE (874-94-28) (D. soir, L.), ...1 h. mat. Sam. et Dim. à 15 h. : ...Par delà les marronniers.

...NTPARNASSE (325-89-90) (L.), ...1 h., mat. Dim. à 15 h. : Trois Lits pour huit ; les 24, 25, 28 et 29 à 14 h. 30 : le Roman de Renart.

MOUFFETARD (336-02-87), 18 h. 30 : Phèdre (dern. le 26). Mer., J., V., Sam. à 14 h. 30 : Aucassin et Nicolette.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. Dim. à 15 h. 30 et 18 h. 30 : Apprends-moi Céline.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim. à 15 h. et 18 h. : la Magouille.

ORSAY (548-38-53) I : les 23, 24 à 20 h. 30 : Harold et Maude ; les 25, 26 à 20 h. 30 ; le 27 à 15 h. et 18 h. 30 : l'Eden-Cinéma. — II (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Albert Nobbs.

PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. Dim. à 15 h. : la Cage aux folles.

PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. Dim. à 17 h. : Un sang fort.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h., Sam. à 20 h. 30 et 22 h. 30 : Sigismond.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim. à 15 h. et 18 h. : Pas d'orchidées pour miss Blandish.

PRESENT (203-02-55) (J., D. soir), *20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : les Derniers.*

SALLE VALHUBERT (584-30-60) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : le Testament de César Girodot.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (J., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Topaze.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 15 et 18 h. 45 : les Dames du jeudi.

THEATRE DE L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE (329-12-25) (Mer., D.), 20 h. 30 : l'Ombre du conte.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : Sylvie Joly.

THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 21 h. : Elle, elle et elle.

THEATRE DE PARIS (874-20-44) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. et dim. à 15 h. : Vive Henri IV (à partir du 26).

THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Clovis ; 21 h. 30 : l'Amour en visites ; 22 h. 30 : A force d'attendre l'autobus.

THEATRE DU MARAIS (277-47-65) (D.), 20 h. 45 : Tueur à gages.

THEATRE EN ROND (387-75-38) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Week-end des patriotes.

THEATRE OBLIQUE (805-78-51) (D.), 18 h. 30 : la Ligne de partage.

THEATRE 14 (539-88-11) (D., L.), 20 h. 30 : En attendant Godot.

THEATRE 13 (588-05-99) (D. soir, L., Mar.), 20 h. *45 : Arlequin poli par l'amour.*

THEATRE 347 (874-28-34) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Ménagerie de verre.

TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Ovni soit qui mal y pense.

TROGLODYTE (222-93-54) J. et V. à 21 h. : les Retrouvailles de l'imaginaire ; Sam. à 14 h. 30 et 21 h., Dim. à 15 h. 30 : Gugozone.

VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Féfé de Broadway.

Festival d'automne

(Voir Théâtres subventionnés et dans la région parisienne.)

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, (225-44-36 et 359-72-42), Forum de la danse ; jusqu'au 26, à 18 h. ; le 27, à 21 h. 55 : Chiang, Ching Dance Cie ; jusqu'au 27, à 20 h. : Scapino Ballet (Hollande) ; jusqu'au 27, à 21 h. 15 : Susan Buirge, La Traboule (France) ; jusqu'au 26, à 22 h. 30 ; le 27, à 23 h. : Mobile (Mexique) ; jusqu'au 26, à 20 h. ; le 27, à 20 h. 30 : Won Xyung Cho (U.S.A.) ; jusqu'au 26, à 21 h. ; le 27, à 21 h. 45 : Mallika Sarabhai ; à partir du 28, 18 h. : Koreoa (Argentine), Tokyo Modern Dance Group ; à 20 h. : The Open Eye (U.S.A.) ; à 21 h. 15 : *Lucinda Child (U.S.A.)* ; à 22 h. 30 : Danses royales de Surakarta (Java).

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h. 45 : le Motif ; 22 h. : Youth (comédie musicale) ; 23 h. 15 : Seule dans la boite.

AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : Néocid 77 ; 22 h. : les Frères ennemis ; 23 h. 30 : les Mystères du confessionnal ; jeudi, vend. et sam., à 19 h. : Rina Singer.

BLANCS-MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : Pardon, je m'escuse ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : les Autruches.

CAFE D'EDGAR (326-13-68) (D.) I : 20 h. 15 : Aubade à Lydie ; 21 h. 45 : Popeck ; 23 h. : Douby or not Douby. — II : 19 h. : Machine à fous ; 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.), 20 h. : Plantons sous la suie.

CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93) (L.), I : 20 h. 30 : Reynald Bouchard. — II : 20 h. : l'Espoir grave ; 21 h. 15 : Parade (à partir du 24).

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D), 20 h. 30 : *Mireille (jusqu'au 28)* ; 21 h. 45 : Fromage ou dessert ; 23 h. 15 : le Pyromane.

LE FANAL (233-91-17) (D.), 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 45 : le Président.

LA MAMA DU MARAIS (272-08-51) (L.), 20 h. 30 : Madame Nana 21 h. 30 Il était la Belgique... une fois.

LA MURISSERIE DE BANANES (508-11-67) (D., L.), 18 h. 30 : Girasol (groupe brésilien) ; 20 h. 30 : Ricet Barrier ; 22 h. 15 : Deux hommes en colère.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h. 15 : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.

LE PLATEAU (271-71-00) (D., L.), 20 h. 30 : la Rage des hommes ; *23 h., mat. dim., à 15 h. 30 :* Green et Lejeune.

LE SELENITE (033-53-14) (Ma.) I. 20 h. : les Noces à l'envers ; 21 h. : Bernard Pisani (jusqu'au 28). — II. 21 h. : les Bonnes.

LE SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 22 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés.

THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 22 h. : Le maire est démonté.

LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.) I. 18 h. 30 : Drame musical instantané ; 20 h. 30 : Rictus ; 21 h. 45 : Soli-Loques ; 23 h. : Antenne 1 000. — II. 20 h. 45 : Jacques Antonin ; 22 h. : J.-C. Abadie ; 23 h. : Chobo Pan Ra.

LA VEUVE PICHARD (278-67-03) (D., L.), 22 h. : le Secret de Zonga.

Dans la région parisienne

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), les 25, 26 et 29, à 20 h. 30 ; le 27, à 17 h. : les Vaches de Cujancas ; Barracas 1975.

ARGENTEUIL, Salle Jean-Vilar (961-25-29), le 25, à 20 h. 45 : la Guerre pichrocoline n° 2 ; Parc Camélinat, le 27, à 15 h. : Orchestre estudiantin d'Argenteuil.

BLANC-MESNIL, Conservatoire (931-*32-14), le 29, à 20 h. 30 : M. Joste,* piano, D. Remy, violon (Beethoven).

BOULOGNE, T.B.B. (603-60-44), les 23, 24, 25, 26, 29, à 20 h. 30 ; le 27, à 15 h. 30 : Et la fête continue...

CERGY-PONTOISE, C.A.C. (030-46-01), le 25, à 21 h. : Kike Rikiste. — Cathédrale Saint-Maclou, le 26, à 21 h. : Ensemble instrumental et chœurs Monteverdi.

CHOISY-LE-ROI, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79), le 24, à 20 h. 30 : la Jeune Fille Violaine.

CLICHY, A.R.C. (270-03-18), le 27 : Journée de solidarité avec le peuple uruguayen (groupe Los Indianos, Karaxu ; théâtre : Yes, Tenemos Bananas). pichrocoline n° 2.

COLOMBES, *M.J.C.-Théâtre* (782-42-70), le 26, à 20 h. 30 : la Guerre

CORBEIL, Théâtre Pablo-Neruda (496-57-86), le 25, à 20 h. 30 : Allecquere.

COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 24, à 21 h. : Récital-paradoxe, le 26, à 21 h. : Chansons-poésies.

CRETEIL, Maison des arts (899-90-50), le 26, à 20 h. 30, et le 27, à 16 h. : Ruy Blas ; le 27 à 11 h. : Ars Nova, dir. Duc (Dao) ; le 29, à 20 h. 30 : Ecole nationale de musique de Créteil (Mozart, Brahms, Diabelli, Bartok).

ELANCOURT, Maison pour tous (062-82-81), le 26, à 21 h. : Rodogune ; le 29 : Journée rencontres chorales des Yvelines.

ENGHIEN, Casino (989-95-95), le 26, à 20 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.

ERMONT, Théâtre Pierre-Fresnay (414-13-41), le 27, à 16 h. : Orchestre de chambre du Val-de-Montmorency (Haydn, Mozart, Litolff, Schubert).

EVRY, Agora (077-93-50), le 26, à 21 h. : Allecquere (Compagnie du four solaire).

FONTENAY-LE-FLEURI, C.C. Pablo-Neruda (460-20-65), le 26, à 21 h. : Dernier Bal.

GENNEVILLIERS, Théâtre municipal (793-26-30), les 24, 25, 26 et 29, à 20 h. 45 ; le 27, à 17 h. : les Burgraves.

L'ISLE-ADAM, église, le 27, à 10 h. 30 : Messe de la Sainte-Cécile, avec les Chœurs du Cercle symphonique et lyrique de l'Isle-Adam, dir. D. Wolfcarius.

MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), le 25, à 21 h. : Guy Bedos.

MARLY-LE-ROI, M.J.C. Jean-Vilar, (958-74-87), le 26, à 17 h. : Groupe poésie ininterrompue ; le 26, à 20 h. : Musique sud-américaine.

MEUDON, C.C. (626-41-20), le 26, à 21 h. : Orchestre du conservatoire de Meudon.

MONTREUIL, Auditorium du conservatoire (858-91-49), le 22, à 21 h. : Quartier libre (spectacle Jacques Prévert) ; le 25, à 21 h. : Roger Siffer.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (204-18-81), les 23, 24, 25 et 26, à 20 h. 30 ; le 27, à 15 h. 30 : Hamlet ; les 28 et 29, à 20 h. 30 : la Discothèque ; les 23, 24, 25, 26, 29, à 21 h. ; le 27, à 16 h. : Martin Eden ; *le 29, à 20 h. 30 : Claude Nougaro.*

RIS-ORANGIS, salle Robert-Desnos (906-72-72), le 26 à 21 h. : Félix Leclerc.

ROMAINVILLE, M.J.C. (844-50-76), le 25 à 20 h. 30 : Alain Pinsolle et Philippe Mate ; le 26 à 20 h. 30 : Patrice Galas, Marc Fossey, Charles Bellonzi.

SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), les 24, 25, 26 à 20 h. 30 : la Bataille ; le 29 à 21 h. : Poètes aujourd'hui.

SAINT-OUEN, cinéma Alhambra (254-02-27), le 29 à 21 h. : Juliette Gréco.

SARTROUVILLE, Théâtre Louise-Michel (962-33-73), les 23, 24, 25 et 26 à 21 h. : Risibles Amours.

SARCELLES, *Forum des Cholettes* (990-54-56), le 27 à 17 h. : Math Samba, West African Cosmos.

SCEAUX, les Gémeaux (660-05-64), le 26 à 21. : Quatuor Instrumental Laurence Boulay (Bach).

SURESNES, Théâtre Jean-Vila (506-57-18), le 26 à 21 h. : Magma.

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), le 25 à 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, direction U. Meyer, soliste, J.-Cl. Baillieux (cor) (Bach, Mozart) ; le 26 à 21 h. et le 27 à 15 h. : le Mariage de Figaro ; le 29 à 21 h. : Peinture sur bois ; Attendez-moi sous l'orme.

LE VESINET, CAL (976-32-75), le 25 à 21 h. : The Stars of Faith of Black Nativity.

VILLEPREUX, Théâtre Val-de-Gally (462-49-97), le 27 à 17 h. : Ballet gitan Mario Maya.

VITRY, Théâtre Jean-Vilar (680-85-20), le 26 à 21 h. : Orchestre d'Ile-de-France, dir. Jean Fournet, soliste, Daniel Wayenberg (Rachmaninov, Brahms).

Cinema

(*) Films interdits aux moins de treize ans.

(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

Centre Pompidou (L., Ma.), 15 h. : A propos de Giacometti ; Miro, sculpteur ; 19 h. : Rétrospective Takahiko Iimura.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 23 NOVEMBRE. — 15 h., Collège, de J. Horne ; le Dernier Round, de B. Keaton ; 18 h. 30 : le cinéma et le cirque : le Cirque fantastique, de Newman ; 20 h. 30 : Lancelot du Lac, de R. Bresson ; 22 h. 30 : Scarface, de H. Hawks

Les exclusivités

ADOM OU LE SANG D'ABEL (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).

ALICE CONSTANT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90). Mer., V., D., Mar.

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) (v.o./v.f.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).

L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

AUDREY ROSE (A., v.o.) (**) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

AURAIS DU FAIRE GAFFE, LE CHOC EST TERRIBLE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (326-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LES CHASSEURS (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). h. sp.

CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRES (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE CRABE TAMBOUR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CRASY HORSE DE PARIS (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA DENTELLIERE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

DES ENFANTS GATES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Ternes, 17e (380-10-41).

DUELLISTES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

LES ENFANTS DU PLACARD (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80 ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Matignon, 8e 359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

GLORIA (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).

LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Quinquette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

HARLAN COUNTRY U.S.A. (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).

L'ILE DES ADIEUX (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22).

LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Nation, 12e (243-04-67) : Calypso, 17e (754-10-68).

J.-A. MARTIN, PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

MARCHE PAS SUR MES LACETS Fr.) (*) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (743-83-90) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (680-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE MILLE PATTES FAIT DES CLAQUETTES (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43).

MOI, FLEUR BLEUE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71).

NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Lord Byron, 8e (225-03-31) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

NOUS SOMMES DES JUIFS ARABES EN ISRAEL (Suisse, V. arabe) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Racine, 6e (633-43-71).

LES ORPHELINS (Sov., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) : Studio Raspail, 14e (326-38-98). — V.f. : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

PADRE PADRONE (It., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) : 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

PARADIS D'ETE (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).

LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03).

LE POINT DE MIRE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Miramar, 14e (326-41-02).

POUR CLEMENCE (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

REPERAGES (Suisse) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (54-14-27) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04).

TCHAIKOVSKY (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LE TOBOGGAN DE LA MORT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.-am.) : Colisée, 8e (359-29-46).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Grand P[...] (531-44-58) ; Murat, 16e (2[...]

UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : [...]let-Parnasse, 6e (326-58-00) [...] André-des-Arts, 6e (326-4[...] sp.

VALENTINO (Ang., v.o.) : [...] 5e (337-90-90) ; Biarritz, [...] 69-23).

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) [...] 2e (508-11-69) ; Paramou[...] v.o.) : U.G.C.-Danton, [...] U.G.C.-Opéra, 2e (261-[...] 68-42) ; Bienvenue-Mont[...] vaux, 2e (742-83-90) ; Jean-[...] 5e (033-47-62) ; Paramoun[...] 6e (235-59-83) ; Paramount [...] 8e (359-49-34) ; Pub[...] Elysées, 8e (720-76-23) ; Par[...] Bastille, 12e (343-79-17) [...] mount-Gobelins, 13e (707[...] Paramount-Galaxie, 13e (58[...] Paramount-Orléans, 14e [...] 45-91) ; Paramount-Montp[...] 14e (326-22-17) ; Conventio[...] Charles, 15e (579-33-00) ; [...] 16e (288-99-75) ; Paramou[...] lot, 17e (758-24-24) ; Moulir[...] 18e (606-34-25).

VOUS N'AUREZ PAS L'ALS[...] LA LORRAINE (Fr.) : M[...] nasse 83, 5e (544-14-27) ; M[...] 8e (359-92-82) ; Français, [...] 33-88).

Les films nouveaux

BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES, film italien de Mario Monicelli. V.o. : U.C.G. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), Helder, 9e (770-11-24), Magic-Convention, 15e (828-20-64).

LE FOND DE L'AIR EST ROUGE, film français de Chris Marker. Quintette, 5e (033-35-40) (deux salles), Olympic, 14e (542-67-42).

QUITTER THIONVILLE, film français de Mohamed Alkama. V. f./v. arabe : Le Seine, 5e (325-95-99).

LA NUIT, TOUS LES CHATS SONT GRIS, film français de Gérard Zingg. Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), U.C.G. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.C.G. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64).

BIG GENERATION, film musical américain de Will Stolen. V.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LA NUIT DES VERS-GEANTS, film américain de Jeff Lieberman. V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; vers. fr. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).

L'ENFER DES MANDIGOS, film américain de Steve Carver (**). V.o. : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les séances spéciales

LES APPRENTIS SORCIERS Olympic, 14e (542-67-42), (sf S. et D.).

CHIENS DE PAILLE (A., v.o. [...] Luxembourg, 6e (633-97-77). 12 h. et 24 h.

CŒUR DE VERRE (All., v.o.) [...]dio Galande, 5e (033-72[...] 15 h. 30, 19 h. et 22 h. 15

LES DIABLES (A., v.o.) (**) : [...]naire, 6e (544-57-34), à 1[...] 24 h.

L'EMPIRE DES SENS (Ja[...] (**) : Saint-André-des-A[...] (326-48-18), à 12 h. et 24 [...]

EL CHERGUI (Maroc, v.o.[...] Seine, 5e (325-95-99), à 20 [...]

HAROLD ET MAUDE (A., [...] Luxembourg, 6e, à 10 h., 1[...] 24 h.

INDIA SONG (Fr.), : Le Se[...] à 12 h. 30.

JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le [...] 5e, à 12 h. 15.

J'ME MARIE, J'ME MARI[...] (Can.) : La Clef, 5e (337-[...] J. S. L.

LENNY (A., v.o.) : La Clef, 5e, [...] et 24 h.

LOVE STORY (A., v.f.) : Dau[...] 12e (343-52-97), à 20 h., S. [...] 18 h. et 20 h.

LE MANQUE (Fr.) : Le Seine [...] 22 h. 30.

LE MECANO DE LA « GENE[...] (A.) : Studio Galande, 5e ([...] 71), à 12 h. 15.

MISSOURI BREAKS (A., v.o. [...] Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

NE LAISSONS PAS LES [...] ENTERRER LES MORTS ([...] yiddish) : La Clef, 5e, à 12 [...] 24 h.

NEWS FROM HOME (Fr.) : Le [...] 5e, à 16 h. 30.

L'OPIUM ET LE BATON (Alg., [...] Le Seine, 5e, à 20 h.

PANORAMA DU CINEMA UN[...] GROUND (A., v.o.) : Olympic [...] à 18 h. (sf S. et D.).

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) [...] Lucernaire, 6e, à 12 h. et 24 h

ROSEMARY'S BABY (A., v.f.) [...] Daumesnil, 12e (343-52-97), à [...]

THX 1138 (A., v.o.) : Olympic, [...] à 18 h. (sf S. et D.).

VERA BAXTER (Fr.) : Le Sein[...] à 14 h. 30.

LA VERITE SUR L'IMAGIN[...] PASSION D'UN INCONNU (F[...] Le Seine, 5e, à 19 h.

WIVES (Norv., v.o.) : Olympic [...] à 18 h. (sf S. et D.), S. et [...] 12 h.

Cinéma

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
APOCALYPSE 2024 (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ALICE DANS LES VILLES (All., v. am.) : Le Marais, 4e.
AMARCORD (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
BANANAS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
CARRIE (A., v.f.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
COMPLOT DE FAMILLE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
EL TOPO (Mex. v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.).
FOOTLIGHT PARADE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
FRANKENSTEIN ET LE MONSTRE DE L'ENFER (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) (H. sp.).
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE MAGICIEN D'OZ (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES MAITRESSES DE DRACULA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), la Royale, 8e (265-82-66), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (325-41-02), Napoléon, 17e (380-41-46), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), les Tourelles, 20e (636-51-98) (H. sp.).
LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
MODESTY BLAISE (A., v.o.) : Studio-Bertrand, 7e (783-64-66) H. sp.
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
MORE (A., v.o.) (**) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
MURIEL (Fr.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
ONE, TWO, THREE (A., v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
ORFEO NEGRO (Brés., v.f.) : Maréville, 9e (770-72-86).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) H. sp.
PROFESSION REPORTER (It., v.o.): U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
ROLLERBALL (A., v.o.) (*) : Arlequin, 6e (548-62-25).
LES SEINS DE GLACE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. sp.
TOOMY (Ang., v.o.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LES VALSEUSES (Fr.) : (**) : Capri, 2e (508-11-69).

Les festivals

COMEDIES MUSICALES DE LA METRO GOLDWYN MAYER (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; Mer., J. : Show Boat ; V. S. : Banana Split ; D., L., Mar. : Words and Music.
WERNER HERZOG (v.o.) : Styx, 5e (633-08-40). Mer., V., D., Mar. : Aguirre, la colère de Dieu ; J., S., L. : l'Enigme de Kaspar Hauser.
LE CINEMA SOVIETIQUE D'AUJOURD'HUI ET LA VIE QUOTIDIENNE EN U.R.S.S. (v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11), en alternance : Je demande la parole, Afonia, Quand vient septembre, la Clef strictement personnelle, la parole est à la défense, l'Esclave de l'amour, la Couronne des sonnets, Piano mécanique, 20 jours sans guerre, l'Ascension.
FILMS SOVIETIQUES (v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55), en alternance : Chtchors, Tchapaiev, la Fin de Saint-Petersbourg.
CINEMA SUISSE : Olympic, 14e (542-67-42). Mer., J. : la Salamandre ; V. : Retour d'Afrique ; S. : l'Invitation ; D. : Jonas qui aura 25 ans en l'an 2000 ; L. : Pas si méchant que ça ; Mar. : la Dentellière.
SHAKESPEARE PAR LAURENCE OLIVIER (v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44) ; J., S. à 21 h. ; Dim. à 14 h. : Richard III ; V., L. à 21 h. ; Sam. à 14 h., Dim. à 17 h. : Hamlet ; S. à 17 h. ; Dim. et Mar. à 21 h. : Henri V.
FILMS MUSICAUX (v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) avec Bob Dylan, Joan Baez...
PEPLUM STORY (v.f.) : Jean Renoir, 9e (874-40-75), Mer : les Derniers jours d'Herculanum ; J. : Ulysse ; V. : le Colosse de Rhodes ; S. : Hercule et la reine de Lydie ; L. : les Légions de Cléopâtre ; Mar. : Romulus et Rémus.
CINEMA ITALIEN (v.o) : Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : la Marche triomphale ; 16 h. : Mes chers amis ; 18 h. : Profession reporter ; 20 h. : Affreux, sales et méchants ; 22 h. : Portier de nuit.
BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50). I : 13 h., Jonas ; 15 h., Nos plus belles années ; 17 h., Une étoile est née ; 19 h. 30, l'Important, c'est d'aimer ; 21 h. 30, Trois femmes (V. et S., à 23 h. 45 : Un après-midi de chien). — II : 13 h., Jeremiah Johnson ; 14 h. 45, le Lauréat ; 16 h. 30, Providence ; 18 h. 30, Un tramway nommé désir ; 20 h. 30, Mort à Venise ; 22 h. 30, Phantom of the Paradise (V. et S., à 0 h. 15 : Délivrance).
C. CHAPLIN (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07). Mer., D. : le Kid ; J. : les Lumières de la ville ; V., Mar. : la Ruée vers l'or ; S. : les Temps modernes ; L. : Charlot soldat, Jour de paie, le Pèlerin.
SYDNEY POLLACK (v.o.), Palais des Arts, 3e (272-62-98). Mer., Sam. : Yakusa ; J., D. : Un château en enfer ; V., L., Mar. : Nos plus belles années.
STUDIO 28, 18e (v.o.) (606-36-07). Mer. : Comme la lune ; J. : l'Homme blessé ; V. : la Théorie des dominos ; S. : la Bataille de Midway ; D., L. (v.f., à 21 h. 30) : Chinois, encore un effort pour être révolutionnaires.

Variétés

Le music-hall

ANTOINE (208-77-71) (Dim. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Raymond Devos.
BOBINO (033-30-49), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Serge, Stephan et Carine Reggiani. (Dern. le 27 en mat.)
CASINO DE PARIS (874-26-22) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 : Parisline.
ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 21 h. : Colette Magny.
OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h. : Gilbert Bécaud.
PALACE (770-44-37) jusqu'au 26, à 18 h. 30 : Brenda Wooton ; 21 h. : L. Llach (à partir du 28).
PALAIS DES ARTS (272-62-98), jusqu'au 26, à 20 h. 45 : Bernard Haller. A partir du 29 : Pauline Julien.
THEATRE PARIS-NORD (228-43-42), 21 h. : Collectif chansons de femmes. (Jusqu'au 25.)
THEATRE DE LA RENAISSANCE (208-18-50) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Claude Vega.
THEATRE DU LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h. 15 : Pierre Louki.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 22 h. 30 : Pierre Akendengue et ses musiciens.

Les chansonniers

DEUX-ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Aux ânes, citoyens.
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : *Ce soir, on actualise.*

La danse

(Voir aussi Festival d'automne et dans la région parisienne.)

RANELAGH (288-64-44) (Mer.), 20 h. : Graziella Martinez.
CENTRE CULTUREL AMERICAIN, le 23, à 20 h. 30 : The Nancy Spanier Dance Theatre of Colorado.

Jazz, pop', rock et folk

(Voir aussi les cafés-théâtres *dans la région parisienne.*)

PALACE (770-44-37), 21 h. : Lewis Furey (jusqu'au 28).
AMERICAN CENTER (033-99-92) à 20 h. 30, le 23 : Jérôme Farraud (Hootnanny) ; les 24, 25 et 26 : Edition spéciale ; le 29 : Good Time Charley Band.
GOLF DROUOT (770-47-25), le 26 à 23 h. : Magnum.
MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, le 24 à 20 h. 30 : Henri Texier (solo).
THEATRE MOUFFETARD (336-02-87) à 22 h. 30, le 23 : Armonicord ; les 24, 25, 26 : Cie Bernard Lubat ; les 28 et 29 : Michel Portal.
MUTUALITE (329-12-99), le 25 à 21 h. : Luther Allison et Big Voice Odom (Chicago Blues Festival 77).
THEATRE DE LA PENICHE (205-40-39), le 27 à 21 h. : Evan Chandlee Group.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), le 27 à 20 h. : Art Blakey et les Jazz Messengers.
STADIUM (583-11-00), le 23 à 22 h. : Sam Rivers Trio.
PALAIS DES CONGRES (758-22-22), le 23 à 21 h. : Al Jarreau.

Concerts

MERCREDI 23 NOVEMBRE

SALLE GAVEAU (225-29-14), 18 h. 45 : O. Gardon (Beethoven) ; 21 h. : N. et I. Gotkovsky (Beethoven, Schubert).
LUCERNAIRE (222-26-50), 19 h. : Duo Dintrich et Stilz (Ortiz, Dowland, Vivaldi, Telemann) ; 21 h. : P. Laniau (de Bach à Villa-Lobos).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. : G. Bertini (Berg., Bartok, Brahms).
MUSEE D'ART MODERNE DE PARIS, 20 h. 30 : Tribune des jeunes compositeurs : E. Lejet.
SALLE PLEYEL (227-88-73), 21 h. : G. Cziffra (Chopin, Liszt).

JEUDI 24 NOVEMBRE

EGLISE AMERICAINE (551-38-90), 10 h. 50 : Chorale de l'Eglise Américaine et Orchestre de Chambre du Nouveau Monde (Bach).
LUCERNAIRE, 19 h. et 21 h. : voir le 23.
RADIO-FRANCE (524-15-16) 20 h. : Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. : J.P. Marty, sol. : R. Crespin (Massenet : Marie Magdeleine).
PALAIS DES CONGRES (758-22-22), 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. : A Previn, sol. : Kyung-Wha Chung (Tchaikovsky, Prokofiev, Stravinsky).
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : A. Benedetti Michelangeli (Beethoven, Debussy).
MUSEE GUIMET, 20 h. 30 : Ramani (Flûte de l'Inde du Sud).
SALLE CORTOT (924-80-16), 20 h. 45 : C. Claude, B. Malet, M.P. Siruguet et L. Rutenberg (Berlioz, Chabrier, Chausson, Debussy, Fauré, Ravel, Roussel, Saint-Saëns).
EGLISE DES BILLETTES, 21 h. : M. Debost et L. Rogg (Bach).
SALLE GAVEAU, 21 h. : J. M. Fournier Chopin).

VENDREDI 25 NOVEMBRE

SORBONNE, Amphi Richelieu, 12 h. 30 : M. Sadamowsky (Haendel, Weiss, Granados, Albeniz, Mari, Sanz, Barrios).
PALAIS DES CONGRES, 21 h. : voir le 24.
LUCERNAIRE, 19 h. et 21 h. : voir le 23.
EGLISE SAINT-ROCH, 20 h. 30 : M. Singakademie et Ensemble Choral et Instrumental S. Bequet (Haendel).
RADIO-FRANCE, 20 h. 30 : Deller Consort, dir. : A. Deller (pièces de White, Pearson, Dowland, Guedron, Damyel et Ridout).
EGLISE DES DOMINICAINS, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 20 h. 45 : Vetera et Nova (Musique de la Renaissance).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Dong Suk Kang et D. Hovora (Brahms, Beethoven, Debussy, Sarasate, Chostakovitch).

SAMEDI 26 NOVEMBRE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 10 h. : voir Palais des Congrès le 24.
THEATRE DE LA MADELEINE, 17 h. : K. et M. Labeque (Debussy, Ligeti, Berio, Lutoslawsky, Strasinski).
SALLE GAVEAU, 17 h. 30 : Concert Oubradous, dir. : J. Charpentier (Haendel, Bach, Torelli, Charpentier).
LUCERNAIRE, 19 h. et 21 h. : voir le 23.

DIMANCHE 27 NOVEMBRE

THEATRE D'ORSAY (548-38-53), 10 h. 45 : M. Maisky (Bach).
EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 16 h. : Chorale P. Holiner, dir. : P. Holiner, sol. M. Estellet Brun (Sarmientos, Dvorak).
SALLE ROSSINI (770-27-09), 17 h. : Quatuor Loewenguth (Mozart, Ravel).
SALLE GAVEAU, 17 h. : O. Linsi et D. Swarowsky (Beethoven, Schubert, Dvorak, Brahms, Schoënberg).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : R. Fontanarosa (Bach).
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : R. Oberson (Peeters, Schumann, Langlais).
EGLISE SAINT THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : J.-C. Allin (Pachelbel, Bach, Scheinemann).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : Concert Pasdeloup, dir. : J. Sarmientos (Sarmientos, Bruckner).
EGLISE AMERICAINE, 18 h. : E. Buckley (Bach, Byrd, Le Roux, Froberger).
LUCERNAIRE, 19 h. et 21 h. : voir le 23.

LUNDI 28 NOVEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h. et 21 h. : voir le 23.
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Pro Arte de Munich, dir. K. Redel, sol. O. Kagaan (Bach, Mozart, Stolzel, Vivaldi).
PALAIS DES ARTS (272-62-98), 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire National de Musique, dir. J. Kaltenbach, sol. R. Arbion (Ravel, Berlioz, Beethoven, Kivi Sato).
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 20 h. 45 : Chœur National, A. M. Miranda, Los Calchakis (Messes sud-américaines).
ATHENEE (073-27-24), 21 h. : G. Ohlsson (Brahms, Chopin, Scriabine, Liszt).
SALLE GAVEAU, 21 h. : K. Nagatomi (Bach, Schumann, Debussy).



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,[illegible]
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,[illegible]
IMMOBILIER	20,00	22,[illegible]
AUTOMOBILES	20,00	22,[illegible]
AGENDA	20,00	22,[illegible]

emplois internationaux — emplois internationaux

GTE INTERNATIONAL INCORPORATED

INGENIEURS DE PRODUCTION composants passifs

Dans le cadre de notre projet «Produits-en-main» où notre Société est appelée à construire, équiper et mettre en oeuvre un complexe industriel de l'électronique grand public en Algérie, nous recherchons des ingénieurs diplômés pour l'installation des équipements, le démarrage de la production et la fabrication des composants passifs.

INGENIEUR DE PRODUCTION résistances

au moins 5 années d'expérience dans la production des résistances film de carbone, des résistances bobinées ou des potentiomètres sont exigées.

INGENIEUR "PROCESS" ferrites doux et diaélectrique céramiques

au moins 8 années d'expérience dans la fabrication des ferrites ou des condensateurs céramiques sont exigées.

Une bonne connaissance de l'anglais est essentielle pour ces deux postes.

Un séjour d'environ un mois en ESPAGNE est prévu pour permettre de se familiariser avec le projet et en particulier avec les détails techniques des composants dont il s'agit. Ensuite, ils prendront leurs postes à SIDI BEL ABBES pour un minimum de 2 années.

Salaires intéressants, allocation et autres avantages sont offerts.

Veuillez envoyer en confidence stricte, votre C.V. détaillé accompagné d'une photographie récente ainsi que les raisons de votre intérêt pour notre offre à :

Lionel GODDU - G.T.E. INTERNATIONAL -
Factory Projects - 32 Third Avenue Burlington, Massachusetts 01803 - U.S.A.-

PROFESSEURS DE SCIENCES COMPTABLES

La Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval est à la recherche de professeurs permanents ou invités pour son département des sciences comptables. Le département nommera des professeurs invités et des professeurs permanents en janvier 1978 et en septembre 1979. Le rang des nouveaux professeurs dépendra de leurs qualifications et de leur expérience.

Fonctions :
Participer à la recherche et à l'enseignement au niveau des programmes de 1er, 2e et 3e cycle.

Qualifications :
L'Université exige de ses professeurs qu'ils possèdent un doctorat. Cependant, les candidats sur le point de terminer leur thèse sont éligibles. De plus, on peut obtenir un congé de perfectionnement pour compléter des études doctorales.

Salaires :
Le salaire dépend du rang académique et de l'expérience du nouveau professeur et peut varier, présentement, de 20 000 à 38 500 dollars.

Prière de faire parvenir son curriculum vitae à :
Professeur Doria TREMBLAY, directeur
Département des sciences comptables
Faculté des sciences de l'administration
Université Laval
Cité universitaire,
Québec, CANADA G1K 7P4

TECHNICIENS DE MAINTENANCE U·R·S·S·

Un groupement de constructeurs français en instrumentation scientifique et informatique propose en U.R.S.S. les postes de TECHNICIENS DE MAINTENANCE

- réelle expérience dans le domaine de la maintenance Hardware en clientèle surmini-ordinateurs de gestion.
- connaissances systèmes souhaitées.
- anglais indispensable (préférence à candidats parlant russe).

NOUS OFFRONS :
- rémunération intéressante
- situation très active comportant plusieurs mois en U.R.S.S. en 5 ou 6 voyages.
- 6 semaines de vacances.

Envoyer C.V. et photo à : M. SMITS
114 Bureaux de la Colline - 92213 Saint CLOUD

POUR CHANTIER EN ALGERIE

Filiale grand groupe électronique français recherche des

A.T. ELECTRONICIENS

BTS ou DUT, ayant de préférence quelques années d'expérience.

Adresser lettre, CV et prétentions sous Nº 3749 à PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

3M

a leader in the area of interconnecting systems, seeks :

DEVELOPMENT ENGINEER (S)

for the desing and development of interconnecting systems for the electrical industry.

A technical degree (Dipl. - Ing., Ing. - Grad., B.S. or equivalent) in mechanical or electrical engineering is required.

Candidate (s) should have desing and development experience in areas closely related to connectors and cables. They should be familiar whith metal forming, or injection molding, or material design, and should be capable of independent work, leading from concept to prototype.

Applicants should be able to communicate in English. Location is HAMBURG.

Please write to M. NARDOU - Sce O.P. -
3M FRANCE Bld de l'Oise, 95000 CERGY,
réf. 23/N.

directeur comptable DAKAR

Important Groupe français industriel implanté en Afrique cherche pour sa filiale du Sénégal (C.A. 5 Milliards de F CFA) un homme de formation comptable supérieure (DECS ou équivalent) et ayant au moins 10 ans d'expérience pour assister le Directeur dans ses fonctions financières et comptables.

Il se verra confier la responsabilité de la comptabilité générale et analytique, du service de la paie, de l'établissement des déclarations fiscales et sociales, de la trésorerie et de la mise en place de l'informatique.

Les conditions d'expatriement sont particulièrement intéressantes et des possibilités de carrière existent au sein du Groupe en Afrique.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 1842-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

offres premier emploi

MERLIN GERIN

offre POUR PREMIER EMPLOI

à de **jeunes ingénieurs électrotechniciens**

DIPLOMES GRANDES ECOLES,
attirés par la carrière

TECHNICO-COMMERCIALE,

la possibilité de se former dans les usines de GRENOBLE avant d'être détachés dans les différentes

Agences régionales

Ces postes exigent :
- Dynamisme
- Esprit d'Entreprise
- Facilité d'adaptation et de contact
- Goût et disponibilité pour les déplacements.

Ecrire MERLIN GERIN
Développement et Formation Cadres (réf. GDL 92)
83 X - 38041 GRENOBLE CEDEX.

EXPANSIAL

Recherche pour Société Nationale Algérienne de Réalisation de Parcs Zoologiques

botaniste
- Sera chargé de la création d'une collection d'espèces et d'essences d'origines diverses, devra avoir une expérience des plantations tropicales et équatoriales — REF. 814 M

zoologues
- Etudicront les conditions de viabilité d'une importante faune de diverses origines dans des parcs en semi-liberté — REF. 815 M

écologistes
- Seront chargés des études d'aménagement de l'espace naturel, protection et restauration du site sur les réserves et parcs nationaux — REF. 816 M

architectes paysagistes
- participeront à la conception et au suivi de la réalisation des travaux d'aménagement de parcs zoologiques et de loisirs — REF. 817 M

Ces spécialistes travailleront en équipe pluridisciplinaire sur tous les problèmes d'environnement, d'aménagement et de protection des réserves naturelles.

- Expérience professionnelle exigée : 3 à 5 ans minimum

Envoyer curriculum vitae détaillé sous référence correspondante, à EXPANSIAL - 6, rue Halévy - 75009 Paris

HAVAS CONTACT

Dans le cadre des lois de juillet 1977

CYCLE DE 8 MOIS POUR LES JEUNES GRATUIT ET RÉMUNÉRÉ

préparant à un premier emploi de :

CADRES DE PRODUCTION FABRICAT. APPROVIS.

pour lesquels existent actuellement de nombreuses offres d'emploi.

Niveau demandé : BAC + 2 à 3 ans Etudes Supér.

Début des cours le 19 décembre. Reste 20 places.

Tél. A.F.R.A.M.P. : 874-70-87 / 285-58-51

Lieu du stage : quartier Saint-Lazare.

Dans le cadre d'un 1er emploi des entreprises rech. actuellem. des jeunes capables d'accéder rapidement à des fonctions de gestion et d'encadrement. Vous avez moins de 25 ans et deux années au moins d'études supér.

cergic

Centre d'entraînement aux réalités de la gestion des entrepr. industrielles et commerciales (GROUPE E.S.S.E.C.) vous propose un stage de formation supér. rémunéré de huit mois pour les postes suivants :
- Responsables d'unité de distribution ;
- Négociateurs de contrats ;
- Assistants de relations sociales ;
- Comptable budgétaire.

Présentez-vous le vendredi 25, de 9 h. à 17 h., à l'I.S.S.E.C., 35, bd Sébastopol, 75001 PARIS, ou envoy. C.V., ou tél. 285-41-77.

VS AVEZ ENTRE 21 ET 25 A.
LE GROUPE DIFFUSION MOBILIERE
C.A. 15.000.000 de F par mois vous propose un
STAGE EXCEPTIONNEL
axé sur une format. financ. et cciale. Après 6 mois, garantie d'un 1er emploi au poste de
CONSEILLER EN GESTION DE PATRIMOINE
à PARIS ou en PROVINCE
Ecrire à G. D. M., 5, rue de Tilsitt, 75008 PARIS.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

NIVEAU EXPERT-COMPTABLE
EXPERIENCE HOTELLERIE-TOURISME
anglais nécessaire.
SEJOUR 2 ANS DAKAR
déplacement famille possible, conditions financières intéressantes.

Pour précisions et premier contact téléphoner Danièle LELLOUCHE : 727-35-79, p. 48.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger, par répertoire hebdomadaire. Ecrire : Outre-Mer Mutations, B.P. 141.09 Paris.

Entreprise de travaux publics recherche pour le NIGERIA

UN CHEF COMPTABLE

célibataire, rompu à l'exploitation, parlant anglais. Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 1.078 M à Sweerts, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

POUR L'IRAN

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

pour projets non industriels, installations B. T. (bâtiment, hôpitaux). ANGLAIS COURANT

Envoyer C.V. détaillé à A. T., 29, av. de Friedland, PARIS-8e.

Offres d'emplois Cadres, Ingénieurs, Techniciens pour l'Amérique latine (Vénézuela, Argentine, Brésil, Colombie, etc.) dans revue spécialisée. Doc. A.L.E. (E2) B.P. 422-09 Paris.

Entreprise generale recherche

INGÉNIEUR TRAVAUX

5 ans d'expérience minimum pour chantiers de courte durée Clefs en mains à l'étranger. Anglais courant indispensable

Env. C.V. détaillé, photo, pret. ss réf. 4 040 à J.G.M Conseil, 2, avenue du Maréchal-Foch, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES

emplois régionaux

Le Groupe d'Assurances LA PRESERVATRICE

offre à
10 JEUNES DE 21 à 25 ANS
Niveau Bac ou Etudes Supérieures

DES STAGES PRATIQUES DE 6 MOIS

pendant lesquels les stagiaires seront entièrement pris en charge par la société, à l'exception de leur rémunération qui en période de stage est prise en charge par l'état.

Cette rémunération représente 90% du SMIC.

Ces stages pratiques comprendront 4 mois de formation théorique à Orléans et 2 mois dans une agence générale.

A l'issue de cette période de formation, les stagiaires pourront présenter leur candidature pour le poste de

chargé de mission

Ils apporteront leur appui en province aux inspecteurs de LA PRESERVATRICE auprès des nouveaux agents généraux de cett[e] compagnie.

Les candidats seront placés indifféremment à Paris ou en Province. Leurs fonctions seron[t] itinérantes.

Envoyer une lettre manuscrite avec c.v. et photo au Département du Personnel, 18, rue de Londres 75439 Paris Cedex 09.

Dans le cadre de son évolution, La Société GENEST

un des leaders de la distribution dans le sect[eur] agro-industriel, crée le poste de :

CONTROLEUR DE GESTION

Homme de contact, ayant l'expérience de la [dis]tribution, il sera chargé :
- de la mise en place des tableaux de bo[rd]
- de l'élaboration des bases d'un cont[rôle] budgétaire et d'une analyse des prix [de] revient.

Pour mener ces actions, il devra rechercher, aup[rès] des différents services, les informations nécessai[res] à la gestion et travailler en relations étroites a[vec] l'ensemble des secteurs d'activité de l'entrepr[ise].

Ce poste conviendrait à un candidat, de format[ion] Ecole Supérieure de Commerce, ayant envir[on] 5 ans d'expérience, acquise de préférence dans [la] grande distribution.

Poste à pourvoir à Saint-Quentin-Fallavier (

Ecrire avec C.V. et photo à :

Société G.L.G.
Groupe Limagrain,
B.P. 51,
63360 GERZAT.

BANQUE HERVET

recherche pour sa succursale de CHÂTEAUROUX

EXPLOITANT CONFIRMÉ

- Diplômé de l'enseignement supérieur.
- Expérience bancaire 3 ans minimum.

Mission :
- gestion et suivi de la clientèle "entreprises" existante.
- prospection et développement du fonds de commerce actuel.

Adresser c.v. manuscrit, photo et prétentions, à

BANQUE HERVET Direction du Personnel,
127, avenue Charles-de-Gaulle,
B.P. 154, 92201 Neuilly-sur-Seine.

IMPORTANTE SOCIETE d'aménagement urbain recherche pour son agence

d'AUXERRE

Cadre opérationnel

chargé de la coordination juridique et financière d'importantes opérations d'aménagement ou de rénovation.

Première expérience dans l'aménagement ou dans l'immobilier souhaitée

Adres. C.V., photo, prétentions sous référence BALI (mentionner sur l'enveloppe), EMPLOIS ET CARRIERES, 30, r. Vernet, 75008 PARIS.

Société faisant partie important groupe agro-alimentaire, siège social COUTANCES, recherche

COMPTABLE QUALIFIE

niveau D.E.C.S., ou B.T.S., ou équivalent.
Expérience indispensable.
Ecrire Havas Saint-Lô, nº 4 40[illegible]

Pour renforcer son se[rvice]

OUVRAGES D'AR[T]

situé dans le LANGU[EDOC] ROUSSILLON, bureau [d'études] à vocation internationa[le]

INGÉNIEUR

ayant une expérience [d'une] dizaine d'années en [études de] structures et ouvrages [d'art] acquise pour partie à l'ét[ranger]. Cet ingénieur, diplômé [d'une] grande école, résidera en [...] et sera néanmoins dis[ponible] pour travailler à l'ét[ranger]. Les ingénieurs intéressé[s sont] priés d'écrire (joindre [...] indiqu. rémunération a[ctuelle]) en spécifiant sur l'en[veloppe] REF. 5.929, Contesse P[ublicité], 20, av. de l'Opéra, P[ARIS].

TECHN-EAUX

Distribut. exclusif d'une [gamme] de produits pour sta[tions] d'épuration recherch[e]

UN TECHNICO-COMME[RCIAL]

avec expérience confir[mée] du marché et du traite[ment] des eaux résiduaire[s]. Connaiss. de l'angl. den[...] Base : région parisie[nne] Env. C.V. dét. en préci[sant] rémun. actuelle à Techn[-Eaux], B.P. 20, 13320 BOUC-BE[L-AIR]

chef de projet
débutants
confirmés
numérique
financier
110.000 F
chargé de mission
d'usine (Rhône-Alpes)
DRE TIC S.A.
UN RESPONSABLE POUR TENUE DES COMPTES CLIENTS TRES IMPORTANTE AFFAIRE EXPORTATION
IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION recherche pour son siège PARIS
CHEF COMPTABLE
LABORATOIRE DE METEOROLOGIE DYNAMIQUE C.N.R.S. PALAISEAU recherche
INGÉNIEUR SYSTÈME
pour application traitement d'images sur petit calculateur.
JEUNE TITULAIRE
MANIPULATRICE EN ELECTRO-RADIOLOGIE
PROGRAMMEURS
Burrou[ghs]
JEUNES DI[PLÔMÉS]
CHEF
Un Chef d[...]

هكذا من الأصل

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

GIXI

Ingénieurs chef de projet
Ingénieurs débutants

- Pour des réalisations sur minis et micro-ordinateurs destinés à la conduite de procédés en temps réel industriel (Réf. 1).
- Pour de l'ingénierie informatique réseaux et télétransmissions (Réf. 2).
- Pour des travaux de gestion et développement de produits en APL (Réf. 3).

Techniciens confirmés en électronique numérique

Affectation : Banlieue sud - Déplacements à prévoir.

Adresser C.V. détaillé, prétentions et date de disponibilité à :
GIXI Ingénierie Informatique
ZA de Courtabœuf - B.P. 11 - Avenue de la Baltique - 91403 ORSAY CEDEX

ingénierie informatique

Emplois et Carrières

jeune directeur financier et administratif 110.000 F

Un jeune constructeur français d'ordinateurs de bureau installé à Paris-nord (CA 1977 : 35 MF - 150 personnes) vous propose cette fonction qui regroupe : la comptabilité, l'établissement du bilan et des CE, la trésorerie, les relations bancaires, le budget (y compris les investissements) et la gestion du personnel.
De formation Sup. de Co. ou équivalent, complétée si possible par un DECS, vous avez acquis une solide compétence en finances et comptabilité et vous *vous sentez capable de vous intégrer à une structure légère.*
Notre développement est rapide (30 % l'an) et votre rôle est déterminant dans la mise en place d'outils de gestion.
Écrire à Mme M.C. TESSIER, à Paris, ss réf. 3287 LM.

directeur d'usine (Rhône-Alpes)

Le Directeur général d'un **fabricant de biens d'équipement mécano-soudés** cherche pour l'une de ses usines de la région Rhône-Alpes, (600 collaborateurs) un Directeur d'usine qui est également le Directeur d'établissement. S'appuyant sur une structure complète de production fabrication, méthodes, contrôle, achats, comptabilité, personnel, il a une *mission d'organisation, d'amélioration des procédés de fabrication et des* prix de revient, et bien sûr, d'animation. Ce poste convient à un ingénieur ayant déjà **la responsabilité complète d'une unité de production importante** et qui est resté un technicien de la mécanique, ou mieux, de la mécano-soudure. Il doit également aimer la vie d'une petite ville de province.
Écrire à Mme G. DILL, à Lyon, ss réf. 426 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON

SOCIÉTÉ DE COMMERCE INTERNATIONAL
(quartier des Champs-Élysées)
recherche

programmeur

- Formation I.U.T. ou Supérieure.
- Ayant acquis en 2 ou 3 ans une bonne expérience de la réalisation d'applications de télétraitement en langage évolué sur petit système transactionnel ou système /3.

Pour lui confier la réalisation des programmes d'application d'un nouveau projet (transactionnel-multipostes) et la maintenance d'une application TP existante.

La connaissance du GAP II sera appréciée. Réelles perspectives d'évolution en cas de succès.

Adresser C.V., lettre manuscrite et prétentions sous référence BADE à :

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS



emplois régionaux



Groupe MANURHIN
recherche pour MULHOUSE

ingénieur des ventes

- responsable d'un département «mesures dimensionnelles»
- répondant au profil suivant :
  - 35 ans minimum
  - expérience dans le domaine de la mesure dimensionnelle, de la machine-outil, de l'outillage de précision.
  - expérience confirmée de la vente à l'échelon international.
  - trilingue français, anglais, allemand.

Adresser lettre de candidature manuscrite avec C.V. à : M.DORGET- MANURHIN S.A
10, rue de Soultz - 68200 MULHOUSE

BANQUE SPÉCIALISÉE

demande

pour sa Direction Régionale à NANCY

UN COMMERCIAL DYNAMIQUE

- Niveau cadre banque V-VI ou équivalent avec expérience analyse bilans et crédits immobiliers.

Env. C.V. et photo à n° T. 01.303 M. REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Recherchons

UN RESPONSABLE
POUR TENUE
DES COMPTES CLIENTS
TRES IMPORTANTE AFFAIRE EXPORTATION

Pratique dans cette discipline souhaitée.
Connaissance anglais appréciée.
Poste à pourvoir immédiatement.

Adr. référ. et prétentions à COGELEX, 13, rue Antonin-Raynaud, 92309 LEVALLOIS-PERRET CEDEX.

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION
recherche
pour son siège PARIS (7e)

CHEF COMPTABLE
Niveau DECS
Rémunération selon expérience.

Ecrire avec C.V. et prétentions n° 37.382, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er)

LABORATOIRE DE METEOROLOGIE DYNAMIQUE
C.N.R.S.
PALAISEAU
recherche

INGÉNIEUR SYSTÈME

pour application traitement d'images sur petit calculateur.

Adr. C.V. et prétent. à L.M.D., Ecole Polytechnique, 91128 PALAISEAU Cedex.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche pour son Département Informatique

JEUNE TITULAIRE
maîtrise d'informatique.
Ecrire avec C.V. et prétent. à n° 3.423, S P E R A R, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX

Ville de Saint-Ouen
rech. pour son Centre médical
MANIPULATRICE EN ELECTRO-RADIOLOGIE
Diplômée. — Candidatures avec C.V. au Maire de St-Ouen 93406.
Téléph. 606-56-62.

Rech. pour missions longue durée Paris ou R. P.

INGENIEURS ANALYSTES
4 a. expér. Gdes Ecoles ou Fac.

PROGRAMMEURS
1 à 4 ans expér. Cobol. Ecr. ou tél. Lease Infor, 61, rue Blanche. 285-17-65.

ATELIERS R.D.M.
engrenages, réducteurs, mécanique, recherche pour usines de VERDUN et LIEGE

2 V.R.P. MULTICARTE
expérimentés de préférence, formation ingénieur ou technicien,
1° - Région parisienne,
2° - Région ouest.
Ecr. B.P. 99, 55103 VERDUN.

GROUPE DE PRESSE CENTRE DE PARIS
recrute
DOCUMENTALISTE PROFESS.
(H. ou F.) ayt bne connaissance des problèmes économiques et politiques nationaux et internationaux. Pratique courante des langues anglaise et allemande exigée.
Ecrire S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉLECTRONIQUE
(3e GROUPE FRANÇAIS)
recherche des

CHEFS DE GRANDS PROJETS
(SECTEUR DIGITAL)

Ces postes de premier plan conviennent à des
INGENIEURS ELECTRONICIENS DE HAUT NIVEAU
DIPLOMES D'UNE GRANDE ECOLE
(X, ENST, ESE)
ayant consacré toute leur carrière (5 à 10 ans) dans le développement et l'industrialisation de matériels et produits relevant de techniques de pointe, dans le domaine Informatique et Péri-Informatique

Les personnalités retenues seront capables d'assumer d'importantes responsabilités techniques et devront animer une équipe d'ingénieurs et techniciens (10 à 15 personnes) particulièrement compétents dans leur domaine (architecture de machines informatiques, logiciel, technique digitale).

Lieu de travail : REGION PARISIENNE.

Env. C.V. complet, photo et prétent. à n° 37.334, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

Burroughs

2e Constructeur Mondial en Informatique
vient de recruter
plus une vingtaine de commerciaux
et veut encore accroître ses effectifs

JEUNES DIPLOMÉS
de l'enseignement supérieur commercial

Il nous reste des postes à pourvoir à PARIS et en PROVINCE

VOTRE MISSION :
- Analyser des situations et conseiller les Directions d'Entreprise dans leurs problèmes d'organisation et de gestion ;
- Réaliser la commercialisation et la mise en place des équipements adaptés à leurs besoins.

NOUS VOUS ASSURONS :
- Une formation importante (7 % de notre masse salariale) dès votre entrée et tout au long de votre carrière ;
- de réelles possibilités de carrière à des postes de responsabilités et de management pourvus par promotion interne ;
- *des rémunérations attractives.*

Envoyer lettre, C.V., photo sous référence M 23 à :
M. Louis-Marie ROLIN - BURROUGHS S.A.
230-242 av. Laurent-Cély, 92231 Gennevilliers Cedex.

PETITE MULTINATIONALE
Équipements légers
recherche

directeur commercial export

Pour négociation, animation produits des 4 divisions sur un groupe de marchés dont il est responsable, vis à vis de la Direction générale
- Bilingue
- 30 ans ou plus sans obligations familiales
- Activité 80% itinérante
  Excellent vendeur, enthousiaste
- Jugement ouvert et *spécifique*

Décrivez talents, goûts expériences et ambitions à :
E.MARTIN, *5, rue des Framboises* 91540 MENNECY
qui transmettra et répondra à tous en envoyant dossier.

IMPORT. GROUPE DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE
recherche pour son
SECTEUR BATIMENT

Un Chef de vente

FONCTION :
— animer et diriger une équipe d'une vingtaine de Délégués Régionaux exclusifs (partie Ouest de la France) ;
— assurer les contacts avec les clients importants (négociants en matériaux, grossistes en peinture).

QUALITES DEMANDEES :
— diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce ;
— 5 à 10 ans d'expérience de la vente ;
— connaissance du marché du bâtiment.

Salaire : fixe + remboursement des frais de voyage.

Résidence : Paris ou région parisienne.

POSSIBILITE D'EVOLUTION DANS LE GROUPE POUR UN ELEMENT DE VALEUR.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétent., n° 37.461, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPTE SOCIÉTÉ COMMERCIALE
PARIS-16e recherche

JEUNE COLLABORATEUR

pour service export,
matériaux et matériels pour construction

Quelques années d'expérience dans la fonction
Anglais indispensable.

Adr. C.V. et prét. à n° 37.841, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

IMPTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
proche PORTE D'ORLEANS
recherche pour Labo d'Etudes et Plates-formes d'Essais

DES AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

Diplômés BAC F2 ou niveau

Envoyer C.V. à n° 37.637 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

IBM FRANCE
Division des Systèmes de Grande Diffusion
recherche de

JEUNES INGENIEURS DIPLOMES
(hommes et femmes)

Les candidats à ces postes d'Ingénieurs Technico-Commerciaux se verront confier, après formation, des fonctions d'ingénierie de systèmes :
- ils auront à définir et mettre au point des solutions informatiques aux problèmes de gestion commerciale et industrielle des Entreprises ;
- à participer aux activités commerciales ;
- à conduire les projets d'installation ;
- à conseiller les utilisateurs.

Postes à pourvoir : Paris et province.

Les demandes de candidatures, comportant CV et photo récente, devront parvenir à :
IBM FRANCE - D.S.G.D.
Service 3/3121 - Référence 209
Tour Générale
5, place de la Pyramide
92088 Paris-La Défense.

IBM

HAVAS CONTACT

Constructeur mini-ordinateurs proche banlieue Sud-Ouest
recherche :

ingénieurs grandes écoles
OU EQUIVALENT

Pour Services Etudes et Applications :
- Matériels informatiques temps réel — réf.5627
- Systèmes informatiques à grande sureté de fonctionnement — réf.5628
- Systèmes temps réel concernant : COMPILATEURS, MONITEURS ou HANDLERS — réf.5629
- Entretien et support logiciel de base (ingénieur système) — réf.5630
- Réalisation et mise en service des produits logiciels d'application dans les domaines suivants :
  - gestion transaction
  - réseaux d'ordinateurs
  - traitement de fichiers répartis
  - systèmes temps réel — réf.5631

Les candidatures de débutants pourront être également examinées.

Adressez lettre manuscrite avec C.V. et photo en rappelant la référence à:
P.LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 PARIS CEDEX 02
qui transmettra.

transac

groupe C.G.E.
leader de la téléinformatique française
recherche,
dans le cadre du Plan d'Expansion qui prévoit
le doublement de son chiffre d'affaires d'ici 1980.

UN CHEF DE SECTEUR COMMERCIAL
Cadre de haut niveau, de formation technique ou commerciale, ayant l'expérience de la téléinformatique et de la vente de terminaux.

DES INGÉNIEURS COMMERCIAUX
De formation commerciale supérieure ou technique avec complément commercial, ils auront une bonne connaissance du marché de la téléinformatique et seront responsables des contacts clients, de l'appréciation de leurs besoins et des négociations jusqu'à la conclusion des contrats.

DES INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
De formation technique, avec un complément commercial, *ils prouveront une expérience en réseaux téléinformatiques et* gestion de terminaux ; ils seront responsables, en équipe avec les ingénieurs commerciaux et les services techniques de l'analyse des besoins, des solutions proposées et de la mise en place des systèmes retenus.

CES SITUATIONS SONT BASÉES A PARIS ;
en raison du développement constant de notre Société, elles offrent des possibilités d'évolution importantes pour des candidats sérieux, actifs et responsables.

Prière envoyer candidature manuscrite avec C.V. et photo à :
Mlle Fournier, TRANSAC S.A., 25 av. de la Grande Armée, 75016 PARIS.

Important Département Informatique
PARIS, recherche

JEUNE INGENIEUR SYSTEME

Ce poste de haut niveau sera confié à un ingénieur grande école ou maîtrise d'informatique.

Expérience de 2 ou 3 ans exigée, DOS/VS, matériels IBM 370/145 ou 158.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous No 36.925
Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01
qui transmettra

offres d'emploi

POURSUIVANT SON PLAN DE RECRUTEMENT
TELIC STRASBOURG
recherche
DES INGÉNIEURS INFORMATICIENS EXPÉRIMENTÉS

Les candidats devront avoir une formation du niveau maîtrise en informatique ou école d'ingénieurs avec spécialité d'informatique.

Une expérience professionnelle entre 5 et 10 ans sera demandée.

Ils participeront à l'étude, au développement, à la maintenance de systèmes électroniques de pointe utilisant les microprocesseurs.

Dans ce cadre, ils auront pour mission de faire l'analyse détaillée, la programmation, le support du logiciel de ces systèmes.

Expérience dans la conception et la programmation de systèmes temps réel sur mini ou micro-ordinateurs, et utilisation des langages évolués.

Ces postes sont à pourvoir à PARIS et à STRASBOURG.

La connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions à :
TELIC 208, route de Colmar, 67023 STRASBOURG CEDEX.

UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS - PARIS RECHERCHE

ATTACHÉ DE PRESSE

ayant une solide expérience (8 à 10 ans) soit comme attaché de presse dans un groupe industriel, soit comme journaliste (économique ou social).

Diplômé d'enseignement supérieur indispensable.

SITUATION STABLE ET ÉVOLUTIVE POUR CANDIDAT AYANT QUALITÉS DE DYNAMISME ET DE CONTACT, SACHANT TRÈS BIEN RÉDIGER

Connaissance de l'anglais souhaitée.

Ecrire sous référence DO 236 AM.

4, rue Massenet, 75016 Paris
discrétion absolue



TRÈS IMPORTANTE ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS et BÂTIMENT
recherche pour son **Siège Banlieue Sud**

INGÉNIEUR
GRANDE ÉCOLE
(CENTRALE, E.T.P., etc.)

Quelques années de pratique en conduite de travaux
« OUVRAGES D'ART »

Connaissant l'étude de prix et les méthodes

POUR ÉTUDES ET SUIVI TECHNIQUE DES CHANTIERS

Ecrire avec C.V. à n° 37.347 - CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01. qui tr.

Un important Groupe de Bâtiment T.P.
(1 milliard 1/2 de francs actuels)
recherche pour étoffer les structures de son Département BATIMENT

ingénieurs d'affaires

âgés au minimum de 28 ans (diplômés Grandes Écoles, Centrale, T.P., etc...) et possédant une première expérience réussie dans une fonction d'études de prix, de consultation, de coordination, de sous-traitants et de suivi de chantiers, acquise en Entreprise.
Connaissance de l'Anglais souhaitée.
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous la réf. M 398 au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre - 75017 PARIS

MATRA

recherche pour son département Contrôle

INGENIEURS
Grandes Ecoles

— Ils assurent la coordination et la gestion technique et financière d'une affaire pour l'ensemble des activités de contrôle.
— Ces postes concernent des ingénieurs électroniciens de préférence, mais surtout ayant une expérience de 2 à 5 ans acquise en production ou en contrôle sur des marchés d'état.
— Connaissance de l'anglais indispensable.

Adresser CV, rémunération souhaitée en indiquant la référence NK 224

MATRA à Monsieur KORFAN, BP N° 1 - 78140 VELIZY

ATP logique analog. Orsay. AT2 B physiq. et électronique Limeil. AT1/AT2 A mesure neutronique Limeil. Tél. pour rendez-vous 293-34-01 et 293-35-87.

JAZ S.A., 19, rue Réaumur Paris-3e, recherche pour son Service Informatique
UN PROGRAMMEUR GAP II
très expérimenté, débutant s'abstenir, pour une durée de 6 à 9 mois. - Se présenter.

Sté faisant partie important groupe Agro-alimentaire, siège social Coutances, recherche comptable qualifié, niveau D.E.C.S. ou B.T.S. ou équivalent. Expér. indispensable. Ecrire HAVAS ST-LO, n° 4.407.

URGENT
Bureau d'études recrute immédiatement
DESSINATEURS E 2 et P 1
Mécanique générale - Tél. : Mlle DURAND, 256-29-22, 29-43.

UN DES PREMIERS CONSTRUCTEURS AMÉRICAINS DE MATÉRIEL PÉRIPHÉRIQUE D'ORDINATEUR
recherche un

INGÉNIEUR D'AFFAIRES
150.000 F/AN

qui sera chargé de la commercialisation de différents produits auprès de l'ensemble de la clientèle française. Cette importante fonction, qui devrait pouvoir évoluer vers un poste supérieur, conviendrait à un candidat parlant couramment l'anglais et pouvant apporter des preuves concrètes de sa réussite dans la vente, soit de mini-ordinateurs, soit d'ordinateurs ou de périphériques.

Faire acte de candidature sous la référence 4760 M à Jean PORRACCHIA



LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
recherche
pour son unité de **COURBEVOIE**

PHARMACIEN

Option industrie et/ou expérience professionnelle 3 à 5 ans minimum.

Il aura la charge de la mise au point de la fabrication et du développement.

Avenir intéressant lié aux qualités démontrées.

Adresser lettre de candidature manuscrite + C.V. détaillé et photo récente, sous le numéro 18.590 B. à BLEU, 41, av. du Château - 94300 VINCENNES.

SYSTEMES INFORMATIQUES
INGENIEUR COMMERCIAL

Notre Société, filiale d'un constructeur multinational détenant la suprématie dans sa spécialité, élargit son marché où elle est solidement *implantée depuis une douzaine d'années.*

Nous recherchons, pour franchir cette nouvelle étape, un Ingénieur Commercial confirmé, qui commercialisera une gamme étendue de produits parmi lesquels en figurent de nouveaux.

L'homme idéal a une solide expérience de la vente des ordinateurs, process control ou gros systèmes ; il connaît également les secteurs de la distribution ou la banque. L'expérience du Service Bureau (traitement à façon) peut être aussi appréciée.

Anglais indispensable.

Rémunération : 120/140.000/an (fixe + commissions).

Adresser C.V. et lettre manuscrite à

STRUCTURES
31, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS

BANQUE DE DÉPOTS PRIVÉE

Proximité SAINT-LAZARE, recherche pour son **Portefeuille Entreprise**

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE
GRADE classe III +

30 ans minimum. Le candidat aura la responsabilité du suivi du papier commercial, du papier financier et des engagements par signatures. Il sera chargé de l'animation d'une petite équipe et sera sous l'autorité d'un cadre commercial.

Env. C.V. manuscrit + photo sous réf. 12.000 M à O.C.B.P., 68, r. de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris.

secrétaires

Secrétaires de direction

AGENCE DE PUBLICITÉ
Dynamique et Créative
cherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Formation B.T.S. Secrétariat de Direction ou équiv. Sténodactylo bilingue Français-Anglais. La candidate, intelligente, souriante, capable d'autorité, de tact, sens d'initiative, assumera responsabilité d'Office Manager, colaboratrice de la Direction Générale. Disponible rapidement.

Envoyer C.V. manuscrit + photo à :
FCA - 38, rue du Louvre - 75001 PARIS
A l'attention de Mme JEAN.

représent. offre

FABRICANT DE JERSEYS ET TISSUS HAUTE NOUVEAUTÉ
Jerseys angora, mailles couture, etc., recherche
POUR RÉGION PARISIENNE
représent. à la commission bien introduit clientèle Prêt-à-porter de classe pour 1er contact.
Ecr. en indiquant autres cartes n° T 01273 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

autos-vente

8 à 11 C.V.

504 GL aut., année 76, 46.000 km, toit ouvrant. Prix 21.000 F. Dr. MARIE. Tél. : 924-10-17.

+ de 16 C.V.

JAGUAR XJ 6 S H A
76. 1re main. Tél. 333-29-66. Parking, 50, r. de Malte-11e.

travaux à façon

ENTREPRISE ARTISANALE
Peinture-Electricité-Plomberie
Appts, Bureaux, entretien d'usines - Devis gratuit
TEL. : 844-54-60.

travail à domicile

Demande

Excellente secrétaire recherche manuscrit ou thèse à frapper à domicile. Travail rapide et soigné. Tél. : 980-65-71

SECRETAIRE CHERCHE TOUS TRAVAUX DACTYLO
TÉL. : 366-80-72

traductions

Demande

J.H. Bilingue arabe pour leçons et trad. ts nivx. Ecr. M. AREF, 18, av. de Gallo, 92100 Boulogne

formation professionnelle

JEUNES DEMANDEURS D'EMPLOI
pour faciliter votre accès à la vie professionnelle

C. E. F. I. C. E. M.

CENTRE CONVENTIONNE

organise - en Région Parisienne - à partir du LUNDI 9 JANVIER 1978 des stages de

« SPECIALISTE DU TRAITEMENT DES SOLS A L'EXPLOSIF »

Travail en carrières ou sur chantiers en France ou à l'étranger.

Pendant la durée des stages, les candidats sélectionnés recevront une formation professionnelle gratuite et une rémunération s'élevant à 90 % du S.M.I.C.

NIVEAU D'ENTREE :
- Stage cadre (960 h.) - Bac + 2 ;
- *Stage maîtrise (1.020 h) - Fin du 1er cycle* du secondaire gestion technique ou équivalent.

Lettre manuscrite et curriculum vitae à adresser 134, avenue de Villiers, 75017 PARIS.

SUR LE PLAN NATIONAL

SELECTION :
Date : 14 décembre 1977.
Lieu : 134, avenue de Villiers, PARIS (17e).

capitaux ou proposit. comm.

Représentation

SULO, Société spécialisée dans la production et la vente en gros d'emballages grande contenance en tôle d'acier et en plastique, (containers, tonneaux, bidons) avec siège social et fabrication en Allemagne Fédérale, cherche une représentation efficace pour la France sur le secteur

Emballages pour l'Industrie

D'excellentes relations, surtout dans le domaine industrie chimique, huiles minérales et industrie alimentaire et la capacité de vendre avec succès les multiples types d'emballages SULO sont les *conditions obligatoires pour prendre contact avec*

SULO Eisenwerk Streuber und Lohmann GmbH & Co. KG, Postfach 284, D-4900 Herford, R.F.A.

A céder licence produit, vendu en kit, gros débouché, commercialisation en cours. Chiffre important pour entreprise dynamique - Ecr. : Réf. 2051, à HAVAS, 5, rue Paul-Doumer, 77000 MELUN, qui transmettra.

Emprunte 400.000 F, 2 ans. Hypothèque 1er rang, Villa Midi. J.L.F., 6, rue Lucien-Maître, 69300 Caluire - (78) 23-38-45

Juriste, Spécialiste droit français et international collaborerait avec Stés industrielles ou commerciales pr contentieux, arbitrages ou conseil.

Ecr. Dhuguet, juriste, 11, rue Bachaumont, 75002 Paris ou tél. 9 h à 12 h-14 h à 17 h au 296-15-01.

demandes d'emploi

ANCIEN INSPECTEUR DES IMPOTS (E.N.I.)

Spécialités : Droit des Sociétés. Droit Fiscal. Rédacteur d'actes. Pratique droit notarial. recherche emploi dans entreprise, fiduciaire, cabinet comptable, notaire, entreprise privée.

Ecrire n° T. 001.259 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, qui transmettra.

CADRE COMMERCIAL

Dame, 40 ans, dynamique et distinguée, études supérieures, expérience clientèle au plus haut niveau. Sens relations publiques. Anglais courant. Libre de se déplacer.
RECHERCHE POSTE A RESPONSABILITE.

Ecrire à SWEERTS, sous la réf. 1.063 ; B.P. 289, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

J. H., 24 a., dég. O.M., maîtrise aménagement géographie, spéc. éco. urbaine et industr., agrégatif, prép. 3e cycle, exp. tourisme et conseils, b. cartog., angl. cour. ét. ttes prop. Paris et région. Ecr. n° 8.035 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Fme, 40 a., tr. bne présentation expér. commerc., ch. emploi domaines des arts. T. 734-22-74.

H., 26 a., bac+2, 3 ans exp. comm., UNILEVER LONDRES, excell. angl., bon sens négoc., diplômé C.C.I., cap. lire plans et dessiner, ch. sit. Paris ou étranger après qq. form. techn. bâtim., comm. ext. etc. Ecr. à T. Lequoy, 43, b. Exelmans-16e.

Allemande, 4 langues, étude gestion, ch. poste dans société immobilière importante après stage de formation. Ecrire à HAVAS CONTACT, 156, boulev. Haussmann, 75008 PARIS, sous référence 68.886.

J.H., bonne présent., dég. O.M., bac A niv. maths 1re C., ch. emploi stable. M. Mouraux, 71, r. Pavé-Blanc, 92140 Clamart.

Homme, 32 ans, habitué CONTACTS et NEGOCIATIONS à tous niv., ch. situation stable, offr. REELLES POSSIBILITES. Jardin, 16, r. Voltaire, Paris-11e. Tél. : 374-58-01.

H., 32 a., maîtrise droit juin 77, employé de banq. 1962, désireux de prendre un nouveau départ, sens des responsabilités, cherche TRAVAIL SUR PARIS. Poste à domin. jurid. de préf. Libre rapidement. Ecr. à 78.457 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

CHEF DE RANG, 21 a., qal. fr. sér., b. prés., gde carte, dég O.M., lib. 1-12-77, ch. empl. Paris. Ecr. à 78.449 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

CADRE SUPERIEUR DIRECTEUR AGENCE d'une organisation commerciale multinationale, 40 ans, expérience, responsabilité : — Gestion administrative ; — Relations humaines ; — Animation commerciale ; — Négociation à tous niveaux, recherche poste motivant DOM - TOM - PAYS FRANCOPHONE en voie de développement. Ecr. à 37.476 CONTESSE, 20, avenue Opéra, PARIS-1er

COMMERCIAL-REPRÉSENTATION
Jeune cadre polyvalent, 36 ans, 10 a. expérience professionnelle vente/relations commerciales/représentation. Anglais lu, parlé. Recherche poste avec responsabilités, missions France - étranger. Disponible de suite. Ecrire Monsieur NAJMAN, 18, rue Charles-Laffitte, 92200 NEUILLY. Tél. : 747-84-72.

RESPONSABLE COMMERCIAL adj. dir. génér. entrepr. spéc gde exportat. biens équipem., 34 a., ing., INSA (méca) + Sc. éco angl., esp., 10 a. exp. prospect. choix agents, négoc. contrats animat. équipes sur marchés internat. (ex. O. USA, ALL., EUR. EST), EXCELL. REFER. rech. **DIRECTION COMMERC.** export ou France-Export Paris centre, S.E. ou direction filiale Ecr. à T 78.447 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 25 ans, Ecole de commerce anglais courant, expér. animation, formation, recherche poste d'AUDIT dans entreprise ou cabinet. Tél. : 504-49-63.

INGÉNIEUR SYSTÈME
Informaticien depuis 15 ans, conseil pendant 7 ans, je recherche un poste technique et commercial auprès d'un constructeur d'ordinateurs, mini-ordinateurs ou équivalent. — Ecr. n° 1.988, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGÉNIEUR E.N.S.I. - 24 a.
possèd. expér. de l'enseignement cherche poste de professeur
MATHS - PHYSIQUE
Paris ou proche banlieue. Téléph. 343-11-91.

INGÉNIEUR D'ÉTUDES
32 ans, Arts et Métiers (Lille)
— Expér. structures B.A. (8 a.) (bâtiments habit. et ind., ouvrages enterrés et d'arts).
— Suivi et vérif. des plans.
— Utilisation informatique.
Recherche B.E., T.P., G.C., B.A. à Paris ou proche banl. HUBERT, 227, r. d'Alésia, XIVe

ORGANISAT. INFORMATICIEN 30 ans, I.E.S.T.O., recherche
DIRECTION de L'ORGANISATION P.M.E.
Ecr. n° T 1 049, M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CADRE HOMME - 35 ans
formation ingénieur, 7 ans exp. FORMATION D'ADULTES dans société, à implantation nationale, création et animat. de stage audio-visuel, recherche pédagogique, recrutement de personnels, gestion et coordinat. des formations, achats matériels laboratoires. Etudie ttes propos. Ecr. n° 78 445, M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SECRETAIRE expérim., parfait. bilingue anglais recherche poste stable à Paris. Ecr. n° T 78.456 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

J.H., 27 a., parlant et écrivant arabe, fr., angl. ch. situat. avan. Accept. toutes propositions. Ecr. Raphael ASFAHAN, résidence les Mûriers, rue des Pruniers, PARIS-20e.

L'immobilier

bureaux bureaux

BUREAUX 13e
dans immeuble 10 niveaux
7 000 m² à louer à partir de 700 m²
Restaurant interentreprise, lignes téléphoniques, parkings
346.13.00 M. Roger Strugo

VAUCRESSON
Propriété sur 6.700 m². Possibilité 2 lots. Tél. : 326-35-50/51.

16e - AV. KLÉBER
Imm. pierre de taille, standg., étage élevé, 360 m² à usage commercial, 3 lignes + 210.000 annuel. 704-40-40.

Mais. d'édition ch. ds le 6e, local de bureaux, minim. 300 m2. LOCATION ou ACHAT. 329-06-20

EPINAY, à 10 min. gare Nord, à louer ensemble de 4 immeubles. 18.000 m2 disponibles. Lots à partir de 50 m2, archives, parking, restaur., téléph. *Prix : 250 F/m2/H.T./an.* BOURDAIS BUREAUMATIQUE 227-11-89

1 à 30 BURX. Tous quartiers. Locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT : 293-45-55

PORTE MAILLOT SUR AVENUE NEUILLY IMM. DE PRESTIGE
Indép. 2.000 M2. 46 parkings BOUTIQUE en façade, salle projection, salle conférence. 2 standards. 45 LIGNES + 10 lignes DIRECTES, équipement ultra-mod. - PROMO BUREAU, 553-90-54 - 553-35-32

DOMICILIATION. TEL. SECR. **TELEX** Frais 100 F par mois. APEPAL - 228-56-50

17e - VILLIERS
Bureaux 100 m2, dans immeuble moderne. 3 lignes téléphon. 3 parkings. Téléphoner : 766-10-48

Boutiques

VERSAILLES. Rive gauche. P. vd mur boutique libre, ent. ref. nf, 70 m2, 350.000 F. T. 953-82-80.

RUE DE PASSY - A VENDRE LOCAL CCIAL, façade 28 m, surf. 243 m2 + s/sol 139 m2, 7 park. TEL. PROMO BUREAU, 553-90-54 - 553-35-32

Boutique, quart. Saint-Honoré, 50 m2 prêt-à-porter, cession de bail, 3.000 mensuels + ch. Repr. à déb. Tél. 261-33-67, 11 h/19 h

constructions neuves

PRÈS CHAMPS-ÉLYSÉES
RESIDENCE
30, RUE DE BERRI
UN TRES BEL IMMEUBLE SUR UN AGREABLE JARDIN INTERIEUR
APPARTEMENTS DE QUALITÉ
2, 3, 4 PIECES ET DUPLEX
Livraison automne 1979.
RENSEIGNEMENTS :
D. FEAU
APPARTEMENTS
132, boulevard Haussmann-8e.
261-80-40

immeubles

18e, av. CLICHY - Studios et 2 p. tt cft. Bel imm. Calme, soleil. LE PROPRIETAIRE : 531-85-56

15e - Pr investisseur, je vends murs de bout. aménagée en bureaux. Très gros rapport. Bel imm. Le propriétaire : 531-85-56

BOULOGNE Petit immeuble libre 200 m2 habitables, 10 p. princ., garage, courette, belle occasion. 530.000 F. ORPI : 825-24-10.

MARCHE DES NOTAIRES
Rue Mandar - 13e - Sept niveaux 2 boutiques. 8 appts, 8 chambres. Crédit possible par C.F.F. Tél. : 260-83-97, Me Saleudoux.

SORAIPA, 60, r. des Morillons, Paris-15e, 531-85-56, achète pour elle : imm. libre ou occupé, de bonne présentat. Paris et proche banlieue Sud. Même avec gros travaux. Intermédiaire accepté.

hôtels-partic.

HOTEL PARTICULIER NOGENT - 405 m2 habitables + sous-sol sur 500 m2 terrain. SANCHEZ RETI, 31 bis, avenue de Tassigny - Charenton. Téléph. : 893-23-00

NOGENT, centre, sur terrain 500 m2, hôtel particulier 3 niveaux 405 m2 habitables + sous-sol, parfait état. SANCHEZ RETI, 31 bis, av. de Tassigny, CHARENTON - 893-23-00

MAISON AUTEUIL
6-7 P., jard. 5.600 F/m² 224-41-21.

Voie privée Neuilly
Vue agréable, Hôtel particulier, récept., 6 chbres, jardin, gar., serv. - 577-60-10, matin

fonds de commerce

COMMERCES SUR HAUTE-LOIRE
- Fonds mécanique auto carrosserie. Prix : 160.000 F.
- Camping - bar - restaurant avec murs. Terr. 2 ha. Prix : 320.000 F.
- Pâtisserie-Confiserie.
- Prêt-à-porter féminin.
- Bar-Restaurant. Bas prix.
- Auberge hôtel-restaurant avec murs. Prix : 520.000 F.
- Tabac-Journaux. Le Puy.

AGENCE A.F., 10, pl. du Breuil, 43000 LE PUY (71) 09-57-42

locations non meublées Offre

Paris

Mo MARCEL-SEMBAT - Récent gd living + 1 chbre, tt cft, tél. 1.200 F + charges. Jeudi, de 14 h 30 à 15 heures : rue de Solférino, no 26 bis, BOULOGNE

TERRASSE, vue NOTRE-DAME Soleil, DUPLEX 110 m2, luxueux caractère. Près ODEON, 4.300 F charges comprises - 325-13-34

5e, FACE Faculté JUSSIEU GD 2 P. 52 m2, 5e ét. Balcon SOLEIL - Téléph. 326-97-23

CH.-MICHELS, DIRECT. 2 Pces confi, neuf, balc., park., repr. libre, 2.178 F - Tél. : 579-05-23

NATION - 2 p., cuis. équipée, bains, chff., balcon, 4e étage sur jardin, 1.550 F ch. compris, ss commiss. Sur place apr. 18 h 81, av. Philippe-Auguste, Paris-11

MADELEINE - Local mixte 4/5 p., cuis., bns, tél. 2e ét. sans ascens. 3.900 F. 073-74-60

EXELMANS - Double living + 2 chbres, très clair, cuis., bains, tél., 2e sans acs., refait neuf. 2.500 F. - 073-74-60.

PARIS (19e)
Mo Place des Fêtes
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort :
2 Pièces 45 m2, loyer 993 F, charges 208 F, parking 120 F. S'adresser au régisseur au : 25-29, rue des Lilas — PARIS.

XVe Mo Convention, Im. réc. Séj., ch., tt cft. Tél. Balc. 4e ét. 1.600 F C.C. 566-02-85.

Région parisienne

Dans Résidence 25.000 m² - Imm. de grand standing
Le Parc au bord de l'eau
Il reste quelques 2 ou 3 pièces à partir de 1.260 F + charges. Vis. sur pl. 23, r. Delizy, Pantin ou tél. 845-10-35 et 636-91-[illegible]

LOUVECIENNES - VILLA **7 P.** PARC 3.000 M2. TEL. GAR. - 6.000 F. - 742-71-5[illegible]

St-Germain-en-Laye - Propriétaire loue directement 3 p., 90 m2, standg, jardin priv., vue, soleil 2.300 F + charges - 963-23-[illegible]

locations non meublées Demande

Paris

URGENT
Jeune couple cherche appart. *2-3 pièces ou grand studio* avec téléphone. De préf. gare Nord ou Est ou métro direct. LOYER 700 F MAXIMUM. Tél. : Anne ou Pierre Zarmékau 231-63-76. A partir de 19 h., 19 h. 30

Région parisienne

Pr. Société européenne, cherche Villas, Pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02

locations meublées Offre

Paris

SEMAINE - QUINZAINE OU MOIS - MACSON
loue du STUDIO au 5 P. standing. 43, r. St-Charles, 75015 Paris. Tél. 577-54-04.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES **556-17-49** pour DIPLOMATES et CADRES ETRANGERS Banque

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE des LOCATAIRES
18, r. la Michodière, Mo Opéra, 84, rue d'Alésia, Mo Alésia. Frais abonn. 310 F - 266-52-04

locaux commerciaux

300 m Périphér., pte Vincennes, 720 m2 plain-pied, ttes proprité., Bâtim. 1932, conviendr. stockage petite industrie, montage, dépôt. 1.000.000 F - P. Baux, 845-47-29.

5e BAIL 3-6-9 Bur. ou boutiq. **46 M²** 4 m vitrine s/2 nivx, loyer 13.500 F annuel. - Tél. 233-67-08



L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

METRO VOLTAIRE
P. Imm. P. de T. ravalé, m2, entr., 3 P. + cuis., w.-c., B., chff. centr. individuel, 2 balc., vue dég. sur arbres, ig. Tél., pour R.-V. et vis. 14 h. : 421-21-10, ag. s'abst.

EUIL. Dans immeuble 1952, -C., 67 m2, gd living, chbr., bns + cour privat. 25 m2. SEGECO : 522-43-20.

Saint-Martin, imm. 1975, 100 m2, tt cft, asc., 2 park. 630.000 F. — 307-66-20.

ILLY-DIDEROT. Immeuble confort, 100 m2, 4 Pièces, ne, 2 bains, 2 wc, BALCON, ing : 550.000 F. - 280-56-52.

e Me BAGOURD, notaire EVRON - Tél. : 01-60-08, A VENDRE : T, 18, R. J.-LAMBER, 17e, asc., 5 P. pr., cave, ch. SURF. envir. 105 m2. Libre. renseign., H. R., 273-37-31.

RUDAINE (près), splendide r artiste, caractère, 2 chb. greniers, conft, prix exceptionnel, crédit. Tél. : 878-41-65.

AISIR, beau 2 pces cuis. tr. soig. Bel imm. calme. 00 F avec 12.000 comptant jeudi 13-18 h. 24, r. Vignon

EUROPE-LIEGE
pierre de taille, standing, m2, 6 pièces cft. - 874-70-47

PRES HOCHE
bon stand., 280 m2 récept. chbres, chbre de serv., gar. voitures, état impecc., soleil, MONTESFORT - 544-13-34

CHARDON-LAGACHE
Cause départ, PROPRIET. VD sympathique chambre, coin cuisine, 7e étage, asc., chff. centr., eau chaude. SUR PLACE, 14 A 17 H., MERCREDI, JEUDI, AU 10, RUE LANCRET, OU TELEPHONE : 567-07-40.

RUE SPONTINI
Propriétaire vend dans immeuble P. de T., grand standing, asc., bel appt de réception de 237 m2, bon état intérieur. Tél. 531-95-92.

RUE ORDENER
6e et dernier étage, ascenseur, 5 Pièces, tout confort, balcon et loggia, possible profession libérale, 2 lignes téléph. 540.000 F. ETUDE MIRATON : 251-13-22.

PROXIMITÉ IÉNA
Dans immeuble neuf, de classe, reste immédiatement disponible, 1 luxueux appartement en duplex de 220 m2, entièrement décoré + parking.
Visite sur rendez-vous :
224-50-61

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE
APPTS DE 100 M2 A 235 M2. Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 à 18 heures, ou Tél. : 227-91-45 et 755-98-57.

FILLES-CALVAIRE
Beau 3 Pièces, grande cuisine, S. de B., 75 m2, téléphone, excellent état, très urgent. 266-19-80.

MONTPARNASSE. Propr. vend, ds imm., 2 P., 46 m2, à rénover, 230.000 ; 3 P., à rénover, 60 m2, 300.000 F. Téléphone : 566-65-09.

PRES CHAMP-DE-MARS, imm. neuf, grand séjour, 2 chambres, balcon, soleil. - Tél. : 705-24-10.

76, RUE VANEAU
Immeuble neuf, 1er étage :
GRAND 4 PIECES, 110 M2, belle réception, 43 m2 + 2 chambres, sur jardin intérieur, Salle de Bains et Salle d'Eau marbre, nombreux placards.
Visite sur R.-V. au : 266-36-36.

Monge, atel. art. + 3 P., 130 m2, GRAND JARDIN PRIVE. Haut Plafond. ODE. 42-70. Soleil.

MONGE. Urgent, volume 50 m2, charme, moqu., cheminée, ptres, état neuf, 6e étage, ascenseur : 265.000 F. Tél. 720-72-72, P. 234.

MOTTE-PICQUET. Clair, calme, 2 Pces, entr., cuis., bns, chff. centr., 138.000 F. Tél. 331-30-08.

DUROC - PLEIN CIEL
140 m2 jard. + 135 m2 appt « La Campagne à Paris », ODE. 73-37.

82, BD PORT-ROYAL Situation rare
2/3 pièces + chbre en duplex, 298.000 F. Jeudi, 12 h 30 à 17 h.

JARDIN DES PLANTES. Part. vd 4 P., 2 bns, 86 m2, calme, sol., 5e ét. sans asc. Vue s/parc. Prix 480.000 F. Téléphone : 535-23-67.

TOLBIAC, OLYMPIADE, 4 Pces, 84 m2, cft, cave, park. 335.000 F + 29.000 CF. T. 583-94-68 ap. 19 h.

CONTRESCARPE. Studio plein ciel, plein soleil, vue exceptionnelle, tout confort - 633-77-85.

ETANG-LA-VILLE, P. à P. 5 P. 98 m2 + gd balc. sud, dern. ét., parc boisé, 368.000 F. + C.F. Bur. 858-90-12, poste 322 Dom. 958-61-70 soir.

VERSAILLES près Château, très bel appt. de 8 p. princip., 330 m2, grd confort, cheminées, boiseries, chbres de personnel, gar., parfait état. - 958-19-24

Mo Issy. Particulier vend Studio 1 entrée, 1 cuisine aménagée, 1 débarras, chauff. cent., w.-c., cave, tél., 29 m2. Impeccable. 85.000 F. - 645-18-94

URGT, ST-MAUR - 2 pces, cuis., w.-c., s. bns, balc., chauff. cent., tél. Ref. neuf, tissus, moquette, 2 min. R.E.R., commerces, écol. 130.000 F à déb. M. STEHL : 886-56-07 ou 261-57-03 P. 148

BEZONS, prop. vd ds bel imm. récent, gd studio tt conf., park. Px 85.000 F. T. 953-82-80

HAUTS DE REUIL, petit imm. très beau 125 m2, angle sud et ouest, vue grand séjour, 4 ch. Tél. 967-41-81 - 967-42-93

Part. vend région parisienne sud très beau 2 pièces, tt conf., tél., entrée, s. bns, w.-c., balcon, très ensol., site boisé, verd., rivière, ts commerces, écoles, transpt. 120.000+pt. CF. Tél. après 19 h. 700-28-36

SAINT-CLOUD PART. VEND
ds résid. stdg, ét. élevé très beau liv. 36 m2, gd balc., plein Sud + 1 chbre, cuis. aménagée. Tél., gar. Tél. 602-05-22.

BOULOGNE - Rue de Silly
vue panoramique living + 2 ch., tt conft., box. MARTIN, Dr. Droit : 742-99-09.

COURBEVOIE - Gare Bécon
145.000 F, récent sans vis-à-vis, 3 P. tt cft., balcon 60 m2 envir. Parking. MARTIN, Dr. Droit : 742-99-09.

BOURG-LA-REINE
5/1.200 m2 verdure, fleurs
Ds petit immeuble 1969 : entrée, 3 chbres, séj., balc., cuisine agencée, w.-c., salle de bains. Box - Px 400.000 ORPI Tél. 387-75-02

BOULOGNE
résidentiel, liv., 3 chambres cuis., s. de bains, salle d'eau, dressing, 90 m2 + loggia 7 m2 imm. récent parf. état 2 park. 600.000 F. - ORPI - 825-24-10

BECON. 150 m. GARE, 6e asc., balc., terrasse séj., chambre, cuis., bains, 60m2, exceptionnel, 250.000 F - 788-49-00.

NEUILLY - INKERMANN
Vue exceptionnelle, gd standg. 7 P. élégant et raffiné 2 serv. Matin, 578-93-93.

BECON - 2e ETAGE, ASCENS., SEJOUR, 2 CHBRES, cuisine, bains, 98 m2 + chbre service + box. 450.000 F - 788-49-00.

Constr. récente, 1er étage, asc. LOUVECIENNES
près GARE, bel appart. 160 m2 + loggia, séjour en L 53 m2, 3 chambres, 3 s. bains. Parfait état. Garage 2 voitures. Prix : 760.000 F justifié. - 788-49-00

BOULOGNE. Près Bois, luxueux 3 P., 72 m2, tout conft, charmant jard. 70 m2 privatif, impeccable, calme, 650.000 F - 266-32-35.

LE PECQ Part. vend - urgent cause dpt, appt 4/5 p. Prox. écoles, comm. 250.000 F + C.F. à débattre. T. 645-11-62.

Province

ST-TROPEZ, noyé ds la verdure près places, charmant 2 pces, cuis. équip., cave, s. de bns, terrasse et jard. privatif, tél., prix 260.000 F. - Tél. 328-10-73

Deux-Alpes, studio en Club-Hôtel tout cft, 4 personnes, 9.000 F. (67) 57-84-21

CANNES LE CANNET. Appt 3 p. + cuis. Très grand stand. 135 m2 + 40 m2 terrasse. Cave. Gar. Piscine. 850.000 F. Tél. (93) 80-24-98.

Lyon, à Ecully centre, ds petite résid., appt 100 m2, 3 chb., logg. 18 m2, sur parc. Px 360.000 F. Tél. H. repas (78) 33-53-74.

TOURS. Part. vd appt standg. 7 pces princ. 153 m2, imm. 67, rez-de-chaussée, terrasse s/Cher, 550.000 F. Tél. : (47) 05-58-52.

rès ST-VINCENT-DE-PAUL. s bel imm. tt cft, superbe pces, 190 m2, parfaite distribution. Vis. jeudi 14 h. 30-18 h. 53, RUE DE CHABROL.

LAIS ROYAL. Dans tr. bel m. pierre de t. en rénovation, et dernier étage, ascenceur RRASSE 80 m2 à aménager. 535.000 F. - 292-28-51

RUE CONDORCET, 165 m2 gnifique 6 P., cuis., bains, m. pierre de taille. 567-22-88

Près AV. TRUDAINE
UEUSEMENT AMENAGE 120 m2, bains-dressing, cuis., 2e ét., rue calme. ARME RARE - 742-67-56

BD LANNES Face BOIS
exceptionnel, imm. récent, + 3 chambres tt confort. TIN, Dr en droit, 742-99-09.

VENUE VICTOR-HUGO
véritable parc, studio 35 m2 JARDIN PRIVE - 266-25-02

LLOT, pptaire vd 140 m2, récept. 65 m2 av. chem. bres, 2 bains, 5e sud, ascen-chff. centr. 11 h. à 19 h. ce de la Porte-des-Ternes

NATION - BEL-AIR
dide 4 Pces, hall ent. vaste équipée, w.-c., s. bains, ng, balc. sud, verdure, box neuf. 485.000 F. - 344-71-97

VOLTAIRE, très spécial, caractère en duplex 2 pces tt cft, 265.000 F. 345-82-72

NATION BD PICPUS
2 pces, ent. cuis. équipée, s. bains, chff. cent., étage calme. 198.000. - 346-63-85

Part. vd 1er étage, 2 pces entrée, w.-c., douche, refait entièr. neuf. no 6617 « le Monde » Pub. des Italiens, 75427 Paris-9e

TRES GRAND 6 P. (195 m2 env.) Tt conft bres de service. 567-20-10.

MUETTE BEL APPT EN DUPLEX
PCES 145 m2, tt cft. Prix 0 F. VERNEL 526-01-50.

ABEAU - Triple living, chbre, 90 m2 + service. Exceptionnel - 575.000 F 359-25-74 - 206-15-30

RIE 18e Bel imm. pierre de t. 3 p., entr., wc, débarr., toil. 185.000. t 80 %. Vr pptaire : jeudi h. : 20, rue STE-ISAURE.

SAISIR MIRABEAU Superbe appt liv. + ch. 89 m2. 490.000. COGEVIM - 563-11-53

MARAIS Original - Petit grenier tt conft 59.000 F - 325-75-42

LMANS. Et. él. Dble récept. 3 chbres + serv. Imm. t. Tt conft. - 503-03-18.

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi votre carte de visite.
MAISON DE L'IMMOBILIER
bis, av. de Villiers, 17 PARIS. 757-62-02.

TROCADÉRO
e de Longchamp, Paris-16e meuble neuf, luxueux, sur din, restent à vendre : 1 STUDIO, 33,50 m2 ; GRAND 2 PIECES, 67 m2. R.-V. : 720-17-54, matin.

Près AV. ST-MANDÉ
pièces, 103 m2, terrasse de vue panoramique, immeuble neuf. - VERNEL : 526-01-50.

BOIS DE VINCENNES
GRENIER AMÉNAGÉ
ge, calme, ensoleillé, 40 m2 tout confort, cuisine, S. wc. Prix : 119.000 francs. Propriétaire : 508-02-97.

AIS (cœur) - Propriétaire vend duplex entièrement rénové 450.000 F - 770-65-10.

ETOILE
RUE BEAUJON
DUPLEX 340 m2, living, magnifique s. à manger, 4 chbres, bureau, balcons, soleil.
JOHN ARTHUR & TIFFEN 174, bd Haussmann
766-04-66 - 924-28-44

Mo MUETTE - A RENOVER
Appart. d'angle, très bon plan, 196 m2, 3 récept., 4 chb., 1 salle de bains, cuis., office, 3 chbres domestiques. Visites mercredi et jeudi, 14 à 17 h : 1, rue MARIETTA-MARTIN ou 551-68-39, LE MATIN.

MUETTE 4e étage 165 m2 Soleil et calme 5/6 P., 2 sanit. Matin : 578-93-93

SUCHET VUE EXCEPT. sur BOIS
Gd living, 3 chbres, bains, cuis., ch. serv. ,park., cave. 1.150.000. Tél. le matin : 225-78-26.

Paris Rive gauche

LUXEMBOURG
PROPR. VEND dans imm. en rénovation SUPERBE LIVING + chbre, S. de B., cuisine, wc, séparé, poutres apparentes et STUDIO, cuisine, S. de B., wc, téléphone, remis à neuf. SUR PETITS JARDINETS. S/PL. MERCREDI, JEUDI, 14 à 17 h., 7, RUE ROYER-COLLARD. TELEPHONE : 723-38-48.

DERNIER ETAGE SUR CHAMP DE MARS
TROIS FAÇADES
APPARTEMENT 120 m2 + TERRASSE 60 m2
Téléphone 527-36-94 pour visiter.

MONT.-STE-GENEVIÈVE
Ds bel imm. entièrem. rénové : TRES GD STUDIO, cuisine, wc, bains, poutres, tissus, moquette. 250.000 F. Téléphone : 522-95-20.

PORTE d'ORLEANS (300 m)
2 P. tt cft, impeccable, 3e étage rue. Exceptionnel. PRIX 145.000 F 359-25-74 - 206-15-30

VUE PANORAMIQUE
S/JARDIN LUXEMBOURG
ET DOMINANT PARIS
SPLENDIDE 7 P. DUPLEX 200 M2
Balcons et terrasse-solarium
Très belle réception
Tél. : Mme DEMOLIS
266-36-36

RASPAIL SEJOUR + 1 CHAMBRE
confort, bel imm., 235.000 F. PROMOTIC - 325-10-74.

GRENELLE - SAINT - SIMON
Ds imm. en rénovat., Propriét. vd DUPLEX, 5e et 6e étage, 80 + 60 m2, ascenseur, caractère, plein soleil. Téléphone 757-84-50.

INVALIDES
Imm. super standing, P. de T., 1974, séjour avec balc.-terrasse, 2 chbres, halle d'entrée, cuisine équipée, 2 wc, S. de B. marbre, téléphone, penderie, gar., cave, surf. 100 m2 + 20 m2 balc. Prix justifié. - Téléphone : 734-93-36.

56, RUE FALGUIERE
STUDIO et 2 PIECES, cuisine équip., bns, wc, NEUF, imm. en rénovat. Propriétaire : 293-62-16. Vis. s/place, jeudi, de 14 à 17 h.

40 BIS, AVENUE BOSQUET
URGENT, 5 P., 140 M2, possib. professionn. : 850.000 F. Jeudi, vendredi, 13 à 16 h. - 307-31-62.

RUE DE L'EPERON. Charme, soleil, TERRASSE, BEAU 2 P., parfait état, 330.000 F. 555-06-64.

5e, Rez-de-Chaussée, caractère, 45 m2 + cave voût. 25 m2 form. duplex + terras. + jard. privé, 280.000 F. T. 707-26-56 - 023-80-72.

FELIX-FAURE, 5e étg., asc., P. de T., qualité EXCEPTIONN., 63 m2, liv. dble + chbre, cft, ref. neuf : 370.000 F. Tél. 292-28-51.

13e, PRES QUARTIER LATIN
STUDIOS cft à partir 100.000 F JARDIN - VERDURE
4, r. JONAS. Samedi, 14 h.-17 h. ou R.-V. 542-73-85 matin

R. GRENELLE 5 PCES, cuis., s. bains + toil. Tél. Balc. Chambre service. 3.500 F. Repr. justif. 325-77-34.

Région parisienne

COURBEVOIE GARE Même
BEAU 2 p. Ref. neuf. Tissus. Moq. 138.000 F. - 522-95-20.

LE VESINET Résidentiel Calme
Imm. stdg. Part. vd 2 beaux appts 100 m2, ds parc. 071-15-75.

ST-CLOUD URGENT Je vends
3 pièces, 96 m2. - 400.000 F. Tél. : 776-29-00.

VILLE-D'AVRAY Le Monastère
5 pièces - Très bon état 500.000 F - 926-41-20

NEUILLY. Splend. appt décoré. 160 m2 DUPLEX. 5e-6e ét. Très gde récept., 3 ch., 3 sanit. Grandes terrasses. — 722-85-40.

VERSAILLES rive gauche, part. vd STUDIOS DE CARACTERE entièr. ref. neuf. Tél. 953-82-80

LE VÉSINET - 10' R.E.R.
CALME ABSOLU - DECOR DE VERDURE - Résidence de stdg. 3e ét. av. asc., entr., séj. triple (48 m2), balc. Sud-Ouest. 2 chbres, s. de bains, s. d'eau, wc, dressing, cave, 2 park. dont 1 couvert. A saisir. Px 650.000.
AGENCE CARLIER
6, place Maurice-Berteaux, Chatou. 976-37-61

FONTENAY-LE-FLEURY
Résidence PARC MONTAIGNE Partic. vd Liv. dble + 3 chbres 87 m2 + Loggia. Cheminée 2 S. de bains, 2 dressing 4e et dernier étage, exposition SUD-OUEST. Asc. Tél. Park., cave. Px 355.000 F. 770-09-56 h.b.

CHATOU - PRÈS R.E.R.
dans immeuble pierre de taille APPARTEMENT 100 m2 séj. 3 chbres, bains, JARDIN privé, tt cft, park. 380.000 F AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. - 976-05-90

NEUILLY
magnifique studio Kitchen, bains, refait neuf ds hôtel particulier 567-22-88

ROLAND-GARROS
Face au BOIS DE BOULOGNE restauration d'un hôtel particulier, prestations de luxe, 3, 4, 5 pces, 2 bains, création d'un garage en sous-sol
SUR PLACE
mer., ven., sam., 14 h. à 17 h. 7, bd ANATOLE-FRANCE à BOULOGNE ou 359-69-36

appartem. achat

POUR PERSONNEL STES, RECHERCHONS STUDIOS, APPARTEMENTS, Paris, Neuilly. LAGRANGE - 265-53-94

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète, urgt, 3 à 5 p. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e - 873-23-55

ACH. DIRECT. COMPTANT, URGENT, STUDIO, PARIS. Préf. Rive gauche - 873-20-67

ACH. DIRECTEM. COMPTANT, URGENT, 2 à 4 p. Paris av ou sans travaux, préfér. près FACULTE. TELEPHONE 873-20-67

DISPOSE PAIEMENT COMPT. 14e, 15e, 16e, 12e - 873-23-55

URGENT - RECHERCHE
4 à 7 p., tout confort, 16e, 8e, Rive gauche, Neuilly. MICHEL et REYL - 265-90-05

appartements occupés

12e Prox. BOIS VINCENNES Bel imm. 1883 ravalé 1974 Propriétaire vd 2 P., cuis., wc. Loués à pers. âgées, loi 1948. Px moy. 1.900 F le m2. 325-66-72

10e OCCUPE. Loi 48. Placem. moyen terme. Exceptionn. Ds bel im. p. de t., rav., quart. protégé : 1) beau 2 P., entrée, cuis., wc, débarras, 37 m2, 1 sle pers. 77 a. 65.000. 2) 3/4 P., entr., cuis., wc, 48 m2, 1 sle p. 88 a. 81.000 F/an. Tél. 766-12-68.

maisons de campagne

160 km PARIS pr Autor. Sarthe, maison : séj., cuisine, 2 ch., 2 granges atten. Terrain 8.689 m2. Prix 270.000 F - Tél. : 982-83-03.

Près SOISSONS (Aisne)
A vdre Maison de campagne : 3 gdes pièces, gdes dépendances sur 3.000 m2. Prix : 180.000 F. Ecrire : Mme TRUFFIER, 89, rue Rebeval, 75019 Paris

110 KM. DE PARIS
15 KM. MONTARGIS
ravissante maison de 1974 avec poutres et cheminée, grand salon avec terrasse, cuisine, 3 chambres, w.-c., bains, chauffage intégré, garage, terrain boisé de 2.200 m2 absolument impeccable. PRIX : 305.000 FRANCS. Me voir sur place, 6, rue du Pré-des-Regains, Bois de Romaison CHAILLY-EN-GATINAIS. Téléphone : (38) 30-16-72.

fermettes

FOURQUEUX (Golf) - 6' R.E.R. Charmante fermette rustique nve, gde réception + 4-5 chbres, gar. 2 voit., s. de jeux, jardin 900 m2. 950.000 F. - 969-03-52.

140 km Sud Paris. Magnifique
CORPS DE FERME
200 m2 au sol, 4 pces, s. d'eau, wc, 2 granges atten., beau grenier aménag. s/terras. 5.000 m2. 250.000 F CAB. BOUVRET, 27, av. GAMBETTA, JOIGNY. T. (86) 62-19-44 ou (86) 62-16-73

chalets

QUEYRAS - Part. vd Chalet en cours reconstruct. 18.000 F. Plathey. 22 bis, rue Pétrarque (16e)

domaines

Argentine. Terres dès 2.000 F/H. Ecrire no 1982, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

chasse-pêche

Sté importante recherche pour saison 1978-1979
EN SOLOGNE
avec si poss. accès facil SNCF
TERRITOIRE DE CHASSE
comprenant : bois, plaines, étangs poissonneux et pavillon logeable pour réception. INTERMEDIAIRE S'ABSTENIR Ec. av. descript. et photo si pos. Publicité BANCE No 12.102, 13, rue Marivaux, 75002 Paris, qui transmettra.

terrains

QUERCY - Vds 1 ha bord chem. v.o., 2 F/m2, conv. pr rés. sec. CANUSEL, 82190 TOUFAILLE

KERJOUANNO
Presqu'île de Rhuys (Morbihan) Part. vend TERRAIN À BATIR 704 m2, 100 mètres de la mer, 60.000 F tous frais compris. Tél. : 062-81-19

CERNAY Vallée de Chevreuse
A bâtir 1.200-1.500-2.000 m2 (150 F le m2) - 575-23-75.

CROISSY-SUR-SEINE R.E.R.
BEAU TERRAIN 840 M2
Façade 26 m. Toute viabilité. PRIX T.T.C. 320.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

propriétés

5 KM SENS Cause départ MAISON RUSTIQUE
living, 2 chambres, s.d.b., W.-C., cuisine aménagée, gar. 2 voit., buanderie, grenier aménageable, cave voûtée, chauff. centr., tél., + 2 ch. amis. Sur terr. 4 000 m2 clos en dur, arbr. fr., barbecue. Px : 550.000 F. Agences s'abst. Tél. : 65-30-09.

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

DANS LES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
DANS SITE MERVEILLEUX SUR 5.000 M2 DE PRAIRIE AVEC VUE PANORAMIQUE
FERME XVe SIÈCLE
ANCIEN RELAIS
avec très belle écurie voûtée de 200 m2, pierres apparentes, cour intérieure, pigeonnier A RESTAURER très rare, à voir. 360.000 F, crédit possible. Tél. CATRY, Marseille, ce jour, (91) 37-09-33. Autres jours : (91) 65-15-87.

8 KM SENS Cause départ MAISON RUSTIQUE
living, 2 chambres, s.d.b., salle d'eau, 2 W.-C., cuis. aménagée, garage, cellier voûté, grenier aménageable, chauff. centr., tél., barbecue. Sur terr. de 1 800 m2 clos, arbr. fruit. Px : 450.000 F Agences s'abstenir. Tél. : 88-83-41.

30' PARIS par A-4
dans charmant village TRES BELLE PROPRIETE Style normand, parfait état 8 P. + sous-sol, tt cft, tél., Parc boisé 4.000 m2, vue calme. 900.000 F. - 344-21-93

LA VARENNE
RESIDENTIEL, TRES BEL PPTE DE CARACTERE SUR 2.000 m2. Parc clos de murs. MAGNIFIQUE RECEPTION 5 GDES CHBRES TT CONFT PRIX 2.000.000 F. « LES IMMEUBLES ». 883-14-22

CŒUR TARN
Rég. La Bessonie. Beau moulin habit. suite, vaste séj., 3 ch., bns, wc, ch. cal, 3 dép., gar. + pailler. 7.600 m2 ter., ruisseau, étang. 400.000 F. Av. 80.000 F. AVIS 4, r. Verdun, Carcassonne Tél. : (16) 68-25-03-91 et 25-76 ou Paris : 887-43-40.

68 km OUEST. Dans village avec commerçants. Prox. forêt. Jolie ferme, beau liv. 70 m2, 3 chbres, 2 bains + poss., dépend. Jd. clos 1.700 m2. LARGIER ANJ. 02-49 ANJ. 18-83

80 km N.-O. Paris, AGREABLE PROPRIETE en très bon état ; 5 p., cuis., tt cft. Cave, dépend., jard. Terr. 7.800 m2. E. VAHE, 76220 GOURNAY-EN-BRAY Téléph. : (35) 90-02-72

SANNOIS près GARE Sur 1.000 m2, belle ppté, séj. 60 m2, bureau, 6 chbres, 3 s. bains, gar. 2 v. 750.000 F. - Tél. 417-03-10.

REGION ROYAN :
Charm. maison de pays ancien, pierres appar. restaur. 4 ch., bs. 2 salons : chem. bois, poutres appar., vaste cuis., s. à mang., chauf. cent., gar. 2 voit., jdin fruitiers 5.000 m clos. LES CHATEAUX DE SAINTONGE ROYAN : à 3 km, magnif. dom. 5 ha clos logis 12 ch. av. bains, salons et 5 logements, dépend., parc : arbres séculaires. SUD ANGOULEME : sur 10 ha parc jdin et prés ; élégant château XVIIIe : 8 ch., tt cft., salons, dépendances. PROMOTEL « LE SEILLERY » LA CLISSE, 17600 SAUJON. TEL. (46) 93-28-08 - 01.

BIEVRES Magnifique Maison
style Mansart - Vaste récept. 5 chbres, 3 bns, tt cft. Luxueusement meublée. Jardin fleuri et arborisé 8.000 m2 au bord de Bièvres. 8.500 net. 567-22-88.

HAUTE PROVENCE A LURS (04)
12 ha, BASTIDE 7 pces, site, calme. 680.000 F. T. : 460-04-84.

100 km NORD-OUEST Prox forêt . Jolie ferme, colombages, réception 100 m2, 5 chbres, 2 bains, dépendances. Beau JARDIN 4.500 m2, ARBR LARGIER ANJ. 02-49 ANJ. 18-83

villas

CHANTILLY
PRES GARE GDE VILLA
Pet. jard., 7 chbres, gar. Pavil. gardien. 590.000 F. TEL. : 723-38-74.

95 PONTOISE, résidentiel - Vue imprenable, proche écoles, commerces, part. vend villa 1975, sols marbre, 230 m2, séjour de 55 m2, 7 chambres, cuisine équipée, 2 salles de bains, 1 douche, 2 wc, chauff. centr., garage, terrasses, terrain aménagé 600 m2. Prix 825.000 F TTC. - Téléph. à partir de 19 heures au 464-32-62

CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE
Belle VILLA DE CARACTERE en parfait état sur 700 M2 Terrain 220 m2 habitable Récept. 80 m2 cheminée poutraison 5 chambres. Gd confort + dépendances. Px 850.000 francs. « LES IMMEUBLES ». 883-14-22

ENGHIEN Sur 500 m2 belle villa
meulière, salon 30 m2, s. à m. 22 m2, 5 ch., 1 s. bns, 2 s. dches, 600.000 F. - Tél. 417-03-10.

TRAPPES (zone St-Quentin-en-Yvelines)
Traditionnel 1934, résidentiel, calme, 2' gare. 400 m2 terrain. 3/4 ch., sous-sol. Gar. 418.000 F. CAUSE DEPART - 460-31-22.

THEOULE ALPES-MARITIMES (COTE D'AZUR)
PORT LA GALERE
Splendide maison vue remarq. s/mer et Alpes, 182 m2 habit. + 88 m2 terrasses, liv. s. à m., 3 chbres, 3 s. de bains, cuis. tte équipée, gar. Prix 1.600.000 F. Poss. place au port. Ecrire à Mme ROZES, 7, rue Deleau, 92200 NEUILLY (FRANCE) ou tél. 637-26-87.

GARE JUVISY
5' à pied gare, bel. VILLA pier. app., hall, séj., sal., dble expos., 5 ch., balc., cuis., bains, w.-c., chff. cl, combles amén., ss-sol, cave, buand., gar. indép., jard. fr clos murs 385.000, av 77.000. AVIS 11, av. P.-Sémard (sortie gare centrale), JUVISY. Téléph. 921-53-55 et 39-40.

Partic. vend direct. très jolie maison, Val d'Herblay, quartier résidentiel, près gare (20' de Saint-Lazare), 6/7 pièces, sur 2 étages, jardin de 630 m2, cave, gar., 650.000 F Tél. : 997-25-76

pavillons

FONTENAY-SOUS-BOIS
URGENT. PART. vend Pavillon Tr. gd salon, séj. avec. chem., cuis. équip., 4 gdes chambres, s. de bains, 2 wc, chauff. centr. gaz. Gar. Jardin 350 m2 envir. Prix 560.000 F. Visite sur place mercr., jeudi, 185 bis, avenue de la République - Tél. : 875-58-24

Maison 350 m2, terrain 2.500 m2, banl. Ouest, limitr. Paris, part. de préf. à part. - Tél. : 225-60-24

Achetons . Pavillon, 4-5 Pièces, petit jardin, Paris-19e ou proche banlieue Nord-Est, près Métro. Téléphone : 200-21-27, après 19 heures.

Mesnil-Saint-Denis, maison individuelle traditionnelle sur 700 m2 terrain, 2 chambres, grand séj., sous-sol, grenier, dépendances. Rare. Prix 375.000 F. 460-14-53.

manoirs

25 KM OUEST, MANOIR XVIIe, EPOQUE, GRD CARACTERE, INTERIEUR ET EXTERIEUR. Luxe, 9 p., annexes, 2 ha 1/2 parc splendide, rivière. Prix élevé mais justifié. MICHEL et REYL. 265-90-05

Recherche : pour personnalité africaine MANOIR XVIIe, parfait état, 30 à 70 kilomètres du S.-O. à N.-O., 5 à 20 hectares. MICHEL et REYL, 6, rue Greffulhe, Paris -8e. Tél. : 265-90-05.

120 KM SUD - MANOIR XVIIe et XIXe 10 p., annexes. 20 ha, rivière, étang, piscine. MICHEL et REYL 6, r. Greffulhe 265-90-05

viagers

PELLEPORT - Imm. récent Beau 4 P. tt cft, asc., park. 1 Tête, libre au décès. Cpt 35.000 F, rente 1.500 F. LE VIAGER 130, rue de Rivoli 233-05-75

LIBRE Studio confort, 2e étage, Boulogne, 35.000 + 680. H. 76 a. F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

Mo AVRON - 2 P.
Cuis. Occupé 1 tête 72 ans. Cpt 2.000 F. - Rente 400 mens. LE VIAGER 130, rue de Rivoli 233-05-75

AV. MONTAIGNE
VUE SUR ROND-POINT
Origin. 97 m2. Cpt + 5.000/mois. Occupé 1 tête 80 ans. VERNEL - 526-01-50

LES MEILLEUR. CONDITIONS
FONCIAL VIAGER
38 ans d'expérience
Caisse de garantie. Indexation. Etude discrète et gratuite. 19, bd Malesherbes - 266-32-35

Pptaire, réalisez mieux votre viager, indexation, garanties. F CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00 Estimation gratuite, discrète

NICE 100 mètres mer Dans bel imm.
en pierre de t., beau STUDIO tt cft, 38 m2, occupé vendeur. Px 50.000 cpt+450 mens. 1 tête 75 ans. - Tél. au 742-20-06.

villégiatures

Recherche Locations saison estivale, 78 Appartements, Villas, Chalets. Ecr. no 78.349 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

l'agenda du Monde

Artisans

Transformation et aménagem. d'appts, ts corps d'état, petite maçonnerie, plomberie, chauff. central + carrelage, peintures, électr. Menuiserie : cuisines sur mesure en bois massif naturel (pin). Crédit possible dans certains cas sur 3, 5, 7, 12 ans, intérêt 5,50 %. Devis gratuit. exécution rapide. Téléph. : 770-54-59 ou 770-86-32.

Exécution rapide de tous vos travx de chauffage, plomberie, électricité, maçonnerie et carrelages. Téléphone : 906-81-96.

POUR VOS TRAVAUX
maçonn., menuiserie, chauffage, plomberie, peintures et tous travaux décoration (moquette et tentures murales). T. 878-00-75.

MENUISERIE
plomberie, maçonnerie travail soigné, sérieuses références, 84, r. des Martyrs, T. 606-97-73.

ARTISANS REUNIS
se chargent de tous vos travaux d'aménagement et décoration.
COORDINATION ET DEVIS GRATUIT
Tél. : 957-65-84

Animaux

Club de chiens-guides d'aveugles d'Ile-de-France, 3, r. E.-Dortet, 77170 COUBERT. T. : 407-73-82. Souhaiterait remise à titre gracieux en vue éducation chiennes exclusivement taille 40 à 60 cm, âge environ un an.

Je donne chat et chatte. Abandonnés, vaccinés, castrés cherchent foyer. TEL. : 930-00-59 avant 10 h. 30 et après 19 h.

Arts

RESTAURATION TABLEAUX par spécialiste-expert. Achat tableaux de maître pr collection. Letourneur, 28, bd Raspail, PARIS-7e. Téléphone : 548-07-58.

Bijoux

Joaillier crée, transforme, répare tous bijoux. Prix fabricant : L'ATELIER, 210, bd Raspail, métro Vavin, Raspail. Téléphone : 326-88-03.

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole PARIS-4e. Téléphone : 033-00-83.

Antiquités

P. à p. vend SALON LOUIS XV AUBUSSON. Prix : 55 000 F. parfait état. Téléph. : 603-72-11.

Cinéma

Beaucoup d'entre nous ont envisagé d'utiliser le support FILM pr un projet spécifique : art, formation, propagande, publicité, etc. Pourquoi ne pas concrétiser ce projet ? Contact direct avec REALISATEUR DE FILMS. Devis gratuit. Tél. : 899-21-70.

Cours

COURS DE JAPONAIS PART. par professeur Japonais. TEL. : 306-49-26 après-midi seulement.

ENGLISH SPEAKING CLUB Cours conversation avec professeur d'origine. Tél. : 033-01-72.

COURS AUDIO-VISUEL PRIVE ANGLAIS, ESPAGNOL, FRANÇ. DEMONSTRAT. GRATUITES. Venez, 46, bd St-Michel, Paris-6e. Tél. : 326-08-70 - 329-02-88. Tous les jours 9 h. à 21 h.

Hi-Fi

P. Vend 1 comb. radio-stéréo GRUNDING avec décodeur et platine DUAL TRES BON ETAT TEL. : 901-37-16.

Jeux

Nous fabriquons VOTRE BILLARD pour moins de 4 500 F. Crédit S.M.V., 10-12, r. de la Convention, LES LILAS. T. : 845-77-70.

Instruments de musique

PIANOS nfs 6 500; occas. 3 500; queue 7 000. Locat.-crédit. Daudé, 70, av. Wagram. WAG. 34-17.

Matériel de bureaux

Photocopieur, papier photocopie, duplicateur, dictaphone, mach. écrire, calcul. Tél. : 770-68-58.

Mode

BOTTES ET CHAUSSURES DE LUXE
pour dame et monsieur, TILT, SOLDE PERMANENT, 18, rue V.-Massé, 75009 Paris, 526-39-05.

Moquettes

DISCOUNT 30 A 40 %
sur 10 000 m2 moquette toutes qualités. Téléphone : 757-19-19.

Œnophilie

VIGNERON BOURGOGNE propose les vins de sa récolte. BUFFET, 21190 VOLNAY.

Psychologie

PSYCHOLOGUE-CONSEIL DIPLOMEE entretiens individuels de conseil et de soutien psychologique. TEL. : 589-32-19.

Relations

CLÉO MARIAGES AFFECTIFS garantit par contrat les sélections, la durée 12, rue Grange-Batelière Paris 9e Tél. 770.29.97

Artiste peintre, 60 ans, isolée, rech. contacts, souhaiterait collaborer à un travail éventuel. TEL. : 874-65-48.

Pour optimiser vos chances de réussir votre MARIAGE pourquoi ne pas vous fier à N. Welsch ancien cadre et conseil d'entreprise (management, sélection personnel) — il parle votre langage — Pr une premier rendez-vous demander N. Welsch à CPN : 563-17-27 116, av. Champs-Elysées Paris, qui vous recevra personnellem.

Rencontres

NE REVEZ PLUS D'AMIS avec qui partagez vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient, artistiques, touristiques, sportifs, etc. Vous les trouverez grâce à GOUTS COMMUNS. Colette LESURE. TEL. : 548-95-16, Paris.

Formes nouvelles de rencontres. Si vous voulez agrandir votre cercle d'amies, participez aux réunions que nous organisons : soir. dans., jeux, débats, dîners CONTACT-ACCEUIL : 747-13-67 ou à partir de 23 h. : 555-77-22.

Vacances Tourisme Loisirs

NOEL en familles choisies VOSGES - ALPES - JURA LA MARELLE Pr enfts 5 à 17 a. 707-50-20

Faites la pause au Bar Basque, Bar améric. Propriétaires frères BADIOLA, 22, boulevard Thiers, 64500 SAINT-JEAN-DE-LUZ.

Yachting

Cherche 2 ou 3 coéquipières pour convoyer ketch au Mexique début 78. Tél. Raoul : 328-43-73.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Le Monde

économie

LES REVENUS DES FRANÇAIS

Il faut poursuivre la réduction des inégalités

écrit M. Barre au président du CERC

Mieux répartir l'enrichissement national entre tous les Français, réduire certaines inégalités, corriger les situations extrêmes et les écarts excessifs : il reste beaucoup à faire, reconnaît M. Barre dans la lettre qu'il vient d'adresser à M. Vedel pour le remercier du travail accompli — à sa demande — par l'équipe du CERC.

Le premier ministre ajoute que des résultats ont été atteints et que le gouvernement « *entend poursuivre son action dans cette voie* ». Venant après les déclarations similaires faites dimanche 20 à Europe 1 (*le Monde* du 22 novembre), on peut imaginer que parmi les « *objectifs d'action* » que prépare le gouvernement figurera — de façon peut-être plus accentuée qu'au cours des dernières années — la réduction des inégalités par la fiscalité, un des moyens employés étant de ne pas corriger intégralement de l'inflation les tranches hautes du barème de l'impôt sur le revenu.

M. Barre écrit en particulier à M. Vedel qu'il a lu avec intérêt le passage du rapport concernant les bas revenus. Dans nos éditions d'hier nous avons indiqué que 34 % des salariés à temps complet avaient gagné en 1976 moins de 2 000 F par mois. Compte tenu de l'inflation et de la hausse des salaires, ce pourcentage « *des moins de 2 000 F* » serait passé à environ 25 % fin 1977, sans, d'ailleurs, que cet amoindrissement traduise un resserrement des écarts (un salaire de 2 000 F au milieu de 1976 correspond à un salaire de 2 300 F environ fin 1977).

Les avantages en nature

Si le nombre de salariés dont les revenus sont encore très bas est incontestablement toujours élevé en France, le CERC apporte quelques restrictions tendant à montrer que, si les statistiques ne nous montrent pas tous les riches, elles nous montrent — peut-être — trop de pauvres.

Pourquoi ? Parce que certains salariés du bas de l'échelle sont en partie payés par des pourboires non déclarés ; parce que parmi les salariés agricoles et les gens de maison beaucoup bénéficient d'avantages en nature (alimentation notamment) ; parce que dans certaines professions on paie de la main à la main ; enfin, parce qu'un certain nombre de salariés ne travaillent pas à temps complet. Le CERC indique que 300 000 employés de maison et personnels domestiques, 250 000 salariés agricoles, 2,5 millions d'ouvriers et employés du secteur industrie et commercial, etc., gagnent moins de 2 000 F par mois actuellement, soit, en tout, 4 millions de salariés. A ce total, il faut aussi ajouter les apprentis (150 000), les jeunes travailleurs et les handicapés (200 000), les gardiens et concierges (50 000), les salariés qui travaillent moins de quarante heures (150 000), les salariés absents (375 000). En revanche et contrairement à une idée reçue, les travailleurs immigrés ne constituent pas le gros du bataillon des smicards, notamment parce qu'ils se trouvent concentrés dans les régions à salaires relativement élevés comme la région parisienne (1).

Enfin il n'est pas possible, faute de statistiques, de savoir dans combien de cas le « bas salaire » est un salaire unique pour le ménage ou est un salaire d'appoint (2). C'est évidemment une question importante qui reste sans réponse pour l'instant. Le CERC reconnaît « *qu'on ne sait à peu près rien du nombre et des caractéristiques des personnes qui ont pour vivre moins qu'un montant assez bas* ». Pour combler cette regrettable lacune, une enquête sera lancée prochainement par le CERC sur les bas revenus en France.

Une autre partie extrêmement intéressante du rapport est consacrée à la redistribution des revenus par l'impôt et la Sécurité sociale. Le CERC montre que non seulement la fiscalité et les « allocations » de toutes sortes modifient la hiérarchie des revenus (voir tableau ci-dessous), mais encore que depuis quinze ans l'effet de redistribution s'accentue. Effet important si l'on pense qu'en 1976 les ménages ont supporté un prélèvement global de 562 milliards de francs (impôts et sécurité sociale) et que, par les mécanismes de redistribution (prestations sociales et autres aides), ils se sont vu réaffecter 450 milliards de francs.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Voir *Etude et Statistique*, n° 70 de septembre 1975 (étude de M. Volkoff et Mlle Vlassenko).

(2) Le CERC fournit tout de même une indication intéressante. Sur cent ménages ayant le plus faible revenu d'un échantillon de mille ménages, vingt-sept était « sortis du peloton de queue » deux ans plus tard. Ce qui tendrait à prouver que la situation du bas de l'échelle n'est que passagère pour un certain nombre de ménages.

LES CIRCUITS DE LA REDISTRIBUTION : DES CADRES SUPÉRIEURS AUX INACTIFS...

	REVENU BRUT ANNUEL (en francs) du ménage moyen*	AMPUTATION par les prélèvements (impôts + cotisations sociales)	AUGMENTATION par les réaffectations (prestations sociales, retraites, allocations de chômage...)	REVENU DISPONIBLE (en francs)	REVENU DISPONIBLE (en indice : revenu brut = 100)
Professions indépendantes	157 000	— 26,5 %	+ 8 %	127 500	81,3 (1)
Cadres supérieurs	159 000	— 42 %	+ 11,5 %	100 500	69,5
Cadres moyens	92 000	— 44,5 %	+ 20 %	69 200	75,5
Exploitants agricoles	81 000	— 23 %	+ 19,5 %	78 000	96,5
Employés	72 500	— 45 %	+ 23 %	56 500	77,9
Ouvriers	68 000	— 49 %	+ 29,5 %	54 500	80,1
Salariés agricoles	55 000	— 46 %	+ 34 %	48 000	87,9
Inactifs	20 500	— 48,5 %	+150 %	41 000	200,5

(*) Le revenu brut comprend tous les revenus d'activité. Il incorpore les cotisations salariales et patronales de Sécurité sociale.

(1) Il faut lire cet indice de la façon suivante : le revenu brut moyen du ménage « professions indépendantes », qui était de 100, passe à 81,3 du fait du jeu des prélèvements et réaffectations.

Gain mensuel : 56 667 F

Le CERC indique qu'en 1973 7 934 contribuables ont déclaré un revenu supérieur à 400 000 francs. Cette somme équivaut à un revenu d'environ 680 000 francs en 1977, soit 56 667 francs par mois...

Les impôts payés par ces contribuables (7,7 % du total de l'impôt sur le revenu) se sont montés à 3,2 milliards de francs, soit 53 % des 5,9 milliards de revenu imposable qu'ils avaient déclaré. Ce revenu était composé pour 25 % de revenus mobiliers, pour 27 % de salaires et pour 36 % de bénéfices industriels, commerciaux ou non commerciaux.

« IL RESTE BEAUCOUP A FAIRE MAIS DES RÉSULTATS ONT ÉTÉ ATTEINTS »

Voici les principaux passages de la lettre que M. Raymond Barre a adressée mardi 22 novembre à M. Georges Vedel, président du CERC, à la suite de la publication du document :

« *Quelques réalités importantes me paraissent ressortir en pleine lumière : la progression régulière du revenu national par habitant, qui a presque doublé entre 1960 et 1976 en termes réels, la réduction des écarts entre les salaires moyens constatée depuis 1968, l'augmentation importante de la masse des revenus redistribués dans le cadre des transferts sociaux. Tout compte fait, l'accroissement de la richesse nationale aura bien profité à tous.*

» *Sans doute reste-t-il beaucoup à faire pour mieux répartir cette richesse entre tous les Français, pour réduire certaines inégalités que ne justifient ni le talent ni l'effort, pour corriger des situations extrêmes qui traduisent encore des écarts excessifs. A cet égard, j'ai noté avec intérêt les indications que vous donnez sur les très hauts et les très bas revenus. Mais des résultats non négligeables ont été atteints. Le gouvernement entend poursuivre son action dans cette voie, non dans un esprit de nivellement et de faux égalitarisme, mais pour obtenir plus d'équité dans la répartition des revenus et plus d'égalité des chances pour tous devant l'avenir.* »

LOGEMENT

1978 VERRA UN RETOUR A LA LIBERTÉ PROGRESSIVE DES LOYERS

déclare M. Barrot

L'année 1978 sera marquée par « *un retour certain à la liberté progressive des loyers* », a déclaré le 22 novembre M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, au cours d'un débat organisé par notre confrère *le Nouveau Journal* sur la situation du secteur immobilier.

Evoquant ensuite la réforme du logement, M. Barrot a précisé : « *Afin de marquer notre détermination d'engager la réforme du financement du logement, le ministre de l'équipement et moi-même avons décidé de procéder à la distribution de prêts accession — prêts H.L.M. et prêts Crédit foncier — dès le début de l'année* », avant d'ajouter que « *la réforme ne sera pas engagée sans prudence et sans précautions* ».

LES TRAITEMENTS DES FONCTIONNAIRES

« L'un des secrets les mieux gardés de France »

Les rapports de deux députés réformateurs, MM. Partrat et Bouvard, présentés à l'Assemblée nationale dans le cadre du débat budgétaire, fournissent quelques indications sur le traitement des fonctionnaires en 1977. Un préposé des P.T.T., célibataire ou marié sans enfant, perçoit un traitement mensuel brut à Paris (indemnité de résidence comprise) de 2 227 F en début de carrière, 2 615 F en milieu de carrière et 2 956 F en fin de carrière ; pour un professeur agrégé, ces chiffres sont respectivement de 3 860 F, 6 635 F et 8 613 F à 10 102 F ; pour un conseiller d'Etat, ils sont de 4 558 F, 11 633 F et 14 344 F.

L'écart entre les plus basses et les plus hautes rémunérations indiciaires s'établit, en moyenne, après cotisations sociales mais avant impôt, entre 1 et 7,5. Un agent de l'Etat célibataire, rémunéré au minimum garanti (indice 187), perçoit 23 633 F par an ; en milieu de grille (indice 493), il reçoit 57 623 F ; au sommet de la grille (indice 798), 93 876 F. Les dix mille sept cent quatre-vingt-treize fonctionnaires civils et neuf cent cinquante-cinq militaires situés au « sommet hors échelle » perçoivent un traitement annuel de 184 210 F.

Cependant, comme le note M. Bouvard, « il est abusif d'indiquer un écart entre 1 et 7,5, entre les plus bas et les plus hauts revenus, quand on néglige d'incorporer à ces derniers les rémunérations annexes, qui aboutissent à doubler la rémunération de base et parfois davantage dans le cas de certains emplois (trésoriers-payeurs généraux, conservateurs des hypothèques, notamment), intéressés financièrement aux résultats de leur gestion ». *Or, a ajouté le rapporteur de la commission des lois,* « le secret des rémunérations publiques (...) est l'un des mieux gardés de France ».

M. Partrat a cependant appris du secrétariat d'Etat à la fonction publique que les indemnités et allocations diverses inscrites dans la loi de finances représentaient, en 1977, 5,5 % de la masse des dépenses de l'Etat (pensions incluses) et 8,7 % de la masse salariale. Leur montant total atteignait 9 milliards 840 millions de francs et était ainsi réparti entre les différentes catégories d'indemnités : 0,4 % pour les indemnités propres à certaines fonctions, 9,3 % pour les indemnités pour travaux supplémentaires, 29,3 % pour les indemnités pour sujétion spéciale, 17,6 % pour les primes de rendement et de productivité, 5,9 % pour les primes de qualification et de technicité, 6,2 % pour les indemnités diverses versées au personnel, 10,5 % pour les charges militaires, 4,6 % pour les indemnités liées aux conditions de séjour et 16,2 % pour les indemnités d'enseignement, de jury et de recherche.

Des renseignements « très partiels »

M. Bouvard estime que les éléments d'information fournis par le gouvernement « sont très partiels et modérément significatifs dans la mesure où les fonds communs n'apparaissent pas dans le budget de l'Etat (...). Le mystère reste complet sur certaines indemnités accessoires, intéressant, en particulier, les fonctionnaires d[u] ministère des finances ». *L[e] rapporteur de la commission de[s] lois a posé au gouvernement un[e] question sur l'attribution de[s] fonds communs. Il lui a ét[é] répondu que* « chaque administration fixe de manière trè[s] décentralisée le montant de[s] accessoires de traitement (... des sondages permettant en tan[t] que de besoin d'apprécier le[s] situations réelles ».

A une question similaire o[f] M. Partrat, le secrétariat d'Et[at] a répondu, en renvoyant [le] député au rapport de M. Ren[é] Martin, ancien président de [la] commission des travaux public[s] du Conseil d'Etat, qui porte un[i]quement sur les rémunératior[s] accessoires, proportionnelles à [au] montant des travaux, que le[s] collectivités locales versent au[x] ingénieurs des travaux public[s] effectuant un travail pour elle[s]. En 1973, ces rémunératior[s] représentaient 163 millions [de] francs, répartis entre dix-se[pt] mille bénéficiaires.

Un premier pas a été fait pa[r] le gouvernement dans le sen[s] des conclusions de M. Marti[n] qui demandait la budgétisatio[n] de ces primes. Un arrêté d[u] 23 septembre 1977 modifie le[s] conditions d'intervention de[s] services techniques de l'Etat e[n] étendant aux ingénieurs public[s] le principe de la rémunératio[n] en fonction du « coût d'objectif ». « On peut toutefois regretter que l'application de ce principe ne soit ni générale ni automatique », *écrit M. Bouvard, q[ui] relève, en outre, que* « demande d'application de c[e] principe par le maître d'ouvrag[e] entraîne une majoration d[e] 25 % des honoraires ».

L'INFLATION A CONTRESEN[S]

II. — Tenter la désintoxication

par RAYMOND BOURGINE (*)

M. Raymond Bourgine poursuit ci-dessous son analyse de la situation économique française et critique la politique menée par le gouvernement de M. Barre pour faire face aux difficultés que rencontre le pays. Après un premier article intitulé « Erreurs de diagnostic et de thérapeutique » (« le Monde » du 23 novembre), l'auteur aborde maintenant ce qu'il appelle « la vérité des prix ».

Pour raisonner juste, il faut d'abord se doter de définitions précises. L'origine de la double erreur de diagnostic et de thérapeutique dont souffre l'économie française se trouve sans doute dans la confusion entre inflation et hausse des prix.

L'inflation se définit comme un gonflement de la masse monétaire par rapport au volume des échanges. Elle est une des causes, mais elle n'en est qu'une, de la hausse des prix. L'effet suivant automatiquement la cause, on a fini par les identifier. Au bout de trente années de croissance continue, on a fini par oublier que l'autre cause de la hausse des prix s'appelle pénurie. La distinction que veulent faire des économistes entre « inflation par les coûts » et « inflation par la demande » a achevé d'ancrer la confusion dans les esprits.

Lorsque les salaires augmentent plus vite que la productivité, il est vrai qu'ils poussent les coûts nominaux à la hausse, mais il est aussi vrai qu'ils gonflent la demande nominale. Ce ne sont que deux aspects de la même inflation. En revanche, lorsque les prix du pétrole et des matières premières importées augmentent, il n'y a pas « inflation », il y a « prélèvement », il y a hausse de pénurie. Contre celle-ci, les remèdes contre l'inflation ne sont pas seulement inutiles, ils sont pernicieux. Ce sont pourtant ceux que nous employons depuis 1974.

Productivité

M. Barre a évidemment raison de dire qu'on ne peut pas vivre longtemps au-dessus de ses moyens, qu'on ne peut pas consommer plus qu'on ne produit. Il fallait, il faudra de toutes façons, laisser se répercuter dans les prix intérieurs français la hausse des prix importés. L'effet de rationnement de cette hausse, d'ajustement de la demande à la pénurie, est inévitable. Cela ne signifie pas qu'il faille chanter les vertus de l'austérité.

Le pétrole et les matières nous coûteront en francs constants et pour les mêmes quantités, à peu près 60 milliards de plus en 1978 qu'en 1973. Cela signifie qu'il faut prélever sur notre consommation nationale 60 milliards de plus pour l'exportation, pour payer. Cela fait un peu moins de 6 % de notre production industrielle et agricole. Mais celle-ci est normalement dynamique, avec un progrès de productivité de 4 % l'an. Il faut donc à peu près dix-huit mois, deux ans au plus, pour annuler les effets du prélèvement extérieur sur le niveau de vie national — avant de repartir de l'avant.

C'est exactement ce qu'ont fait les Allemands et les Japonais dans la liberté des prix. C'est pourquoi le pouvoir d'achat des salaires allemands peut progresser de 3,36 % en un an, beaucoup plus vite que le nôtre.

Les effets pernicieux du blocage

Ainsi, il y a deux manières de lutter contre la hausse des prix : lorsque la cause est l'inflation, il faut ponctionner la masse monétaire ; lorsque la cause est la pénurie, il faut stimuler l'augmentation de la production. Le système du contrôle des prix ne fait ni l'un ni l'autre. Au contraire.

Il ne ponctionne pas la monnaie. Lorsqu'un consommateur paie un réfrigérateur au-dessous du prix normal tel qu'il résulterait de la loi de l'offre et de la demande, il bénéficie d'une véritable subvention qu'il va pouvoir dépenser ailleurs, notamment sur les marchés des produits alimentaires par nature incontrôlables : on ne peut pas mettre pendant longtemps un policier derrière chaque fruitier.

Le blocage des prix industriels provoque ainsi une « inflation dérivée » vers les prix alimentaires. En conséquence, ceux-ci augmentent plus vite qu'ils ne le feraient autrement. Si, en France, les prix alimentaires augmentent de 14 %, deux fois plus vite que les prix industriels, c'est que le blocage refoule l'inflation de ceux-ci vers ceux-là. Si en Allemagne, les prix n'augmentent que de 4 % (et les prix alimentaires généralement moins vite que les prix industriels), c'est que le système de la liberté des prix est tendanciellement déflationniste : tous les prix y sont concurrents entre eux ; lorsqu'un prix monte, il opère une ponction qui tend à faire baisser les autres.

Le blocage est pernicieux en ce qu'il écrase les marges de profit, donc les investissements, donc les possibilités d'augmentation de la production. Les entreprises françaises sont prises entre des prix bloqués et des coûts salariaux croissants puisque les salariés s'efforcent de suivre les prix alimentaires.

M. Antoine Pinay, dont l'économie est toute de psychologie, raconte qu'il montrait un jour à une ménagère une double page d'hebdomadaire où figuraient d'un côté des prix stables et de l'autre des prix qui montaient. Après un instant de considération, la dame lui rendit sa feuille avec une moue : « *Je n'achète pas de voiture tous les jours, mais j'achète des légumes tous les jours* », dit-elle.

Dans la psychose de hausse des salaires, ce sont les prix alimentaires qui sont socialement sensibles. Une production industrielle qui stagne, des prix alimentaires qui montent, voilà bien le tableau de cette fin de 1977 telle qu'on pouvait la peindre d'avance comme effet du blocage.

On ne comprend pas non plus la raison pour laquelle M. Raymond Barre a réduit en janvier dernier de 20 % à 17,6 % le taux de la T.V.A. C'est la politique de l'indice. Il a pu obtenir ainsi mécaniquement un effet éphémère : + 0,3 % de hausse seulement, ce mois-là. Mais au lieu de ponctionner de la monnaie, il a fait un cadeau de 8,5 milliards à l'inflation.

Vérité des prix rééducation douloureuse

L'heure est venue de dire aux Français la vérité des prix. Le café nous coûte à l'importation 7 milliards par an, le cacao 2 milliards. Cela ne durera pas : pour profiter des prix élevés, la Malaisie se lance dans la plantation du cacao. Ces marchés qui ont toujours été en « dents de scie » rechuteront. En attendant, les Français doivent admettre que café et cacao sont du luxe.

Sait-on que la totalité de l'essence brûlée par la totalité des seize millions de voitures particulières du parc français coûte moins cher à l'importation que le café et le cacao ? Elle n'absorbe que 14 millions de tonnes de pétrole à 500 F la tonne : 7 milliards de francs.

La vérité des prix, ce sera évidemment un moment désagréable à passer : le temps des ajustements. De même que la rééducation musculaire est douloureuse au sortir du plâtre. Cette opération doit être conjuguée avec une grande rigueur dans le dégonflement progressif de la masse monétaire. M. Barre admet que les budgets publics et le volume du crédit augmentent de 12,5 % l'an. Ce pourcentage intègre une anticipation de hausse des prix de 8 à 9 %. Pour réussir, il faut tendre vers les taux de 5 à 6 % que M. Arthur Burns, le pré[sident] du Federal Reserve Board, i[mpose] au crédit américain.

La vérité des prix sera a[ussi la] vérité des entreprises. Celle[s dont] les produits sont den[...] retrouveront des profits. [...] par cela même elles déprin[...] la demande d'autres produit[s...] les fabricants souffriront.

Le surendettement est une drogue

La réapparition des profit[s per]mettra d'assainir progressiv[ement] les bilans. Car le surendett[ement] actuel des entreprises fra[nçaises] est un générateur d'inflatio[n. Prix] bloqués, profits nuls ont [...] les entreprises à s'endetter [pour] se financer. Or, elles ont em[prunté] au taux de l'inflation : 11 [% et] plus. Si l'inflation s'arrêta[it d'un] seul coup, si elle cessait d'[...] les charges d'emprunt, les [entre]prises ne pourraient remb[ourser.] Ce serait une vaste faillite.

Tant il est vrai que l'inf[lation] est une drogue : on ne peu[t s'en] désintoxiquer que progr[essive]ment. Pour hâter la cure, i[l fau]drait oser autoriser des ent[repri]ses à convertir leurs obligat[ions à] 11 % contre des titres ind[exés à] 4 %, puisque tel est le rend[ement] des placements considérés c[omme] sûrs (immeubles en France, [obli]gations en Suisse).

Toute cette gymnastiqu[e de] retour à la liberté n'exig[e pas] grande imagination. Elle e[st] écrite dans les manuels, n[otam]ment dans ceux de M. [...] confirmés par l'expérience d[e l'Al]lemagne voisine. Mais elle [exige] du temps dans la progressiv[ité. Il] fallait la tenter en 1974 ave[c qua]tre ans devant soi. Elle n'e[st pas] imaginable aujourd'hui ava[nt les] prochaines élections.

Ni peut-être après. Ca[r de] droite ou de gauche, semb[lables] et frères, les Français sont [peut-]être trop pénétrés de la tra[dition] colbertienne pour se sortir [d'eux-]mêmes et se renouveler, p[our] transformer de fonctionnai[res en] marchands, pour passer [de la] réglementation administrat[ive à] l'adaptation du marché. Cel[a vaut] pourtant la peine d'essayer.

FIN.

(*) Sénateur de Paris, délégué national du Centre national des indépendants et paysans.

● ERRATUM. — Dans [le pre]mier article paru hier (*le M[onde]* du 23 novembre), une erreur [d'im]pression nous a fait [dire,] page 45, 1re colonne, tro[isième] alinéa : « *Il est* indispe[nsable] *que les salaires des trava[illeurs] manuels* soient *en France* [beau]*coup plus bas qu'aux Etat[s-Unis] ou en Allemagne.* »

La phrase réelle est : « [Il est] indiscutable *que les salair[es des] travailleurs manuels* son[t en] *France beaucoup plus bas* [qu'aux] *Etats-Unis ou en Allemagn[e]*. »

SOCIAL

DIFFICULTÉS DU POIDS LOURD

[...] au projet de suppression d'emplois [...] Berliet et de Saviem

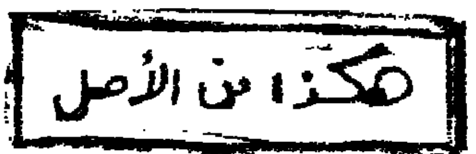
ÉCONOMIES ÉTRANGÈRES

INTERBANCAIRE DES DEVISES

DES EURO-MONNAIES

ÉTATS-UNIS

GRANDE-BRETAGNE



مكبرة من الأصل

SOCIAL

LES DIFFICULTÉS DU POIDS LOURD

[C].G.T. réagit vigoureusement au projet de suppression d'emplois de Berliet et de Saviem

[L]yon. — La C.G.T. n'a pas [atte]ndu la réunion extraor[din]aire du comité central [d'en]treprise de Berliet — [con]voqué en même temps [que] celui de la SAVIEM ven[dre]di 25 novembre, — pour [réa]gir au « projet de licen[cie]ment collectif d'ordre éco[no]mique pour raisons [con]joncturelles », qui devrait [tou]cher au moins 1 200 sala[riés] de la société Berliet et de la SAVIEM (« le [Mo]nde » du 23 novembre).

[Au] cours d'une conférence de [presse] réunie mardi 22 novembre [à Vé]nissieux, les responsables [CGT] de l'entreprise ont dénoncé [la] « situation grave et préoccu[pante] engendrée par une politique [de dé]mission industrielle dans [laquel]le se trouve le poids lourd [franç]ais ». Selon eux, si cette [politiq]ue est poursuivie, la situa[tion] pourrait devenir « drama[tique] ».

[Ils] rappellent que mille six [cents] emplois ont déjà été sup[primé]s depuis 1975 dans la société [Berlie]t. En outre, dans les années [à ve]nir, la modernisation de [la] fonderie de Berliet [devra]it entraîner la disparition [de se]pt cent trente emplois (sur [...]mille).

[Le] personnel des deux sociétés [est] par ailleurs, régulièrement [astre]int à des journées de chô[mage] technique : dix-neuf chez [Berlie]t depuis décembre 1976, [vingt]-deux chez Saviem. Sur ce [plan], les perspectives ne sont [pas] optimistes, puisque l'on [parle] déjà de cinq journées chô[mées] supplémentaires en décem[bre] prochain — dans chaque [sociét]é, — et de beaucoup plus [encor]e au cours des quatre pre[miers] mois de 1978. Sans préjuger [de l'acti]on que l'organisation syndi[cale] pourrait être amenée à

De notre correspondant

conduire dans les prochaines semaines, les responsables ont invité le personnel de la société Berliet à s'associer massivement à la grève nationale du 1[er] décembre.

Les mises à la retraite anticipée de salariés ayant plus de cinquante-huit ans ou qui atteindront cet âge en 1978 — soit deux mille personnes environ pour l'ensemble du groupe — ne semblaient pas être envisagées il y a peu encore par les dirigeants de Berliet. Elles répondent à une *dégradation accélérée du marché*. Malgré les réductions d'horaire et le ralentissement de la production. Berliet a « *sur les bras* » cinq mille véhicules, soit environ dix semaines de production, le stock de la Saviem atteignant, de son côté, sept mille véhicules environ.

A défaut de se répercuter de façon sensible sur le coût de production, les suppressions d'emplois peuvent donner un peu d'aisance à la trésorerie Berliet, *permettant ainsi — dit-on dans* les milieux proches de la direction — de poursuivre le programme d'investissements entrepris dans le cadre de la restructuration au sein de la régie Renault.

La C.G.T. conteste cette analyse comparant les huit premiers mois d'activité de 1977 et de 1976, elle remarque qu'avec 400 salariés en moins et 13 jours de chômage technique, le nombre de véhicules montés s'est accru de *418 unités en 1977. « Ce qui constitue une augmentation d'intensité de travail de 16 % par ouvrier »*, précise-t-elle. En revanche, note la C.G.T., la perte de pouvoir d'achat des salariés de l'entreprise s'est élevé à 3,6 % en 1976 et la fréquence des accidents du travail a fortement augmenté depuis 1970.

La C.G.T. Berliet rappelle, dans un tract, quelles sont ses propositions pour la restructuration du poids lourd. Propositions sociales d'une part (revalorisation des salaires, amélioration des conditions de travail, un statut et un comité d'entreprise uniques pour le nouveau groupe Renault Véhicules industriels, etc.) ; industrielles d'autre part, passant notamment par une action prioritaire pour *« reconquérir le marché intérieur du poids lourd »* — la pénétration étrangère étant passée de 0,4 % à 52,3 % en moins de vingt ans — et par le lancement d'un plan de développement de la fabrication des organes mécaniques.

Pour la C.G.T., en effet, il n'est pas normal que plus de la moitié des véhicules produits par Berliet-Saviem soient équipés de moteurs fabriqués à l'étranger ou encore que 40 % des boîtes de vitesse des véhicules Berliet de plus de 6 tonnes ne soient pas françaises.

BERNARD ELIE.

Le 1er décembre à Paris

MANIFESTATION DE LA NATION A LA RÉPUBLIQUE

Les organisations parisiennes C.G.T., C.F.D.T. et FEN ont décidé que leur manifestation, le 1[er] décembre, partirait de la place de la Nation pour se rendre à la République, *en passant par le boulevard* Voltaire. Le rendez-vous est fixé à 10 heures.

D'autre part, les cheminots C.G.T. et C.F.D.T. précisent que leur « grève massive » commencera le mercredi 30 novembre à 20 heures pour se terminer le vendredi 2 décembre à 6 heures.

AFFAIRES

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE

Le plan de la Commission européenne va être renforcé

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres des affaires étrangères des Neuf, réunis mardi 22 novembre à Bruxelles, ont arrêté *la liste des sujets qui* seront débattus lors du Conseil européen, qui se tiendra les 5 et 6 décembre à Bruxelles. Lundi, les Neuf s'étaient mis d'accord pour renforcer le plan anti-crise qui est appliqué à la sidérurgie européenne sous l'autorité de la Commission de Bruxelles.

De notre correspondant

Pour faire face a la dégradation du marché de l'acier et aux récriminations des industriels, M. Davignon, commissaire chargé des questions industrielles, voulait le feu vert politique des Neuf. Il a obtenu satisfaction et a présenté le programme suivant :

— *Relèvement des prix des produits sidérurgiques en 1978* en moyenne de 15 %. Cette mesure a pour but de permettre aux entreprises de redresser leurs comptes.

— *Renforcement du mécanisme de surveillance des prix.* — Il s'agit de pouvoir intervenir vite afin d'éviter que des francs-tireurs puissent remettre en cause le fonctionnement normal du plan anti-crise.

— *Régularisation des importations.* — M. Davignon a souligné *les liens existant entre les aspects* internes et externes de sa politique de marché : si l'on relève les prix intérieurs de 15 %, il devient d'autant plus nécessaire de discipliner les importations. Comment faire ? La Commission envisageait une triple action. En ce qui concerne les fournisseurs des pays de l'Est, ouverture prochaine de négociations, au nom de la C.E.E., qui porteraient sur les prix de livraison et probablement aussi sur les quotas.

En ce qui concerne l'Espagne, source de grande préoccupation, la Commission, se plaçant dans la perspective de l'adhésion, voudrait amener Madrid à s'intégrer au plan anti-crise communautaire, autrement dit à réduire ses *livraisons sur le marché et à respecter* les prix fixés par Bruxelles. En attendant, les procédures anti-dumping déclenchées par la Commission à propos des importations de tubes espagnols suivront leur cours normal. En ce *qui concerne les autres fournisseurs* (Japon, Corée, etc.), la Commission veut attendre de connaître la position des Etats-Unis. Si, comme elle le croit et l'espère, ces derniers décident d'appliquer à leurs fournisseurs extérieurs des prix *minima* de référence (calculés de façon que les prix des produits importés ne pèsent pas gravement sur le marché intérieur, tout en permettant le maintien des courants d'échanges), la Commission appliquera *sans doute la même formule aux* fournisseurs de la C.E.E.

M. Davignon a rappelé que la politique de marché n'était pas tout et qu'il faudrait s'engager en 1978 dans une action de contraction des capacités de production existantes. Pour faciliter *cette opération, il a demandé une* nouvelle fois que la C.E.E. soit dotée de moyens financiers supplémentaires.

Mardi, les ministres des affaires étrangères ont arrêté la liste des sujets qui seront examinés lors du Conseil européen, qui se tiendra les 5 et 6 décembre.

● *Examen de la situation conjoncturelle et des possibilités de relance de la coopération économique et monétaire.* — Les chefs de gouvernement évoqueront, à cette occasion les actions anti-crise engagées par la Communauté (ou sur le point de l'être) dans un certain nombre de secteurs industriels : sidérurgie, chantiers navals, textile. Il est possible qu'ils prennent une décision concernant la « facilité Ortoli », autrement dit, qu'ils autorisent la Communauté à contracter de nouveaux emprunts dans la limite de 1 milliard d'unités de compte (5,7 milliards de francs), avec l'idée d'utiliser cet argent pour stimuler l'investissement *industriel. Au fil des mois*, les points de vue des Etats membres sur cette affaire se sont, en effet, quelque peu rapprochés.

● *Contribution des Etats membres au budget européen.* — Aujourd'hui, pour calculer la part de *chaque Etat membre, on prend* en considération, ce qui est absurde, les anciennes parités déclarées au Fonds monétaire international avant la crise. L'usage d'une unité de compte panier envisagée à partir de 1978 *permettra d'adapter, enfin*, les finances de l'Europe, à l'évolution survenue sur le marché des changes depuis cinq ans. Mais cette actualisation aurait pour conséquence logique de faire passe. la contribution britannique au budget européen de 12 % à environ 18 %. Ce retour à une situation où les Anglais, ô ! sacrilège ! seraient traités comme tant refusé par Londres.

● *Fonds régional.* — Le budget et les méthodes d'intervention du premier Fonds européen de développement économique régional avaient été fixés par les chefs de gouvernement des Neuf, fin 1974 et pour trois ans. Il s'agit maintenant de définir de nouvelles règles, de savoir si les gouvernements membres sont prêts, comme le recommande la Commission, à accroître substantiellement la dotation de ce Fonds et à prévoir qu'une partie des crédits disponibles sera affectée « hors quota » au financement de projets spécifiquement communautaires.

Pour le reste, les sommes disponibles continueront à être réparties selon une clé politique qui est supposée refléter l'ampleur respective des déséquilibres régionaux dans les Etats membres. *M. de Guiringaud a demandé*, mardi, que cette clé soit modifiée et que le quota de la France, fixé fin 1974 à 15 %, soit porté à 21 %. Il a rappelé que c'est uniquement à titre provisoire et pour permettre un accord sur ce Fonds dont la création était alors vivement souhaitée par l'Irlande et le Royaume-Uni, nouveaux adhérents, que M. Giscard d'Estaing avait accepté fin 1974 un quota aussi peu en relation avec l'importance des problèmes de développement régionaux de notre pays.

● *Election du Parlement européen au suffrage universel.* — Le Conseil européen devra prendre connaissance de l'état des procédures de ratification dans les différents pays membres, afin d'apprécier si les dates prévues (mai-juin 1978) ont une chance raisonnable d'être tenues ou bien s'il est au contraire nécessaire de retarder l'élection.

● *Etat des progrès vers l'union européenne.*

PHILIPPE LEMAITRE.

SUCCÈS DES PRÊTS SPÉCIAUX POUR LES GRANDS PROJETS D'INVESTISSEMENT

La procédure spéciale de prêts pour les grands projets d'investissement, annoncée le 27 mars 1977 à Lyon par M. Raymond Barre, a été un succès. Le Crédit national, qui gère cette procédure, a fait connaître que la quasi-totalité de l'enveloppe de 3 milliards de francs était répartie au début de novembre. Il s'agissait, rappelons-le, de 1 milliard de francs de prêts à long terme (quinze ans), dont le taux est ramené de 11 % à 9,50 %, pendant cinq ans, et de 2 milliards de francs, de prêts à moyen terme (quatre à sept ans) délivrés par les banques avec un rabais de 1 %, et mobilisés par le Crédit national hors encadrement.

Les dossiers déposés ont été très nombreux (deux cent vingt pour un montant de 14 milliards de francs), et le Crédit national a dû adopter des critères sévères : caractère anticipé du programme, créations d'emplois, incidence sur la balance des paiements, et effet déterminant de l'octroi d'un crédit sur le lancement du programme.

Pour 116 dossiers sur les 120 à 130 retenus, le montant des investissements supplémentaires qui vont être réalisés entre 1977 et 1978 s'élève à 5,2 milliards, qui s'ajoutent aux 13,7 milliards de francs prévus antérieurement. Par secteur, les programmes les plus importants concernent la mécanique (Renault, Peugeot-Citroën en Lorraine, et Chrysler dans le Nord, à Poissy et en Charente), la chimie (Vapocraqueur de Shell et usines de P.C.U.K. à Fos, C.D.F. Chimie en Lorraine) te la métallurgie. Les emplois ainsi directement crés sont évalués à 17 000, et les emplois induits, avec un coefficiant multiplicateur de 2 à 35 000 à 50 000, soit au total 50 000 à 70 000 emplois. La région qui aura le plus bénéficié de la procédure est la Lorraine (2 300 emplois directs), suivie par le Nord-Picardie (2 100), Poitou-Charentes (1 3000), la Provence (1 300), la Bretagne-Loire (1 300), l'Alsace (700).

ÉCONOMIES ÉTRANGÈRES

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép —		Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —	
	4,8499	4,8590	+ 110	+ 140	+ 210	+ 235	+ 600	+ 660
	4,3640	4,3690	+ 70	+ 100	+ 140	+ 190	+ 450	+ 500
(100)	2,0180	2,0210	+ 130	+ 180	+ 260	+ 300	+ 660	+ 710
	2,1710	2,1730	+ 90	+ 110	+ 180	+ 220	+ 620	+ 700
	2,0110	2,0130	+ 80	+ 110	+ 130	+ 200	+ 400	+ 460
(100)	13,7950	13,8050	+ 380	+ 400	+ 550	+ 700	+1560	+1700
	2,2100	2,2130	+ 130	+ 180	+ 230	+ 280	+ 760	+ 820
(1000)	5,5220	5,5320	— 200	— 50	— 400	— 280	—1000	— 750
	8,8020	8,8090	+ 300	+ 370	+ 530	+ 650	[illegible]	[illegible]

TAUX DES EURO-MONNAIES

		3 3/4	4 1/4	4	4 1/2	4	4 1/2
		6	6 1/2	6 1/2	7	7	7 1/2
		5	5 1/2	5 1/2	6	5 3/4	6 1/4
		5 1/2	6	6 1/4	6 3/4	7	7 3/4
		2	2 1/2	3	3 1/2	2 3/4	3 1/4
(1000)		11	13	12	15	12	15
		4 3/4	5 1/4	5 1/2	6	6 1/2	7 1/4
[...]anç.		11 1/4	12	12	12 3/4	12 1/2	13

[L]es marchés américains étant fermés ce 23 novembre, nous ne donnons [pas l]e taux au jour le jour pour les euro-monnaies.

ETATS-UNIS

● *La hausse du coût de la vie* s'est maintenue à 0,3 % en octobre (comme en septembre et en août), confirmant le ralentissement de l'inflation. Par rapport à octobre 1976, l'indice (base 100 en 1967) s'est établi à 184,5, accusant une hausse de 6,5 %. Au cours des trois derniers mois, les prix de détail ont augmenté à un rythme annuel de 3,8 % seulement, alors que la progression avait approché 10 % par an au début de 1977. Le ralentissement a été dû principalement à la stabilité des prix alimentaires, reflétant la baisse des prix de gros agricoles. Par ailleurs, le revenu moyen des travailleurs a augmenté de 1,3 % en octobre. — *(A.F.P.)*

● *Les commandes de biens durables* ont augmenté de 5,4 % (après correction saisonnière) en octobre, contre 1,3 % en septembre et 4 % en août. Toutefois, ce résultat a surtout reflété une très importante hausse des commandes destinées à la défense (avions, navires, pièces détachées). Les commandes civiles se sent, en fait, moins accrues que les mois précédents, pour totaliser 57,9 milliards de dollars. Les livraisons de biens durables n'ont, quant à elles, progressé que de 0,6 % en octobre, contre 0,9 % en septembre et 2,2 % en août. — *(Agefi.)*

● *Le produit national brut* a augmenté de juillet à septembre au taux annuel de 4,7 %, et non 3,8 %, comme il avait été annoncé initialement, indique le département américain du commerce. Le taux avait été de 6,2 % pour le second trimestre de 1977. Cependant le rythme de l'inflation, mesuré d'après le P.N.B., s'est situé à 4,4 % durant le troisième trimestre contre 7 % au cours des trimestres précédents. Enfin l'industrie américaine a fonctionné à 82,8 % de sa capacité de production en octobre contre contre 82,9 % en septembre. — *(A.F.P.)*

GRANDE-BRETAGNE

● *Le chômage a diminué* pour le troisième mois consécutif, *retombant en-deça d'un million* et demi de personnes, pour la première fois depuis juin dernier. Le nombre des chômeurs est redescendu, au 15 novembre, à 1 499 094 (6,4 % de la population active), soit 19 242 de moins qu'un mois auparavant. En août, le chômage atteignait le record de 1 635 800 personnes, soit 6,9 % de la population active. L'amélioration concerne presque exclusivement les jeunes, le nombre des adultes sans travail restant plus ou moins stationnaire à la suite des diverses mesures gouvernementales pour la création d'emplois. Selon les estimations officielles, sans cette action, qui coûte à l'Etat environ 900 millions de livres, il y aurait aujourd'hui environ 250 000 chômeurs de plus. — *(A.F.P.)*

ÉNERGIE

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL PRÉCONISE UN RECOURS ACCRU AUX ÉNERGIES DOUCES

Dans un rapport sur « *les énergies nouvelles et les utilisations nouvelles de l'énergie, moyens d'améliorer l'approvisionnement énergétique et de préserver l'environnement* », présenté par M. Luneau, le Conseil économique et social préconise que les énergies douces représentent à l'horizon 1990 3 % du bilan énergétique français (et non le 1 % prévu actuellement).

Pour y parvenir, le Conseil recommande une politique volontariste d'incitations financières (telles que des prêts a long terme et à intérêts bonifiés pour ceux qui veulent s'équiper de capteurs solaires), la création d'une société publique de l'eau chaude pour la géothermie, une révision de la fiscalité, et un développement important de la recherche.

Il rappelle aussi que ces énergies douces ne doivent pas être appréciées en termes de compétitivité immédiate avec les énergies traditionnelles, mais en fonction des économies de devises réalisables à terme.

Dans son avis, le Conseil économique et social estime qu'il faut encourager la production d'équipements français « *dans les domaines des installations destinées au chauffage solaire et des pompes à chaleur* ». Il suggère des prises de participation dans le capital d'entreprises par l'agence pour les économies d'énergie.

Faits et chiffres

● *Manufrance : Feu vert pour l'augmentation de capital.* — M. Jacques Petit, P.-D. G de Manufrance, a confirmé mardi 22 novembre à l'intersyndicale qu'il avait obtenu le « feu vert » du conseil d'administration pour envisager une augmentation de capital Cette opération, destinée à faciliter l'entrée d'un partenaire, implique que les actionnaires abandonnent à ce partenaire leur droit préférentiel de souscription. La ville de Saint-Etienne verrait alors sa part baisser en pourcentage et perdrait la prépondérance qu'elle détient au conseil d'administration avec 29 % des actions. Le maire de Saint-Etienne, M. Joseph Sanguedolce (P.C.), s'il n'est pas défavorable au principe de l'opération, déclarait cependant le 4 novembre dernier qu'elle devrait intervenir « *seulement lorsque l'entreprise sera tirée d'affaire* ». Pour M. Petit, l'augmentation de capital ne peut pas être différée trop longtemps car le retour à une situation saine dépend d'elle. — *(Corresp part.)*

● *Rhône-Poulenc vient de prendre le contrôle* à 100 % de la société Contrapac, en rachetant à la firme allemande la participation de 50 % qu'elle possédait dans son capital. Contrapac est une société spécialisée dans le conditionnement à façon des produits pharmaceutiques, cosmétologiques et alimentaires. Après avoir modernisé ses installations, avec l'appui de Rhône-Poulenc, Contrapac concentrera ses fabrications sur son usine de Gentilly.

● RECTIFICATIF. — Dans un article consacré au lancement du Concours national de création d'entreprises, publié dans *le Monde* du 11 novembre, nous *signalions, sur la foi* des indications fournies par les organisateurs, que les demandes de renseignements pouvaient être obtenues en téléphonant au 728-12-40. Ce numéro est faux : c'est le 738-12-40 qu'il faut appeler.

● *L'IDI et Penhoët actionnaires de Photogay.* — L'IDI (Institut de développement industriel) et la compagnie industrielle et financière de participation Penhoët viennent d'acquérir respectivement 20 % et 10 % de la société lyonnaise Photogay, spécialisée dans les matériels de reprographie. Créée il y a quatre-vingts ans, Photogay, dont le capital était jusqu'à présent détenu pratiquement en totalité par la famille du fondateur, s'est diversifiée au cours des dernières années dans le domaine de l'offset de bureau et de la micrographie. Elle distribue également, en exclusivité, en France, plusieurs grandes marques internationales. Photogay réalise un chiffre d'affaires d'environ 100 millions de francs et emploie plus de quatre cents personnes.

● *Fusion dans l'électroménager suédois* — Le groupe Electrolux va prendre le contrôle de la société suédoise Huskvarna, spécialisée dans la fabrication de cycles, machines à coudre, équipements électro-ménagers et *armes de chasse.*

Huskvarna, qui compte environ 6 700 employés (dont 5 000 en Suède) et réalise un chiffre d'affaires équivalent à 1,3 milliard de francs, était le principal concurrent d'Electrolux sur le *marché suédois. Pour l'exercice* 1977, la firme enregistrera un déficit important en raison, notamment, du fléchissement des ventes de cycles et de machines à coudre. Electrolux, qui emploie 71 000 personnes (dont 45 000 hors de Suède) *et réalise un chiffre* d'affaires de 7,6 milliards de francs, contrôle en France Arthur Martin et Tornado. — *(A.F.P.)*

● *La chambre de commerce franco-iranienne* organise le jeudi 24 *novembre*, à 11 heures, à l'Hôtel Intercontinental à Paris, une table ronde suivie d'un déjeuner, avec la participation de M. Dalberto, chef des services de l'expansion économique à l'ambassade de France à Téhéran. Renseignements : tél. 766-28-85.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Les assemblées générales ordinaire et extraordinaire se sont tenues le 17 novembre 1977, et les résolutions proposées ont été adoptées à l'unanimité. Le dividende brut a été fixé à 11,40 F, formant avec l'avoir fiscal un revenu global de 17,10 F. Il sera mis en paiement contre remise du coupon no 2 à partir du 19 décembre 1977.

M. Michel Firino Martell a été élu membre du conseil de surveillance et, au cours d'une réunion tenue le même jour, porté à la présidence de ce conseil.

En réponse à diverses questions, le président du directoire a précisé que, depuis le 1er juillet 1977, les résultats commerciaux étaient particulièrement satisfaisants : les volumes facturés sont en augmentation de 15 %, et bien que ces chiffres ne portent que sur quatre mois, il est normal de penser que les prévisions de l'exercice seront facilement réalisées.

Il a aussi rappelé l'effet qu'aurait pour la rentabilité du marché anglais la remontée de la livre. Enfin, il a fait remarquer que le but principal de l'emprunt obligataire qui allait être lancé était une consolidation de la structure financière de la société après les efforts qu'elle avait accomplis en matière de stock.

Le directoire s'est ensuite réuni pour fixer les modalités de cet emprunt :

— 291 960 obligations convertibles, à raison d'une action pour une obligation, émises au pair, soit à 370 F. La durée est de douze ans avec un différé d'amortissement de trois ans. Le taux nominal est de 8,75 % et le taux actuariel brut de 10,71 %.

Les actionnaires pourront exercer du 24 novembre au 8 décembre 1977 leur droit de priorité dans le rapport de deux obligations pour cinq actions. La souscription publique sera ouverte le 9 décembre 1977.

Une note d'information, qui a reçu le visa de la COB no 77-160 du 17-11-1977, est à la disposition du public - BALO du 21-11-1977.



UNIDEL

La facturation des entreprises du groupe globalise, pour les trois premiers trimestres de l'exercice 1977, 1 132 millions de francs, contre 786 millions de francs au 30 septembre 1976. L'accroissement du volume d'activité d'un exercice à l'autre est de 44 %, compte tenu de l'intégration des activités d'installations électriques apportées au groupe en juillet dernier par l'ex-Société lyonnaise d'entreprises, et de 31 % à structure comparable.

La valeur résiduelle et consolidée du portefeuille des commandes non encore réalisées totalise, au 1er octobre 1977, 1 161 millions de francs, soit sensiblement neuf mois d'activité au rythme actuel ; environ 25 % des commandes de l'année ont été prises à l'exportation.

Pour adapter la structure financière à l'évolution des activités du groupe et aux efforts d'investissements qu'elle implique, UNIDEL procède actuellement à une augmentation de 40 % de son capital social.

Cent cinquante-cinq mille six cent quatre-vingt-seize actions nouvelles sont actuellement émises, à raison de 2 pour 5 existantes, au prix de 130 F par action, soit 100 F de valeur nominale et de 30 F de prime d'émission. Ces actions porteront jouissance à compter du début de l'exercice en cours, soit du 1er juillet 1977.

Les prévisions de résultat de l'exercice en cours devraient permettre à la société de maintenir, sauf événement imprévisible, la distribution d'un dividende unitaire de 11 F + 5,5 F d'impôt déjà payé au Trésor, soit globalement 16,50 F sur les 544 940 actions constitutives du nouveau capital. Sur la base des derniers cours cotés, le rendement s'établit à près de 12 %.

La souscription sera clôturée le 5 décembre 1977. Une notice d'information, visée par la COB, n° 77-124 du 4 octobre 1977, est mise à la disposition du public sur simple demande (BALO du 24 octobre 1977). 1977).

CRÉDIT COOPÉRATIF

L'activité du groupe du Crédit coopératif au cours des trois premiers trimestres de l'année est en légère augmentation par rapport à la même période de 1976. Cet accroissement, tant dans les concours réalisés que dans les concours accordés, est notamment dû aux secteur traditionnel de la Caisse centrale de crédit coopératif: Coopération de consommation, secteur maritime et organismes sociaux. Au 30 septembre, l'encours des prêts de la C.C.C.C s'élève à 3 874,7 millions, soit + 10,9 % par rapport au 31 décembre 1976.

Les crédits au logement social délivrés par Habitat Crédit se sont maintenus à un niveau élevé grâce au développement des prêts collectifs à moyen et à long terme accordés aux organismes d'H.L.M., sociétés anonymes et sociétés de crédit immobilier en particulier. Ainsi l'encours d'Habitat Crédit atteint 967,8 millions de francs au 30 septembre, en accroissement de 13 % par rapport aux chiffres du 31 décembre.

L'UCEL (Union coopérative équipement loisirs) a également poursuivi sa vigoureuse progression dans le secteur du financement des équipements de tourisme social : encours en progresion de 23 % en 9 mois.

Enfin, les dépôts collectés par la Banque française de crédit coopératif s'élèvent à 644,3 millions de francs à la même date, ce qui représente une augmentation de 14 % par raport au 30 septembre 1976.

MARINE - WENDEL

Les assemblées de Marine-Wendel, tenues le 21 novembre 1977, ont :

— approuvé

- la fusion de la société avec la Compagnie lorraine industrielle et financière (CLIF), son principal actionnaire ;
- l'apport à la Compagnie générale d'industrie et de participations des filiales dont les activités ne sont pas liées directement à la sidérurgie ;
- la répartition entre les actionnaires de 80 % des actions rémunérant l'apport à la Compagnie générale d'industrie et de participations.

— et nommé administrateurs M. Pierre Durand-Rival et la Société lorraine de participations sidérurgiques.

La direction de la société sera assurée par M. Pierre Celier, dont le mandat de président-directeur général a été renouvelé par le conseil d'administration qui s'est tenu à l'issue des assemblées.

Par ailleurs, M. Michel Siméon, secrétaire général, a été nommé secrétaire du conseil.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INDUSTRIE ET DE PARTICIPATIONS

Le conseil d'administration de la Compagnie générale d'industrie et de participations, qui s'est réuni le 21 novembre 1977, a constaté la réalisation définitive de l'apport partiel d'actif de Marine-Wendel à la Compagnie, dont le capital a été porté à 370 000 000 de francs.

Le conseil, dont la composition est la suivante :

M. Jean Droulers, président,
M. Pierre Celier,
M. Pierre Ferry,
M. Roland Koch,
M. Louis-Amédée de Moustier,
M. Pierre-Louis de La Rochefoucauld,
M. Henri de Wendel,
La Société privée d'investissements mobiliers représentée par M. Emmanuel de Mitry,

a confirmé M. Jean Droulers dans ses fonctions de président-directeur général et nommé M. Michel Renault secrétaire du conseil d'administration.

La direction de la société sera assurée de la façon suivante :

M. Jean-Marc Janodet, ... titre de directeur de la soc... charge de la direction des ... financiers et de la politique ... ciere du groupe :

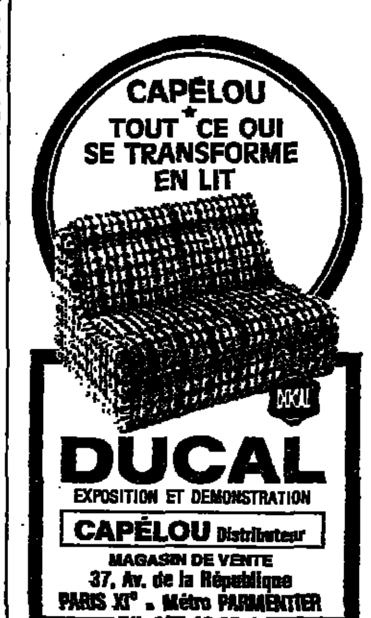
M. Ernest-Antoine Seillièr... le titre de directeur de la soc... charge des filiales industri... de la politique industri... groupe.

Dans le cadre de la c... financière, M. Gilbert Roque, ... la direction des services com...

M. Pierre Abadie de Madi... chargé des relations extérie...

Nous rappelons que la C... générale d'industrie et de pa... tions a reçu en apport de ... Wendel un ensemble de pa... tions, dont les plus importan... Allevard et Ressort Industr... naud S.A., Compagnie fi... Creusot-Loire, Cimenteries le... Gueugnon et la société Or... Pays-Bas.

Sa cotation devra interve... chainement à la Bourse de ...

(PUBLICITE)

DÉPARTEMENT DES LANDES ET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Autoroute A 64 de BAYONNE à TOULOUSE

Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique de la Section BAYONNE ORTEZ et enquête publique sur la modification du plan d'occupation des sols de TARNOS du plan sommaire d'urbanisme d'HASTINGUES et du plan d'urbanisme directeur du Groupement de la Côte Basque.

La préfecture des Landes communique :

Le public est informé que par arrêté interpréfectoral, MM. les préfets des Landes et des Pyrénées Atlantiques ont ordonné à la fois l'ouverture de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique de la construction de la section BAYONNE-ORTEZ de l'Autoroute A 64 BAYONNE-TOULOUSE et de l'enquête publique sur la modification du plan d'occupation des sols de TARNOS du plan commaire d'urbanisme d'Hastnigues et du plan d'urbanisme directeur du Groupement d'urbanisme de la Côte Basque. Ces enquêtes seront ouvertes en mairies de BAYONNE, TARNOS, SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX, ST-BARTHELEMY, BIAUDOS, ST-LAURENT-DE-GOSSE, STE-MARIE-DE-GOSSE, GUICHE, SAMES, HASTINGUES, OEYREGAVE, PEYREHORADE, CAME, SORDE-L'ABBAYE, ST-CRICQ-DU-GAVE, LAHONTAN, PUYOO, BELLOCQ, RAMOUS, BERENX, BAIGTS-DE-BEARN, SALLES-MONGISCARD et ORTHEZ aux jours et heures habituels d'ouverture de ces mairies pendant cinquante jours pleins et consécutifs, du 29 novembre 1977 au 20 janvier 1978, où les personnes physiques ou morales intéressees pourront prendre connaissance des projets et produire s'il y a lieu, leurs observations qui seront consignées sur un registre spécial.

Après lesdites enquêtes, les conclusions de la Commission d'enquête seront déposées dans les Préfectures, Sous-Préfectures et Mairies des Landes et des Pyrénées Atlantiques concernées, où toutes personnes intéressées pourront en prendre connaissance.

MONT-DE-MARSAN,
le 10 novembre 1977.
Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur départemental de l'Equipement.
Signé : J. POGGI.

(PUBLICITE)

AVIS AU PUBLIC

Départements du NORD et du PAS-DE-CALAI[S]

AUTOROUTE C. 26

Prolongement de la rocade minière entre l'Autoroute A[1] DOURGES et la R.N. 50 à DOUAI

Aux termes de l'arrêté préfectoral du 18 novembre 1977 pri[s en] application du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publ[ique] et du Code de l'urbanisme, il sera procédé dans les commune[s de] DOURGES, NOYELLES-GODAULT, COURCELLES-LES-LENS pou[r le] département du PAS-DE-CALAIS, et dans les communes de AU[BY,] FLERS-EN-ESCREBIEUX, LAUWIN-PLANQUE, CUINCY, ESQU[ER]CHIN, LAMBRES-LEZ-DOUAI pour le département du NORD,

— à une enquête préalable à la déclaration d'utilité publiqu[e du] projet de construction de l'autoroute C. 26, prolongement [de la] rocade minière entre l'autoroute A 1 et DOUAI ;

— à une enquête publique préalable à la modification du [plan] d'urbanisme directeur du Groupement d'urbanisme d'OIGN[IES] pour les communes de DOURGES, NOYELLES-GODAULT [et] COURCELLES-LES-LENS dans le département du PAS-[DE-]CALAIS, et à la modification du plan d'occupation des [sols] de la commune d'ESQUERCHIN dans le département du NO[RD].

Les pièces du dossier ainsi que les registres principaux d'enqu[ête] seront déposés à la sous-préfecture de DOUAI pendant 42 jours en[tiers] et consécutifs, du 1er DECEMBRE 1977 au 12 JANVIER 1978 INCL[US] afin que chacun puisse en prendre connaissance tous les j[ours] ouvrables de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h sauf samedis, diman[ches] et jours fériés et consigner éventuellement ses observations sur [les] registres ou les adresser, par écrit, au Président de la Commis[sion] d'Enquête.

Pendant le même délai, un exemplaire du dossier et les regis[tres] d'enquêtes subsidiaires resteront déposés et tenus à la disposition [du] public dans les mêmes conditions, aux jours et heures habit[uels] d'ouverture dans chacun des lieux désignés ci-après :

— Sous-préfecture de LENS :
du lundi au vendredi, de 8 h. à 18 h. ;
— Mairie de DOURGES :
du lundi au vendredi, de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. ;
— Mairie de NOYELLES-GODAULT :
du lundi au vendredi, de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 13 h. ;
— Mairie de COURCELLES-LES-LENS :
du lundi au vendredi, de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. ;
— Mairie d'AUBY :
du lundi au vendredi, de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. ;
— Mairie de FLERS-EN-ESCREBIEUX :
du lundi au vendredi, de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. ;
— Mairie de LAUWIN-PLANQUE :
du lundi au vendredi, de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 18 h.
samedi, de 8 h. 30 à 12 h. ;
— Mairie d'ESQUERCHIN :
du lundi au vendredi, de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 18 h.
— Mairie de CUINCY :
du lundi au vendredi, de 8 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 [h.]
le samedi, de 8 h. 30 à 12 h. ;
— MAIRIE de LAMBRES-LES-DOUAI :
du lundi au vendredi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.
samedi, de 9 h. à 12 h.

Cette Commission d'enquête sera composée de :

Président de la Commission :
— M. Charles GUERNER, colonel en retraite, 339, avenue du 4-Se[p]tembre, 59500 DOUAI

Membres de la Commission :
— M. Albert de RISBOURG, ingénieur conseil en retraite, 50, [rue] Gambetta, 62000 ARRAS ;
— M. Emile DESVIGNES, inspecteur central du Trésor en retr[aite,] 6, rue George-Sand, 62000 ARRAS.

Après clôture de l'enquête, une copie du rapport dans lequ[el le] commissaire enquêteur énonce ses conclusions sera déposée dan[s les] préfectures du NORD et du PAS-DE-CALAIS, les sous-préfecture[s de] DOUAI et LENS, ainsi que dans les mairies de DOURGES, NOYELL[ES-]GODAULT, COURCELLES-LES-LENS (Pas-de-Calais), AUBY, FLE[RS-]EN-ESCREBIEUX, LAUWIN-PLANQUE, ESQUERCHIN, CUINC[Y,] LAMBRES-LEZ-DOUAI (Nord).

Toute personne physique et morale peut demander communica[tion] des conclusions du commissaire enquêteur en en faisant la dem[ande] à M. le Préfet du NORD ou à M. le Préfet du PAS-DE-CALAIS.

Réservation : 225.99.06+

IRAN AIR

Orly Sud

PARIS-ROME TEHERAN.

BOEING 707 : Mardi - Jeudi - Samedi 14 h 00

PRÉFECTURE DE L'AIN

AVIS D'ENQUÊTE

AUTOROUTE A 42 SECTION DAGNEUX - CHATILLON-EN-MICHAILLE

ENQUÊTE PRÉALABLE A LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE PORTANT ÉGALEMENT SUR LA MODIFICATION DES DOCUMENTS D'URBANISME EN RÉSULTANT

En exécution de l'arrêté du préfet de l'Ain, en date du 15 novembre 1977, l'enquête sera ouverte du 1er décembre 1977 au 27 janvier 1978 inclus, à la préfecture de l'Ain, à BOURG-EN-BRESSE - Bureau des opérations immobilières. Le public pourra prendre connaissance sur place du dossier d'enquête chaque jour, de 10 h à 12 h et de 14 h. à 16 h., sauf les samedis, dimanches et jours fériés et consigner ses observations sur le registre d'enquête.

Un dossier identique à celui déposé à la préfecture de l'Ain, accompagné d'un registre subsidiaire, sera mis à la disposition du public pendant la durée de l'enquête

— à la mairie d'AMBERIEU-EN-BUGEY, chaque jour, de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h., sauf les samedis, dimanches et jours fériés.

— à la mairie de NANTUA, chaque jour, de 9 h. à 12 h. et de 15 h à 18 h., sauf les samedis, dimanches et jours fériés

Un dossier sommaire, accompagné d'un registre subsidiaire, sera, en outre, déposé dans les mairies des communes ci-après, où le public pourra en prendre connaissance durant la période de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de ces mairies et consigner ses observations :

DAGNEUX, BALAN, BRESSOLLES, BELIGNEUX, PEROUGES, MEXIMIEUX, CHARNOZ, VILLIEU-LOYES-MOLLON, CHAZEY-sur-AIN, LEYMENT, CHATEAU-GAILLARD, AMBRONAY, VARAMBON, PONT-D'AIN, DRUILLAT, NEUVILLE-SUR-AIN, PONCIN, SAINT-ALBAN, CHALLES, CEIGNES, MAILLAT, SAINT-MARTIN-DU-FRESNE, PORT, NANTUA, LES NEYROLLES, LE POIZAT, CHARIX, LALLEYRIAT, [SAINT-]GERMAIN-DE-JOUY, CHATILLON-EN-MICHAILLE, OYONNAX

Pour les communes de MEXIMIEUX, PONT-D'AIN, LALLEYRIAT, CHARIX et LE POIZAT, l'enquête portera également sur la révision des pla[ns] d'occupation des sols en vigueur, de telle so[rte] que ces documents soient rendus compatibles av[ec] la construction de l'autoroute et, à cet effet, [un] dossier particulier sera annexé au dossier sou[mis] à l'enquête déposé dans ces communes ainsi qu['à] la préfecture de l'Ain, et dans les mairies d'A[M]BERIEU-EN-BUGEY et NANTUA

Pendant la durée de l'enquête, les observatio[ns] pourront également être adressées par écrit [à] M. le Président de la Commission d'enquête, à [la] Préfecture de l'Ain

Un des membres de la Commission d'enqu[ête] recevra le public pendant les trois derniers jou[rs] de l'enquête, les 25, 26 et 27 janvier 1978, en[tre] 14 h et 16 h., à la préfecture de l'Ain - Salle [de] réunion numéro 10, à la mairie d'AMBERIEU-E[N-]BUGEY et à la mairie de NANTUA

La commission d'enquête sera composée [de] cinq membres :

— **Président :** Monsieur Louis CHARLOT, ingénie[ur] divisionnaire des T.P.E., en retraite, rue des M[a]ronniers - 01000 BOURG-EN-BRESSE

— **Membres :** M. Gaston DEBIAS, membre de [la] Chambre d'agriculture de l'Ain « Vorsaillat », M[on]tagnat - 01000 BOURG-EN-BRESSE ; M. Gérard G[...]NOT membre de la Chambre d'agriculture de l'Ai[n,] JUJURIEUX 01450 PONCIN ; M. André GOUGA[...] ingénieur divisionnaire des T.P.E., en retraite, « Buisel », PEROUGES 01800 MEXIMIEUX ; M. Y[...] NADAL, Percepteur en retraite, Résidence du Ba[...] Carré, 01140 THOISSEY

Une copie du rapport de la Commission d'[en]quête contenant ses conclusions motivées, s[era] déposée dans chacune des mairies des commu[nes] intéressées ainsi que dans les sous-préfectures [de] BELLEY et NANTUA, et à la préfecture de l'[Ain]

LES MARCHÉS FINANC[IERS]

LONDRES — NEW-Y[ORK]

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

INDICES QUOTIDIENS

COURS DU DOLLAR

[BOURSE] DE PARIS - 22 NOVEMBRE - COMP[TANT]

MARCH[É]

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
22 NOVEMBRE

Plus résistant

La séance de mardi, dernière du mois boursier, a été un peu moins mauvaise que la précédente et l'indicateur instantané, qui s'était d'abord inscrit en baisse de 0,6 % à l'ouverture, s'est finalement établi à — 0,4 %.

Le nombre de baisses est resté supérieur à celui des hausses, mais les points de résistance ont été plus nombreux à l'intérieur de certains compartiments comme les magasins, les établissements bancaires, la construction mécanique et les pétroles. Les laboratoires pharmaceutiques ont même été assez fermes tandis que les électriques, les métallurgiques et les alimentaires étaient franchement faibles.

Parmi les plus fortes hausses de la séance, en tête desquelles figurait Talcs de Luzenac (+ 8,5 %). Matra s'est distingué en franchissant pour la première fois le cap des 1 300 francs (+ 6 %).

A l'inverse, Marine, Générale de fonderie et B.H.V. ont réalisé les plus mauvais scores (— 5 à 6 %).

La liquidation générale des opérations à crédit se solde donc par une baisse de 4 % en moyenne en quatre semaines. Les trois précédentes ayant été, rappelons-le, gagnantes, les boursiers n'avaient toutes les raisons de se montrer déçus. Pourtant, le sentiment n'était pas au pessimisme autour de la corbeille, où l'on soulignait seulement le manque d'affaires. « La Bourse baisse dans le vide. Cela ne devrait pas durer », disaient certains.

Aux valeurs étrangères, seules les américaines se sont un peu distinguées, les mines d'or enregistrant une nouvelle baisse.

Sur le marché de l'or, il est vrai, le lingot a encore perdu 300 F à 24 700 F, après 24 730 F. Le napoléon a cédé 2 F à 245 F, et le volume des transactions s'est élevé à 7,21 millions de francs contre 9,38 millions.

LONDRES

Reprise

Après sept séances consécutives de baisse, le marché s'inscrit en reprise, encouragé par la progression de Wall Street. Hausse des industrielles, du pétrole et des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) ... .. contre 156 15

VALEURS	CLOTURE 22/11	COURS 23/11
Beecham	620	626 ...
British Petroleum	894	896 ...
Courtaulds	111	112 ..
De Beers	294 ..	297 ...
Imperial Chemical	362 ..	363 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	181 ..	181 ..
Shell	568 ..	583 ...
Vickers	173 .	176 ...
War Loan 3 1/2 %	34 5 8	34 5 8
*West Driefontein	23 3 4	24 ...
*Western Holdings	17 3/4	17 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

P. U. K. — « Le dividende de l'exercice en cours devrait être au moins maintenu à son niveau antérieur » (7,50 F global), a indiqué M. Ambroise Roux lors de l'assemblée générale de la Compagnie électro-financière.

UNIDEL. — Sauf événement imprévisible, le dividende global de l'exercice en cours devrait être identique au précédent (16,50 F), y compris pour les actions nouvelles (2 pour 5).

IMMOBANQUE. — Le dividende global de l'exercice 1977 ne devrait pas être inférieur à 19 F contre 17 F en 1976.

MERCK AND CO. — Le dividende trimestriel payable le 2 janvier a été porté de 37 1/2 cents à 42 1/2 cents.

DU PONT CO. — Le dividende trimestriel payable le 14 décembre ressort à 2 dollars par titre, dont 0,75 dollar d'attribution exceptionnelle. Le dividende annuel s'établit ainsi à 5,75 dollars par action contre 5,25 dollars.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	21 nov.	22 nov.
Valeurs françaises	95,2	94,2
Valeurs étrangères	98,2	98

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	63	62,8

NEW-YORK

La reprise se poursuit

La reprise amorcée la veille en fin de séance s'est poursuivie et même accélérée mardi à Wall-Street, où l'indice Dow Jones a gagné 6,41 points à 842,52.

Le marché est redevenu très actif, 28,3 millions de titres ayant changé de mains, contre 20,11 millions seulement la veille.

Sur 1 871 valeurs traitées, 1 043 ont progressé, 431 ont reculé et 397 sont restées inchangées. C'est la bonne surprise constituée par l'annonce d'une hausse des prix en octobre beaucoup plus modérée que prévue (+ 0,3 %), qui a directement provoqué cette accélération de la reprise. Les milieux financiers ont été particulièrement satisfaits de constater que le ralentissement, déjà observé en septembre (+ 0,3 % de hausse), se poursuit au seuil de l'hiver.

Autre motif de satisfaction passé inaperçu la veille : l'annonce d'une augmentation de 5,40 % — la plus forte depuis sept mois — des commandes de biens durables le mois dernier.

Indices Dow Jones des transports, 217,33 (+ 1,76) : services publics, 112,33 (+ 0,59).

VALEURS	COURS 21 11	COURS 22 11
Alcoa	43 1 8	43 1 2
A.T.T.	60 7 8	61 ...
Boeing	28 ...	28 3/8
Chase Manhattan Bank	29 3 4	30 1 8
Du Pont de Nemours	121 1 2	122 3 8
Eastman Kodak	52 7 8	53 ...
Exxon	47 3 8	47 5 8
Ford	44 1 8	44 1 2
General Electric	51 5 8	52 3 8
General Foods	33 1/4	33 3 8
General Motors	65 3/4	68 3 8
Goodyear	18 3 8	18 1 2
I.B.M.	261	265 1/8
I.T.T.	32 1/2	32 3 4
Kennecott	21 3/8	21 ...
Mobil Oil	63 5 8	63 1 2
Pfizer	27 ...	27 3 4
Schlumberger	70 ...	70 3/4
Texaco	27 ...	27 1 4
U.A.I. Inc.	18 5/8	19 ...
Union Carbide	41 3 4	42 1 2
U.S. Steel	29 5 8	30
Westinghouse	18 7 8	18 7 8
Xerox	48 5 8	49 3 4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22 11	23 11
1 dollar (en yens)	241 325	Clos

Taux du marché monétaire

Effets privés	9 ... %

BOURSE DE PARIS - 22 NOVEMBRE - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22 11	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 849	4 850	4 850
Allemagne (100 DM)	218 840	218 830	215
Belgique (100 F.)	13 798	13 785	13 725
Pays-Bas (100 fl.)	201 050	201 160	198
Danemark (100 krd)	79 300	79 240	78 000
Suède (100 krs)	101 220	101 250	101
Norvège (100 k.)	88 950	88 000	88 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 870	8 800	8 850
Italie (1 000 lires)	5 526	5 534	5 550
Suisse (100 fr.)	220 880	220 970	219
Autriche (100 sch.)	30 415	30 415	30 050
Espagne (100 pes.)	5 851	5 862	5 700
Portugal (100 esc.)	11 950	11 950	11 500
Canada ($ can. 1)	4 373	4 375	4 345

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22 11
Or fin (kilo en barre)	24950	24550 ..
Or fin (kilo en lingot)	25000	24700
Pièce française (20 fr.)	247	245
Pièce française (10 fr.)	228 10	201 .
Pièce suisse (20 fr.)	220	219
Union latine (20 fr.)	219 90	217 10
Souverain	231 20	226 .
Pièce de 20 dollars	1114 80	1110
Pièce de 10 dollars	593	602
Pièce de 5 dollars	245	
Pièce de 50 pesos	1055 ..	1031
Pièce de 10 florins	228 .	217 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 23 novembre 1977 a été tiré à 569 952 exemplaires.

AU CONSEIL DES MINISTRES

• Le SMIC à plus de 10 F l'heure
• Prime de 120 F pour les travailleurs manuels

Le conseil des ministres du 23 novembre devait prendre une série de mesures concernant les bas salaires et les travailleurs manuels : relèvement du SMIC légèrement au-delà de 10 F l'heure ; attribution d'une prime de fin d'année d'environ 120 F et incorporation progressive de celle-ci au salaire en 1978. Enfin, le conseil des ministres devait décider si la limitation des hauts revenus en 1978 ferait l'objet d'une simple recommandation gouvernementale ou relèverait d'une loi, comme cela a été le cas pour 1977.

La prime de fin d'année sera de 120 ou 130 F, ou voisine de ces chiffres. Elle sera versée en décembre. Mais elle aura un prolongement puisqu'elle sera progressivement intégrée aux salaires des travailleurs manuels à partir de janvier à raison d'un sixième par mois, soit 20 F. En juin, l'intégration sera totale et les salaires des travailleurs manuels seront majorés de 120 à 130 F. Ce coup de pouce est la première étape de l'action engagée par M. Stoléru pour que, au début des années 80, il n'y ait plus d'écart de salaires entre manuels et employés.

« Il est clair que la situation salariale en France n'est pas normale » avait indiqué mardi 22 novembre M. Lionel Stoléru, secrétaire d'État auprès du ministre du travail, lors de la présentation des recherches et des travaux de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT) en matière de formation. *« La France est le seul pays industriel où les manuels sont systématiquement moins payés que les autres salariés »* avait-il ajouté en citant les efforts accomplis aux États-Unis, en Allemagne, au Japon, nations réputées pour leur productivité. Sans donner d'indications précises, le secrétaire d'État avait annoncé que le gouvernement ferait une recommandation aux chefs d'entreprise afin de majorer dès décembre 1977 les rémunérations des manuels, tout en ajoutant : *« Dans la situation actuelle de croissance modérée, il faut engager une action progressive à une allure compatible avec les conditions économiques. »*

En ce qui concerne les hauts revenus, le conseil des ministres devait décider si le gouvernement se contenterait de simples recommandations pour en limiter l'évolution en 1978 ou s'il agirait par voie législative.

Les objectifs fixés par M. Barre pour 1978 sont en tous les cas les suivants : pour les personnes gagnant moins de 18 000 F, le pouvoir d'achat sera maintenu avec une bonification éventuelle en fin d'année si la croissance économique a été suffisante ; entre 18 000 et 30 000 F, simple maintien du pouvoir d'achat ; au-delà de 30 000 F, blocage du revenu en valeur nominale, ce qui correspondra à une baisse de pouvoir d'achat proportionnelle à la hausse des prix.

M. EMMANUEL DE MARGERIE EST NOMMÉ AMBASSADEUR EN ESPAGNE

Le *Journal officiel* du jeudi 24 novembre annoncera la nomination de M. Emmanuel Jacquin de Margerie comme ambassadeur à Madrid en remplacement de M. Jean-François Deniau, nommé le 26 septembre secrétaire d'État auprès du ministre des affaires étrangères.

[M. Emmanuel Jacquin de Margerie, né le 25 décembre 1924, est entré à l'administration centrale (Europe) du ministère des affaires étrangères à sa sortie de l'E.N.A. en 1951. Deuxième secrétaire à Londres de 1955 à 1959, puis premier secrétaire à Moscou, il revient, en 1961, à l'administration centrale (affaires politiques). Délégué dans les fonctions de sous-directeur (Europe) de 1963 à 1967, il est ensuite nommé premier conseiller à Tokyo (1967-1970), puis à Washington, où il devient ministre conseiller en 1971. Chargé des affaires d'Europe à l'administration centrale de 1972 à 1974, il est nommé, en janvier 1975, directeur des Musées de France.]

Le gouvernement veut renforcer la protection du littoral

La protection et l'aménagement des « espaces fragiles » est à l'ordre du jour du conseil des ministres, ce mercredi 23 novembre. M. Fernand Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, présente deux communications, l'une sur le littoral, l'autre sur la montagne. Simultanément les services de l'Elysée publient, ce mercredi, un document intitulé « Une politique pour la montagne » *dans la préface duquel M. Valéry Giscard d'Estaing écrit :* « Il s'agit par une politique vigoureuse de faire reculer le désert qui, selon une tendance séculaire, menace la vie dans la montagne. »

● *Le littoral.* — Le gouvernement va « prendre en considération » trois schémas d'aménagement : ceux de la Basse-Normandie, de la Bretagne et de la « région » Loire-Gironde. Des instructions précises seront données aux différentes administrations pour que soient expérimentées des méthodes plus modernes de gestion des espaces côtiers, en liaison étroite avec les collectivités locales, de manière à définir une politique homogène pour les zones maritimes et les zones terrestres situées de part et d'autre d'une même portion de rivage (rade de Brest).

Il faudra renforcer les dispositions prévues pour préserver le littoral des excès de l'urbanisation, de l'industrialisation ou du tourisme « lourd et sauvage ». A cet égard un texte de base existe qui est l'« instruction » très précise, voire très contraignante, du 4 août 1976 signée par M. Jacques Chirac, alors premier ministre.

Enfin, le gouvernement devait approuver le programme d'assainissement du littoral atlantique (750 millions de francs en trois ans) dont avait parlé le président de la République pendant son voyage en Bretagne, en février dernier.

Quatre départements-pilotes

● *La montagne.* — Le gouvernement devait prendre les mesures d'application des principes définis par le président de la République dans son discours de Vallouise, le 23 août dernier. Il devait aussi approuver les « schémas de massif » des Alpes du Sud et du Jura.

Il faut mettre un terme *« aux opération d'aménagement au coup par coup »*, écrit le président de la République, mais les mesures nouvelles *« en faveur de l'agriculture, des services publics et des collectivités locales respecteront la diversité locale et ne seront ni pensées ni imposées de Paris »*.

La directive sur la protection de l'environnement et l'aménagement de la montagne est analysée par la brochure de l'Elysée. En outre, diverses mesures ou engagements concrets sont annoncés :

— Le ministre de l'intérieur définira avant le 31 décembre 1977 les modalités d'aide aux communes les plus pauvres de montagne ;

— Les diverses aides et primes publiques pourront être adaptées aux conditions particulières de chaque zone de montagne et les préfets pourront exercer des pouvoirs dérogatoires ;

— Les conditions de prêts aux différentes catégories d'artisans seront uniformisées et le régime des forfaits fiscaux sera réexaminé.

— Avant la fin 1978, un programme d'assistance aux P.M.E. dans chaque massif sera étudié ;

— Pour favoriser la « pluriactivité », des mesures sociales et fiscales seront prises ; mais le statut agricole sera conservé aux agriculteurs exerçant plusieurs activités tant que leur revenu familial restera inférieur à un certain plafond ;

— Un effort financier accru sera fait pour la voirie des communes et le déneigement ;

— Quatre départements-pilotes (l'Ariège, l'Aude, la Haute-Loire et la Meuse) feront l'objet d'expériences à propos de la polyvalence des services publics en milieu rural là où la densité de population est particulièrement faible.

F. Gr.

LE DEUTSCHEMARK AU-DESSUS DE 2,17

Le cours du franc a cont… glisser, mercredi, par rapp… monnaies fortes, le deutsch… qui avait dépassé 2,15 F il y … jours — s'établissant au-de… 2,17 F. Le dollar, resté stable … a sensiblement fléchi à Fr… tombant à son plus bas niv… torique (2,2315 DM contre 2,2… en dépit des interventions … Bundesbank. En l'absence … tions sur la place de Tokyo, … le mercredi 23 novembre, le … la monnaie américaine a en… plancher des 240 yens sur le… européennes.

CRÉATION D'UN CONSEIL PERMA[NENT] POUR LA COOPÉRAT[ION] HISPANO-PORTUGAI[SE]

(De notre corresponda[nt])

Madrid. — MM. Mario … premier ministre portug… Adolfo Suarez, chef du … nement espagnol, ont … mardi 22 novembre, à … un nouveau traité d'am… de coopération destiné à r… cer le pacte ibérique ad… 16 mars 1939 par Franco e… zar (*le Monde* du 23 nove…). Ce traité prévoit une coop… accrue entre les deux pay… le domaine de l'industrie, … pêche, du tourisme, des … ports et de la défense. Il c… outre, un conseil permane… la coopération hispano-… gaise, présidé par les m… des affaires étrangères. Ce… nisme siégera régulièreme… à Madrid, soit à Lisbon… court préambule du traité … gne la « vocation européen… l'Espagne et du Portug… réaffirme leur adhésion … charte des Nations unies … accords d'Helsinki.

Au cours d'une conféren… presse, M. Mario Soares a … part réaffirmé qu'il pose… question de confiance au … ment portugais si son gou… ment ne parvenait pas … accord de législature avec l… sition. S'il n'obtient pas … confiance *« des élections … pées seraient organisées »*, … *ce serait très grave*, a-t-il … gné, *en raison de la situati… nomique et sociale du Port…* — *(Intérim.)*

A La Celle-Saint-Cloud

INCENDIE DANS UN BATIMENT SCOLAIRE PRÉFABRIQUÉ

Un incendie — dont les causes n'ont pas encore été établies — a détruit au cours de la nuit du 22 au 23 novembre le troisième et dernier étage d'un bâtiment scolaire préfabriqué du lycée d'État Pierre-Corneille de La Celle-Saint-Cloud (Yvelines). Selon la police, le feu serait né au rez-de-chaussée de ce bâtiment, de type Bender, semblable au procédé de construction du C.E.S. Pailleron, détruit par un incendie le 6 février 1973, aurait épargné les premier et second étages, équipés de portes coupe-feu, et se serait communiqué par une cage d'escalier au dernier étage, qui n'avait pas encore été équipé de telles portes. Pour cette raison, indique-t-on de même source, aucun cours n'était dispensé à l'étage aujourd'hui détruit.

● *Vingt-huit Portoricains*, qui avaient occupé, le 25 octobre dernier, la statue de la liberté dans le port de New-York, pour réclamer l'indépendance de leur pays, ont été condamnés, le 22 novembre, à 100 dollars (480 francs) d'amende chacun, pour « violation de monument national ». — *(A.P.)*

Un garde du palais de l'Élysée est tué par un déséquilibré

Un déséquilibré, M. Paul Lucas, âgé de trente-neuf ans, a fait feu à plusieurs reprises, ce mercredi 23 novembre, peu après 10 heures, sur un gardien de la compagnie de garde de l'Élysée du commissariat du huitième arrondissement, à Paris. Le gardien de la paix, M. Hammache Abbou, âgé de quarante-trois ans, est décédé. Les faits se sont déroulés alors que M. Lucas, au volant d'une « 4-L » de location, s'arrêtait devant l'entrée principale du palais de l'Élysée.

Comme un gardien s'approchait de la voiture et invitait M. Lucas à circuler, celui-ci a fait feu avec une carabine 22 long rifle. Le gardien est décédé à l'hôpital Laennec (Paris-7ᵉ). Le meurtrier a été aussitôt arrêté.

M. Lucas, plusieurs fois soigné dans des hôpitaux psychiatriques, était connu des services de police pour avoir menacé à plusieurs reprises de tuer des personnalités.

Selon des informations non confirmées, M. Paul Lucas aurait affirmé qu'il voulait tuer le président de la République. Le meurtre a été commis au moment où commençait le conseil des ministres.

Le président de la République a adressé à M. Bonnet, ministre de l'intérieur, un message dans lequel il déclare notamment : *« Je viens d'apprendre avec consternation la mort du gardien de la paix Abbou Ammache Ahmed. Il est tombé en service, victime de son devoir, pendant que le conseil des ministres siégeait au palais de l'Elysée. Je tiens à rendre hommage à son courage. »*

M. Giscard d'Estaing ajoute des condoléances adressées à la famille et aux camarades du gardien de la paix.



Le dialogue israélo-égypti…

Le gouvernement de Jérusalem exam… les conséquences du voyage de M. Sad…

M. Barre …

Les « objectifs nationaux » du Caire

POLIT…

COPTES D'ÉGYPTE

هكذا من الأصل